

# RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2022

eastern and southern african trade & development bank banque de commerce et de développement de l'afrique de l'est et australe

# TABLE DES MATIÈRES

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT	5
DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE	6
GOUVERNANCE	8
RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	8
NOS ACTIONNAIRES	13
RECONNAISSANCES	15
PRIX	15
ENQUÊTE DE SATISFACTION DES CLIENTS ET DES PARTENAIRES	17
DÉVELOPPEMENT DURABLE	18
RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	18
RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE	19
PARTENARIATS	20
ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL	21
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	21
AFRIQUE	22
RÉGION TDB	23
PERFORMANCE FINANCIÈRE	27
REVENUS	27
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	30
DÉPRÉCIATIONS	30
RENTABILITÉ	31
ACTIFS	32
PASSIFS	33
CAPITAUX PROPRES	34
INDICATEURS DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE	36
OPÉRATIONS COMMERCIALES ET FILIALES	37

SYNDICATIONS	38
ZONES DE COUVERTURE	38
PORTEFEUILLE	38
SERVICES CONSULTATIFS	40
FILIALES	41
MOBILISATION DES RESSOURCES	43
MOBILISATION DU CAPITAL DE LA DETTE	43
MOBILISATION DE FONDS PROPRES ET EXPANSION DE L'ACTIONNARIAT	44
GESTION INSTITUTIONNELLE	45
COMPLEXE DE RISQUE	45
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION	47
SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS	47
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	50-186



# LETTRE DE TRANSMISSION

Le Président

Conseil des Gouverneurs

Banque de commerce et de développement de l'Afrique de l'Est et australe

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 35 (2) de la Charte de la Banque, j'ai l'honneur de vous transmettre, au nom du Conseil d'administration, le Rapport Annuel de la Banque pour l'exercice allant du 1 er janvier au 31 décembre 2022.

Le Rapport couvre les activités de l'année sous revue ainsi que les états financiers audités pour la même période.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Busiswe Alice Dlamini-Nsibande

Présidente du Conseil d'administration

# DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2022 a été marquée par des chocs macroéconomiques mondiaux et par des évènements géopolitiques défavorables qui ont exacerbé l'insécurité alimentaire et énergétique et les pressions de la démondialisation sur les différentes chaînes d'approvisionnement.

Les chocs macroéconomiques ont été tout particulièrement marqués par une inflation et des taux d'intérêt élevés, la dégradation des notations de crédit souveraines, l'affaiblissement des monnaies et le creusement des inégalités. Dans ce contexte, le continent africain a été fortement touché, avec des conditions économiques et financières générales qui sont restées volatiles, même si elles ont fait preuve de résilience, avec des taux de croissance qui sont remontés aux niveaux antérieurs à la pandémie, à savoir 3,8 % pour l'année.¹

Néanmoins, le Groupe TDB a enregistré de très bons résultats en 2022, s'employant, dans une perspective anticyclique, à aider les États membres à relever certains des défis susmentionnés et ce, à travers le financement du commerce, le financement de projets et d'infrastructures et les mécanismes de gestion d'actifs de la Banque, au même titre que les initiatives des filiales du Groupe que sont le Fonds pour le commerce et le développement (TDF), l'Eastern and Southern African Trade Advisors Limited (ESATAL), le Fonds pour le commerce de l'Afrique orientale et australe (ESATF) et son membre le plus récent, la Captive d'assurance de la TDB (TCI), qui a été lancée officiellement au cours de l'année 2022.

En effet, au cours de l'année 2022, le Groupe TDB a continué le déploiement de ses financements en faveur des interventions de développement socio-économique et de l'action climatique dans ses États membres. Aussi, la TDB a intensifié cette année le financement des biens de première nécessité tels que les denrées alimentaires, les engrais, les produits pharmaceutiques et autres, afin de répondre aux besoins urgents. En outre, dans la perspective d'une croissance régionale à long terme, la Banque a lancé, lors de la COP27, ses nouvelles actions de catégorie « C » Green+, qui s'alignent sur le climat et le développement durable.

En 2022, le capital et les réserves des actionnaires du Groupe TDB ont connu une croissance de 14 %. Cette année, le Groupe TDB s'est réjoui de l'entrée, sans précédent, de trois nouveaux États membres souverains, à savoir la République du Botswana, la République du Ghana et la République du Sénégal, ainsi que de trois nouveaux actionnaires institutionnels, en l'occurrence l'Agaciro Development Fund, fonds souverain du Rwanda, la National Social Security Fund of Tanzania, et SICOM Global Fund Limited, filiale de la State Insurance Company of Mauritius (SICOM). En outre, nous avons enregistré de solides performances en matière de croissance

du portefeuille et des actifs, ainsi que sur le plan de la rentabilité et de la qualité du crédit, comme le précise le Directeur général du Groupe dans le rapport ci-dessous.

Signe de la solidité et de la fiabilité de ses performances, ainsi que de sa forte position face à l'environnement opérationnel, le Groupe TDB a maintenu des notations de crédit solides : Fitch a confirmé sa notation BB+ avec des perspectives positives, Moody's a confirmé sa notation Baa3 avec des perspectives stables, et la GCR a relevé sa notation à BBB+ avec des perspectives stables.

Un autre point très positif à noter porte sur la grande satisfaction des parties prenantes, enregistrée lors de l'enquête annuelle de satisfaction des clients et des partenaires de 2022, qui a abouti à une note globale de 4,35 sur un maximum de 5, soit le meilleur résultat obtenu par la TDB ces trois dernières années.

En outre, nous nous réjouissons des diverses distinctions de portée mondiale qui nous ont été décernées cette année par l'African Banker Awards, la Global Finance et la Global Trade Review, en reconnaissance des performance soutenues du Groupe TDB en faveur du développement durable et de son impact dans la région, sur la base d'un triple bilan.

Permettez-moi de vous faire part de notre profonde gratitude pour l'excellent travail accompli par notre talentueuse équipe de direction, sous la conduite d'Admassu Tadesse, Directeur général du Groupe, mais aussi pour l'engagement du Conseil d'administration du Groupe, et en particulier des Présidents des différents Comités du Conseil. Le secteur financier et plusieurs de nos États membres traversent une période très délicate et pleine de défis. Cette situation requiert une gestion à la fois dynamique et prudente, ainsi qu'une approche stratégique. Enfin, je tiens à remercier notre Conseil des Gouverneurs pour la qualité de son action, sa sagesse et ses conseils.

Nous sommes impatients de continuer à obtenir des résultats positifs et d'avoir plus d'impact en 2023, à mesure que le Groupe TDB poursuit ses activités en synergie avec ses partenaires stratégiques.

#### **BUSISWE ALICE DLAMINI-NSIBANDE**

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TDB ET ADMINISTRATRICE NON EXÉCUTIVE

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Calculs de la TDB basés sur la base de données WEO du FMI, avril 2023



# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE

En dépit d'un environnement opérationnel particulièrement difficile, à l'échelle mondiale et en Afrique, les performances du Groupe TDB ont été exceptionnelles en 2022, comme en témoignent les indicateurs clés suivants.

BÉNÉFICES	ACTIFS	FONDS PROPRES	PORTEFEUILLE
209,80 millions USD +19%	8,39 milliards USD	1,97 milliard USD	6,53 milliards USD
	+5%	+14%	+7%
RENDEMENT	RENDEMENT	PRÊTS NON	VALEUR
CAPITAUX PROPRES	ACTIFS	PERFORMANTS	LIQUIDATIVE
11.35% +6%	<b>2.56</b> % +11%	<b>2.89</b> % -1%	15 351 USD +11%

Cette année, le portefeuille de la TDB a progressé de 7 %, et les prêts non productifs ont baissé pour atteindre 2,89 %, témoignant ainsi de l'engagement de la TDB en faveur de pratiques rigoureuses d'évaluation du crédit, d'une approche prudente en matière de prêts et d'un suivi vigilant du portefeuille, ainsi que de l'impact

dans la région, soutenu par son cadre ESG. La croissance de nos financements reflète notre soutien accru à nos États membres et aux diverses communautés, soutenus par des financements adaptés au commerce et au développement, destinés à ses clients souverains, aux institutions financières et aux entreprises, y compris les PME.

Par l'intermédiaire de son guichet de financement du commerce, la TDB s'est employée en 2022 à remédier aux perturbations croissantes de la chaîne d'approvisionnement et des flux commerciaux, ainsi qu'à la sécurité alimentaire et énergétique dans la région. Cela s'est traduit par une augmentation des liquidités pour soutenir à la fois les secteurs d'exportation qui favorisent la mobilisation de devises et les importations de produits stratégiques. Le portefeuille de financement du commerce de la TDB a quant à lui enregistré une croissance de 13 % cette année. Par ailleurs, sous son volet de financement de projets et d'infrastructures à long terme, la TDB a relevé de 17 % ses approbations de transactions dans le secteur des énergies renouvelables, des TIC, de la santé, des infrastructures et de l'exploitation minière. Au cours de l'année, elle a continué à tirer parti de son approche « octroi puis cession », en assurant la syndication de diverses transactions susceptibles d'avoir un impact socio-économique et environnemental important.

Dans le cadre de ses activités de gestion d'actifs, le Groupe TDB est devenu, au cours de l'année 2022, l'unique actionnaire de l'Eastern and Southern African Trade Advisers Limited (ESATAL), un gestionnaire de fonds spécialisé dans les actifs de financement du commerce. Ainsi, il gère le Fonds pour le commerce de l'Afrique orientale et australe (ESATF), qui a continué à soutenir le développement économique et social axé sur le commerce et ce, à travers le financement de transactions commerciales à court et à moyen terme, y compris celles des PME. Il a enregistré une performance annuelle de 5,26 % en USD, ce qui représente un niveau de rendement financier étalonné sur les rendements du marché monétaire à court terme.

En outre, la TCI, filiale du Groupe la plus récente, qui fournit une assurance contre les risques à toutes les filiales du Groupe TDB, a été officiellement lancée cette année et a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 125 % et de son bénéfice net de 153 % en glissement annuel.

Un autre membre du Groupe TDB, le Fonds pour le commerce et le développement (TDF), a non seulement cofinancé des programmes de formation pour diverses parties prenantes dans la région par l'intermédiaire de la TDB Academy, mais il a également continué à offrir des solutions de financement alternatives aux clients dans les États membres du Groupe TDB, en mettant un accent particulier sur les groupes traditionnellement mal desservis, tels que les MPME, les femmes et les jeunes. À titre d'exemple, dans le cadre d'un projet particulier finalisé en 2022, le Fonds TDF a apporté un soutien financier à près de 700 PME, dont un grand nombre sont des entreprises appartenant à des femmes, contribuant ainsi au soutien de 19 000 emplois.

Par ailleurs, les partenaires du Groupe TDB ont continué à manifester leur confiance dans ses résultats et dans la qualité de l'intermédiation des capitaux dans les économies de la région.

Grâce à sa stratégie de diversification des financements, la TDB a

mobilisé de nouveaux financements à court et à long terme auprès de ses partenaires, elle a puisé dans le marché mondial des prêts syndiqués et a créé de nouvelles relations de financement de crédit à l'exportation. S'agissant des fonds propres, six nouveaux actionnaires souverains et institutionnels ont rejoint le Groupe. Les actionnaires existants ont bénéficié d'un rendement des capitaux propres de 11,35 %, parallèlement à une valeur liquidative qui a progressé de 11 % et continue de croître chaque année, stimulant ainsi la confiance des investisseurs dans la performance et l'impact de la Banque. En effet, en 2022, un niveau record de recapitalisations et de nouvelles injections de capitaux de la part d'investisseurs institutionnels existants a été enregistré.

En termes de gestion des risques, le Groupe TDB a récolté cette année les fruits des mesures déployées en 2021 et destinées à amortir les effets des chocs externes. En conséquence, les notations de crédit de qualité supérieure ont été confirmées, l'une des agences ayant même relevé sa notation de crédit. Dans le cadre de la croissance constante de nos diverses opérations, 14 nouveaux employés ont été recrutés, avec un niveau record de 46 % de notre personnel composé de femmes.

Nous sommes encouragés par nos résultats pour 2022 et ravis d'accueillir de nouveaux États membres de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Ouest, afin d'être à leur service pour assurer leur plus grande intégration dans la Zone de libre-échange continentale africaine. Nous sommes également ravis de compter parmi nous de nouveaux actionnaires institutionnels de Maurice, du Rwanda et de la Tanzanie.

Je tiens à remercier notre Conseil d'administration et notre Conseil des Gouverneurs pour leur soutien résolu à nos efforts visant à accroître et à accélérer notre impact sur le développement dans la région. En particulier, je voudrais remercier M. Renganaden Padayachee, Ministre des Finances de Maurice et Président du Conseil des Gouverneurs, ainsi que Mme Busiswe Alice Dlamini-Nsibande, Présidente de notre Conseil d'administration, pour leur leadership sans faille à la tête de notre Conseil de Surveillance et de notre Conseil d'Actionnaires.

En conclusion, dans la perspective d'une nouvelle année d'impact et de performance, nous comptons sur le Conseil des Gouverneurs pour faire tout ce qui est en son pouvoir afin de soutenir de manière proactive le positionnement et les notations de crédit de leur banque multilatérale de développement africaine de premier rang, dans un contexte opérationnel mondial et régional de plus en plus complexe et contraignant.

#### **ADMASSU TADESSE**

PRÉSIDENT ÉMÉRITE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE TDB



## GOUVERNANCE

## RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe pour le commerce et de développement (TDB ou la Banque) est une institution multilatérale de financement du développement (IFD) créée en vertu du chapitre 9 du Traité portant création de la Zone d'échanges préférentiels pour les États de l'Afrique orientale et australe (le traité de la ZEP). Ce dernier a ensuite été remplacé par le Traité instituant le COMESA, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (le Traité du COMESA). Le Traité du COMESA pérennise l'existence de la Banque au titre de personnalité juridique distincte, dotée de ses propres Statuts. Les Statuts de la Banque ont été adoptés lors de la sixième Réunion du Conseil des ministres de la ZEP qui s'est tenue à Bujumbura, au Burundi, le 6 novembre 1985 (tels qu'amendés et complétés de temps à autre conformément aux modalités qui y sont énoncées). Conformément aux Statuts, la Banque et ses filiales peuvent être désignées sous le nom de Groupe TDB.

Les principaux axes de la politique de la Banque en matière de gouvernance d'entreprise sont les suivants :

#### NORMES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En tant qu'IFD multilatérale, la TDB respecte les principes de bonne gouvernance ainsi que des normes éthiques rigoureuses, comme le prévoit son cadre de gouvernance d'entreprise.

Le cadre de gouvernance d'entreprise de la Banque validé par le Conseil d'administration de la TDB (le Conseil d'administration ou le Conseil) a été élaboré sur la base de principes et de lignes directrices adoptés par d'autres IFD internationales jouissant d'une excellente réputation.

Pour confirmer son attachement à une gouvernance d'entreprise saine, la TDB a signé une déclaration d'approche conjointe sur la gouvernance d'entreprise avec 30 IFD internationales en octobre 2007, ce qui a conduit à l'élaboration du Cadre commun

pour le développement de la gouvernance d'entreprise (CGDF). L'objectif du CGDF est de promouvoir la coopération entre les institutions signataires afin de contribuer à la mise en œuvre de réformes institutionnelles clés dans le cadre des meilleures pratiques internationales en matière de transparence, de reddition des comptes et de bonne gouvernance. Le CGDF offre également une plateforme commune en vue d'évaluer et d'améliorer les pratiques de gouvernance parmi les institutions signataires. En outre, la TDB collabore étroitement avec d'autres institutions multilatérales pour s'assurer qu'elle suit la tendance des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

#### STRUCTURE DE GOUVERNANCE

#### **LES STATUTS**

La TDB est réglementée et régie par ses Statuts. Ces Statuts, qui engagent chaque membre de la TDB (membre), définissent les objectifs, les membres, la structure du capital et l'organisation de la Banque. Ils définissent également les types d'opérations que peut entreprendre la TDB. Par ailleurs, les Statuts définissent les immunités, les exemptions et les privilèges dont bénéficient la TDB et ses filiales. En outre, les Statuts prévoient des dispositions relatives à la répartition des souscriptions au capital. Ils sont révisés périodiquement pour veiller à ce qu'ils soient alignés sur la croissance de la TDB, sa stratégie d'entreprise, les intérêts des actionnaires ainsi que les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

#### **CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Tous les pouvoirs de la TDB sont dévolus au Conseil des Gouverneurs de la Banque (le Conseil des Gouverneurs). Chaque membre nomme un Gouverneur et un suppléant, ce dernier ne votant qu'en l'absence de son titulaire. Le Gouverneur ou le suppléant exerce les droits de vote au nom du Membre qu'il représente et est habilité à exprimer le nombre de voix de ce Membre. Sauf disposition contraire des Statuts, toutes les questions soumises au Conseil des Gouverneurs sont déterminées par la majorité des droits de vote des membres présents à la réunion.

Le Conseil des Gouverneurs se compose généralement des ministres des Finances ou des ministres de la Planification économique des États Membres ainsi que de personnes nommées par des Membres autres que les États Membres. Le Conseil des Gouverneurs nomme le Directeur général du Groupe et les Administrateurs non exécutifs (NED) du Conseil d'administration. Il délègue la plupart de ses pouvoirs au Conseil d'administration, à l'exception de certains pouvoirs bien spécifiques, tels que l'augmentation ou la diminution du capital autorisé de la Banque et les amendements aux Statuts, qui demeurent de la compétence exclusive du Conseil des Gouverneurs. En règle générale, le Conseil des Gouverneurs se réunit une fois par an

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

La charte définit les rôles et les responsabilités spécifiques du conseil d'administration. L'article 27(6) de la Charte stipule que le Conseil d'administration est responsable de la conduite des opérations générales de TDB.

#### Composition du Conseil

Les Statuts prévoient un Conseil des Gouverneurs composé d'un maximum de 10 Administrateurs non exécutifs (outre le Directeur général du Groupe qui agit en qualité d'Administrateur exécutif) ou de tout autre nombre qui peut être arrêté par le Conseil des Gouverneurs de temps à autre. Cinq (5) des dix (10) Administrateurs non exécutifs représentent les cinq (5) circonscriptions d'États Membres. Chaque circonscription d'États Membres dispose également d'un Administrateur non exécutif suppléant. En outre, chacune des catégories d'actionnaires ci-après dispose d'un siège au Conseil d'administration : i) les États non-africains, ii) les institutions africaines, et iii) tous les autres actionnaires institutionnels non représentés par des institutions africaines. Les deux (2) sièges restants au Conseil d'administration sont réservés à des Administrateurs non exécutifs indépendants du Conseil d'administration, conformément aux principes de bonne gouvernance d'entreprise.

Lors de sa deuxième Réunion annuelle, le Conseil des Gouverneurs a fixé le principe de rotation en ce qui concerne la nomination des membres du Conseil d'administration. Sur la base de ce principe, les postes d'Administrateur et d'Administrateur suppléant des membres du Conseil d'administration alternent entre les États Membres d'une circonscription tous les trois ans. Ce principe accorde à chaque actionnaire la possibilité de nommer ses propres ressortissants/candidats au Conseil d'administration, à condition que l'État membre concerné ait respecté les obligations qui lui incombent en vertu des Statuts.

Dans le cadre de ses fonctions, le Conseil des Gouverneurs, lors de sa 38<sup>ème</sup> Réunion annuelle tenue le 25 août 2022 à l'île Maurice, a nommé deux (2) nouveaux membres du Conseil d'administration, à savoir :

- M. Solomon Asamoah, Administrateur non exécutif représentant la circonscription regroupant le Ghana, le Malawi, les Seychelles, l'Éthiopie et le Burundi pour un mandat de trois (3) ans, à compter du 1er octobre 2022; et,
- M. Adele Halake, Administrateur non exécutif représentant la circonscription regroupant la Zambie, le Mozambique, la Somalie et le Kenya, pour le reste du mandat prenant fin le 1er octobre 2023.

Au 31 décembre 2022, le Conseil d'administration était composé de dix (10) Administrateurs non exécutifs.

#### Réunions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre dans l'un des bureaux du Groupe TDB ou à tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation à la réunion. Le quorum pour toute réunion du Conseil d'administration est constitué par une majorité du nombre total d'Administrateurs représentant au moins les deux tiers des droits de vote de la TDB. En 2022, toutes les réunions du Conseil ont satisfait à ce critère de quorum.

Les membres du Conseil d'administration élisent deux (2) Administrateurs qui assumeront les fonctions de Président et de Vice-président du Conseil respectivement pour une période d'un (1) an. Le Directeur général du Groupe travaille en collaboration avec le Président et le Vice-président. Le rôle et les responsabilités du Président et du Directeur général du Groupe sont distincts et exercés séparément, comme le précisent les Statuts. En vue d'aider les membres du Conseil à s'acquitter de leurs responsabilités, le Conseil d'administration a défini des règles de procédures (le règlement intérieur du Conseil d'administration) qui sert de document de référence principal pour le Conseil d'administration et définit les rôles, les responsabilités, les obligations fiduciaires et l'autorité du Conseil dans la gestion quotidienne de la TDB. Ces règles de procédure du Conseil d'administration s'appuient sur le cadre de gouvernance d'entreprise de la Banque, qui comprend le rèalement intérieur, le code de conduite, la politique relative aux critères compétence et d'honorabilité ainsi que toutes les autres politiques, réalementations et résolutions applicables adoptées par le Conseil d'administration et le Conseil des Gouverneurs, de temps à autre.

#### Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte quatre comités, à savoir le Comité d'audit et des risques (ARCO), le Comité d'investissement et de crédit (INVESCO), le Comité des rémunérations et des nominations (REMCO) et le Comité des finances et des capitaux (FINCO).

Le Comité d'audit et des risques (ARCO) a pour mission d'assister le Conseil d'administration dans l'exercice de ses fonctions en en rapport avec l'identification et la gestion des principaux risques auxquels la Banque fait face, pour autant qu'ils soient liés au contrôle et à l'analyse du Cadre de gestion des risques d'entreprise, du contrôle interne et des pratiques d'information financière de la TDB. Il joue un rôle consultatif auprès du Conseil d'administration. L'ARCO veille également à ce que les actifs de la TDB soient protégés, que des contrôles internes adéquats soient en place et que les risques importants soient gérés de manière efficace.

Le Comité d'investissement et de crédit (INVESCO) a pour mission d'assurer une supervision des questions relatives au mandat d'investissement et de crédit de la TDB. Il prodigue des conseils à la Direction concernant la mise en œuvre d'initiatives d'investissement, il assiste le Conseil dans la prise de décisions importantes en matière d'investissement et il surveille les politiques d'investissement de la TDB.

Le Comité des rémunérations et des nominations (REMCO) a pour mission d'examiner, de recommander et d'améliorer la politique générale de la TDB en matière de gestion des ressources humaines, notamment en ce qui concerne la rémunération, les incitations et toute autre question relative aux conditions de travail. Il offre des conseils et formule des recommandations au Conseil d'administration au sujet des performances de la Banque et des questions touchant aux conditions de travail du personnel en général. Le REMCO fait également office de comité de référence pour toutes les questions relatives au code de conduite du Conseil.

Le Comité des finances et des capitaux (FINCO) FINCO a pour mission de conseiller le Conseil d'administration, notamment sur des questions relatives à la gestion financière et à la trésorerie, ainsi qu'à la levée de capitaux.

Conformément à la pratique de la Banque, les comités du Conseil d'administration sont reconstitués chaque année. Chaque comité du Conseil est constitué conformément à son cahier des charges. Le Directeur général du Groupe est membre des comités INVESCO, FINCO et REMCO et il assiste le comité ARCO en sa qualité de membre de droit.

Le tableau ci-dessous indique la participation des membres du Conseil aux réunions tenues en 2022.

	Réunions du Conseil	Réunions du Comité ARCO	Réunions du Comité INVESCO	Réunions du Comité REMCO	Réunions du Comité FINCO
M. VEENAY RAMBARASSAH	4/4	4/4	4/4		
Dr. ABDEL RAHMAN TAHA	4/4	4/4	4/4		
Mme SHUO ZHOU	4/4	4/4	4/4		
M. GERARD KASAATO	4/4		4/4		4/4
M. JUSTE RWAMABUGA	4/4			4/4	4/4
M. GEORGE GUVAMATANGA	4/4	4/4		4/4	
M. PETER SIMBANI*	4/4			4/4	4/4
M. SOLOMON ASAMOAH	1/1	1/1	1/1	1/1	1/1
M. PETER MOLU IBRAE**	1/2			1/2	1/2
Mme ISABEL SUMAR	2/2			2/2	2/2
M. ADELE HALAKE	1/1	1/1	1/1	1/1	1/1
Mme BUSISIWE ALICE DLAMINI	4/4	4/4		4/4	
M. SOLOMON QUAYNOR	3/4		4/4		4/4
M. ADMASSU TADESSE	4/4		4/4	4/4	4/4

<sup>\*</sup> M. Peter Simbani a quitté le Conseil d'administration le 30 septembre 2022 et il est devenu Administrateur suppléant le 1er octobre 2022. Il fut alors remplacé par M. Solomon Asamoah en qualité d'Administrateur titulaire à compter du 1er octobre 2022. Conformément aux règlements adoptés par le Conseil des Gouverneurs, la dernière participation de M. Simbani a été celle de la Réunion du Conseil pour le quatrième trimestre 2022.

<sup>\*\*</sup> M. Peter Molu a assisté à une réunion du Conseil d'administration en 2022, où il représentait la République du Kenya et sa circonscription. Il a été Administrateur titulaire jusqu'au 25 août 2022. Mme Sumar quant à elle, a assisté à deux réunions du Conseil en qualité d'Administratrice suppléante pour la même circonscription jusqu'à la nomination de M. Adele Halake au poste d'Administrateur titulaire de cette circonscription le 1er octobre 2022.

#### CONSEIL EXÉCUTIF DE GESTION

En octobre 2020, le Conseil d'administration a renforcé le Comité exécutif du Groupe TDB et l'a transformé en Conseil exécutif de gestion, en partant du principe qu'un Comité exécutif renforcé assurerait le lien entre les différents Comités de gestion de la TDB et renforcerait ainsi la coordination et la préparation des rapports de gestion à soumettre au Conseil d'administration. Aussi, le Conseil exécutif de gestion sert de mécanisme de coordination et d'examen sous l'autorité du Directeur général du Groupe en qualité de Président.

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE

Conformément aux Statuts, le Directeur général du Groupe doit être une personne intègre et de la plus haute compétence pour les questions relatives aux activités, à la gestion et à l'administration du Groupe TDB. Le Directeur général du Groupe dirige les affaires du Groupe TDB ; il assure la présidence du Conseil d'administration et est le représentant légal du Groupe TDB. Il est assisté dans son rôle par le Directeur général adjoint & Directeur des risques du Groupe, par le Directeur général adjoint et Conseiller juridique du Groupe, ainsi que par une équipe de direction. Le Directeur général du Groupe n'est pas nommé pour des raisons politiques, mais il est recruté sur la base des règlements et dispositions générales du Groupe TDB en matière d'emploi.

#### LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

Conformément aux Statuts, le Directeur exécutif de la Banque doit être une personne intègre, ayant fait ses preuves et possédant les plus hautes compétences dans les affaires et les opérations commerciales en rapport avec ses fonctions. Le Directeur exécutif travaille en étroite collaboration avec le Directeur général du Groupe dans la conduite des affaires de la Banque, sous l'autorité du Conseil d'administration. Il est assisté dans son rôle par une équipe de direction.

#### **DOUBLE DOMICILIATION**

Le Groupe TDB dispose de deux bureaux principaux, au Burundi et à Maurice. L'île Maurice a été choisie par le Conseil des Gouverneurs pour accueillir un deuxième bureau principal du Groupe TDB à compter du 31 décembre 2016, en reconnaissance de la domiciliation existante des fonds à vocation spéciale du Groupe à Maurice, tels que le Fonds pour le commerce en Afrique orientale et australe (ESATF) et, plus tôt, le Fonds pour les infrastructures du COMESA. Maurice abrite également deux filiales constitutives du Groupe TDB établies en 2020, à savoir le Fonds pour le commerce et le développement (TDF) et la Compagnie d'assurances captive de la TDB (TCI).

L'établissement d'une deuxième domiciliation à Maurice visait à renforcer le positionnement du Groupe TDB avec un bureau principal situé dans un État membre du COMESA jouissant alors de la plus haute cote de crédit (valeur d'investissement) et d'une domiciliation bien établie pour les fonds internationaux et les institutions financières en Afrique. Le bureau principal du Groupe TDB à Maurice sert de plaque tournante et d'adresse pour la gestion de fonds, la gestion d'actifs, les structures d'accueil ainsi que les opérations sous-régionales du Groupe TDB. En outre, il sert de centre administratif et de soutien, ainsi que de point de continuité des activités pour le Groupe TDB. En plus de ses deux bureaux principaux, le Groupe TDB dispose également d'un centre d'opérations régionales et mondiales à Nairobi (Kenya) et de deux bureaux régionaux à Harare (Zimbabwe) et Addis-Abeba (Éthiopie). Conformément à sa stratégie de sensibilisation et de partenariat visant à mieux desservir la vaste région dans laquelle il opère et de renforcement de ses capacités de gestion de portefeuille, le Groupe TDB a établi un bureau national à Kinshasa (République démocratique du Congo) en partenariat avec deux autres institutions du COMESA, à savoir la Compagnie de réassurance de la Zone d'échanges préférentiels ZEP-RE (PTA Reinsurance Company) et l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique ACA (ATI).

#### **NOS ACTIONNAIRES**

#### **ÉTATS MEMBRES**



République du Botswana



République du Burundi



Union des Comores



République démocratique du Congo



République de Djibouti



République arabe d'Égypte



État de l'Érythrée



Royaume d'Eswatini



République fédérale démocratique d'Éthiopie



République du Ghana



République du Kenya



République de Madagascar



République du Malawi



République de Maurice



République du Mozambique



République du Rwanda



République du Sénégal



République des Seychelles



République fédérale de Somalie



République du Sud-Soudan



République du Soudan



République unie de Tanzanie



République d'Ouganda



République de Zambie



République du Zimbabwe

#### **PAYS MEMBRES**



Development Bank de la République du Bélarus



Banque populaire de Chine

#### **MEMBRES INSTITUTIONNELS**



Fonds de développement Agaciro (AgDF)



Banque africaine de développement (BAD)



Consortium pour la recherche économique en Afrique (CRÉA)



Société africaine de réassurance (Africa-Re)



Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA)



Banco Nacional de Investimento (BNI, Mozambique)



Caisse Nationale de Sécurité Sociale (Djibouti)



Eagle Insurance (Maurice)



Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU, Danemark)



Caisse nationale de retraite (NPF, Maurice)



Caisse nationale de sécurité sociale (NSSF, Tanzanie)



Caisse nationale de sécurité sociale (NSSF, Ouganda)



Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP)



Compagnie de réassurance de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP-RE)



Caisse nationale de sécurité sociale (RSSB, Rwanda)



Sacos Insurance Group (Seychelles)



SICOM Global Fund Limited



Caisse de retraite des Seychelles (SPF)



#### **PRIX**

#### **DE: PRIX AFRICAN BANKER**



Le Groupe TDB poursuit sa croissance et continue d'innover afin d'approfondir la durabilité et d'élargir son impact. Ces deux prix témoignent de la volonté de la Banque de rester à l'avant-garde dans sa démarche visant à favoriser le développement sur la base d'un triple bilan dans la région.



IFD de l'année



Banque de développement durable de l'année

#### DE: GLOBAL FINANCE - PRIX DE LA FINANCE DURABLE



Ces prix consacrent les efforts continus, l'impact tangible et l'engagement de longue date du Groupe TDB en faveur du développement durable dans la région qu'il dessert.



Financement durable exceptionnel dans les marchés émergents d'Afrique



Leadership exceptionnel d'une institution multilatérale en Afrique dans le domaine de la finance durable

#### DE: GLOBAL TRADE REVIEW - LEADERS IN TRADE



Le Groupe TDB a remporté cette année le prix de la « Meilleure banque de développement », décerné par Leaders in Trade de la Global Trade Review (GTR), devant plusieurs éminentes institutions multilatérales de financement du développement à l'échelle mondiale. Ce prix rend hommage à l'excellence soutenue de la TDB en matière d'impact dans la région qu'elle dessert par le biais d'activités de financement du commerce.



Meilleure banque de développement

#### DE : GLOBAL FINANCE - FINANCEMENT DU COMMERCE ET DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT



Cette distinction reconnaît le rôle essentiel que joue le Groupe TDB pour remédier aux insuffisances du financement du commerce dans ses économies frontières, au moyen de crédits de trésorerie et d'autres solutions de financement du commerce et en soutenant des activités qui sont essentielles à la croissance des États Membres. Il s'agit d'un prix de renommée mondiale. Aussi, pour la toute première fois, une institution africaine se voit décerner un prix de portée mondiale par Global Finance.



Meilleure banque au monde pour le financement du commerce dans les marchés frontières



Avec l'île Maurice qui abrite l'un des principaux bureaux de la Banque, le Groupe TDB a été reconnu comme meilleure banque au monde pour le financement du commerce à l'île Maurice et ce, pour la deuxième année consécutive.



Meilleure banque au monde pour le financement du commerce à Maurice

## ENQUÊTE DE SATISFACTION DES CLIENTS ET DES PARTENAIRES

Chaque année, la TDB mène une enquête de satisfaction auprès des clients et des partenaires (CPSS) afin de mieux comprendre les points de vue, les attitudes, les opinions, les perceptions et le niveau de satisfaction des partenaires, des clients et des actionnaires de la Banque vis-à-vis de l'offre de la TDB. L'enquête formule des recommandations dans le but d'améliorer continuellement le service à la clientèle et le niveau de satisfaction des parties prenantes.

L'enquête réalisée en 2022 a révélé que les parties prenantes apprécient le professionnalisme et la souplesse de la TDB, ses bonnes relations de travail, sa fiabilité et son efficacité, ainsi qu'une gamme de produits et de services comparativement plus performante et une meilleure mise en œuvre. Le rapport 2022 a arrêté une note globale de 4,35 sur un maximum de 5, la meilleure note obtenue par la TDB ces trois dernières années.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE

## RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au fil des ans, le Groupe TDB a adopté le financement socialement responsable et est devenu l'une des principales institutions en Afrique à mettre en œuvre des initiatives de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'expérience du Groupe concernant la mise en œuvre de l'ESG est étroitement liée à sa structure de gouvernance et à son modèle d'entreprise global en tant qu'IFD hybride et créatrice de valeur dans la région. Le moteur intrinsèque du programme ESG de la TDB repose sur sa vision de faire progresser l'intégration économique et la prospérité dans les écosystèmes de la région. À cet égard, l'Agenda 2063 de l'Union africaine constitue une occasion parfaite permettant à la TDB de s'aligner sur le programme ESG et de développement de la région subsaharienne.

Le Groupe TDB a choisi de privilégier le renforcement de ses structures de gouvernance en matière de gestion des risques pour mettre en œuvre son programme ESG auprès de ses partenaires financiers, tant à l'interne qu'à l'externe. Par conséquent, le cadre ESG découle de la stratégie de gestion des risques du Groupe et la fait délibérément progresser. Au sein du Groupe

TDB, il est généralement établi que le renforcement proactif de la gestion des risques dans le but d'atténuer les risques ESG a probablement un impact positif sur l'activité, la valeur de marché et la réputation. En outre, le fait d'encourager les partenaires de financement à mettre en place des systèmes ESG en amont de la structuration des transactions a permis d'améliorer les profils de risque des partenaires financés ainsi que leur capacité à répondre efficacement aux questions relatives aux risques liés aux transactions, tels que le changement climatique.

Le Groupe TDB a conscience que le changement climatique reste un défi à long terme pour ses États Membres et l'Afrique en général. De ce fait, la politique de financement du Groupe vise à placer la finance durable et verte au cœur de sa stratégie. En conséquence, le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise a été renforcé par une approche prospective des risques liés au climat et par l'intégration du risque climatique dans le processus de crédit. En outre, ce cadre prévoit des réformes politiques et le renforcement des capacités institutionnelles par le biais d'une assistance technique et d'un développement des capacités destinés à soutenir les

gouvernements, les entreprises et les promoteurs de projets dans l'élaboration de projets verts qui favoriseront la transformation économique de la région.

Le Groupe TDB tire parti de sa portée continentale, de ses réalisations, de son expertise approfondie et de son expérience dans l'ensemble de ses États membres pour soutenir son programme de développement durable. Le Groupe reconnaît qu'une proposition ESG solide peut garantir la réussite à long terme des entreprises, et qu'elle est corrélée à des rendements plus élevés des investissements ainsi qu'à de meilleures performances commerciales. En effet, pour les institutions financières qui, comme la TDB, ont un mandat plus large en matière d'impact sur le développement, l'intervention financière conjuguée à une meilleure gestion ESG correspond également à une réduction des risques de non-performance, comme en témoignent la diminution des défaillances de prêt et de crédit et l'amélioration des notations de crédit. Le Groupe est conscient que plusieurs de ses États Membres ont signé l'Accord de Paris et se sont lancés dans l'élaboration de leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), un plan d'action climatique visant à atténuer les émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter au changement climatique. Par conséquent, dans le cadre de l'élaboration continue de sa stratégie de financement climatique et de gestion des risques, la TDB met en œuvre un programme d'engagement avec ses États Membres pour comprendre de manière plus précise les défis et les opportunités associés au changement climatique. Les résultats de cet engagement permettront au Groupe de développer des produits et des services financiers durables qui soutiendront la transition des États Membres vers des économies à faible émission de carbone.

La TDB cherche également à jouer un rôle de premier plan dans l'industrialisation verte et le développement du commerce durable en multipliant les investissements dans les énergies renouvelables, dans une utilisation efficace des ressources, dans l'électrification, dans l'adaptation et dans les infrastructures résilientes au changement climatique. À cette fin, le Groupe fournit un soutien financier vert et de transition dans tous les secteurs de l'économie, notamment les transports, l'industrie manufacturière, les infrastructures urbaines et les télécommunications, pour ne citer que ceux-là. Des opportunités d'investissement existent également dans les infrastructures de facilitation du commerce à l'épreuve du climat, appelées "adaptation au climat". Le Groupe TDB estime que l'investissement dans les opérations de transition carbone peut apporter une série d'avantages à long terme en renforçant la compétitivité, en améliorant l'accès à l'énergie et en facilitant l'industrialisation et le développement des exportations tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

## RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE

La vision de la TDB en matière de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) est de promouvoir le bien-être social et économique de

ses parties prenantes dans ses zones d'activité à travers une série d'interventions qui renforcent le développement économique et la prospérité dans la région où elle intervient.

#### SOUTIEN AU CANOTTE SCHEME À MAURICE

En marge de la 38<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle du Groupe TDB, ce dernier a accordé une subvention au Fonds national de résilience de Maurice dénommé « Canotte Scheme » pour aider les pêcheurs locaux à acheter des bateaux mieux équipés - des canots - conçus pour la pêche hors du lagon. Avec près de 2 000 pêcheurs enregistrés qui pratiquent la pêche artisanale sur les côtes, les stocks de poissons du lagon sont actuellement surexploités. En se déplaçant hors du lagon, les pêcheurs bénéficieront non seulement de taux de capture comparativement plus élevés, améliorant ainsi leurs moyens de subsistance, mais ils contribueront également à la protection de la vie marine du lagon.

#### PROGRAMME DE RIPOSTE D'URGENCE À LA COVID-19 (CERP)

À la suite de la crise causée par la COVID-19 en 2020, la TDB a lancé, dans le cadre de ses initiatives de RSE, son programme de riposte d'urgence (CERP) visant à renforcer le niveau de préparation de ses États Membres et du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) de l'Union africaine pour combattre et prévenir la propagation de la pandémie et atténuer ainsi certains de ses effets socio-économiques néfastes les plus imminents.

Avec ses partenaires stratégiques, le CERP a financé l'achat de fournitures sanitaires et de soins de santé de première nécessité qui ont permis de prévenir la propagation du virus, de limiter les pertes en vies humaines et, au bout du compte, d'alléger la pression sur les systèmes sanitaires de la région. Les fournitures livrées comprenaient notamment des équipements médicaux tels que des kits de test et des moniteurs pour les patients, ainsi que des équipements de protection individuelle (EPI) tels que des masques, des lunettes et des combinaisons de protection contre les risques biologiques. Dans le cadre du CERP, la TDB a également financé l'installation d'équipements d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) afin de fournir de l'eau aux communautés mal desservies et elle a accordé une subvention au CDC Afrique.

Afin de remédier aux perturbations des chaînes d'approvisionnement provoquées par la pandémie, la TDB a veillé, dans la mesure du possible, à ce que les fournitures d'urgence achetées dans le cadre du CERP proviennent d'entreprises établies dans ses États Membres, de manière à soutenir le secteur privé, et plus particulièrement les PME, et à protéger les emplois, dont en particulier les emplois locaux. Ces efforts ont contribué à renforcer la résilience en matière d'approvisionnement et de manufacture au sein des États Membres de la TDB. Le programme CERP a été clôturé en 2022.





En 2022, le Groupe TDB a tiré parti des partenariats nouveaux et existants pour développer ses activités et promouvoir un leadership éclairé en tant que banque stratégique.

En tant que membre et partenaire de réseaux et d'institutions influents tels que l'International Development Finance Club (IDFC), le Corporate Council for Africa (CCA), le Réseau mondial des banques d'import-export et des institutions de financement du développement (G-NEXID), l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD), l'Atlantic Council, la Bankers Association for Finance and Trade (BAFT), la Loan Market Association (LMA) et d'autres, le Groupe TDB fait désormais figure d'acteur respecté qui fait avancer la réflexion sur les thématiques liées au financement du développement durable en Afrique et au-delà. Grâce à ces réseaux, le Groupe TDB a participé cette année à des forums internationaux d'envergure tels que le Sommet « Finance en commun » et la COP27.

En outre, à travers des protocoles d'accord stratégiques conclus avec diverses institutions, le Groupe TDB est en mesure d'offrir de nouvelles opportunités, notamment sous forme de prises de participation, de financement de la dette, de cofinancement, d'assurance-crédit à l'exportation et d'assistance technique. En 2022, au nombre de diverses négociations, la TDB a signé un protocole d'accord avec la Sumitomo Mitsui Banking Corporation (SMBC) du Japon en marge de la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8) qui s'est tenue à Tunis.



# ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

# ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Face à l'urgence croissante d'accomplir des progrès en ce qui concerne les impératifs climatiques et socio-économiques, le paysage économique international en 2022 a été considérablement marqué par le recul de la pandémie dans certaines régions et sa résurgence dans d'autres, ainsi que par l'avènement du conflit russo-ukrainien. Ces événements ont été en grande partie responsables de ce que certains ont appelé une crise « triple f », caractérisée par de graves problèmes de sécurité alimentaire (food) et énergétique (fuel) dans de nombreuses régions du monde et par une crise financière.

Après une reprise importante en 2021, la croissance mondiale s'est ralentie cette année pour passer à un taux estimé à 3,4 % - bien qu'avec une légère accélération dans sa deuxième moitié liée à une relance temporaire de la demande - et elle devrait continuer à

reculer en 2023.<sup>2</sup> La baisse prévue sera imputable aux économies avancées, plutôt qu'aux marchés émergents et aux économies en développement, qui sont eux considérés comme ayant atteint leur plus bas niveau en 2022 en termes de croissance. Cela étant, la croissance du revenu par habitant a continué d'être et devrait encore être plus lente qu'au cours de la décennie précédant la COVID-19.<sup>3</sup>

Les banques centrales ont relevé les taux d'intérêt de manière soutenue pour tenter de freiner l'inflation, estimée à 8,7 % pour 2022. <sup>4</sup> Tandis que l'inflation globale a provisoirement atteint son point culminant au cours de l'année, de même que les prix des produits de base, on estime que l'inflation de base n'a quant à elle pas encore atteint ce niveau. <sup>5</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Base de données WEO d'avril 2023 du FMI. Disponible à l'adresse: https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Groupe de la Banque mondiale, « Perspectives économiques mondiales », janvier 2023. Disponible à l'adresse :

https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/254aba87-dfeb-5b5c-b00a-727d04ade275/content

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Base de données WEO d'avril 2023 du FMI. Disponible à l'adresse: https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Fonds monétaire international, « Mise à jour sur les perspectives de l'économie mondiale: inflation au sommet et croissance en berne », janvier 2023. Disponible à l'adresse https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2023/01/31/world-economic-outlook-update-january-2023

La valeur du dollar américain s'est légèrement affaiblie au second semestre 2022, mais de nombreuses monnaies dans le monde ont perdu énormément de leur valeur cette année par rapport à 2021, ce qui a érodé davantage le pouvoir d'achat de nombreuses populations à l'échelle mondiale. La valeur des actions et des obligations a également chuté, mais a amorcé une reprise vers la fin de l'année, parallèlement à l'annonce d'un apaisement des perspectives en matière d'inflation et de taux d'intérêt.

En outre, après une reprise en 2021, tous les nouveaux projets d'investissement - y compris les annonces de projets greenfield, les opérations de financement de projets internationaux et les fusions et acquisitions transfrontalières - ont commencé à décliner après le premier trimestre 2022. Les estimations indiquent toutefois que les annonces de projets greenfield ont légèrement progressé cette année, la valeur enregistrant une hausse de 54 % en raison d'une augmentation de la taille moyenne des projets, tandis que les opérations de financement de projets internationaux se sont contractées de 31 % en termes de valeur, et les fusions-acquisitions transfrontalières, de 6 %.7

En outre, après une reprise partielle en 2021 et au premier semestre 2022, le commerce mondial de marchandises s'est ralenti au second semestre, avec un ralentissement de la production industrielle et une poursuite de la reprise du commerce de services.<sup>8</sup> Cette année, les volumes mondiaux de marchandises devraient avoir augmenté de 3,5 %, la valeur des échanges enregistrant une croissance à deux chiffres en raison des hausses de prix, et un ralentissement du volume étant attendu en 2023.<sup>9</sup>

Les notations de crédit de plusieurs États souverains ont été revues à la baisse, ce qui a entraîné une hausse des coûts d'emprunt. En outre, les conditions financières ont été tendues dans la plupart des économies, sous l'effet conjugué du resserrement des politiques budgétaires et monétaires et des contraintes macroprudentielles. Bon nombre des mesures d'austérité déployées ont entraîné une aggravation des inégalités et détourné l'attention de nombreuses économies des Objectifs de développement durable (ODD), touchant ainsi de manière disproportionnée les groupes vulnérables.

Dans l'ensemble, la conjoncture économique mondiale s'est détériorée en 2022 par rapport à 2021 en raison des multiples chocs qui perdurent, exacerbés par des sentiments négatifs à l'égard du risque. La situation s'est légèrement améliorée au cours du dernier semestre de l'année, mais les niveaux de liquidité du marché, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les coûts de transport, de même que les conditions générales, sont restés volatiles, et le risque d'une récession mondiale est toujours envisageable.

#### **AFRIQUE**

Les effets des multiples crises évoquées ci-dessus ont été profondément ressentis en Afrique toute l'année. Les réserves budgétaires se sont réduites, conjuguées à une hausse rapide des coûts d'emprunt, à une pression accrue visant à contenir et à assurer le service de la dette publique, ainsi qu'à une augmentation générale des dépenses nécessaires pour faire face à une demande croissante sur le plan économique, social et environnemental.

Le revenu par habitant en Afrique subsaharienne a également progressé plus lentement que dans les autres régions, dans un contexte de dépréciation des monnaies, d'affaiblissement des soldes extérieurs, surtout pour les pays non exportateurs de pétrole, mais aussi de flambée des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des engrais, plongeant ainsi des millions de personnes de plus dans la pauvreté et dans l'insécurité alimentaire profonde. La cela s'ajoutent des phénomènes météorologiques extrêmes tels que de fortes sécheresses, des inondations, des cyclones et des tempêtes, des incendies de forêt et autres, qui ont continué à peser sur les perspectives de la région cette année.

En dépit de ce contexte, l'Afrique a fait preuve d'une résilience exceptionnelle en 2022, avec une production totale qui a rebondi aux niveaux pré-pandémiques. En effet, à l'exception de 2021, la croissance du PIB est estimée à son plus haut niveau depuis 2014, avec un taux de croissance de 3,9 % estimé pour 2022<sup>11</sup> en Afrique subsaharienne, légèrement supérieur à celui de l'ensemble de l'Afrique, qui était estimé à 3,8 % <sup>12</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>CNUCED, « Moniteur des tendances d'Investissement », janvier 2023. Disponible à l'adresse :

https://unctad.org/system/files/official-document/diaeiainf2023d1\_en.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>CNUCED, « Moniteur des tendances d'Investissement », janvier 2023. Disponible à l'adresse :

https://unctad.org/system/files/official-document/diaeiainf2023d1\_en.pdf

 $<sup>^8</sup>$  Groupe de la Banque mondiale, « Perspectives économiques mondiales », janvier 2023. Disponible à l'adresse :

https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/254aba87-dfeb-5b5c-b00a-727d04ade275/content

 $<sup>^{9}</sup>$  Organisation mondiale du commerce, « Examen statistique du commerce mondial 2022 », octobre 2022. Disponible à l'adresse :

https://www.wto.org/french/res\_f/publications\_f/wtsr\_2022\_f.htm

<sup>10</sup> Groupe de la Banque mondiale, « Perspectives économiques mondiales », janvier 2023. Disponible à l'adresse :

https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/254aba87-dfeb-5b5c-b00a-727d04ade275/content

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> CNUCED, « Moniteur des tendances d'Investissement », janvier 2023. Disponible à l'adresse :

https://unctad.org/system/files/official-document/diaeiainf2023d1\_en.pdf

 $<sup>^{\</sup>rm 12}$  Calculs de la TDB basés sur la base de données WEO d'avril 2023 du FMI. Disponible à l'adresse :

https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April

Par ailleurs, au cours des cinq prochaines années, l'Afrique subsaharienne devrait continuer à croître plus rapidement que toutes les autres régions du monde, à l'exception de l'ASEAN-5 et de la région émergente et en développement de l'Asie. <sup>13</sup> Cependant, l'inflation en Afrique est estimée avoir été plus élevée que dans n'importe quelle région du monde, à l'exception de la région émergente et en développement de l'Europe, qui affiche un taux de 15,48 % <sup>14</sup>.

En ce qui concerne les IDE, après un bond impressionnant de plus de 100 % en 2021 qui a porté leur montant à 83 milliards USD, le nombre de nouveaux projets greenfield et d'opérations de financement de projets internationaux a progressé respectivement de 36 % et de 15 % pour l'ensemble du continent africain, soit une croissance plus rapide que celle de tout autre continent, à

l'exception de l'Océanie pour ce qui est des projets greenfield.<sup>15</sup>

En outre, après le Moyen-Orient, la croissance des exportations de l'Afrique devrait être la deuxième plus forte de toutes les régions de l'OMC cette année, à savoir 6 % en termes de volume, mais elle devrait ralentir l'année prochaine.<sup>16</sup>

Dans l'ensemble, si l'Afrique a fait preuve d'une résilience plus forte que projeté pour 2022, elle est restée vulnérable aux chocs extérieurs. Et malgré une certaine détente au cours du dernier semestre 2022, malgré une intégration souvent défavorable aux chaînes de valeur mondiales, une pénurie persistante de liquidités et une augmentation du coût du capital, des choix politiques difficiles devront être pris pour éviter de faire courir à la région le risque d'une perte de valeur encore plus importante dans le futur.

## **RÉGION TDB**

#### ESTIMATION DE LA CROISSANCE DU PIB EN 2022, À PRIX CONSTANTS

#### 5,3 %

Source : Calculs de la TDB basés sur la base de données WEO du FMI, avril 2023

## ESTIMATION DE LA CROISSANCE DU PIB EN 2022 POUR LES RÉGIONS COUVERTES PAR LA TDB, À PRIX CONSTANTS

- RDC ET AFRIQUE DE L'OUEST : 4,5 %
- AFRIQUE DE L'EST : 5,1 %
- AFRIQUE DU NORD-EST: 5,7 %
- AFRIQUE LUSOPHONE DE L'OCÉAN INDIEN : 5,2 %
- AFRIQUE AUSTRALE: 3,4 %

Source : Calculs de la TDB basés sur la base de données WEO du FMI, avril 2023

#### PIB EN 2022. À PRIX COURANTS

#### 1 236 milliards USD

Source: IMF WEO, april 2023

#### NOMBRE D'ÉTATS MEMBRES DE LA TDB DONT LA CROISSANCE EST SUPÉRIEURE À 3 % EN 2022 (ESTIMATIONS DE LA CROISSANCE DU PIB, À PRIX CONSTANTS)

#### 17 sur 25

Source: IMF WEO, april 2023

#### POPULATION EN 2022

#### 744 millions d'habitants

Source: WEO du FMI, avril 2023

NOMBRE D'ÉTATS MEMBRES DE LA TDB DONT LA CROISSANCE EST SUPÉRIEURE À 5 % EN 2022 (ESTIMATIONS DE LA CROISSANCE DU PIB, À PRIX CONSTANTS)

#### 9 sur 25

Source: WEO du FMI, avril 2023

## VALEUR TOTALE DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES EN 2022

#### 148 milliards USD

Source: Carte des échanges du CCI, 2023

#### **VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES EN 2022**

#### 247 milliards USD

Source : Carte des échanges du CCI, 2023

<sup>13</sup> Calculs de la TDB basés sur la base de données WEO d'avril 2023 du FMI. Disponible à l'adresse :

https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Calculs de la TDB basés sur la base de données WEO d'avril 2023 du FMI. Disponible à l'adresse :

https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> CNUCED, « Moniteur des tendances d'Investissement », janvier 2023. Disponible à l'adresse :

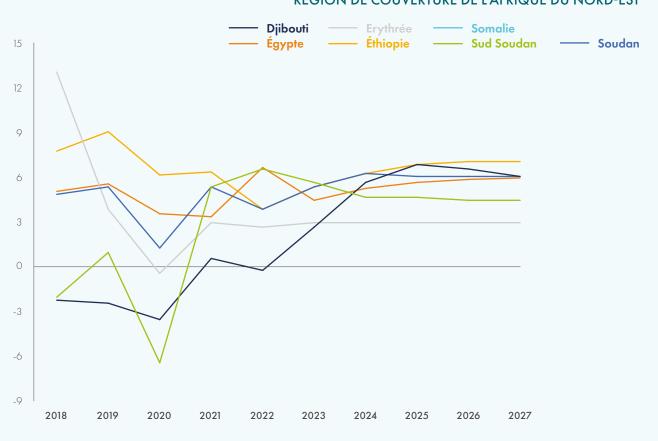
https://unctad.org/system/files/official-document/diaeiainf2023d1\_en.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Organisation mondiale du commerce, « Examen statistique du commerce mondial 2022 », octobre 2022. Disponible à l'adresse :

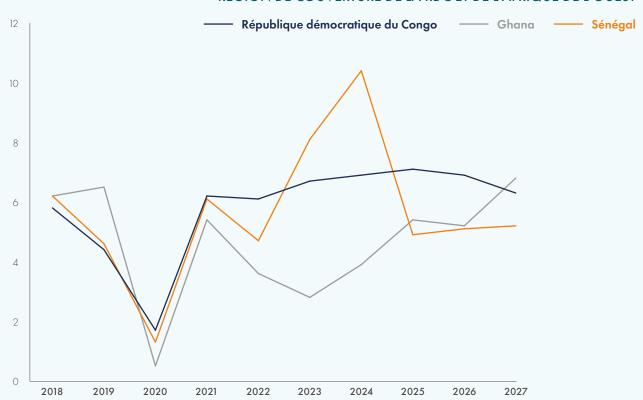
https://www.wto.org/french/res\_f/publications\_f/wtsr\_2022\_f.htm

# CROISSANCE DU PIB, À PRIX CONSTANTS, Y COMPRIS LES ESTIMATIONS (2022) ET LES PRÉVISIONS (AU-DELÀ DE 2022) DANS LA RÉGION TDB.

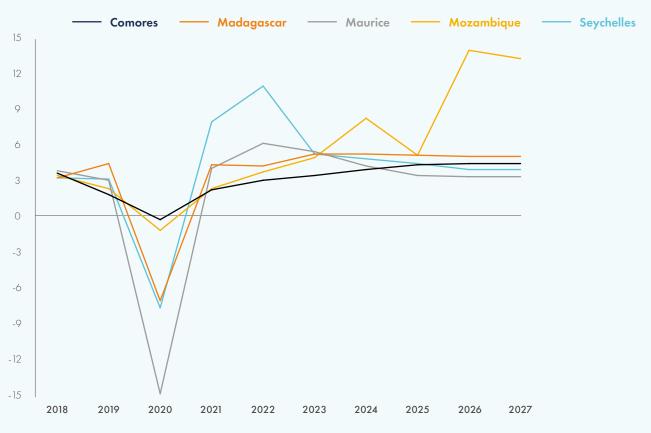




#### RÉGION DE COUVERTURE DE LA RDC ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



#### RÉGION DE COUVERTURE DE L'OCÉAN INDIEN ET DE L'AFRIQUE LUSOPHONE



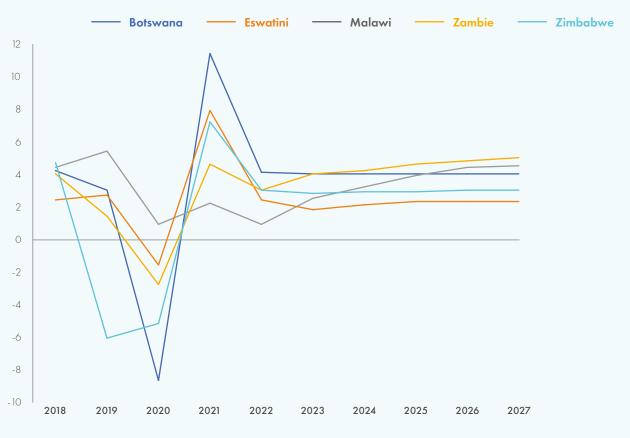
#### RÉGION DE COUVERTURE DE L'AFRIQUE DE L'EST



# CROISSANCE DU PIB, À PRIX CONSTANTS, Y COMPRIS LES ESTIMATIONS (2022) ET LES PRÉVISIONS (AU-DELÀ DE 2022) DANS LA RÉGION TDB. [CONT'D]

Source: WEO du FMI, avril 2023

## RÉGION DE COUVERTURE DE L'AFRIQUE AUSTRALE





#### **REVENUS**

Le Groupe perçoit des produits d'intérêts sur les prêts pour le financement de projets et d'infrastructures (PIF), le financement du commerce (TF) et les investissements à court terme. En 2022, les produits d'intérêts bruts ont progressé de 23 % pour atteindre 525,05 millions USD, contre 426,80 millions USD en 2021. Les produits d'intérêts du TF ont augmenté de 47 % (87,11 millions USD), tandis que les produits d'intérêts des PIF ont affiché une croissance de 6 % (9,26 millions USD). Cette poussée est largement attribuée à la hausse des taux d'intérêt. Ces derniers sont passés d'une moyenne de 5,4 % en 2021 à un taux moyen de 6,69 % en 2022, du fait de la progression du LIBOR. Le taux moyen du LIBOR à trois mois est passé de 0,21 % en décembre 2021 à 4,78 % en décembre 2022.

Toutefois, les revenus d'investissement provenant des placements en dépôts à terme fixe et des bons du Trésor ont diminué de 3 % en raison d'une baisse des soldes des bons du Trésor.

En outre, les soldes principaux des prêts du Groupe ont affiché une croissance de 7 %.

#### PRODUITS BRUTS D'INTÉRÊT

EN MILLIONS DE USD

provenant des Prêts 83 %

**2022 : 434,5 M** 2021: 338,1 M **+29 %** 

provenant des
Investissements 17 %

**2022 : 90,5 M** 2021 : 88,7 M **+2 %** 



EN MILLIONS DE USD

Financement du commerce 63 %

**2022 : 273,6 M** 2021 : 186,5 M **+47 %**  Financement des projets 37 %

**2022 : 160,9 M** 2021 : 151,6 M



31 décembre 2022

525,0 M

C.

31 décembre 2021 426.8 M

Les charges d'intérêt et autres coûts d'emprunt, qui s'élèvent à 231,36 millions USD, ont augmenté de 23 % par rapport aux 188,56 millions USD en 2021, principalement en raison d'une hausse de 30 % des charges d'intérêt totales, qui sont passées de 169,67 millions USD en 2021 à 220,65 millions USD en 2022. Cette progression des charges d'intérêts totales est due à l'augmentation du coût moyen des fonds, reflétant une hausse du LIBOR et le coût plus élevé des emprunts sur les nouvelles facilités. En revanche, les autres coûts

d'emprunt ont considérablement diminué, passant de 18,89 millions USD en 2021 à 10,71 millions USD, en raison de la contraction des frais liés à la facilité de crédit, à la gestion et aux commissions d'engagement, ainsi que des coûts connexes, du fait du report d'une émission d'euro-obligations au cours de l'année. En conséquence, les produits d'intérêts nets ont crû de 23 % pour atteindre 293,69 millions USD, contre 238,24 millions USD en 2021.

## PRODUITS NETS D'HONORAIRES ET COMMISSIONS

Les produits nets des frais et commissions ont diminué de 5 %, passant de 52,95 millions USD en 2021 à 50,55 millions USD en 2022. Ce recul s'explique par la baisse des commissions PIF en 2022, à 9,09 millions USD contre 15,92 millions USD en 2021 (baisse de 43 %), témoignant des difficultés et des retards dans l'exécution des transactions en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de la Banque. Les commissions nettes de TF ont toutefois augmenté de 12 %, notamment grâce aux commissions perçues en amont, pour atteindre 41,46 millions USD en 2022, contre 37,03 millions USD en 2021.



Les coûts d'atténuation des risques (dont les coûts de réduction des risques et d'assurance) pour 2022 s'élèvent à 42,28 millions USD contre 40,64 millions USD en 2021, soit une hausse de 4 % due à un recours accru aux Accords-cadres de participation aux risques (MRPA) visant à gérer le risque de concentration de la Banque suite à la croissance des volumes de financement du commerce. Les coûts liés au risque de vente à la baisse représentent les frais

payés aux acquéreurs d'actifs de crédit distribués via les activités de négociation de prêts secondaires et de distribution d'actifs par le Groupe afin de gérer les limites prudentielles relatives aux débiteurs, aux secteurs et aux régions géographiques. La vente à la baisse permet au Groupe de réserver de nouveaux actifs et de générer des revenus supplémentaires.

#### COÛTS D'ATTÉNUATION DU RISQUE

EN MILLIONS DE USD

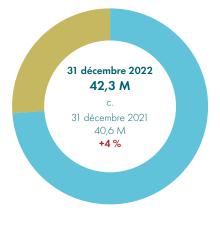
Coûts de garantie

**2022 : 31,1 M** 2021 : 35,2 M

Coûts de risque de vente à la baisse 26 %

**2022 : 11,1 M** 2021 : 5,4 M +107 %

L'assurance permet au Groupe d'obtenir un allègement du capital, tout en servant de facteur d'atténuation des risques de crédit, de convertibilité des devises et d'externalisation. Depuis 2016, le Groupe assure 60 % de son capital exigible, contribuant ainsi à valoriser son crédit et à relever efficacement la notation moyenne de ses principaux actionnaires. Les mesures d'atténuation des risques sont considérées comme faisant partie intégrante des initiatives positives globales du Groupe en matière de crédit et elles



contribuent ainsi à l'obtention et au maintien par le Groupe de sa notation de crédit de qualité supérieure.

Le Groupe a enregistré une forte croissance des autres revenus, qui sont passés de 2,96 millions USD en 2021 à 6,88 millions USD en 2022, principalement en raison de recouvrements de comptes dépréciés à hauteur de 5,55 millions USD. Aucun recouvrement n'avait été effectué l'année précédente.

#### **RÉSULTAT OPÉRATIONNEL**

Le résultat d'exploitation, qui s'élève à 317,87 millions USD, est en hausse de 26 % par rapport aux 251,60 millions USD enregistrés en 2021. Cela s'explique principalement par la croissance des produits d'intérêts en 2022, tel qu'indiqué cidessus.



Le graphique ci-dessous présente les produits d'intérêts bruts et les commissions du Groupe sur une période de cinq ans.

#### **ÉVOLUTION HISTORIQUE DU MONTANT TOTAL DES RECETTES (2018-2022)**

EN MILLIONS USD





## **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 9 %, passant de 45,98 millions USD en 2021 à 50,25 millions USD en 2022. Alors que la plupart des coûts en 2021 avaient baissé en raison de la diminution des activités opérationnelles du Groupe suite à l'impact de la COVID-19, un revirement s'est opéré en 2022 avec la reprise des activités normales de la Banque au lendemain des restrictions appliquées pendant la COVID-19 sur les voyages et des limitations imposées à d'autres activités commerciales, d'où une augmentation de la plupart des lignes relatives aux charges d'exploitation.

## **DÉPRÉCIATIONS**

Les frais de dépréciation sur les prêts pour le PIF et le TF ont augmenté de 62 %, passant de 31,97 millions USD en 2021 à 51,75 millions USD. Cette hausse fait suite à l'escalade du risque de crédit dans le portefeuille de prêts de la Banque entraînée par la COVID-19. Les provisions pour dépréciation sont basées sur un examen complet du portefeuille effectué par le Groupe à l'aide du modèle « Pertes de crédit attendues (ECL) » pour calculer ces provisions, conformément à la norme internationale d'information financière 9 (IFRS 9).

## **RENTABILITÉ**

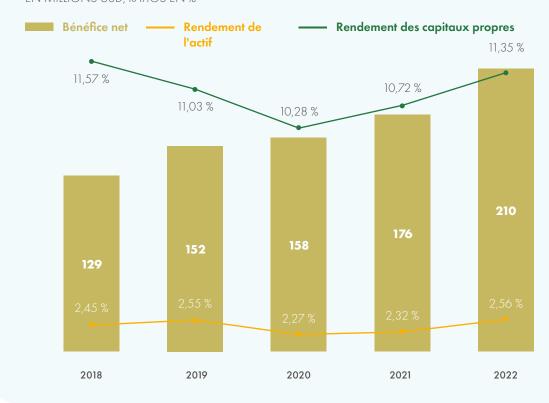
Pour l'année 2022, le Groupe a réalisé un bénéfice net de 209,80 millions USD, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport aux 176,19 millions USD réalisés en 2021. Ce résultat est supérieur de 12 % à l'enveloppe de base annuelle de 184,75 millions USD, ce qui témoigne de la résilience de la Banque face à l'adversité. La hausse de 19 % de la rentabilité par rapport à 2021 s'explique principalement par l'augmentation des produits d'intérêts. La rentabilité des capitaux propres (RCP) est quant à elle passée de 10,72 % en 2021 à 11,35 % en 2022, dans la mesure où la croissance de la rentabilité a dépassé l'augmentation des capitaux propres (qui s'élève à 14 %), tandis que le rendement de l'actif (RDA) est passé de 2,31 % en 2021 à 2,56 % en 2022, étant donné que le bénéfice du Groupe a connu une croissance plus rapide (19 %) que le bilan du Groupe, qui s'est établi à 5 %.

Bien que l'on assiste à un rebond en 2022, la baisse de la RCP du Groupe au cours des dernières années s'explique par une combinaison de facteurs : a) des investissements dans la capacité

du Groupe à travers le recrutement de nouveaux personnels ; b) une croissance solide du total des capitaux propres du Groupe (14 % en 2022) ; et c) des investissements stratégiques dans l'atténuation des risques via l'assurance partielle du portefeuille de prêts, le rehaussement de crédit du capital exigible du Groupe, ainsi que le partage des risques et la vente à la baisse. Les investissements du Groupe dans l'atténuation des risques participent d'un effort concerté visant à renforcer le profil de risque et les notations de crédit du Groupe, ces dernières ayant par conséquent été relevées au cours de ces dernières années, malgré l'environnement opérationnel difficile créé par la pandémie de COVID-19. Conformément à ce qui précède, en 2022, le Groupe a dépensé 42,28 millions USD en atténuation des risques.

Le graphique ci-dessous illustre la rentabilité et les ratios de rentabilité du Groupe entre 2018 et 2022.

## RENTABIITÉ EN MILLIONS USD, RATIOS EN %



#### **ACTIFS**

Le Groupe TDB a augmenté le total de ses actifs de 5 % par rapport à 2021, pour atteindre 8,39 milliards de dollars en 2022.

Sur les 392,55 millions USD de croissance des actifs en 2022, un montant de 741,23 millions USD est attribuable aux prêts nets de Financement du commerce dont le solde net a augmenté pour atteindre 4,32 milliards USD, soit une hausse de 21 % par rapport aux 3,58 milliards USD en 2021, grâce à de nouveaux décaissements nets des remboursements effectués au cours de

l'année. Les prêts commerciaux bruts ont augmenté de 22 %, passant de 3,68 milliards USD en 2021 à 4,49 milliards USD. Les prêts nets pour le Financement de projets ont reculé de 4 %, passant de 2,05 milliards USD en 2021 à 1,98 milliard USD, en raison d'une baisse des nouveaux décaissements, déduction faite des remboursements. L'encours net des prêts du groupe 17 a augmenté de 12 % en glissement annuel pour atteindre 6,30 milliards USD.

## **PRÊTS NETS**

**6,30 Md** | 31 décembre 2022

c. 5,63 Md | 31 décembre 2021

+12 %



### PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE

**4,32 Md** | 31 décembre 2022

3,58 Md | 31 décembre 2021

+21 %



## PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS

1,98 Md | 31 décembre 2022

C.

2,05 Md | 31 décembre 2021

-4%

Les liquidités et les soldes bancaires ont diminué de 12 %, passant de 1,98 milliard USD en 2021 à 1,74 milliard USD, en raison des décaissements de prêts et des remboursements d'emprunts prévus, et notamment du remboursement de l'euro-obligation de 700 millions USD en mars 2022. Les autres créances ont augmenté de 25 % en 2022 pour atteindre 178,61 millions USD, contre 143,45 millions USD en 2021, principalement en raison d'une augmentation des prêts et avances au personnel ainsi que des remboursements anticipés. Les instruments dérivés de couverture ont diminué de 75,46 millions USD, passant de 57,63 millions USD d'actif en 2021 à 17,83 millions USD de passif, du fait des fluctuations des taux de change. Les investissements en capitaux propres, d'un montant

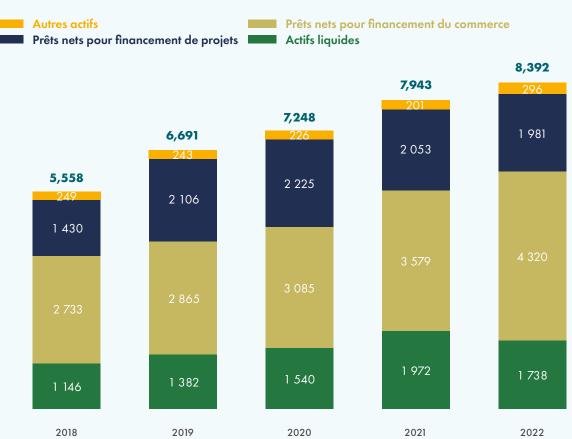
de 71,45 millions USD, ont enregistré un gain net de juste valeur de 8,43 millions USD au cours de l'année. Les immobilisations, qui comprennent les immobilisations corporelles, les droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles, ont augmenté pour atteindre 45,82 millions USD en 2022, contre 40,12 millions USD en 2021, principalement en raison de la construction en cours de l'immeuble de bureaux de Nairobi.

Le graphique ci-dessous présente la croissance des prêts nets du Groupe pour le PIF et le TF, des actifs liquides (liquidités et placements), des autres actifs et du total des actifs au cours des cinq dernières années.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>Le portefeuille de prêts du Groupe renvoie uniquement aux expositions au bilan. Les prêts bruts sont déduits des provisions pour dépréciation afin d'obtenir les prêts nets

#### **COMPOSITION DE L'ACTIF**





#### **PASSIFS**

Le total du passif du Groupe a augmenté de 2 % pour s'établir à 6,42 milliards USD, contre 6,27 milliards USD en 2021. Les emprunts à court terme ont progressé de 31 %, passant de 2,66 milliards USD en 2021 à 3,49 milliards USD en 2022, tandis que les emprunts à long terme ont diminué de 817,54 millions USD (24 %) pour se fixer à 2,56 milliards USD, contre 3,37 milliards USD en 2021, principalement en raison d'un remboursement programmé de 700 millions USD d'euro-obligations en mars 2022. Des emprunts ont été reçus de divers prêteurs et contreparties au cours de la période pour financer les activités du Groupe et maintenir un volant de liquidités optimal, tandis que des remboursements programmés ont été versés au titre des facilités arrivant à échéance.

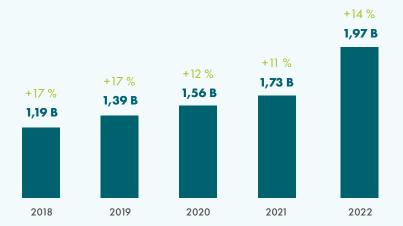
Les dépôts sur les comptes de recouvrement ont progressé de 58,78 millions USD pour s'établir à 123,76 millions USD, principalement en raison de l'augmentation des fonds sur certains comptes en monnaie

locale. Les comptes de recouvrement représentent les liquidités incluses dans les soldes de trésorerie du Groupe déposées par les clients bénéficiaires de financements commerciaux dans le cadre de la structure des facilités de paiement des échéances. Le risque de change sur ces comptes bancaires locaux est à la charge des clients. Les autres dettes, soit 159,61 millions USD, comprennent les soldes des fonds de prévoyance, les revenus différés de l'escompte sur lettres de crédit et de forfaitage, les créanciers, les dettes locatives et les charges à payer. Elles sont supérieures de 64 % à celles de l'année précédente, principalement en raison d'une augmentation des revenus différés de l'escompte sur lettres de crédit et des transactions d'affacturage, ainsi que des charges à payer. Le Groupe avait des dettes envers les détenteurs minoritaires d'actions privilégiées de participation rachetables de l'ESAIF, à hauteur de 65,25 millions USD (51,44 millions USD en 2021).

#### **CAPITAUX PROPRES**

#### **CAPITAUX PROPRES**

EN MILLIONS USD





Les fonds propres du Groupe ont augmenté de 14% pour atteindre 1,97 milliard USD, contre 1,73 milliard USD en 2021. Sur l'augmentation de 230,59 millions USD du total des capitaux propres en 2021, 65,51 millions USD correspondent à des souscriptions au capital, dont les primes d'émission, tandis que 209,80 millions USD proviennent du bénéfice de l'exercice, 8,43 millions USD de la plus-value à la juste valeur des investissements, déduction faite du paiement de 32,63 millions USD au titre du dividende de 2021. Il est proposé de distribuer 49,43 millions USD au titre du dividende pour 2022, ce qui représente un ratio

de distribution de 23,75 % du bénéfice net de 2022. Un montant supplémentaire de 19,84 millions USD et de 29,04 millions USD est détenu dans les réserves de gestion et les réserves de juste valeur, respectivement. Ces réserves ont été créées en 2018. La réserve de juste valeur a été constituée pour les placements en actions, lors de l'adoption de la norme IFRS 9 par le Groupe, tandis que la réserve de gestion a été créée avec l'approbation du Conseil d'administration pour amortir les incidents résultant de pertes importantes.

#### **FONDS PROPRES**

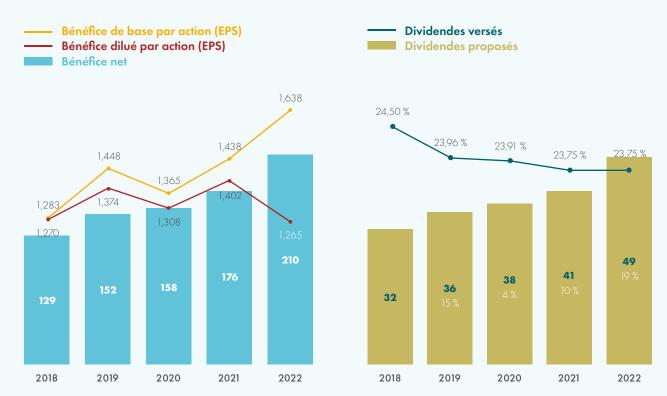
EN MILLIONS USD, AU 31 DÉCEMBRE 2021



Les graphiques ci-dessous présentent la croissance des fonds propres du Groupe entre 2018 et 2022.

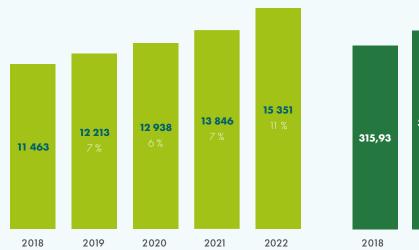
#### **RENDEMENT POUR LES ACTIONNAIRES**

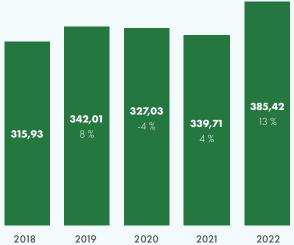
(LE BÉNÉFICE NET ET LE DIVIDENDE PROPOSÉ SONT EXPRIMÉS EN MILLIONS USD, LE BÉNÉFICE PAR ACTION ET LES RATIOS SONT EXPRIMÉS EN %)



### VALEUR DE L'ACTIF NET (VAN) DE CATÉGORIE B

## DIVIDENDE PAR ACTION (DPA)





## INDICATEURS DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios du Groupe pour l'exercice 2022 par rapport à 2021.

#### TAUX DE RENTABILITÉ



# Rendement des capitaux propres

**11,35 %** c. 10,72 % **+6 %** 

# Rendement de l'actif

**2,56 %** c. 2,31 % **+11 %** 

#### TAUX DE RENDEMENT



#### Coût-revenu

(frais de dépréciation inclus)

**18,21 %** c. 16,29 % **+12 %** 

#### Coût-revenu

(sans frais de dépréciation)

**8,63 %** c. 9,52 %

#### **RATIOS DE LEVIER FINANCIER**



# Endettement total sur fonds propres

**307,00 %** c. 349,00 % **-12 %** 

### Total des fonds propres et des réserves par rapport à l'actif total

**23,45 %** c. 21,63 % +8 %

# Ratio d'adéquation des fonds propres

**40,45 %** c. 38,00 % +6 %

#### QUALITÉ DE L'ACTIF



#### Taux de liquidité

**21,39 %** c. 25,81 %

### Ratio de prêts non-performants

**2,89 %** c. 2,93 %



## OPÉRATIONS COMMERCIALES ET FILIALES

#### **OPÉRATIONS DE PRÊT**

#### FINANCEMENT DU COMMERCE (TF)

Le guichet de financement à court et à moyen terme de la TDB a largement contribué à l'amélioration des flux commerciaux inter et intra-africains des États Membres de la Banque au cours de l'année 2022, principalement grâce à la mise à disposition de solutions commerciales adaptées aux clients souverains, aux entreprises et aux institutions financières. Dans un contexte opérationnel difficile causé par l'impact continu de la pandémie de COVID-19 et du conflit russo-ukrainien sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés financiers des États Membres, la priorité de la Banque a été d'atténuer les perturbations des flux commerciaux en garantissant la disponibilité des liquidités, contribuant ainsi à renforcer la sécurité alimentaire et énergétique des États Membres. Cet objectif a été atteint en favorisant l'importation de produits essentiels tels que le pétrole, les produits agroalimentaires et les produits pharmaceutiques. En outre, dans le but de renforcer la résilience et de remédier, de manière soutenue, à l'impact négatif de l'augmentation des factures d'importation sur les États Membres, la Banque a également apporté son soutien aux secteurs d'exportation capables de générer des devises étrangères.

En dépit des contraintes qui pèsent sur les marchés financiers internationaux, caractérisées par une hausse des taux d'intérêt et du coût du financement, la TDB a élargi de 13 % son portefeuille brut de financement du commerce, le portant à 4,5 milliards USD au 31 décembre 2022, contre 4,0 milliards USD en 2021, et ce, grâce à des opérations ayant un fort impact social et économique pour ses clients des secteurs privé et public, notamment pour les entités opérant dans les secteurs de l'agriculture, des services financiers et de l'énergie. La solide performance des revenus et des volumes de transactions témoigne de la résilience des activités de financement du commerce, ancrée dans une stratégie redynamisée des institutions financières, de l'approfondissement des relations avec les clients, de la diversification du portefeuille par région, par produit et par secteur, ainsi que de la numérisation et de la rationalisation des processus en vue d'améliorer l'efficacité de la prestation de services.

En outre, les activités de financement du commerce ont tiré parti des échanges synergiques avec les équipes de conseil, de syndication et de financement de projets et d'infrastructures, permettant ainsi d'améliorer les résultats, tant au niveau du chiffre d'affaires que du résultat net, ainsi que la croissance du portefeuille. Face aux changements rapides des attentes des clients et des conditions du marché, le financement du commerce s'est employé à élaborer des solutions réalistes et adaptables pour rester en phase avec ces changements et garantir la poursuite des interventions dans la région.

## FINANCEMENT DES PROJETS ET DES INFRASTRUCTURES (PIF)

Au titre de son guichet de prêts pour les projets et les infrastructures (PIF), dans le cadre duquel la Banque accorde des prêts à moyen et long terme, les effets de la pandémie de COVID-19, la flambée des pressions inflationnistes et le stress économique additionnel lié à la guerre en Ukraine ont eu un impact considérable, ce qui a limité le niveau de croissance des portefeuilles. Néanmoins, la progression de 17 % des approbations (478,9 millions USD en 2022 contre 409,8 millions USD en 2021) permet d'envisager une croissance positive pour les années à venir.

En 2022, diverses transactions ont été approuvées et conclues dans les secteurs des énergies renouvelables (hors réseau et sur réseau), des TIC, de la santé, des infrastructures et de l'exploitation minière. Ces investissements répondront aux besoins de la région en matière d'énergie propre, accessible et efficace, ainsi qu'à ses besoins liés à la numérisation, à l'intégration régionale et à l'industrialisation innovante.

Par ailleurs, pour la toute première fois, la Banque a acquis des participations directes afin de soutenir la première cotation en bourse d'une entreprise locale dans un État membre. Cette intervention a été essentielle pour stimuler à la fois la croissance de l'entreprise et le développement du marché des capitaux dans le pays.

À l'avenir, la durabilité et le climat sont des thèmes clés qui devraient constituer des domaines d'intervention majeurs qui stimuleront la croissance du segment des PIF. En effet, la Banque élabore actuellement sa stratégie de financement du climat, qui prévoit l'adoption d'une taxinomie verte adaptée au contexte africain et alignée sur les meilleures pratiques internationales. Ce processus permettra à la Banque de répondre aux opportunités de plus en plus nombreuses en matière d'infrastructures de financement vertes et durables portant sur l'adaptation et l'atténuation.

#### **SYNDICATIONS**

En 2022, les conditions du marché se sont resserrées pour les entités africaines émettrices, en raison de la faible confiance des investisseurs sur le marché des euro-obligations, cette incertitude s'étant accentuée sur fond de perspectives économiques mondiales pessimistes. En réponse à cette rétractation du marché, la TDB a tiré parti de la modeste reprise sur le marché des prêts, les financiers cherchant à minimiser le risque de souscription en participant à des transactions assorties de positions « take » and « hold ».

La Banque a mobilisé des capitaux en vue de soutenir le développement des infrastructures dans les secteurs des transports, de l'exploitation minière et des énergies renouvelables, tout en renforçant la sécurité alimentaire en favorisant l'amélioration des chaînes d'approvisionnement agricole ainsi que l'importation et l'exportation de produits de base stratégiques. Les opérations de syndication ont contribué à la croissance de la Banque grâce à des participations bien gérées et porteuses sur les marchés primaires et secondaires, tant sur les marchés nouveaux que sur ceux en croissance.

La Banque a agi en tant qu'arrangeur principal mandaté et a clôturé avec succès un prêt syndiqué de 600 millions USD consacré à un projet du secteur minier en République démocratique du Congo. La TDB est restée à l'avant-garde des solutions de financement proposées à ses clients et a réussi à répartir les risques sur le marché, en adoptant une stratégie « octroyer et céder » (OTD) bien définie. Cette stratégie OTD a fait ses preuves avec la mise en place d'une facilité de financement du commerce de 300 millions USD au profit du gouvernement du Kenya pour l'importation de produits de base essentiels et d'équipements spécialisés, ainsi que de machines et d'autres intrants essentiels.

Aux côtés d'autres bailleurs de fonds, la Banque a cofinancé une facilité syndiquée de 50 millions USD pour étendre la couverture des solutions d'énergie solaire « pay as you go ». Ce projet à fort impact vise à améliorer l'accès aux clients hors réseau les plus vulnérables. La Banque a également participé à trois opérations représentant un montant total de 450 millions USD sur ses marchés de croissance, à savoir Djibouti, l'Égypte et la Tanzanie, pour soutenir l'importation de produits de base stratégiques.

En 2022, la TDB a maintenu son classement parmi les meilleurs Arrangeurs principaux mandatés, Teneurs de livre et Agents en Afrique dans la *Bloomberg Africa Syndicated Loans* League Table.

#### **ZONES DE COUVERTURE**

S'appuyant sur des relations solides avec les gouvernements des États Membres de la TDB et les clients opérant dans la région, les Zones de couverture ont collaboré étroitement avec le Complexe des opérations de prêt, aux côtés de spécialistes des Services consultatifs, des Solutions clients globales et du Cofinancement et des Syndications, pour offrir des solutions adaptées aux besoins socio-économiques des bénéficiaires finaux.

#### **PORTEFEUILLE**

#### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR CLIENTS

Conformément à sa stratégie de croissance gérée, le total du portefeuille de la TDB<sup>18</sup> a augmenté de 6,6 % pour atteindre 6,5 milliards USD au 31 décembre 2022 (contre 6,1 milliards USD en décembre 2021). La répartition du portefeuille par client s'est établie à 68,5 % pour les souverains (dont les entreprises publiques) et à 31,5 % pour les non-souverains, ce qui correspondait au seuil de tolérance au risque de la Banque. Les prêts bruts accordés

aux souverains se sont élevés à 4,5 milliards USD (contre 3,8 milliards USD en 2021), tandis que les prêts aux non-souverains ont atteint 2,3 milliards USD (contre 2,2 milliards USD en 2021). Le financement du commerce est resté le principal moteur de la croissance du portefeuille, la Banque poursuivant la réalisation de son mandat auprès des États Membres. Les prêts à long terme ont quant à eux légèrement diminué, le secteur continuant à se remettre de l'impact de la pandémie de COVID-19. Le graphique ci-dessous montre la composition du portefeuille par type de client sur une période de cinq ans, entre 2018 et 2022.

#### COMPOSITION DU PORTEFEUILLE SOUVERAIN ET NON SOUVERAIN

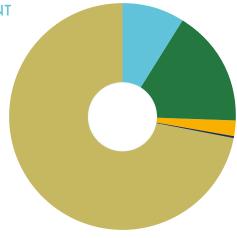


La composition du portefeuille par type de client fait apparaître une légère augmentation de l'exposition aux grandes entreprises, qui passe de 15,3 % (2021) à 16,8 % (2022), une baisse des prêts aux institutions financières, qui passent de 19,7 % (2021) à 8,9 % (2022)

du portefeuille, et une proportion de prêts aux PME de l'ordre de 2,2 % (contre 2,5 % en 2021). Le graphique ci-dessous présente la composition du portefeuille brut du Groupe au 31 décembre 2022.



Secteur bancaire - 8,9 %
Grandes entreprises - 16,8 %
Moyennes entreprises - 2,2 %
Entreprises publiques - 0,3 %
Souverain - 71,8 %



<sup>18</sup> Le portefeuille total comprend les expositions sur le bilan ainsi que les lettres de crédit, les garanties et les cautions de bonne exécution.

#### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEUR

Le secteur du pétrole et du gaz représentait 24,9 % du portefeuille, contre 28,0 % ( en 2021). L'exposition au secteur du pétrole et du gaz a été maintenue dans le seuil de tolérance au risque du Groupe. Le deuxième secteur le plus exposé est celui des services bancaires et financiers, avec 21,1 % ( contre 20,7 % en 2021). Le secteur de l'agroalimentaire représentait quant à lui la troisième

exposition la plus importante, avec 19,9 % (contre 18,4 % en 2021). Les prêts au secteur des infrastructures ont légèrement diminué, passant de 17,7 % (en 2021) à 17,2 % (en 2022). Le Groupe cherche à diversifier le portefeuille par secteur, sans pour autant négliger le fait que les quatre premiers secteurs restent prépondérants et catalyseurs des aspirations de ses États Membres en matière de développement. Le graphique ci-dessous présente la ventilation du portefeuille brut par secteur en 2022.

#### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



<sup>\*</sup>Autres (hôtellerie 0,57 %, services de santé 0,32 %, immobilier 0,15 %, commerce de gros des produits de base 2,23 %, exploitation minière 1,07 %, autres 0,08 %)

#### QUALITÉ DE L'ACTIF

La Banque évalue continuellement son portefeuille afin de déterminer les risques émergents et d'élaborer des stratégies de risque de crédit fondées sur son appétit pour le risque et son profil risque-rendement global. À ce jour, le portefeuille de la Banque reste fortement orienté vers les emprunts souverains. La Banque a pris des mesures délibérées tout au long du cycle de crédit pour assurer une sélection prudente des projets à leur lancement ainsi

qu'un suivi proactif afin d'éviter la détérioration des actifs. La qualité des actifs, mesurée par le ratio des prêts non performants (PNP), s'est améliorée, passant de 2,93 % ( en 2021) à 2,89 % ( en 2022). Cette performance est attribuable à la résilience du portefeuille, aux solutions de redressement de certains PNP mises en œuvre au cours de l'année et à une approche prudente de la gestion du risque de crédit sur l'ensemble du cycle de crédit de la Banque. L'évolution des PNP en glissement annuel est présentée dans le graphique ci-dessous :

#### RATIO DES PRÊTS NON PERFORMANTS (PNP)



#### **SERVICES CONSULTATIFS**

L'Unité des Services consultatifs, qui relève du Département des Opérations de prêt, fournit des services consultatifs sur la dette souveraine, ainsi que sur le financement et la structuration de grands projets d'infrastructure. L'Unité accompagne les clients dans la valorisation de leurs forces, mais aussi dans les ajustements nécessaires à leur modèle d'entreprise, à leur gouvernance, à leurs sources et structures de financement, dans le but d'améliorer leur accès à la finance.

L'année 2022 a également mis en évidence les niveaux d'endettement insoutenables qui représentent un défi majeur pour certains des États Membres de la TDB. L'Unité des Services consultatifs a fourni un soutien, un transfert continu de connaissances et des conseils dans divers domaines identifiés et adaptés aux besoins spécifiques des pays. En partenariat avec l'Institut de gestion macroéconomique et financière (MEFMI) et le Secrétariat du Commonwealth, plusieurs cours en ligne ont été dispensés, ainsi que deux ateliers en présentiel, y compris un soutien technique pratique en matière de gestion des données de la dette pour deux États Membres. La Banque s'est également associée à l'Institut coréen de développement (KDI), par l'intermédiaire de Korea EXIM, pour fournir une assistance technique sous forme de consultations stratégiques et de renforcement des capacités.

L'Unité des Services consultatifs a apporté son soutien à un développeur d'énergie renouvelable en lui fournissant des services consultatifs dans le cadre d'un projet d'une valeur de plusieurs millions de dollars en République démocratique du Congo. En outre, elle a également appuyé un projet énergétique d'envergure en Tanzanie de même qu'une infrastructure ferroviaire urbaine en République démocratique du Congo.

#### **FILIALES**

## EASTERN AND SOUTHERN AFRICAN TRADE ADVISERS LIMITED (ESATAL)

ESATAL est le gestionnaire du fonds ESATAL est réglementé par la FSC et, depuis le 1er juillet 2022, il appartient à 100 % à la TDB. En 2022, sa troisième année complète de fonctionnement, ESATAL a géré le fonds de manière prudente afin d'offrir aux investisseurs des rendements réguliers conformes aux attentes, et il a déclaré et versé des dividendes à la Banque qui en est l'actionnaire.

## FONDS D'INFRASTRUCTURE DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (ESAIF)

Le fonds ESAIF est détenu à 100 % par la TDB. Il s'agit de la société de gestion de fonds créée à l'origine pour gérer le Fonds d'infrastructure du COMESA (CIF) au profit du COMESA. Le fonds CIF doit être reclassé en tant que fonds d'infrastructure public et, par

conséquent, l'ESAIF a conservé sa capacité opérationnelle, avec la possibilité d'intensifier ses opérations courantes.

## FONDS POUR LE COMMERCE DE AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE (ESATF)

En 2022, ce qui a le plus marqué les opérations de gestion d'actifs du Groupe, c'est de voir le Fonds pour le commerce de l'Afrique orientale et australe (ESATF) achever une troisième année d'opérations réussies, malgré les défis persistants posés par la COVID-19 et les défis naissants posés par les conflits géopolitiques, l'inflation et la transition du LIBOR vers le SOFR.

À la suite d'un examen approfondi de son approche stratégique de gestion d'actifs, la TDB a racheté les parts minoritaires de son partenaire londonien GML Capital LLP le 30 juin 2022, faisant de la TDB l'unique actionnaire à compter du 1 er juillet 2022 de l'Eastern and Southern African Trade Advisers Limited (ESATAL). Les activités et la stratégie du fonds restent inchangées. L'ESATF continue d'investir dans des opérations de financement du commerce, de financement structuré des matières premières, de financement des exportations et de financement de projets afin d'étendre l'impact et la portée du triple bilan des activités du Groupe TDB dans la région qu'il dessert, tout en dégageant des rendements réguliers et peu volatiles.

En 2022, la taille du fonds a été portée à plus de 122 millions USD, avec une performance annuelle de 5,26 % en USD ( déduction faite de tous les frais et dépenses), et un rendement absolu de 15,35 % en USD depuis son lancement en 2019.

À l'horizon 2023 et au-delà, les principaux domaines d'intervention du Groupe en matière de gestion d'actifs sont les suivants :

- la poursuite de la croissance de l'ESATF en attirant de nouveaux investisseurs et en diversifiant davantage son portefeuille d'investissements; et
- le développement de nouveaux fonds et la recherche d'opportunités commerciales connexes par le biais de partenariats et de réseaux.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE CAPTIVE DE LA TDB (TCI)

La Banque détient une participation de 100 % dans la Compagnie d'assurance captive de la TDB (TCI), une entité établie à Ébène, à Maurice. La TCI a été créée en mars 2020 comme entité autonome en vertu de ses statuts. La filiale fournit des services d'atténuation des risques pour le compte de la TDB, sa maison mère, et pour d'autres entités connexes du Groupe, en se consacrant principalement aux services d'assurance pour les actifs financiers. La gestion quotidienne de la TCI est confiée à un gestionnaire de captive, conformément aux principes de gestion généralement appliqués à une captive conventionnelle.

La TCI a démarré ses activités au quatrième trimestre de l'année 2021. Son lancement, réalisé le 24 août 2022, a coïncidé avec la tenue de l'assemblée générale annuelle du Groupe TDB à Maurice. Les objectifs du lancement étaient les suivants :

- i. Présenter la nouvelle filiale du Groupe TDB aux principales parties prenantes;
- ii. Expliquer le concept d'entreprise captive exclusive ; et
- iii. La raison d'être de la création de cette captive.

La TCI, dont la mission est de permettre au Groupe TDB de réaliser une meilleure efficacité dans la gestion des risques et de tirer parti des avantages de l'assurance au sein du Groupe, a connu une année complète d'activité en 2022. Au nombre des réalisations les plus importantes, il convient de citer les suivantes :

- La TCI a enregistré de bons résultats financiers, dont les principaux consistent en une augmentation de 125 % du chiffre d'affaires et de 153 % du bénéfice net en glissement annuel.
- Une couverture d'assurance de 240 millions USD a été fournie à la Banque par le biais de 8 transactions, dont 75 % pour des contreparties souveraines et 25 % pour des contreparties soussouveraines et non souveraines.
- Une bonne couverture géographique du portefeuille, comprenant l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

## FONDS POUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT (TDF)

## DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE PROGRAMMATION

En 2022, le TDF a mené à bien le programme parrainé par la KfW visant à protéger les emplois des PME confrontées à la COVID-19 en Éthiopie. L'équipe a conçu et mis en œuvre le programme et, en collaboration avec deux banques locales, a apporté un soutien financier à près de 700 PME, dont bon nombre appartiennent à des femmes, permettant ainsi de maintenir 19 000 emplois (chiffre supérieur à ce qui avait été initialement prévu).

La TDB Academy, qui opère au sein du TDF, a assuré le renforcement des capacités des parties prenantes externes. Au

cours de l'année, l'équipe a organisé des cours et des programmes de formation sur les négociations de la dette destinés aux juristes du secteur public, des formations sur le financement mixte, le renforcement des capacités des PME et des institutions de microfinance dans toute la région. En outre, la TDB Academy a renforcé ses partenariats avec la Banque européenne d'investissement (BEI), Making Finance Work for Africa et le MEFMI. Elle a pris l'initiative d'organiser le Forum bancaire de l'Afrique de l'Est en adoptant un format hybride, sachant que l'événement avait été organisé en virtuel au cours des deux années précédentes. En 2022, le Forum s'est tenu avec succès à Nairobi. Il a rassemblé plus de 200 personnes provenant de sept pays de la région. Le TDF et la BEI comptent intensifier ce partenariat en 2023 en coparrainant un évènement similaire en Afrique australe, en plus de celui organisé en Afrique de l'Est.

Le TDF est également responsable de la gestion du programme des Volontaires de la TDB, qui apporte à la Banque des compétences précieuses provenant de toute la région et dont les bénéficiaires ne sont pas membres du personnel. La première cohorte a été intégrée en août 2022 et les premiers retours sur l'impact des volontaires sont positifs. En 2023, il est prévu que le programme double de taille avec des volontaires déployés à travers le Groupe.

Par ailleurs, le portefeuille de prêts aux PME du fonds TDF est resté stable et performant. Les principaux prêts accordés l'ont été par le biais d'intermédiaires financiers et ils ont permis de couvrir un large éventail de partenaires dans les secteurs de l'agroalimentaire, du commerce de détail et de l'industrie manufacturière dans cinq États Membres. La réserve de nouveaux prêts aux PME est solide et permettra d'élargir la liste des secteurs visés en y incluant les énergies renouvelables et les soins de santé.

#### LEVÉE DE FONDS

Les activités du TDF intéressent plusieurs parties et, en 2022, avec le soutien du Département de la Trésorerie du Groupe, les efforts de levée de fonds ont progressé auprès de ces dernières en ce qui concerne l'octroi de lignes de crédit visant à soutenir les États fragiles et les interventions sur les chaînes d'approvisionnement.



## MOBILISATION DU CAPITAL DE LA DETTE

Le Groupe a optimisé sa stratégie de diversification des financements en renforçant continuellement son capital, ses liquidités et ses relations clés.

Au nombre des transactions de financement d'importance clôturées en 2023 figurent des prêts accordés par diverses institutions multilatérales, notamment 25 millions USD du Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds de l'OPEP), 50 millions USD de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), 300 millions USD de la Banque d'exportation et d'importation de Chine et 100 millions USD de la Banque africaine de développement, pour ne citer que quelques exemples.

En outre, la Banque a réussi à tirer parti du marché international des prêts syndiqués avec un prêt syndiqué mondial de 800 millions USD qui a attiré des investisseurs du monde entier, notamment d'Europe, d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et des Amériques, ainsi qu'une facilité de prêt syndiqué asiatique de 500 millions USD visant à consolider sa présence sur le marché asiatique.

Par ailleurs, la Banque a levé 445 millions USD supplémentaires auprès de diverses institutions pour financer ses opérations de financement du commerce. Ces opérations ont été réalisées avec le soutien d'institutions financières de renom.

#### MARCHÉS DE CAPITAUX

Conformément à la vision de la Banque de développer les marchés financiers régionaux, le Groupe poursuit ses initiatives d'émission d'obligations locales dans le but de diversifier ses émissions et de soutenir les marchés de capitaux de la région dans leur capacité à résister aux mouvements volatils des flux de capitaux étrangers.

Sur les marchés régionaux, la TDB finalise la mise en place d'une structure de billets régionaux sur les marchés d'Afrique de l'Est pour répondre aux demandes de financement en monnaie locale.

À l'avenir, la Banque entend tirer parti de l'amélioration de la tarification et de la liquidité à l'échelle mondiale, en s'appuyant sur des engagements soutenus visant à attirer de nouveaux partenaires de financement et à approfondir les relations avec les partenaires de financement existants.

#### AGENCES DE CRÉDIT À L'EXPORTATION (ACE)

La TDB a continué de renforcer ses partenariats avec les principales Agences de crédit à l'exportation (ACE) des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les marchés émergents, ainsi qu'avec des prêteurs garantis par des ACE en Asie, en Europe et dans les Amériques, à travers des accords bilatéraux de facilités de crédit à moyen et à long terme. L'Unité de Financement ACE au sein du Département de la Trésorerie maintient une réserve de transactions garanties par les ACE pour un montant de plus de 400 millions USD et qui sont à différents stades de la procédure de diligence raisonnable.

L'Unité de Financement ACE du Groupe se concentre sur deux principaux domaines : la mobilisation des ressources et la structuration des transactions garanties par les ACE en collaboration avec des institutions financières mondiales de haute tenue et très respectées. En 2022, il a été accordé à la TDB le statut de Prestataire de financement agréé au titre de la couverture d'assurance de la Banque d'exportation et d'importation des États-Unis (USEXIM). Cela constitue un véritable tournant, car la TDB peut désormais fournir des financements à ses clients avec une couverture directe de l'USEXIM, c'est-à-dire sans devoir faire appel à une autre institution financière qui servirait d'intermédiaire entre la TDB et l'USEXIM. En outre, la Banque a renforcé ses relations avec la Commerzbank, les deux institutions ayant négocié et convenu d'un accord-cadre important (jusqu'à 200 millions d'EUR) qui permettra à la TDB d'accéder au pool de financement du prêteur pour les opérations d'ACE à contenu européen.

Dans le cadre des efforts de renforcement des capacités de la Banque, l'Unité de Financement ACE a organisé un programme de partage des connaissances entre l'Institut coréen de développement (KDI) et le ministère de l'Économie et des Finances du Mozambique, qui visait à élaborer un manuel de procédures pour le Bureau de gestion de la dette du pays, à gérer le risque opérationnel de la dette publique et à développer les statistiques de la dette du gouvernement et son système de notification.

#### MOBILISATION DE FONDS PROPRES ET EXPANSION DE L'ACTIONNARIAT

En dépit d'un environnement opérationnel complexe, en 2022, les États Membres ont continué à soutenir le Groupe TDB en honorant leurs obligations de souscriptions au capital, et conformément à la dynamique d'expansion de sa portée géographique, la Banque a accueilli les Républiques du Botswana, du Ghana et du Sénégal comme nouveaux États Membres au cours de cette période.

Signe de leur confiance dans les performances et les opportunités du Groupe, les investisseurs institutionnels, nouveaux et existants, ont poursuivi l'injection de capitaux dans la Banque. L'Agaciro Development Fund, fonds souverain du Rwanda, le National Social Security Fund de la Tanzanie et SICOM Global Fund Limited, filiale de la State Insurance Company of Mauritius (SICOM) sont devenus de nouveaux actionnaires de la Banque. En outre, le Fonds de l'OPEP pour le développement international (Fonds OPEP) a souscrit à des actions supplémentaires, tandis qu'un niveau record de recapitalisations de la part des actionnaires de catégorie B a été enregistré.

La TDB a lancé des actions Green+ de catégorie "C" en 2022, à l'occasion de la COP27. Ces actions visent à attirer des investissements provenant de réserves mondiales de capitaux à impact et elles suscitent déjà un vif intérêt de la part de divers investisseurs. Alignées sur le climat et la durabilité, ces actions sont conçues pour accélérer l'innovation financière de la TDB et ses contributions aux Objectifs de développement durable (ODD), à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et à l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Le total du capital et des réserves des actionnaires à la fin de l'exercice 2022 s'élève à 1,96 milliard USD, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'année précédente.



## GESTION INSTITUTIONNELLE

#### **COMPLEXE DE RISQUE**

Le Complexe de gestion des risques, sous la direction du Responsable de la gestion des risques, est composé de l'Unité de Conformité, l'Unité de Gestion des risques d'entreprise, l'Unité de Gestion du portefeuille et de la Direction de Gestion du risque. Le Complexe de gestion des risques est chargé de la mise en œuvre du Cadre de gestion des risques (CGR), qui définit la politique de gestion du risque du Groupe dans l'ensemble de l'organisation. Le CGR identifie les processus, détient la propriété et est responsable de la surveillance des risques requise pour soutenir la mise en œuvre efficace de la gestion des risques au sein du Groupe.

Le Complexe de gestion des risques du Groupe met l'accent sur la gestion permanente de la volatilité, de l'incertitude, de la complexité et de l'ambiguïté (VUCA). Cette approche contribue à identifier, évaluer, mesurer, atténuer, surveiller et signaler les risques susceptibles de menacer la mission du Groupe. La responsabilité globale de la gestion des risques au sein du Groupe incombe au Conseil d'administration (le Conseil), tandis que la responsabilité quotidienne est déléguée à un Comité de gestion intégrée des

risques (BIRMC) qui examine l'ensemble des risques. Le Conseil d'administration délègue également les aspects liés aux risques particulièrement élevés au Comité d'audit et des risques (ARCO) et au Comité permanent d'investissement et de crédit (INVESCO), chaque comité se concentrant sur des aspects distincts de la gestion des risques.

Le modèle standard des « trois lignes de défense » du secteur est intégré dans le modèle opérationnel du Groupe. Pour la première ligne de défense, le cadre hiérarchique assume la gestion quotidienne des risques. La fonction de gestion des risques représente la deuxième ligne de défense, qui est indépendante du cadre hiérarchique. Cette fonction consiste essentiellement dans la mise en place et dans le maintien du cadre de gestion des risques du Groupe, dans le contrôle des risques et dans les rapports indépendants sur les risques aux instances dirigeantes et au Conseil d'administration. La troisième ligne de défense est composée d'auditeurs externes et internes qui donnent une évaluation indépendante de la pertinence et de l'efficacité du

cadre de gestion. Les auditeurs internes rendent compte de façon indépendante au Comité d'audit et des risques du Conseil.

Le Cadre de gestion des risques d'entreprise à l'échelle du Groupe (ERM) met l'accent sur les contrôles, la reddition des comptes, la responsabilité, l'indépendance, le reporting, les communications et la transparence. L'approche du cadre de GRE par rapport à la gestion des risques adopte une vision holistique des risques inhérents à la stratégie, aux opérations et aux activités du Groupe. La gestion des risques est intégrée également dans le processus général de planification, de conduite des affaires et de prise de décision.

#### **BILAN DE L'ANNÉE**

Les mesures mises en place en 2021 pour protéger les activités et les clients du Groupe TDB contre les effets néfastes de la COVID-19 ont été couronnées de succès en 2022 ; elles ont permis de jeter des bases solides pour la phase de reprise, à mesure que les marchés se réouvraient pleinement.

Le Comité de gestion intégrée des risques de la Banque (BIRMC) a maintenu sa surveillance de l'environnement opérationnel et a réexaminé de manière soutenue les stratégies du solide Plan de continuité des activités afin de privilégier la sécurité et le bien-être de son personnel et garantir la continuité des activités.

Dans un contexte de contraction des liquidités, dû aux conditions du marché mondial, la Direction du Groupe a également procédé à un examen continu de la réussite des initiatives précédemment mises en œuvre en faveur des clients touchés par les effets de la pandémie, ainsi que d'autres nouvelles initiatives visant à préserver les activités des clients et la qualité de l'actif de la TDB, afin de placer le Groupe dans une position de liquidités saine.

#### **NOTATIONS DE CRÉDIT EXTERNES:**

Les agences de notation de crédit s'imposent désormais comme fournisseurs systématiques d'analyses de risque pour le secteur financier. Le 6ème Plan d'entreprise de la Banque (FYCP-VI : 2018-2022) s'appuie sur les progrès réalisés par la Banque jusqu'à présent pour consolider et développer les facteurs qui renforcent les notations de crédit de la Banque.

Au cours de l'année, le Groupe a maintenu ses solides notations auprès des trois (3) agences de notation externes régulières, comme l'indique les cotes ci-dessous :

- Fitch Ratings a confirmé la notation BB+/ avec maintien de la perspective Positive.
- Moody's a confirmé la notation Baa3 ave maintien de la perspectives Stable.
- GCR Ratings a relevé la notation d'émetteur de la TDB, qui est passée de BBB à BBB+, avec une perspective Stable.

Les agences de notation ont relevé les principaux facteurs ci-dessous comme étant à l'origine de ces excellentes notations :

- i. des politiques solides en matière de gouvernance et de gestion des risques.
- ii. Une forte rentabilité et expansion de l'actionnariat, favorisant ainsi l'adéquation des fonds propres.
- iii. un engagement et des performances solides.
- iv. un traitement préférentiel avéré des créanciers et des résultats probants en matière de gestion dans des contextes défavorables.
- v. des sources de financement diversifiées et liquidités suffisantes.
- vi. un portefeuille de prêts et une position de solvabilité résilients, soutenus par une atténuation adéquate du risque de crédit du portefeuille et du capital exigible

Au cours de l'exercice 2022, les interventions suivantes ont été axées sur le renforcement de la capacité de gestion du risque de crédit dans un environnement commercial difficile :

- a. Mise en œuvre et amélioration de la stratégie de partage des risques du Groupe par le biais d'accords de participation aux risques (APR) avec des partenaires stratégiques fournissant au Groupe un accroissement du crédit, une diversification du portefeuille, tout en assurant le financement de la trésorerie et en renforçant les objectifs de partenariat dans le cadre de sa mission.
- b. Poursuite du relèvement de l'assurance-crédit sur le capital exigible en fonction des modifications de la structure du capital, dans le but de renforcer la qualité du soutien des actionnaires dans un contexte de turbulences sur les marchés mondiaux. Cela permet de maintenir tout au moins les bonnes notations de crédit de la TDB, car la garantie du capital exigible est une considération importante pour les évaluateurs, les bailleurs de fonds et les investisseurs.
- c. Amélioration et mise en œuvre d'outils de gestion du risque de crédit, dont les outils de test de résistance de l'adéquation des fonds propres, les outils d'évaluation du risque de l'emprunteur mais également les outils d'évaluation de la facilité, dans l'ensemble du portefeuille, afin de mieux tirer parti des méthodes de gestion du risque de crédit fondées sur les notations internes.

Le Groupe TDB continue d'enregistrer des progrès considérables dans la gestion du risque opérationnel, avec une culture du risque renforcée dans l'ensemble de l'institution. L'utilisation des outils de gestion du risque opérationnel, notamment l'analyse des risques, les auto-évaluations du contrôle des risques (RCSA) et les séances d'information sur les risques émergents, s'est améliorée et permet d'identifier, de signaler et de surveiller de manière proactive les risques dans les domaines opérationnels. La gestion de la continuité

des activités et la culture du risque ont également joué un rôle déterminant dans le retour progressif et coordonné au bureau.

En outre, le Groupe a assuré la gestion du risque de conformité par des mesures proactives fondées sur les principes de gestion des risques acceptés à l'échelle nationale et internationale, ainsi que par des engagements continus avec les conseillers externes du Groupe. L'Unité de Conformité a mis en œuvre les politiques récemment modifiées du Groupe en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, de lutte contre le financement du terrorisme et de politiques de sanctions (les Politiques), en vue de les adapter et de les aligner sur les tendances actuelles et les meilleures pratiques. Diverses formations, ciblées sur les Politiques, ont été organisées à l'intention du Conseil d'administration et des membres du personnel. En outre, la Banque a renforcé ses contrôles en matière de connaissance de la clientèle par la mise à niveau de ses systèmes Finscan, Bankers Almanac, de contrôle des paiements et de contrôle par lots, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité des opérations de l'Unité de Conformité. Par ailleurs, le suivi rigoureux des objectifs du Groupe en ce qui concerne la conformité permettra de s'assurer qu'il puisse continuer à exercer ses activités dans le respect des lois et règlements applicables, des directives du Conseil d'administration, des politiques et procédures internes et des meilleures pratiques.

#### RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

En 2022, diverses initiatives de renforcement des capacités institutionnelles ont été mises en œuvre afin d'attirer, de développer et de fidéliser une main-d'œuvre talentueuse et engagée, pour permettre au Groupe d'atteindre ses objectifs commerciaux et d'accroître la valeur actionnariale, conformément au sixième Plan d'entreprise quinquennal 2018-2022 de la TDB (FYCP-VI).

#### RECRUTEMENT DE TALENTS ET DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

Au cours de l'année, le Groupe a continué à renforcer son capital humain et a recruté quatorze (14) employés dans diverses catégories d'emploi.

#### **PROFIL DU PERSONNEL**

Au 31 décembre 2022, le Groupe comptait un effectif permanent de 187 personnes, dont 140 professionnels, soit 75 % du personnel. Les femmes représentaient 46 % des effectifs.

En 2022, le Département des Ressources humaines et du Développement organisationnel (POD) a travaillé en étroite collaboration avec la TDB Academy pour mettre en œuvre des initiatives d'apprentissage et de perfectionnement professionnel dans le but de renforcer les capacités en matière de capital humain.

## SERVICES GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Le principal fait marquant des Services généraux et administratifs concerne le projet de construction d'un immeuble de bureaux à Nairobi, qui a démarré au premier trimestre 2019 et devrait s'achever au début de l'année 2023.

En 2022, en dépit des divers obstacles liés à la covid-19 et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, le Groupe TDB a réalisé d'importants progrès concernant le développement du projet de construction d'un immeuble de bureaux à Nairobi. Fin décembre 2022, l'ensemble des travaux de construction couvrant une surface d'environ 20 041 m², soit 97 % des travaux de gros œuvre, était achevé. Le bureau responsable du projet a opté pour une réception échelonnée et les travaux d'aménagement ont démarré en février 2022, et le bâtiment devrait être prêt à être occupé début 2023. Au cours de l'année sous revue, la construction a progressé dans le respect du budget et sans dépassement de coûts.

Le Comité directeur de la Gouvernance de l'information (IG) a été reconstitué au début de l'année 2022 avec une approche holistique consistant à gérer et à assurer la gouvernance de la gestion des dossiers, de la confidentialité des données, de la sécurité de l'information et de la gestion des données d'une manière centralisée. Le Comité est composé de représentants de divers départements et ses réalisations au cours de la période considérée comprennent l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de la politique de confidentialité des données, la préparation de feuilles de route/lignes directrices en matière de gouvernance de l'information (confidentialité des données, gouvernance de l'information, gestion des données), la numérisation des documents et l'automatisation de divers processus, ainsi que la mise en œuvre/le déploiement du Système électronique de gestion des documents et des dossiers (EDRMS).

# ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

## SOMMAIRE

INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION	50-52
RAPPORT DES ADMINISTRATEURS	53
DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS	54
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS	55-59
ÉTATS FINANCIERS :	
État consolidé du compte de résultat et des autres éléments du résultat global	60
État séparé du compte de résultat et des autres éléments du résultat global	61
État consolidé de la situation financière	62
État séparé de la situation financière	63
État consolidé des variations des capitaux propres	64-65
État séparé des variations des capitaux propres	66
État consolidé des flux de trésorerie	67
État séparé des flux de trésorerie	68
Notes sur les états financiers	40 <sub>-</sub> 184

### INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

#### **CONSEIL DES GOUVERNEURS**

actionnaires (chaque actionnaire est représenté par un gouverneur au conseil des gouverneurs).

#### **ÉTATS MEMBRES**

République du Botswana

République du Burundi

Union des Comores

République démocratique du Congo

République de Djibouti

République arabe d'Égypte

État de l'Érythrée

Royaume d'Eswatini

République fédérale démocratique d'Éthiopie

République du Ghana

République du Kenya

République de Madagascar

République du Malawi

République de Maurice

République du Mozambique

République du Rwanda

République du Sénégal

République des Seychelles

République fédérale de Somalie

République du Sud-Soudan

République du Soudan

République unie de Tanzanie

République d'Ouganda

République de Zambie

République du Zimbabwe

#### MEMBRES NON RÉGIONAUX

République populaire de Chine (représentée par la Banque populaire de Chine)

République du Bélarus (représentée par la Banque de développement du Bélarus)

#### **INSTITUTIONS**

Banque africaine de développement

Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA)

Société africaine de réassurance

AGDF Corporate Trust Ltd (Rwanda)

Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA)

Banco Nacional de Investimento

Conseil d'administration du Fonds national de sécurité sociale de Tanzanie

Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS Djibouti)

Eagle Insurance Limited

Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU)

Fonds national des pensions (Maurice)

Fonds national de sécurité sociale (Ouganda)

Fonds OPEP pour le développement international

Compagnie de réassurance de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP-RE)

Rwanda Social Security Board (RSSB)

Sacos Life Assurance Company Limited

SICOM Global Fund Limited

Seychelles Pension Fund

Fonds de prévoyance des Administrateurs et des parties intéressées de la TDB

prenantes

Fonds de prévoyance du personnel de la TDB

### INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION (SUITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

#### **ADMINISTRATEURS**

M. Veenay Rambarassah	Administrateur non exécutif pour tous les autres actionnaires et Président du conseil d'administration
Mme Busisiwe Alice Dlamini-Nsibande	Administratrice non exécutive pour Djibouti, l'Égypte, l'Eswatini, le Soudan du Sud et la Tanzanie
M. George T. Guvamatanga	Administrateur non exécutif pour l'Érythrée, Maurice, le Rwanda, le Zimbabwe et le Botswana
M. Adele Tura Halake	Administrateur non exécutif pour le Kenya, le Mozambique, la Somalie, la Zambie et le Sénégal
M. Gerald Kasaato	Administrateur non exécutif pour les Comores, la RDC, le Soudan et l'Ouganda
M. Solomon Quaynor	Administrateur non exécutif pour les institutions africaines
M. Solomon Asamoah	Administrateur non exécutif pour le Burundi, l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, Madagascar et les Seychelles
M. Juste Rwamabuga	Administrateur indépendant non exécutif
Dr. Abdel-Rahman Taha	Administrateur indépendant non exécutif
Mme Shuo Zhou	Administrateur non exécutif pour les États non africains
M. Admassu Tadesse	Président émérite et Directeur général du Groupe
M. Gerard Bussier	Administrateur non exécutif suppléant pour l'Érythrée, Maurice, le Rwanda, le Zimbabwe et le Botswana
M. Said Mhamadi	Administrateur non exécutif suppléant pour les Comores, la RDC, le Soudan et l'Ouganda
Dr. Natu Mwamba	Administrateur non exécutif suppléant pour Djibouti, l'Égypte, l'Eswatini, le Soudan du Sud et la Tanzanie
Mme Nnenna Nwabufo	Administrateur non exécutif suppléant pour les institutions africaines
Mme Isabel Sumar	Administrateur non exécutif suppléant pour le Kenya, le Mozambique, la Somalie, la Zambie et le Sénégal
M. Liu Wenzhong	Administrateur non exécutif suppléant pour les États non africains
M. Peter Simbani	Administrateur non exécutif suppléant pour le Burundi, l'Éthiopie, le Malawi, Madagascar et les Seychelles
À confirmer	Administrateur non exécutif suppléant pour tous les autres actionnaires

### INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION (SUITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

#### **COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANTS**

#### **DELOITTE & TOUCHE LLP**

Experts-comptables (Kenya)

Deloitte Place, Waiyaki Way, Muthangari
B.P. 40092, 00100

Nairobi, Kenya

#### SIÈGE

#### SIÈGE DE LA TDB

- Africa Fl Placel
   Lot 13, Wall Street, Ebene, Cybercity,
   B.P. 43, Réduit, Maurice
- Email: Official@tdbgroup.org

#### SIÈGE DE LA TDB

- Chaussée Prince Louis, Rwagasore
   B.P. 1750, Bujumbura, Burundi
- Email: Official@tdbgroup.org

#### **AUTRES REPRÉSENTATIONS**

#### BUREAU RÉGIONAL DE LA TDB À NAIROBI : AFRIQUE DE L'EST

197 Lenana Place, Lenana Road
 B.P. - 00100 Nairobi, Kenya

#### BUREAU RÉGIONAL DE LA TDB À ADDIS-ABEBA : CORNE DE L'AFRIQUE ET AFRIQUE DU NORD

Complexe du PNUD Main Bole Rd, Olympia Roundabout, DRC St. Kirkos Subcity, Kebele 01, House N° 119, Addis Abeba, Éthiopie

## BUREAU RÉGIONAL DE LA TDB À HARARE : AFRIQUE AUSTRALE

70 Enterprise Road Harare, Zimbabwe

#### BUREAU NATIONAL DE LA TDB À KINSHASA

Crown Tower 2ème étage, Porte 301 Avenue Batetela et Boulevard du 30 Juin, Commune de Gombe, Kinshasa, République démocratique du Congo

### RAPPORT DES ADMINISTRATEURS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les administrateurs ont le plaisir de présenter le rapport et les états financiers annuels de la Banque de commerce et de développement de l'Afrique de l'Est et australe (TDB - anciennement appelée Banque de la ZEP) - pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

#### 1. PRINCIPALES ACTIVITÉS

L'activité principale du Groupe consiste à assurer le financement, si possible, de projets viables et d'activités commerciales susceptibles de rendre les économies des États membres de plus en plus complémentaires.

La Banque a été créée par des Statuts, conformément au Chapitre 9 du Traité portant création d'une zone d'échanges préférentiels (ZEP), par la suite abrogée et remplacée par le Traité pour le Marché commun des États d'Afrique orientale et australe (COMESA).

#### 2. RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats de l'année sous revue sont indiqués aux pages 60 à 63.

#### 3. DIVIDENDES

Le Conseil a recommandé un dividende de 385,42 USD (contre 339,71 USD en 2021) par action, sous réserve de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle.

#### 4. CONSEIL DES GOUVERNEURS

La page 1 présente les actuels actionnaires.

Conformément aux Statuts de la Banque, chaque membre nomme un gouverneur.

#### 5. ADMINISTRATEURS

La page 2 présente les membres actuels du Conseil d'administration.

Conformément aux Statuts de la Banque et sous réserve d'une nouvelle nomination par le Conseil des Gouverneurs, les administrateurs sont nommés pour un mandat de trois ans et ne sont donc pas soumis au régime de retraite par rotation annuelle.

#### 6. COMMISSAIRES AUX COMPTES

Demini

Les commissaires aux comptes de la Banque, Deloitte & Touche LLP, ont été désignés pour un mandat de trois ans à compter de L'exercice clos le 31 décembre 2021. Ils se sont dit disposés à poursuivre leur mission, conformément à l'article 26(2) (e) des Statuts de la Banque.

PAR ORDRE DU CONSEIL

Président

31 mars 2023

# DÉCLARATION DES RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Les Statuts de la Banque stipulent que les Administrateurs doivent préparer, pour chaque exercice, des états financiers qui reflètent fidèlement la situation du Groupe et de la Banque en fin d'exercice et des résultats d'exploitation du Groupe et de la Banque pour cet exercice. Elle exige également aux administrateurs de veiller à ce que le Groupe et la Banque tiennent des états comptables en bonne et due forme, ces derniers révélant une exactitude raisonnable de la situation financière du Groupe et de la Banque. Ils sont également responsables de la protection des actifs du Groupe et de la Banque.

Les Administrateurs acceptent la responsabilité de l'établissement et de la présentation des présents états financiers qui sont préparés à l'aide de méthodes comptables appropriées, appuyées par des jugements et estimations raisonnables et prudents, conformément aux Normes internationales d'information financière et aux exigences des Statuts de la Banque. Les administrateurs sont d'avis que les états financiers annuels donnent une image fidèle de l'état des affaires financières du Groupe et de la Banque et de leurs résultats d'exploitation. Les administrateurs acceptent en outre la responsabilité de la tenue des états comptables qui peuvent être utilisés dans la préparation des états financiers, ainsi que des systèmes adéquats de contrôle financier interne.

Après avoir procédé à une évaluation de la capacité de la Banque et de ses filiales à poursuivre leur activité, les administrateurs n'ont pas connaissance d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute sur la capacité de la Banque et de ses filiales à poursuivre leur activité.

Les administrateurs reconnaissent que la réalisation d'un audit indépendant des états financiers ne les dégage pas de leurs responsabilités.

31 mars 2023

31 mars 2023

emini

## Deloitte.

#### Deloitte & Touche LLP

Certified Public Accountants (Kenya) Deloitte Place Waiyaki Way, Muthangari P.O. Box 40092 - GPO 00100 Nairobi Kenya

Tel: (+254 20) 423 0000 Cell: (+254 20) 0719 039 000 Dropping Zone No. 92 Email: admin@deloitte.co.ke

www.deloitte.com

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANTS AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DE COMMERCE ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE (TDB)

#### RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

#### **Opinion**

Nous avons vérifié les états financiers consolidés et individuels de la Banque de commerce et de développement de l'Afrique de l'Est et australe (la « Banque ») et de ses filiales (collectivement, le « Groupe ») présentés aux pages 11 à 132, qui comprennent les états consolidés et individuels de la situation financière au 31 décembre 2022, les états consolidés et individuels du compte de résultat et des autres éléments du résultat global, les états consolidés et individuels des variations des capitaux propres, et les états consolidés et individuels des flux de trésorerie, pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes sur les états financiers, dont un résumé des principales méthodes comptables.

De notre avis, les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière du Groupe et de la Banque au 31 décembre 2022 ainsi que de leurs résultats financiers et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes internationales d'information financière et aux Statuts de la Banque.

#### Base de notre expression d'opinion

Nous avons procédé à la vérification des états conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section de notre rapport portant sur les responsabilités du commissaire aux comptes concernant la vérification des états financiers.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de la Banque, conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA »), ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes pour notre vérification des états financiers au Kenya, et nous avons respecté nos autres responsabilités éthiques conformément au Code IESBA.

Nous estimons que les éléments de preuve qui nous ont été fournis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Point clé de la vérification

Le point clé de vérification est celui qui, selon notre jugement professionnel, a été le plus important dans notre vérification des états financiers consolidés et individuels pour l'année en cours.

Ce point a été traité dans le contexte de notre vérification des états financiers consolidés et individuels dans leur ensemble et pour fonder notre opinion à ce sujet ; en outre, nous ne proposons pas d'opinion distincte sur ce point.

#### RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

#### Point clé de la vérification

#### Description de la méthodologie de vérification du point

#### Dépréciation des prêts et avances

L'évaluation de la dépréciation des prêts et des avances à la fin de l'exercice implique d'importants jugements et estimations de la part de la Direction et des Administrateurs, ce qui pourrait avoir une incidence palpable sur la situation financière et les résultats du Groupe et de la Banque.

Au 31 décembre 2022, le Groupe et la Banque ont déclaré des prêts bruts pour le financement du commerce s'élevant à 4,495 milliards USD avec des provisions pour pertes de crédit attendues (ECL) de 174,46 millions USD, ainsi que des prêts bruts pour le financement de projets s'élevant à 2,011 milliards USD et 30,720 millions USD de provisions ECL. Ces chiffres sont présentés dans les notes 18 et 19, respectivement, des états financiers consolidés et séparés.

La mesure des ECL sur les prêts et les avances a été considérée comme un point clé pour la vérification de l'année en cours en raison des facteurs suivants :

- Les prêts pour le financement de projets et les prêts pour le financement du commerce revêtent une importance significative au regard des états financiers consolidés;
- Le degré de jugement subjectif exercé lorsqu'il s'agit de déterminer les ECL sur les prêts;
- L'incertitude relative à des tensions économiques sans précédent à l'échelle mondiale et locale ; et
- L'effet des ECL sur la dépréciation des prêts et la gestion du risque de crédit du Groupe.

Les secteurs qui impliquent un bon jugement managérial comprennent la méthode de modélisation appliquée aux expositions au stade 1 et au stade 2, notamment :

- Le jugement exercé à l'égard des hypothèses et des méthodes utilisées pour estimer la probabilité de défaut (PD), l'exposition au moment du défaut (EAD) et la perte en cas de défaut (LGD) dans le cadre du calcul des ECL;
- L'intégration d'informations de nature prospective (FLI) et de données macroéconomiques dans l'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit (SICR) et dans le calcul des ECL;
- l'évaluation de l'existence d'une SICR entre la date initiale de l'exposition et la date clôture (c'est-à-dire un événement déclencheur ayant entraîné une détérioration du risque de crédit, de sorte que le prêt est passé du stade 1 au stade 2); et
- l'évaluation de l'impact des évènements économiques, à l'échelle mondiale, sur les données économiques prospectives incorporées dans les différents modèles.

Notre vérification de la perte de valeur des prêts et avances a porté, entre autres, sur les procédures de vérification suivantes, réalisées avec le concours et la participation de nos experts en crédit et en actuariat :

- Nous avons évalué la conception et la mise en œuvre des contrôles en matière d'information financière ainsi que des contrôles informatiques associés aux processus utilisés pour le calcul des dépréciations de prêts, et vérifié les contrôles relatifs à la gouvernance des données et des modèles;
- ii. Nous avons évalué le bien-fondé de la méthode des ECL, y compris les améliorations par rapport à l'expérience concrète et aux pratiques en vigueur dans le secteur;
- iii. Nous avons évalué la qualité des données utilisées dans la gestion, l'établissement de rapports et la modélisation du crédit pour déterminer si elles sont complètes et exactes, en accordant une attention particulière à la pertinence des hypothèses formulées par la Direction en vue de déterminer les données macroéconomiques applicables, les notations de crédit, l'EAD, la PD, la LGD et l'évaluation des garanties dans le contexte économique actuel;
- iv. Pour un échantillon de prêts et d'avances, nous avons vérifié la concordance entre les données enregistrées et la documentation de base;
- Nous avons vérifié que les données FLI les plus récentes ont été judicieusement intégrées dans les modèles de dépréciation, en les comparant à nos propres données actuarielles et aux données indépendantes sur le marché;
- vi. Nous avons évalué les estimations des scénarios macroéconomiques du Groupe et de la Banque selon une pondération probabiliste et évalué la méthodologie décrite, les vues des scénarios et les probabilités associées au regard des principes de l'IFRS 9, en examinant notamment l'approbation de ces variables macroéconomiques à travers des structures de gouvernance appropriées;
- vii. Nous avons sélectionné un échantillon de prêts et d'avances ne présentant aucun indicateur de SICR et déterminé si cela était raisonnable en nous forgeant une opinion impartiale, qui s'appuie sur les informations disponibles, quant à l'existence éventuelle d'une augmentation importante du risque de crédit;
- viii. Évaluation des hypothèses, des données et des formules utilisées dans les modèles d'ECL. Il s'agissait d'évaluer la pertinence de la conception du modèle et des formules utilisées, de vérifier les techniques de modélisation alternatives et de recalculer la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut et l'exposition en cas de défaut;

#### RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

#### Point clé de la vérification Description de la méthodologie de vérification du point Dépréciation des prêts et avances En outre, pour les expositions au stade 3 : ix. Examen de la pertinence des seuils utilisés pour déterminer la « SICR ». La Banque s'appuie sur des indicateurs quantitatifs et • Les hypothèses utilisées pour estimer les montants recouvrables qualitatifs, qui ont servi de base à notre examen de la structure et l'échéancier des flux de trésorerie futurs des expositions d'un échantillon de prêts ; individuelles classées en tant que créances douteuses. Évaluation de l'exactitude et de l'intégralité des informations Superpositions de gestion : contenues dans les notes sur les états financiers consolidés et En cas d'incertitude quant à la capacité des modèles respectifs à individuels, conformément aux normes IFRS; prendre en compte des tendances ou des conditions particulières, en xi. (xi) en ce qui concerne les avances au stade 3, nous avons raison des limites propres à la modélisation sur la base des résultats examiné un ensemble d'accords juridiques et de documents de précédents, de l'échéancier relatif aux mises à jour des modèles base afin d'évaluer le droit légal et l'existence de garanties ainsi et des événements macroéconomiques, d'autres dispositions sont que l'échéancier prévu pour les flux de trésorerie futurs ; et prévues au moyen de superpositions de gestion. xii. Évaluation du caractère raisonnable des ajustements postérieurs au modèle apportés par la Direction (tels que les ajustements Les informations correspondantes dans les états financiers consolidés concernant la couverture dans le cadre de la lutte contre sont incluses dans: la COVID-19 pour tenir compte de l'impact du report des • Note 20 - Déductions pour perte de valeur ; arriérés), dont un examen indépendant tenant compte du risque Note 3(s)(ii) - Jugements importants concernant l'application des spécifique au secteur et au client/portefeuille; et méthodes comptables du Groupe; • Note 3(t) - Principales sources d'incertitude relative aux Sur la base des vérifications énoncées ci-dessus, nous avons estimé estimations: que les informations contenues dans les ECL sur les prêts et avances • Note 43 - Jugements et estimations importants affectés par la se situaient dans une marge acceptable au regard des dispositions COVID-19: et de la norme IFRS 9. Note 44 (b) - Gestion des risques financiers - Risque de crédit. En ce qui concerne l'examen du caractère exhaustif et satisfaisant des informations fournies, nous avons conclu que lesdites informations étaient conformes aux dispositions des normes IFRS dans tous leurs aspects essentiels.

#### RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Les administrateurs sont responsables des autres informations, notamment les Informations sur l'organisation interne, le Rapport des Administrateurs et l'Énoncé des responsabilités des administrateurs, que nous avons obtenus avant la date de ce rapport du commissaire aux comptes et du Rapport annuel, et le document intitulé « Rapport annuel de la TDB 2022 », qui devrait être mis à notre disposition après cette date. Les autres informations ne comprennent pas les états financiers consolidés et individuels, ni le rapport de notre commissaire aux comptes.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons aucune opinion ni conclusion à leur sujet.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers consolidés et individuels, nous sommes tenus de lire les autres informations et, par la même occasion, de déterminer si elles sont sensiblement incompatibles avec les états financiers consolidés et individuels ou avec nos connaissances acquises dans le cadre de la vérification ; ou si elles semblent comporter des inexactitudes importantes. Si, sur la base du travail que nous avons effectué sur les autres informations obtenues avant la date du présent rapport des commissaires aux comptes, nous concluons qu'il existe une inexactitude importante concernant cette autre information, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les administrateurs et la direction sont responsables de la préparation des états financiers consolidés et individuels et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière et aux Statuts de la Banque. Ils sont également chargés du contrôle interne que les administrateurs jugent nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune anomalie importante, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs.

Dans la préparation des états financiers consolidés et individuels, les administrateurs doivent évaluer la capacité du Groupe et de la Banque à poursuivre leurs activités, en publiant, le cas échéant, des informations sur la poursuite des activités et en utilisant les données comptables sur ces activités, sauf si les administrateurs ont l'intention de liquider la Banque ou de cesser ses activités ou s'ils n'ont pas d'autre solution réaliste que de le faire.

## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'ÉGARD DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés et individuels, dans leur ensemble, ne comportent pas d'inexactitude significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de produire un rapport d'audit qui intègre notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'une vérification effectuée conformément aux normes ISA permette toujours de détecter une inexactitude significative lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent découler de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles pourraient raisonnablement avoir une incidence sur les décisions économiques prises par les utilisateurs, sur la base de ces états financiers consolidés et individuels.

Dans le cadre d'une vérification effectuée conformément aux normes ISA, nous faisons preuve de jugement professionnel et gardons notre scepticisme professionnel tout au long du processus. En outre, nous :

 identifions et évaluons les risques d'inexactitudes significatives dans les états financiers consolidés et individuels, qu'elles découlent de fraudes ou d'erreurs, concevons et exécutons des procédures de vérification adaptées à ces risques, et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de manquer une inexactitude significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des fausses déclarations ou l'annulation du contrôle interne.

#### RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

- nous assurons d'une bonne compréhension du contrôle interne pertinent pour la vérification afin de concevoir des procédures adaptées à la situation, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe et de la Banque.
- évaluons la pertinence des conventions comptables utilisées et la crédibilité des estimations comptables et des informations connexes fournies par les administrateurs.
- décidons de la pertinence de l'utilisation de la méthode de poursuite des activités par les administrateurs et, sur la base d'éléments probants obtenus, de l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou de situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe et de la Banque à poursuivre leurs activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, notre rapport d'audit doit attirer l'attention sur les informations correspondantes dans les états financiers consolidés et individuels ou, si ces informations sont insuffisantes, nous devons changer notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe et/ou la Banque à cesser ses activités.
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers consolidés et individuels, y compris les informations à fournir, et déterminons si les états financiers consolidés et individuels représentent les transactions et les événements sous-jacents de manière à garantir une présentation fidèle.
- obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières de l'entité ou les activités commerciales du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de l'encadrement, de la supervision et de l'exécution de l'audit. Nous sommes entièrement responsables de l'expression de notre opinion.

Nous discutons de divers points avec les administrateurs, notamment la portée et le calendrier prévus de la vérification et les principales conclusions de la vérification, y compris les lacunes importantes du contrôle interne que nous avons relevées au cours de notre travail.

Nous informons également les administrateurs que nous avons respecté les exigences déontologiques pertinentes en matière d'indépendance et nous leur communiquons toutes les relations et autres questions qui pourraient raisonnablement remettre en cause notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y relatives.

À partir des points évoqués avec les administrateurs, nous déterminons ceux qui ont eu le plus d'importance dans la vérification des états financiers consolidés et individuels pour la période en cours et constituent par conséquent les points clés de la vérification. Nous décrivons ces points dans notre rapport de vérification à moins que la loi ou la réglementation n'interdise la divulgation publique ou lorsque, dans de très rares cas, nous déterminons qu'une question ne devrait pas être mentionnée dans notre rapport parce que les conséquences défavorables l'emportent sur les avantages d'intérêt public d'une telle publication.

L'associé responsable de l'audit qui a permis de produire le présent rapport du vérificateur indépendant CPA F Okwiri, certificat d'exercice n° 1699.

Fradrick Obwird

Pour le compte de Deloitte & Touche LLP Experts-comptables (Kenya) Nairobi

Date: 6 avril 2023

## ÉTAT CONSOLIDÉ DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD Retraité
PRODUITS			
Produits d'intérêts	4	525 046 694	426 799 302
Charges a <sup>l</sup> intérêts	5	(220 652 804)	(169 668 911)
Autres coûts d'emprunt	6	(10 705 937)	(18 892 076)
Intérêts et charges assimilées		(231 358 741)	(188 560 987)
Produits nets d'intérêts		293 687 953	238 238 315
Produits d'honoraires et de commissions	7	50 545 247	52 945 017
(Gain)/Perte sur les actifs financiers désignés à la juste valeur par profit ou perte	17	9 044 686	(1 905 701)
Revenu net d'exploitation		353 277 886	289 277 631
Coûts d'atténuation du risque	8	(42 284 466)	(40 636 360)
Autres produits	9	6 878 889	2 955 625
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION		317 872 309	251 596 896
DÉPENSES			
Dépenses d'exploitation	10(a)	(50 248 276)	(45 975 063)
Dépréciation sur les autres actifs financiers	12	(4 069 955)	(698 625)
Perte de valeur des prêts	20	(51 <i>7</i> 52 149)	(31 965 646)
Perte)/gain de change net	13	(2 002 842)	3 229 849
TOTAL DES DÉPENSES		(108 073 222)	(75 409 485)
BÉNÉFICE POUR L'EXERCICE		209 799 087	176 187 411
autres éléments du résultat global			
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat :			
Gains à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global – Placements en actions	21	8 427 695	7 090 952
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'ANNÉE		218 226 <i>7</i> 82	183 278 363
Le bénéfice pour l'exercice est attribuable :			
aux actionnaires de la Banque		206 682 733	175 456 817
aux actionnaires sans contrôle		3 116 354	730 594
		209 799 087	176 187 411
Le résultat global total est attribuable à :			
aux actionnaires de la Banque		215 110 428	182 547 769
aux actionnaires sans contrôle		3 116 354	730 594
		218 226 <i>7</i> 82	183 278 363
BÉNÉFICE PAR ACTION :			
Base	15	1 638	1 438
Dilué	15	1 265	1 402

## ÉTAT SÉPARÉ DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD Retraité
PRODUITS			
Produits d'intérêts	4	517 363 891	423 570 371
Charges d'intérêts	5	(220 652 804)	(169 668 911)
Autres coûts d'emprunt	6	(10 705 937)	(18 892 076)
Intérêts et charges assimilées		(231 358 741)	(188 560 987)
Produits nets d'intérêts		286 005 150	235 009 384
Produits d'honoraires et commissions	7	50 545 247	52 945 017
Gain/(perte) sur les actifs financiers désignés à la juste valeur par profit ou perte	17	9 044 686	(1 905 701)
Revenu net d'exploitation		345 595 083	286 048 700
Coûts d'atténuation du risque	8	(42 284 466)	(40 636 360)
Autres produits	9	8 651 050	1 601 582
REVENU D'EXPLOITATION		311 961 667	247 013 922
DÉPENSES			
Dépenses d'exploitation	10(a)	(45 952 462)	(43 246 957)
Dépréciation sur les autres actifs financiers	12	(4 069 955)	(698 625)
Perte de valeur des prêts	20	(51 752 149)	(31 965 646)
(Perte)/gain de change net	13	(2 051 108)	3 229 849
TOTAL DES DÉPENSES		(103 825 674)	(72 681 379)
BÉNÉFICE POUR L'EXERCICE		208 133 993	174 332 543
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat :			
Gains à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global – Placements en actions	21	8 427 695	7 090 952
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE REVENANT AUX ACTIONNAIRES		216 561 688	181 423 495
BÉNÉFICE PAR ACTION :			
Base	15	1 650	1 429
Dilué	15	1 274	1 394

## ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> Retraité USD	1 <sup>ER</sup> <b>JANVIER 2021</b> Retraité USD
ACTIFS				
Trésorerie et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	16	1 737 616 838	1 981 029 910	1 544 856 975
Instruments financiers dérivés	17	-	57 634 835	-
Prêts pour financement du commerce	18	4 320 267 145	3 579 041 684	3 084 634 815
Prêts pour financement de projets	19	1 980 <i>7</i> 53 431	2 052 889 467	2 224 776 722
Investissements dans des titres publics	23	57 227 132	83 950 034	120 928 084
Autres créances	25	178 610 702	143 451 976	184 346 617
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	21	71 452 098	61 078 070	53 987 118
Investissements dans les coentreprises		-	-	317 010
Immobilisations corporelles	26	42 527 853	35 562 919	29 331 571
Droit d'utilisation des actifs	27	2 577 584	3 053 898	3 348 569
Immobilisations incorporelles	28	713 493	1 507 557	1 998 699
TOTAL DES ACTIFS		8 391 746 276	7 999 200 350	7 248 526 180
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Dépôts sur compte de recouvrement	29	123 759 079	64 979 105	93 275 106
Instruments financiers dérivés	17	17 826 383	-	41 329 500
Passifs locatifs	30	244 246	612 758	1 087 250
Emprunts à court terme	31	3 489 331 681	2 663 462 546	2 407 476 876
Provision pour salaires et congés payés	34	11 466 069	11 287 734	9 957 779
Emprunts remboursables à verser aux actionnaires sans contrôle	33	65 246 073	51 439 560	-
Autres dettes	33	159 605 368	103 152 269	86 137 567
Emprunts à long terme	32	2 556 560 813	3 374 096 364	3 051 524 280
TOTAL DES PASSIFS		6 424 039 712	6 269 030 336	5 690 788 358
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	35	580 439 034	555 868 667	534 933 840
Prime d'émission	35	217 131 484	176 188 495	146 999 927
Bénéfices non répartis		1 068 367 493	915 153 426	804 317 105
Dividende proposé		49 431 823	41 403 979	37 691 195
Réserve de juste valeur		29 035 466	20 607 771	13 516 819
Réserve de gestion	36	19 842 911	19 842 911	19 842 911
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Banque		1 964 248 211	1 729 065 249	1 557 301 797
Actionnaires sans contrôle		3 458 353	1 104 765	436 025
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 967 706 564	1 730 170 014	1 557 737 822
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		8 391 746 276	7 999 200 350	7 248 526 180

Les notes figurant aux pages 69 à 186 font partie intégrante des présents états financiers.

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration le 31 mars 2023 et ont été signés en son nom par :

Directeur général du Groupe & PDG/Administrateur

۸ ماسه: ۱۵ نام ۱ ما

## ÉTAT SÉPARÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	<b>2022</b> USD	2021 Retraité	1 <sup>ER</sup> JANVIER 2021 Retraité
ACTIS			USD	USD
Trésorerie et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	16	1 697 241 545	1 970 882 704	1 539 158 445
Instruments financiers dérivés	17	-	57 634 835	-
Prêts pour financement du commerce	18	4 320 267 145	3 579 041 684	3 084 634 815
Prêts pour financement de projets	19	1 980 753 431	2 052 889 467	2 224 776 722
Investissements dans des titres publics	23	57 227 132	83 950 034	120 928 084
Autres créances	25	48 630 140	40 903 159	136 817 961
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	21	71 452 098	61 078 070	53 987 118
Investissements dans les coentreprises		-	-	317 010
Investissements dans des filiales	22	82 136 257	50 663 874	49 619 723
Immobilisations corporelles	26	42 527 853	35 562 919	29 331 <i>57</i> 1
Droit d'utilisation des actifs	27	2 577 584	3 053 898	3 348 569
Immobilisations incorporelles	28	713 492	1 507 557	1 998 699
TOTAL DES ACTIFS		8 303 526 677	7 937 168 201	7 244 918 717
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIFS				
Dépôts sur compte de recouvrement	29	123 759 079	64 979 105	93 275 106
Instruments financiers dérivés	17	17 826 383	-	41 329 500
Passifs locatifs	30	244 246	612 758	1 087 250
Emprunts à court terme	31	3 489 331 681	2 663 462 546	2 407 476 876
Provision pour salaires et congés payés	34	11 466 069	11 287 734	9 957 779
Autres dettes	33	138 863 405	95 108 410	86 003 099
Emprunts à long terme	32	2 556 560 813	3 374 096 364	3 051 524 280
TOTAL DES PASSIFS		6 338 051 676	6 209 546 917	5 690 653 890
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	35	580 439 034	555 868 667	534 933 840
Prime d'émission	35	217 131 484	176 188 495	146 999 927
Bénéfices non répartis		1 069 594 283	913 709 461	801 280 135
Dividende proposé		49 431 823	41 403 979	37 691 195
Réserve de juste valeur		29 035 466	20 607 771	13 516 819
Réserve de gestion	36	19 842 911	19 842 911	19 842 911
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		1 965 475 001	1 727 621 284	1 554 264 827
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		8 303 526 677	7 937 168 201	7 244 918 717

Les notes figurant aux pages 69 à 186 font partie intégrante de présents états financiers.

Les états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration le 31 mars 2023 et ont été signés en son nom par :

Directeur général du Groupe & PDG/Administrateur

Administrateur

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	NOTE	PRIME CAPITAL USD	PRIME D'ÉMISSION USD	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS USD	<b>DIVIDENDE</b> <b>PROPOSÉ</b> USD	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR USD	RÉSERVE DE GESTION (NOTE 35) USD	<b>TOTAL</b> USD	ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE USD	<b>TOTAL</b> USD
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021										
Comme précédemment indiqué		534 933 840	146 999 927	801 599 826	37 691 195	16 294 397	19 842 911	1 557 362 096	436 025	1 <i>557 7</i> 98 121
Redressement (Note 24)		-	-	-	-	(2 777 578)	-	(2 777 578)	-	(2 777 578)
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 - retraité		534 933 840	146 999 927	801 599 826	37 691 195	13 516 819	19 842 911	1 554 584 518	436 025	1 555 020 543
Souscriptions en capital	35	20 934 827	-	-	-	-	-	20 934 827	-	20 934 827
Prime d'émission	35	-	29 188 568	-	-	-	-	29 188 568	-	29 188 568
Attribution d'actions en vue de l'Augmentation Générale du Capital 2 (GCI-2)*	35	-	-	(20 499 238)	-	-	-	(20 499 238)	-	(20 499 238)
Dividende proposé	35	-	-	(41 403 979)	41 403 979	-	-	-	-	-
Dividende déclaré et payé	35	-	-	-	(28 125 735)	-	-	(28 125 735)	(61 854)	(28 187 589)
Dividende déclaré et à payer	35	-	-	-	(9 565 460)	-	-	(9 565 460)	-	(9 565 460)
Autres éléments du résultat global	21	-	-	-	-	7 090 952	-	7 090 952	-	7 090 952
Bénéfice pour l'exercice		-	-	175 456 817	-	-	-	175 456 817	730 594	176 187 411
Au 31 décembre 2021 - Retraité		555 868 667	176 188 495	915 153 426	41 403 979	20 607 771	19 842 911	1 729 065 249	1 104 765	1 730 170 014

<sup>\*</sup> Augmentation Générale du Capital 2 (GCI-2) - En août 2019, le Conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende spécial aux actionnaires qui existaient au 31 décembre 2013. Le dividende spécial a été converti en une Augmentation Générale du Capital qui a été prélevée sur les réserves de la Banque.

### ÉTAT INDIVIDUEL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (SUITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	NOTE	PRIME CAPITAL USD	PRIME D'ÉMISSION USD	<b>BÉNÉFICES</b> <b>NON RÉPARTIS</b> USD	DIVIDENDE PROPOSÉ USD	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR USD	RÉSERVE DE GESTION (NOTE 35) USD	TOTAL USD	actionnaires sans contrôle USD	<b>TOTAL</b> USD
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022		555 868 667	176 188 495	915 153 426	41 403 979	20 607 771	19 842 911	1 729 065 249	1 104 765	1 730 170 014
Souscriptions au capital	35	24 570 367	-	-	-	-	-	24 570 367	-	24 570 367
Prime d'émission	35	-	40 942 989	-	-	-	-	40 942 989	-	40 942 989
Dividende proposé	35	-	-	(49 431 823)	49 431 823	-	-	-	-	-
Dividende déclaré et payé	35	-	-	-	(32 629 077)	-	-	(32 629 077)	-	(32 629 077)
Dividende déclaré et à payer	35	-	-	-	(8 774 902)	-	-	(8 774 902)	-	(8 774 902)
Acquisition de 100 % des parts d'ESATAL	22	-	-	(1 219 495)	-	-	-	(1 219 495)	(762 766)	(1 982 261)
Réserves à l'acquisition d' ESATF		-	-	(2 817 348)	=	-	=	(2 817 348)	=	(2 817 348)
Autres éléments du résultat global	21	-	-	-	-	8 427 695	-	8 427 695	-	8 427 695
Bénéfice de l'exercice		-	-	206 682 733	-	-	-	206 682 733	3 116 354	209 799 087
Au 31 décembre 2022		580 439 034	217 131 484	1 068 367 493	49 431 823	29 035 466	19 842 911	1 964 248 211	3 458 353	1 967 706 564

## ÉTAT INDIVIDUEL DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (SUITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	NOTE	PRIME CAPITAL USD	PRIME D'ÉMISSION USD	<b>BÉNÉFICES</b> <b>NON RÉPARTIS</b> USD	<b>DIVIDENDE</b> <b>PROPOSÉ</b> USD	RÉSERVE DE JUSTE VALEUR USD	RÉSERVE DE GESTION (NOTE 35) USD	TOTAL CAPITAUX PROPRES USD
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 - Comme précédemment indiqué		534 933 840	146 999 927	801 280 135	37 691 195	16 294 397	19 842 911	1 557 042 405
Redressement	24	-	-	-	-	(2 777 578)	-	(2 777 578)
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2021 - Retraité		534 933 840	146 999 927	801 280 135	37 691 195	13 516 819	19 842 911	1 554 264 827
Souscriptions au capital	35	20 934 827	-	-	-	-	-	20 934 827
Prime d'émission	35	-	29 188 568	-	-	-	-	29 188 568
Attribution d'actions en vue de l'Augmentation Générale du Capital 2 (GCI-2)*	35	-	-	(20 499 238)	-	-	-	(20 499 238))
Dividende proposé	35	-	-	(41 403 979)	41 403 979	-	-	-
Dividende déclaré et payé	35	-	-	-	(28 125 735)	-	-	(28 125 735)
Dividende déclaré et à payer	35	-	-	-	(9 565 460)	-	-	(9 565 460)
Autres éléments du résultat global	21	-	-	-	-	7 090 952	-	7 090 952
Bénéfice de l'exercice		-	-	174 332 543	-	-	-	174 332 543
Au 31 décembre 2021		555 868 667	176 188 495	913 709 461	41 403 979	20 607 771	19 842 911	1 727 621 284
Au 1 er janvier 2022		555 868 667	176 188 495	913 709 461	41 403 979	20 607 771	19 842 911	1 727 621 284
Souscriptions au capital	35	24 570 367	-	-	-	-	-	24 570 367
Prime d'émission	35	-	40 942 989	-	-	-	-	40 942 989
Dividende proposé	35	-	-	(49 431 823)	49 431 823	-	-	-
Dividende déclaré et payé	35	-	-	-	(32 629 077)	-	-	(32 629 077)
Dividende déclaré et à payer	35	-	-	-	(8 774 902)	-	-	(8 774 902)
Réserves à l'acquisition d'ESATF				(2 817 348)	-	-	-	(2 817 348)
Autres éléments du résultat global	21	-	-	-	-	8 427 695	-	8 427 695
Bénéfice de l'exercice		-	-	208 133 993	-	-	-	208 133 993
Au 31 décembre 2022		580 439 034	217 131 484	1 069 594 283	49 431 823	29 035 466	19 842 911	1 965 475 001

<sup>\*</sup> Augmentation Générale du Capital 2 (GCl-2) - En août 2019, le Conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende spécial aux actionnaires qui existaient au 31 décembre 2013. Le dividende spécial a été converti en une Augmentation Générale du Capital qui a été prélevée sur les réserves de la Banque.

## ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> Retraité USD
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Trésorerie utilisée pour les opérations	37(a)	(360 426 613)	(33 465 209)
Intérêts perçus		276 724 628	601 100 946
Intérêts payés		(195 983 371)	(162 529 549)
Trésorerie nette (utilisée)/générée par les opérations	37(a)	(279 685 356)	405 106 188
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles	26	(7 967 661)	(7 211 038)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	28	-	(354 576)
Acquisition de titres de participation	21	(1 946 333)	-
Remboursement de titres d'État	23	26 <i>7</i> 22 902	36 978 050
Trésorerie nette générée par les activités d'investissement		16 808 908	29 412 436
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré des souscriptions au capital	35	24 570 367	10 <i>7</i> 81 652
Produit tiré de primes d'émission	35	40 942 989	18 842 505
Paiement des dividendes	35	(39 115 166)	(28 125 735)
Règlement des dettes de location	30	(605 605)	(891 826)
Trésorerie nette générée par les activités de financement		25 <i>7</i> 92 585	606 596
(DIMINUTION)/AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(237 083 863)	435 125 220
Gain/(perte) de change non réalisé(e)	13	2 763 240	(3 111 975)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		1 971 937 461	1 539 924 216
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	37(c)	1 737 616 838	1971 937 461

## ÉTAT INDIVIDUEL DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

	Note	2022	<b>2021</b> Retraité
		USD	USD
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Trésorerie utilisée/provenant des opérations	37(a)	(364 673 475)	16 522 686
Intérêts perçus		269 041 825	601 100 946
Intérêts payés		(189 034 246)	(162 529 549)
Trésorerie nette (utilisée)/générée par les opérations	37(a)	(284 665 896)	455 094 083
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'immobilisations corporelles	26	(7 967 661)	(7 211 038)
Achat d'actifs incorporels	28	-	(354 576)
Acquisition de titres de participation	21	(1 946 333)	-
Investissements dans les filiales	22	(34 289 730)	(50 276 880)
Remboursement de titres d'État	23	26 722 902	36 978 050
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement		(17 480 822)	(20 864 444)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré des souscriptions au capital	35	24 570 367	10 <i>7</i> 81 651
Produit tiré de primes d'émission	35	40 942 989	18 842 505
Paiement des dividendes	35	(39 115 166)	(28 125 735)
Règlement des dettes de location	30	(605 605)	(891 826)
Trésorerie nette générée par les activités de financement		25 <i>7</i> 92 585	606 595
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(276 354 133)	434 836 234
Gain/(perte) de change non réalisé(e)	13	2 712 974	(3 111 975)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		1 970 882 704	1 539 158 445
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	37(c)	1 697 241 545	1 970 882 704

### NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

#### 1. INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION

L'activité principale du Groupe et de la Banque consiste à assurer le financement, si possible, de projets viables et d'activités commerciales susceptibles de rendre les économies des États membres de plus en plus complémentaires.

La Banque de commerce et de développement de l'Afrique de l'Est et australe a été créée par des Statuts, conformément au Chapitre 9 du Traité portant création d'une zone d'échanges préférentiels (ZEP), par la suite abrogée et remplacée par le Traité pour le Marché commun des États d'Afrique orientale et australe (COMESA).

## 2. APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS

Les politiques comptables adoptées sont en harmonie avec celles utilisées dans la préparation des états financiers annuels consolidés et individuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception des nouvelles normes, modifications et interprétations entrées en vigueur au 1 er janvier 2022. La nature et l'impact de chaque nouvelle norme/modification sont décrits ci-dessous. La nature et l'impact de chaque nouvelle norme/modification sont décrits ci-dessous :

#### i. Nouvelles normes et modifications pertinentes aux normes publiées au 31 décembre 2022

Plusieurs normes et interprétations nouvelles et révisées sont entrées en vigueur au cours de l'exercice. Les administrateurs ont évalué l'impact de ces nouvelles normes et interprétations et aucune d'entre elles n'a eu une incidence importante sur les états financiers du Groupe.

Les normes IFRS révisées ci-après sont entrées en vigueur au cours de l'exercice à l'étude et la nature et l'incidence des modifications visées sont décrites ci-dessous.

Modifications à l'IAS 16 -Immobilisations corporelles - Produits antérieurs à l'utilisation prévue Il s'agit de modifications concernant les produits de la vente d'éléments produits lors de la mise en place d'un actif à l'endroit et dans l'état nécessaires pour qu'il puisse être exploité de la manière prévue par la Direction.

Cette modification interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle tout produit de la vente d'éléments produits lors de la mise en place de cet actif à l'endroit et dans l'état nécessaires pour qu'il puisse être exploité de la manière prévue par la Direction. En revanche, une entité comptabilise le produit de la vente de ces éléments ainsi que leur coût de production en résultat net.

Les modifications ne s'appliquent rétrospectivement qu'aux immobilisations corporelles amenées à l'endroit et dans l'état nécessaires à leur exploitation de la manière prévue par la Direction, à compter du début de la première période présentée dans les états financiers au cours de laquelle l'entité applique les modifications pour la première fois.

Les modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Modifications à l'IAS 37 : Contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat Les modifications précisent que le « coût d'exécution » d'un contrat comprend les « coûts directement liés au contrat ». Ces derniers peuvent correspondre soit à des coûts marginaux liés à l'exécution du contrat (par exemple, la main-d'œuvre directe, les matériaux), soit à une répartition d'autres coûts directement liés à l'exécution du contrat (par exemple, la répartition de la charge d'amortissement d'une immobilisation corporelle utilisée dans le cadre de l'exécution du contrat).

## NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

## 2. APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (SUITE)

#### i. Nouvelles normes et modifications pertinentes aux normes publiées au 31 décembre 2022 (suite)

Modifications à l'IFRS 3 : Référence au Cadre conceptuel Les modifications mettent à jour une référence obsolète au Cadre conceptuel dans l'IFRS 3 sans pour autant modifier de manière significative les exigences de la norme.

Les modifications apportées à la référence au Cadre conceptuel sont les suivantes :

- a. Mettre à jour l'IFRS 3 pour qu'elle fasse référence au Cadre conceptuel de 2018 et non plus à celui de 1989;
- b. Ajouter à IFRS 3 une disposition selon laquelle, pour les transactions et autres événements entrant dans le champ d'application de l'IAS 37 ou de l'IFRIC 21, un acquéreur applique l'IAS 37 ou l'IFRIC 21 (au lieu du Cadre conceptuel) pour identifier les passifs qu'il a assumés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises; et
- c. Ajouter à l'IFRS 3 une déclaration explicite selon laquelle un acquéreur ne comptabilise pas les actifs éventuels acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

Les modifications sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1 er janvier 2022. Une application anticipée est autorisée si l'entité applique également toutes les autres références mises à jour en même temps ou plus tôt.

Ces modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

#### ii. Cycle 2018-2020 des améliorations annuelles des normes IFRS;

IFRS 1 Première adoption des normes internationales d'information financière.

La modification prévoit un allègement supplémentaire pour une filiale qui devient un premier adoptant à une date ultérieure à celle de la société mère en ce qui concerne la comptabilisation des écarts de conversion cumulés. Par suite de la modification apportée, une filiale qui utilise l'exemption prévue au paragraphe D 16(a) de l'IFRS 1 peut désormais également choisir d'évaluer le montant cumulé des écarts de conversion sur toutes les opérations faites à l'étranger à la valeur comptable qu'il conviendrait d'intégrer aux états financiers consolidés de sa société mère, compte tenu de la date de transition de la société mère aux normes IFRS, en l'absence d'ajustements liés aux procédures de consolidation et aux incidences liées au traitement du regroupement d'entreprises au cours duquel la société mère a acquis la filiale. Un choix similaire est proposé à une entreprise associée ou une coentreprise qui utilise l'exemption prévue au paragraphe D 16(a) de l'IFRS 1.

Ces modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe

IFRS 9 Instruments financiers

La modification précise qu'en appliquant le test des « 10 pour cent » pour évaluer s'il faut décomptabiliser un passif financier, une entité ne tient compte que des commissions payées ou reçues entre l'entité (l'emprunteur) et le prêteur, y compris les commissions payées ou perçues par l'entité ou le prêteur pour le compte de l'autre.

Ces modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

IFRS 16 Contrats de location

La modification supprime le concept de remboursement des améliorations locatives. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence significatif sur les états financiers du Groupe.

## 2. APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES - IFRS (SUITE)

#### ii. Cycle 2018-2020 des améliorations annuelles des normes IFRS (suite);

IAS 41 Agriculture

La modification supprime l'obligation faite aux entités par l'IAS 41 d'exclure les flux de trésorerie à des fins fiscales lors de l'évaluation de la juste valeur. Cela aligne l'évaluation de la juste valeur dans l'IAS 41 sur les exigences de l'IFRS 13 Évaluation de la juste valeur afin d'utiliser des flux de trésorerie et des taux d'actualisation cohérents en interne et permet aux préparateurs d'arrêter l'utilisation des flux de trésorerie et des taux d'actualisation avant ou après impôt pour l'évaluation de la juste valeur la plus appropriée. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Groupe.

#### iii. Impact des normes et interprétations nouvelles et modifiées en vigueur mais non encore appliquées

À la date d'autorisation des présents états financiers, le Groupe n'a pas encore appliqué les normes IFRS nouvelles et révisées ciaprès, qui ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur.

Nouvelles normes et modifications de normes	En vigueur pour les exercices ouverts à compter du
Modifications à l'IFRS 10 et de l'IAS 28 - Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise	l er janvier 2023, une application anticipée étant autorisée.
IFRS 17 : Contrats d'assurance	ler janvier 2023
Modifications à l'IAS 1 : Classement des passifs en tant que courants ou non courants	l er janvier 2023, une application anticipée étant autorisée.
Modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratique IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables	l er janvier 2023, une application anticipée étant autorisée.
Modifications à l'IAS 12 : Impôt différé relatif aux actifs et aux passifs résultant d'une transaction unique.	l er janvier 2023, une application anticipée étant autorisée.
Modifications à l'IFRS 16 - Passif au titre d'une obligation locative dans le cadre d'une cession-bail	l er janvier 2024, une application anticipée étant autorisée.

#### IFRS 17 Contrats d'assurance

La norme IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information des contrats d'assurance et remplace la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ».

IFRS 17 décrit un modèle général, qui est modifié pour les contrats d'assurance comportant des éléments de participation directe, décrits comme l'approche des frais variables. Le modèle général est simplifié si certains critères sont remplis en évaluant le passif pour la couverture restante selon l'approche des affectations de primes.

Le modèle général utilise des hypothèses actuelles pour estimer le montant, l'échéancier et l'incertitude relatifs aux flux de trésorerie futurs et il mesure explicitement le coût de cette incertitude. Il tient compte des taux d'intérêt du marché et de l'impact des options et garanties des assurés.

## 2. APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES -IFRS (SUITE)

#### iii. Impact des normes et interprétations nouvelles et modifiées en vigueur mais non encore appliquées (suite)

IFRS 17 Contrats d'assurance En juin 2021, l'IASB a publié des Modifications de l'IFRS 17 pour répondre aux préoccupations et aux difficultés de mise en œuvre qui ont été identifiées après la publication de l'IFRS 17. Ces modifications reportent la date d'application initiale de la norme IFRS 17 (intégrant les modifications) aux périodes de reporting annuel à compter du 1 er janvier 2023.

La norme IFRS 17 doit être appliquée de manière rétrospective, sauf si cela s'avère impossible, auquel cas l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur est appliquée.

Aux fins des dispositions transitoires, la date de première application est le début de la période annuelle de reporting au cours de laquelle l'entité applique la norme pour la première fois, et la date de transition est le début de la période précédant immédiatement la date de première application.

Les Administrateurs s'attendent à ce que l'adoption de la norme affecte les comptes du Groupe et par conséquent, en évaluent les effets sur les états financiers du Groupe.

IFRS 10 et IAS 28 (modifications) Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise Les modifications à l'IFRS 10 et à l'IAS 28 traitent des situations qui donnent lieu à la vente ou à l'apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise. Plus particulièrement, ces modifications stipulent que les profits ou les pertes résultant de la perte de contrôle d'une filiale qui ne contient pas d'activité dans le cadre d'une transaction avec une entreprise associée ou une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, sont comptabilisés dans le résultat de la société mère uniquement à hauteur des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise. De même, les profits et les pertes résultant de la réévaluation à la juste valeur des participations conservées dans toute ancienne filiale (devenue une entreprise associée ou une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence) sont comptabilisés dans le résultat de l'ancienne société mère uniquement à hauteur des intérêts des investisseurs non liés dans la nouvelle entreprise associée ou coentreprise.

En décembre 2015, l'IASB a reporté la date d'entrée en vigueur de cette modification pour une durée indéterminée, dans l'attente des résultats de son projet de recherche sur la méthode de la mise en équivalence. Les Administrateurs de la Banque estiment que l'application de ces modifications pourrait avoir une incidence sur les états financiers du Groupe au cours des périodes futures si de telles opérations venaient à se produire.

Modifications à l'IAS 1-Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants Les modifications visent à fournir une méthode plus générale de classement des passifs selon l'IAS 1 sur la base de dispositions contractuelles en vigueur à la date d'établissement du rapport.

Les modifications apportées au classement des passifs comme courants ou non courants (modifications de l'IAS 1) n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière - et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, d'un produit ou d'une charge de passif, ou l'information que les entités fournissent sur ces éléments.

Ils précisent que le classement des passifs en tant que courants ou non courants doit être basé sur les droits qui existent à la fin de la période de reporting et alignent la formulation de tous les paragraphes concernés pour faire référence au « droit » de différer le règlement d'au moins douze mois et rendent explicite que seuls les droits en place « à la fin de la période de reporting » doivent affecter le classement d'un passif ; précisent que le classement n'est pas affecté par les attentes concernant l'exercice par une entité de son droit de différer le règlement d'un passif ; et précisent que le règlement se réfère au transfert à la contrepartie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

# 2. APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES -IFRS (SUITE)

#### iii. Impact des normes et interprétations nouvelles et modifiées en vigueur mais non encore appliquées (suite)

Modifications à l'IAS 1-Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (suite)

Modifications à l'IAS 8 : Définition des estimations comptables En juillet 2021, le Conseil a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1°r janvier 2024 au plus tôt.

Les Administrateurs ne s'attendent pas à ce que l'adoption de cette modification ait une incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Les modifications remplacent la définition d'un changement d'estimation comptable par une définition des estimations comptables. Selon la nouvelle définition, les estimations comptables sont des « montants monétaires figurant dans les états financiers qui sont soumis à une incertitude de mesure ». Les entités procèdent à des estimations comptables si les méthodes comptables exigent que les éléments des états financiers soient évalués de manière à impliquer une incertitude de mesure. Les modifications précisent qu'un changement d'estimation comptable résultant de nouvelles informations ou de nouveaux développements ne constitue pas une correction d'erreur.

Les modifications de l'IAS 8 se concentrent entièrement sur les estimations comptables et clarifient les points suivants:

- a. La définition d'un changement d'estimation comptable est remplacée par une définition des estimations comptables. Selon la nouvelle définition, les estimations comptables sont des « montants monétaires figurant dans les états financiers qui sont soumis à une incertitude de mesure ».
- Les entités procèdent à des estimations comptables si les méthodes comptables imposent d'évaluer des éléments des états financiers d'une manière qui implique une incertitude de mesure.
- c. Les effets d'un changement dans une donnée ou une technique de mesure utilisée pour élaborer une estimation comptable sont des changements d'estimations comptables s'ils ne résultent pas de la correction d'erreurs d'une période antérieure.
- d. Un changement d'estimation comptable peut affecter uniquement le résultat de la période en cours ou le résultat de la période en cours et des périodes futures. L'effet du changement relatif à la période en cours est comptabilisé en tant que produit ou charge de la période en cours. Le cas échéant, l'effet sur les périodes futures est comptabilisé en produits ou en charges au cours de ces périodes futures.

Les modifications sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et aux changements d'estimations comptables qui interviennent à compter du début de cet exercice. Une application anticipée est autorisée.

Les Administrateurs ne s'attendent pas à ce que l'adoption de cette modification ait une incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Les modifications précisent que l'exemption de comptabilisation initiale ne s'applique pas aux transactions dans lesquelles des montants égaux de différences temporaires déductibles et imposables sont générés lors de la comptabilisation initiale.

Le principal changement dans l'impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique (modifications à l'IAS 12) est une exemption de l'exemption de comptabilisation initiale prévue à l'IAS 12.15(b) et à l'IAS 12.24.

Par conséquent, l'exemption de comptabilisation initiale ne s'applique pas aux transactions dans lesquelles des montants égaux de différences temporaires déductibles et imposables apparaissent lors de la comptabilisation initiale.

Modifications à l'IAS 12 : Impôt différé relatif aux actifs et passifs découlant d'une Transaction unique

# 2. APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES -IFRS (SUITE)

#### iii. Impact des normes et interprétations nouvelles et modifiées en vigueur mais non encore appliquées (suite)

Modifications à l'IAS 12 : Impôt différé relatif aux actifs et passifs découlant d'une Transaction unique (suite)

Modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratique IFRS 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables Les modifications entrent en vigueur pour les périodes de reporting annuel ouvertes à compter du 1 er janvier 2023. L'adoption anticipée est autorisée.

Les Administrateurs ne s'attendent pas à ce que l'adoption de cette modification ait une incidence significative sur les états financiers du Groupe.

Les modifications exigent qu'une entité fournisse des informations sur ses méthodes comptables significatives, en remplacement de ses principales méthodes comptables. D'autres modifications expliquent la manière dont une entité peut identifier une méthode comptable significative. Aussi, des exemples de cas où une méthode comptable est susceptible d'être significative ont été ajoutés. Pour étayer cette modification, le Conseil a également élaboré des orientations et des exemples visant à expliquer et à démontrer l'application du « processus d'importance relative en quatre étapes », décrit dans l'énoncé de pratique IFRS 2.

Les Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratique IFRS 2) modifient l'IAS 1 dans les termes ci-dessous :

- a. Une entité est désormais tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives en remplacement de ses principales méthodes comptables ;
- b. plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer la manière dont une entité peut identifier des informations de méthodes comptables significatives et pour donner des exemples de cas où des informations de méthodes comptables sont susceptibles d'être significatives;
- c. les modifications précisent que les informations relatives aux méthodes comptables peuvent être significatives en raison de leur nature, même si les montants correspondants ne sont pas significatifs; elles précisent que les informations relatives aux méthodes comptables sont significatives si les utilisateurs des états financiers d'une entité en ont besoin pour comprendre d'autres informations significatives contenues dans les états financiers; et
- d. les modifications précisent également que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas occulter les informations significatives sur les méthodes comptables.

En outre, l'énoncé de pratique IFRS 2 a été modifié par l'ajout d'orientations et d'exemples pour expliquer et démontrer l'application du « processus d'importance relative en quatre étapes » aux informations relatives aux méthodes comptables, cela dans le but d'étayer les modifications à l'IAS 1.

Les modifications sont appliquées de manière prospective et elles entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1 er janvier 2023. Il convient de noter qu'une application anticipée est autorisée. Une fois que l'entité applique les modifications à l'IAS 1, elle est également autorisée à appliquer les modifications à l'énoncé de pratique IFRS 2.

Les Administrateurs ne s'attendent pas à ce que l'adoption de la modification ait un impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Modifications à l'IFRS 16 : Obligation locative dans le cadre d'une cession-bail -

La modification à l'IFRS 16 précise les exigences auxquelles un vendeur-preneur doit se soumettre pour évaluer une obligation locative découlant d'une transaction de cession-bail, afin de s'assurer que le vendeur-preneur ne comptabilise aucun montant de gain ou de perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve.

# 2. APPLICATION DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE NOUVELLES ET RÉVISÉES -IFRS (SUITE)

#### iii. Impact des normes et interprétations nouvelles et modifiées en vigueur mais non encore appliquées (suite)

Modifications à l'IFRS 16 : Obligation locative dans le cadre d'une cession-bail -(suite)

Après la date d'ouverture d'une transaction de cession-bail, le vendeur-preneur doit faire application des paragraphes 29 à 35 de l'IFRS 16 à l'actif de droit d'utilisation découlant de la cession-bail et des paragraphes 36 à 46 de l'IFRS 16 au passif de l'obligation locative découlant de la cession-bail. En appliquant les paragraphes 36 à 46, le vendeur-preneur détermine les « paiements au titre de la location » ou les « paiements au titre de la location révisés » de telle sorte que le vendeur-preneur ne comptabiliserait aucun montant du profit ou de la perte qui se rapporte au droit d'utilisation conservé par le vendeur-preneur. L'application de ces dispositions n'empêche pas le vendeur-preneur de comptabiliser, en résultat, tout profit ou perte lié à la résiliation partielle ou totale d'un contrat de location, comme l'impose le paragraphe 46(a) de l'IFRS 16. La modification ne prescrit pas de dispositions spécifiques en matière d'évaluation des obligations locatives découlant d'un contrat de cession-bail. L'évaluation initiale de l'obligation locative découlant d'une cession-bail peut amener le vendeur-preneur à arrêter des « paiements au titre de la location » qui sont différents de la définition générale des paiements au titre de la location figurant à l'annexe A de l'IFRS 16. Conformément à l'IAS 8, le vendeur-preneur devra élaborer et appliquer une méthode comptable permettant de fournir des informations pertinentes et fiables.

Un vendeur-preneur applique la modification aux périodes annuelles de reporting ouvertes à compter du 1 er janvier 2024. Une application anticipée est autorisée et cette information doit être divulguée.

Les Administrateurs ne s'attendent pas à ce que l'adoption de la modification ait une incidence significative sur les états financiers du Groupe.

#### 3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

À l'exception des modifications expliquées à la Note 2, le Groupe a toujours appliqué les conventions comptables et méthodes de calcul suivantes pour tous les exercices évoqués dans les présents états financiers.

#### A. BASE DE PRÉPARATION

La base d'évaluation appliquée est le coût historique, sauf indication contraire dans les conventions comptables ci-dessous. La monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes du Groupe est le dollar américain (USD).

Les états financiers du Groupe ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB), et aux Statuts de la Banque.

#### PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Généralement, le Groupe présente l'état de sa situation financière en ordre de liquidité.

#### **B. BASE DE CONSOLIDATION**

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Banque ainsi que ceux de ses filiales. La Banque détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- elle détient le pouvoir sur l'entité ;
- elle a droit ou est exposée aux rendements variables de sa participation dans l'entité ; et
- elle a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influer sur les rendements.

La Banque examine de nouveau si elle exerce ou n'exerce pas le contrôle sur une entité si des indices montrent que des modifications ont été introduites dans une ou plusieurs des trois conditions décrites ci-dessus.

#### **B. BASE DE CONSOLIDATION (SUITE)**

Lorsque la Banque détient moins de la majorité des droits de vote d'une entité, elle a autorité sur l'entité détenue si les droits de vote sont suffisants pour lui donner la capacité pratique de diriger unilatéralement les principales activités de l'entité détenue. La Banque tient compte de tous les faits et circonstances pertinents afin d'évaluer si son droit de vote dans une entité détenue est suffisant pour lui conférer ce pouvoir, notamment :

- la taille de la détention du droit de vote de la Banque par rapport à la taille et à la répartition des avoirs des autres votants ;
- les potentiels droits de vote détenus par la Banque, d'autres votants ou d'autres parties ;
- les droits découlant d'autres accords contractuels ; et
- tout autre fait ou circonstance indiquant que la Banque a, ou n'a pas, actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes au moment où des décisions doivent être prises, notamment en ce qui concerne les modes de vote lors des précédentes assemblées d'actionnaires.

La consolidation d'une filiale commence lorsque la Banque prend le contrôle de la filiale et se termine lorsque la Banque le perd. Plus précisément, les produits et charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat et des autres éléments du résultat global, de la date à laquelle la Banque prend le contrôle jusqu'à la date à laquelle elle cesse de contrôler la filiale.

Le compte de résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires de la Banque et aux actionnaires avec une participation ne donnant pas le contrôle. Le résultat global total des filiales est attribué aux actionnaires de la Banque et aux actionnaires sans contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire de ces derniers.

Le cas échéant, les états financiers des filiales sont ajustés de manière à mettre leurs méthodes comptables en conformité avec les politiques comptables du Groupe.

Tous les actifs et passifs, capitaux propres, produits, charges et flux de trésorerie intragroupe liés aux transactions entre membres du Groupe sont totalement éliminés lors de la consolidation.

#### C. COMPTABILISATION DES PRODUITS

#### i. Produits d'intérêts issus des prêts et placements

Les produits d'intérêts comprennent les intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti qui représentent les prêts de financement de projets, les prêts pour le financement du commerce, les placements bancaires et les titres publics.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en utilisant le taux d'intérêt effectif, selon la norme IFRS 9.

#### Taux d'intérêt effectif

Le « taux d'intérêt effectif » représente le taux qui actualise avec précision les futurs paiements ou les estimations d'entrées tout au long de la durée de vie prévue de l'instrument financier pour :

- la valeur comptable brute de l'actif financier ; ou
- le coût amorti du passif financier.

Lors du calcul du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers autres que les actifs dépréciés acquis ou créés, le Groupe estime les futurs flux de trésorerie en tenant compte de toutes les conditions contractuelles de l'instrument financier, mais pas de l'ECL. Pour les actifs financiers dépréciés acquis ou créés, un taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité du crédit est calculé en utilisant les futurs flux de trésorerie estimés, y compris l'ECL. Un actif déprécié du fait de son acquisition ou de son origine (POCI) est un actif pour lequel, lors de sa comptabilisation initiale, un ou plusieurs événements ayant un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier se sont produits, tels que des difficultés financières importantes, un défaut de paiement et d'autres événements.

Le calcul du taux d'intérêt effectif inclut les coûts de transaction et les commissions et points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction comprennent les coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif ou d'un passif financier. Les intérêts sur les arriérés de capital à payer sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont perçus.

#### C. COMPTABILISATION DES PRODUITS (SUITE)

#### i. Produits d'intérêts issus des prêts et placements (suite)

#### Coût amorti et valeur comptable brute

Le « coût amorti » d'un actif financier est le montant auquel l'actif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant à l'échéance et, pour les actifs financiers, ajusté de tout ECL.

La « valeur comptable brute d'un actif financier » est le coût amorti d'un actif financier avant ajustement de toute provision pour pertes de crédit attendues.

#### Calcul des produits d'intérêts

Le taux d'intérêt effectif d'un actif financier est calculé lors de sa comptabilisation initiale. Pour calculer les produits d'intérêts, le taux d'intérêt effectif est appliqué à la valeur comptable brute de l'actif (lorsque l'actif n'est pas déprécié). Le taux d'intérêt effectif est révisé à la suite de la réestimation annuelle des flux de trésorerie des instruments à taux variable afin de refléter les mouvements des taux d'intérêt du marché.

Pour les actifs financiers dépréciés lors de leur comptabilisation initiale, les actifs dépréciés du fait de leur acquisition ou de leur origine (POCI), les produits d'intérêts sont calculés en appliquant au coût amorti de l'actif le taux d'intérêt effectif ajusté en fonction du crédit. Le calcul des produits d'intérêts ne revient pas à une base brute, même si le risque de crédit de l'actif s'améliore.

Pour les actifs financiers qui ont subi une perte de crédit après leur comptabilisation initiale, les produits d'intérêts sont calculés en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'actif financier. Si l'actif n'est plus déprécié, le calcul des produits d'intérêts est alors ramené à la base brute.

#### Présentation

Les produits d'intérêts issus des prêts et placements sont présentés dans le compte de résultat et dans les autres éléments du résultat global.

- Intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti
- Intérêts sur les dépôts ou investissements détenus au coût amorti

#### ii. Honoraires et commissions

Les produits des honoraires et commissions sont perçus par le Groupe lorsqu'il propose des prestations de services aux clients et ne tiennent pas compte des montants collectés pour le compte de tiers.

Les produits des honoraires et commissions sont perçus lors de l'exécution d'une prestation importante, au fur et à mesure que la prestation progresse (au fil du temps) ou lorsque la prestation a été réalisée (à un moment précis). Les produits des honoraires et commissions non encore perçus sont comptabilisés en produits différés.

Les honoraires et commissions sont généralement comptabilisés lorsqu'un mécanisme de financement est mis en place sur un exercice donné. Il s'agit des frais de lettre de crédit, frais de confirmation, frais de garantie, frais d'engagement et autres frais.

Les autres frais et revenus de commissions comprennent les frais uniques relatifs à la mise en place de mécanismes de financement des clients du Groupe. Par exemple les frais de commissions de participation, les frais de prélèvements, les frais de restructuration qui ne font pas partie du taux d'intérêt réel des installations sont comptabilisés au moment où la transaction sous-jacente est achevée. Les autres frais sont comptabilisés lorsque le service est effectué ou qu'une action importante est posée.

Les commissions de participation sont comptabilisées en produit lorsque la syndication a été finalisée et que le Groupe n'a conservé aucune partie du prêt pour lui-même, ou en a retenu une partie au même taux d'intérêt effectif que pour les autres participants.

#### C. COMPTABILISATION DES PRODUITS (SUITE)

#### ii. Honoraires et commissions (suite)

Les frais découlant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une transaction pour un tiers, tels que l'arrangement pour un crédit ou l'acquisition d'actions ou d'autres titres ou encore l'achat ou la vente d'une entreprise, sont comptabilisés au moment où la transaction sous-jacente est achevée. Les commissions ou les éléments de commissions liés à une certaine performance sont comptabilisés après avoir rempli les critères correspondants.

#### D. FRAIS D'EMPRUNT ET DE FINANCEMENTS

Les frais d'emprunt sont les intérêts et autres coûts d'emprunt et de financement que le Groupe supporte dans le cadre d'un emprunt de fonds. Les charges d'intérêts sont comptabilisées en compte de résultat selon la méthode de la comptabilité d'exercice en tenant compte du taux d'intérêt réel. Les autres frais d'emprunt et de financement sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les escomptes et les primes ou autres différences entre la valeur comptable initiale d'un instrument producteur d'intérêt et son montant à l'échéance sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### E. DEVISES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères sont initialement enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Les écarts de conversion résultant des activités non commerciales sont comptabilisés comme autres produits d'exploitation en résultat.

Les éléments non monétaires qui sont mesurés en termes de coût historique dans une devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change en vigueur à la date des transactions initiales. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur dans une devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change en vigueur à la date où cette valeur est déterminée.

#### F. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Toutes les catégories d'immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique et ultérieurement au coût diminué des amortissements. Le coût historique comprend toute dépense directement imputable à l'acquisition des immobilisations.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct le cas échéant, uniquement s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont portés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

La dépréciation sur les autres actifs est calculée à des taux estimés pour la radiation des immobilisations corporelles à leur valeur résiduelle estimée en versements annuels égaux sur leur durée de vie utile prévue. La durée de vie utile prévue de chaque catégorie d'actifs est la suivante :

Équipement informatique	3 à 5 ans
Véhicules à moteur	5 à 7 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Meubles et aménagements	5 à 10 ans
Bâtiments	50 ans

Les terrains en pleine propriété et les immeubles en construction ne sont pas amortis.

Les actifs en cours de construction à des fins administratives sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute perte de valeur comptabilisée. L'amortissement de ces actifs, au même titre que les autres actifs, commence lorsque les actifs sont prêts à l'utilisation.

#### F. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans le compte de résultat de l'exercice de décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles des actifs, les durées d'utilité et les modes d'amortissement sont revus à chaque date de clôture et modifiés de façon prospective, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait être impossible de recouvrer la valeur comptable. Une perte de valeur est comptabilisée à l'état du compte de résultat pour le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la juste valeur la plus élevée d'un actif, diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Pour l'évaluation de la perte de valeur, les actifs sont regroupés par niveaux les plus bas pour lesquels il existe des flux de trésorerie identifiables de manière distincte (unités génératrices de trésorerie).

#### G. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles du Groupe sont liées à la valeur des logiciels. Une immobilisation incorporelle n'est comptabilisée que lorsque son coût peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques futurs attendus qui lui sont attribuables iront au Groupe. Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué des amortissements cumulés et le cumul des pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa cession ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans le compte de résultat de l'exercice de décomptabilisation de l'actif.

Les durées d'utilité et les modes d'amortissement des actifs incorporels sont revus à chaque date de clôture et modifiés de façon prospective, le cas échéant.

#### H. IMPÔT

Conformément au paragraphe 6 de l'article 43 de ses Statuts, la Banque et ses filiales sont exonérées de toute forme d'impôt.

#### I. CAPITAL SOCIAL

Conformément à l'article 7 des Statuts, pour les actions de catégorie « A », les actions émises et appelées sont payées par acomptes par les membres. Le capital payable est crédité en tant que capital social et les acomptes non échus et dus mais non payés à la fin de l'exercice sont déduits de ce capital. Pour les actions de catégorie « B », le paiement du montant souscrit par les souscripteurs doit être payé intégralement dans les 90 jours à compter de la date de souscription. Pour les actions de catégorie « C », le paiement du montant souscrit par les souscripteurs doit être versé intégralement dans un délai fixé par le Conseil d'Administration.

#### **BÉNÉFICE PAR ACTION**

Le Groupe présente le bénéfice de base et le résultat dilué par action sur ses actions de catégorie A et B qui confèrent les mêmes droits sur les bénéfices. Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte correspondant à la période attribuable aux actionnaires ordinaires de la Banque par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé en fonction des versements en capital exigibles à la fin de l'exercice. Le bénéfice dilué par action tient compte de l'effet dilutif des actions de catégorie A émises mais non libérées. Les actions en circulation de catégorie B sont entièrement libérées et n'ont donc aucun effet dilutif.

#### J. INSTRUMENTS FINANCIERS

Un actif ou un passif financier est comptabilisé lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument (c'est-à-dire à la date de transaction). Cela comprend les transactions régulières : les achats ou les ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison d'actifs dans le délai généralement établi par règlement ou convention sur le marché.

#### COMPTABILISATION ET ÉVALUATION INITIALES

À l'exception des créances clients n'ayant pas de composante de financement importante, lors de la comptabilisation initiale, une entité évalue un actif ou un passif financier à sa juste valeur, plus ou moins les frais de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier s'il s'agit d'un actif ou d'un passif non évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les créances clients ne comportant pas de composante de financement importante sont évaluées à leur prix de transaction.

Le Groupe classe ses actifs financiers selon trois principales catégories en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif et de l'évaluation du modèle économique. Les instruments financiers sont évalués :

- au coût amorti;
- à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI) ; et
- Juste valeur par le compte de résultat (FVTPL)

#### Coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il remplit les deux conditions suivantes et s'il n'est pas désigné comme FVTPL :

- il est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs pour collecter des flux de trésorerie contractuels ; et
- ses conditions contractuelles entraînent des flux de trésorerie qui représentent uniquement les remboursements du principal et des intérêts (SPPI) sur le principal restant dû à des dates déterminées.

Le Groupe comptabilise au coût amorti ses liquidités et soldes détenus auprès de banques, ses investissements en titres publics, ses prêts de financement commercial et de financement de projets, ainsi que ses autres créances. Par essence, le financement de projets est à long terme, tandis que le financement du commerce est à court terme. En outre, ces instruments sont sujets à des dépréciations.

#### Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (FVOCI) - Actions

Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en actions qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut irrévocablement choisir de présenter les variations ultérieures en juste valeur dans les autres éléments du résultat global. Ce choix s'opère sur la base des investissements. Le Groupe a choisi de classer certains placements en actions qu'elle détient à la FVOCI. Les dividendes perçus sur ces investissements sont comptabilisés dans le compte de résultat.

#### Juste valeur par le compte de résultat (FVTPL)

Tous les actifs financiers non classés comme évalués au coût amorti ou à la FVOCI, tel que décrit ci-dessus, sont évalués à la FVTPL. En outre, lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut désigner de manière irrévocable un actif financier qui répond aux critères d'évaluation au coût amorti ou en FVOCI comme évalué à la FVTPL si cela élimine ou réduit de manière significative une asymétrie comptable, qui, en d'autres circonstances, résulterait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation de leurs gains et pertes sur différentes bases. Le Groupe classe à la FVTPL ses instruments financiers dérivés.

# Déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des remboursements du principal et des intérêts

Afin de déterminer si un actif financier doit être classé comme évalué au coût amorti ou à la FVOCI, une entité détermine si les flux de trésorerie générés par cet actif financier représentent, à des dates spécifiées, uniquement des remboursements de principal et d'intérêts sur le principal restant dû, le critère SPPI. Un actif financier qui ne répond pas au critère SPPI est toujours évalué à la FVTPL, sauf s'il s'agit d'un instrument de capitaux propres pour lequel une entité peut choisir l'OCI.

#### J. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### **COMPTABILISATION ET ÉVALUATION INITIALES (SUITE)**

# Déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des remboursements du principal et des intérêts (suite)

Dans le cadre de la présente évaluation, le « principal » est défini comme la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les « intérêts » renvoient à une contrepartie de la valeur temps de l'argent, du risque de crédit associé au principal restant dû pendant un exercice donné et aux autres risques et coûts de prêt de base (tels que le risque de liquidité et les charges administratifs), ainsi qu'une marge bénéficiaire.

Le Groupe a tenu compte des conditions contractuelles de l'instrument afin de déterminer si les flux de trésorerie contractuels constituaient uniquement des remboursements de principal et d'intérêts. Il s'agissait de déterminer si l'actif financier contenait une condition contractuelle susceptible de modifier le calendrier ou le montant des flux de trésorerie contractuels pouvant l'empêcher de remplir cette condition. Ainsi, le Groupe a pris en compte :

- d'éventuels événements susceptibles de modifier le montant et le calendrier des flux de trésorerie ;
- les caractéristiques du levier ;
- les conditions de paiement anticipé et de prolongation ;
- les conditions limitant les droits du Groupe sur les flux de trésorerie liés à des actifs spécifiés, par exemple les arrangements d'actifs sans recours ; et
- les caractéristiques qui modifient la contrepartie de la valeur temps de l'argent par exemple le rajustement périodique des taux d'intérêt.

Les taux d'intérêt sur certains prêts consentis par le Groupe sont basés sur les taux variables standard (SVR) définis par le Groupe. Les SVR reposent généralement sur un taux interbancaire du marché et comprennent également un écart discrétionnaire. Dans ces cas, le Groupe déterminera si la caractéristique discrétionnaire est compatible avec le critère SPPI en tenant compte d'un certain nombre de facteurs, notamment si :

- les emprunteurs sont en mesure de rembourser par anticipation les emprunts sans grosses pénalités ;
- la concurrence du marché garantit la cohérence des taux d'intérêt entre les banques ; et
- les cadres réglementaires ou de protection de la clientèle en vigueur obligent les banques à traiter leurs clients de manière équitable.

Certains prêts du Groupe comportent des options de remboursement anticipé. L'option de remboursement anticipé respecte le critère SPPI si le montant du remboursement anticipé représente une partie importante des montants impayés du principal et des intérêts sur le montant restant dû, ce qui peut inclure une indemnité raisonnable en cas de résiliation anticipée du contrat. En outre, une option de remboursement anticipé est jugée conforme à ce critère si :

- un actif financier est acquis ou créé sur une prime ou un escompte par rapport à sa valeur nominale contractuelle ;
- le montant du remboursement anticipé représente une partie importante du montant nominal contractuel majoré des intérêts contractuels courus (mais non payés) (qui peut également être une indemnité raisonnable en cas de résiliation anticipée); et
- la juste valeur de l'option de remboursement anticipé est insignifiante lors de la comptabilisation initiale.

#### **DE MINIMIS**

Une caractéristique du flux de trésorerie contractuel peut ne pas affecter le classement d'un actif financier si elle ne peut avoir qu'un effet de minimis sur les flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Pour prendre cette décision, le Groupe tient compte de l'éventuel effet de la caractéristique du flux de trésorerie contractuel pour chaque exercice et cumulativement sur la durée de vie de l'actif financier.

#### J. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### ÉVALUATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le Groupe évalue l'objectif du modèle économique dans lequel un actif financier est détenu au niveau du portefeuille, car il reflète le mieux la manière dont les activités sont gérées et les informations sont fournies à la direction. Il s'agit notamment des informations suivantes :

- les politiques et objectifs définis pour le portefeuille et le fonctionnement de ces politiques dans la pratique, notamment si la stratégie de la direction est axée sur la génération de produits d'intérêts contractuels, le maintien d'un profil de taux d'intérêt particulier, l'adéquation entre la durée des actifs financiers et celle des passifs qui financent ces actifs ou la recherche des flux de trésorerie par la vente d'actifs;
- la description de la manière dont la performance du portefeuille est évaluée et communiquée à la direction du Groupe;
- les risques qui affectent la performance du modèle économique (et des actifs financiers détenus dans ce modèle) et la manière dont ces risques sont gérés ;
- une description de la rémunération des dirigeants de l'entreprise par exemple si la rémunération est basée sur la juste valeur des actifs gérés ou des flux de trésorerie contractuels collectés ; et
- la fréquence, le volume et le calendrier des ventes réalisées au cours des périodes précédentes, les raisons de ces ventes
  ainsi que les prévisions concernant les futures ventes. Toutefois, les informations relatives aux activités de vente ne sont pas
  utilisées de façon isolée, mais plutôt dans le cadre d'une évaluation globale de la manière dont l'objectif déclaré du Groupe
  en matière de gestion des actifs financiers est atteint et comment les flux de trésorerie sont réalisés.

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction et les actifs gérés dont la performance est évaluée à la juste valeur seront évalués à la FVTPL, car ils ne sont pas détenus pour collecter des flux de trésorerie contractuels ni pour collecter des flux de trésorerie contractuels et vendre des actifs financiers.

#### DÉCOMPTABILISATION ET MODIFICATION

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif arrivent à expiration ou lorsqu'il transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans le cadre d'une transaction pour laquelle la quasi-totalité des risques et avantages de la propriété des actifs financiers sont transférés. Toute participation créée ou conservée par le Groupe dans des actifs financiers transférés est comptabilisée en tant qu'actif ou passif distinct.

Toutefois, lorsque la modification d'un instrument financier non évalué à la FVTPL ne donne pas lieu à une décomptabilisation, le Groupe recalcule la valeur comptable brute de l'actif financier (ou le coût amorti du passif financier) en actualisant les flux de trésorerie contractuels modifiés au taux d'intérêt effectif initial, et comptabilisera tout ajustement qui en résulte comme un gain ou une perte en compte de résultat.

Le Groupe effectue des transactions pour lesquelles il transfère des actifs comptabilisés dans son état de situation financière, mais conserve la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'ensemble ou une partie des actifs transférés.

Si la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages sont conservés, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés de l'état de la situation financière. Les transferts d'actifs avec retenue de la totalité ou de la quasi-totalité des risques et avantages comprennent, par exemple, les opérations de prêt et de rachat de titres.

#### Passifs financiers

#### Évaluation initiale des passifs financiers

Tous les passifs financiers des prêts, des créances et emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur augmentée des coûts de transaction directement attribuables.

#### J. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### **DÉCOMPTABILISATION ET MODIFICATION (SUITE)**

#### Passifs financiers (suite)

#### Évaluation ultérieure

Le Groupe classe tous les passifs financiers comme étant ultérieurement évalués au coût amorti, à l'exception des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, seront ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les dépôts dans le compte de recouvrement, les emprunts à court terme, les emprunts à long terme et les autres dettes sont classés au coût amorti.

Le Groupe classe tous les passifs financiers comme étant ultérieurement évalués au coût amorti, à l'exception des passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, seront ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les dépôts dans le compte de recouvrement, les emprunts à court terme, les emprunts à long terme et les autres dettes sont classés au coût amorti.

#### Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise un passif financier si, et seulement si, ses obligations contractuelles spécifiées dans le contrat sont acquittées, annulées ou expirées.

#### Reclassement

Le Groupe ne reclasse les actifs financiers que lorsque la direction modifie le modèle économique de gestion des actifs financiers. Dans ce cas, tous les actifs financiers affectés sont reclassés. De tels changements devraient être extrêmement rares et sont déterminés par l'équipe dirigeante du Groupe suite à des réformes internes ou externes.

Une entité n'est pas autorisée à reclasser des passifs financiers.

#### Réduction de valeur

Le Groupe réduit directement la valeur comptable brute d'un actif financier lorsque l'entité n'espère raisonnablement pas récupérer en totalité ou en partie un actif financier. Une réduction de valeur constitue un événement de décomptabilisation. Les expositions sont imputées sur les dotations pour dépréciation des créances respectives. En effet, cela s'inscrit en conformité avec les dispositions des normes internationales d'information financière (IFRS) et la politique de la Banque, qui exigent que le Groupe évalue régulièrement les créances très douteuses qui font l'objet d'une provision spécifique mais qui continuent de se détériorer.

Les actifs financiers qui ne sont pas portés au bilan peuvent néanmoins être visés par les mesures d'application afin d'appliquer les procédures du Groupe en matière de recouvrement des montants impayés. Les prêts passés en charges ne sont donc pas annulés. Des mesures appropriées sont prises par la suite dans le but de maximiser le recouvrement de ces créances, sauf dans les cas où les coûts de recouvrement prévus dépassent les montants que l'on s'attend à recouvrer et qu'ils sont donc considérés comme inefficaces.

L'Unité de recouvrement des prêts assure un suivi actif auprès des clients afin de récupérer tout solde résiduel après la réalisation de la garantie et après l'abandon de créance.

#### Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière si, et seulement si, le Groupe a le droit juridique de compenser les montants et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Les produits et les charges ne sont présentés sur une base nette que lorsque l'IFRS le permet, ou s'il s'agit de gains et pertes résultant d'un groupe de transactions similaires, telles que les activités de ventes du Groupe.

Aucune perte de valeur n'est comptabilisée sur les participations.

#### J. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### **DÉCOMPTABILISATION ET MODIFICATION (SUITE)**

#### Compensation (suite)

Le Groupe comptabilise une indemnité de perte correspondant à un montant égal aux ECL sur 12 mois ou à vie. les ECL à vie résultent des ECL de toutes les éventuelles défaillances sur la durée de vie attendue d'un instrument financier, tandis que les ECL sur 12 mois résultent d'éventuelles défaillances sur une période de 12 mois (ou un exercice plus court si la durée de vie attendue d'un instrument financier est inférieure à 12 mois), pondérée par la probabilité que ce défaut se produise. Le Groupe comptabilise les provisions pour pertes d'un montant égal de l'ECL à vie, sauf dans les cas suivants, pour lesquels le montant comptabilisé renvoie à l'ECL sur 12 mois :

- les placements obligataires qui présentent un risque de crédit faible à la date de clôture. Le Groupe estime qu'un titre de créance a un faible risque de crédit lorsque sa cote de risque de crédit équivaut à la définition mondialement reconnue comme « qualité supérieure » ; et
- les autres instruments financiers (autres que les créances clients et les contrats de location) pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale.

Les exigences de dépréciation de l'IFRS 9 sont complexes et nécessitent des jugements, des estimations et des hypothèses de la part de la direction, en particulier dans les domaines décrits en détail ci-après :

- évaluer si le risque de crédit d'un instrument a augmenté de manière palpable depuis la comptabilisation initiale ; et
- intégrer des informations prospectives dans l'évaluation des ECL.

#### Évaluation des ECL

Les ECL sont une estimation non biaisée et pondérée en fonction des probabilités des pertes de crédit et seront mesurés comme suit :

- pour les actifs financiers non dépréciés à la date de clôture : la valeur actuelle de tous les déficits de trésorerie (c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité dans le cadre du contrat et les flux de trésorerie que le Groupe espère recevoir ;
- pour les actifs financiers dépréciés à la date de clôture : la différence entre la valeur comptable brute et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés ;
- pour les engagements de crédit non utilisés : la valeur actuelle de la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus au Groupe en cas de réduction de l'engagement et les flux de trésorerie que le Groupe espère recevoir ; et
- pour les contrats de garantie financière : la valeur actuelle des paiements attendus pour rembourser le titulaire, déduction faite des montants que le Groupe espère recouvrer.

Un actif est déprécié si un ou plusieurs événements sont survenus et ont une incidence défavorable sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif. Citons, entre autres événements :

- de sérieuses difficultés financières pour l'émetteur ou l'emprunteur ;
- une rupture de contrat par exemple une situation de défaut ou un actif en souffrance ;
- un prêteur ayant accordé une concession à l'emprunteur pour des raisons économiques ou contractuelles liées aux difficultés financières de l'emprunteur que le prêteur n'envisagerait pas autrement ;
- la probabilité que l'emprunteur se déclare en faillite ou engagé dans une autre réorganisation financière est imminente ;
- la disparition d'un marché dynamique pour cet actif financier en raison de difficultés financières ; ou
- l'achat d'un actif financier avec une décote importante, reflétant ainsi les pertes de crédit subies.

# J. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### Classement des prêts en vertu de l'IFRS 9

La TDB classe ses risques sur prêts comme suit :

Classement	Description du stade
Stade 1	Les prêts à ce stade présentent une situation financière, une liquidité, une capitalisation, des bénéfices, des flux de trésorerie, une gestion et une capacité de remboursement solides. Les facilités sont entièrement garanties par des liquidités ou des actifs physiques, des lettres de crédit stand-by ou des garanties de banques bénéficiant d'une notation de premier ordre auprès d'agences de notation reconnues à l'échelle internationale et pour lesquelles une documentation complète est détenue pour l'exécution. Le remboursement du prêt est assuré par une source principale incontestable. En ce qui concerne les clients existants, les paiements du principal et des intérêts sont à jour, conformément aux modalités convenues.
	Le Groupe a procédé à une évaluation selon laquelle ce classement et cette explication sont conformes aux exigences de la norme IFRS 9.
Stade 2	Les prêts classés en stade 2 ont une capacité adéquate à faire face à leurs obligations financières, avec toutefois des conditions défavorables ou des changements de circonstances qui risquent d'affaiblir leur capacité à faire face à leurs engagements financiers. L'entreprise est nouvellement créée (green field) ou de taille moyenne dans son secteur d'activité et est confrontée à des conditions défavorables ainsi qu'à des difficultés d'accès à des financements. Pour les clients existants, un suivi plus régulier est nécessaire en raison de la dégradation des bénéfices ou des flux de trésorerie, d'irrégularités dans la tenue des comptes, d'un manque de coopération du client, de l'annonce d'un litige ou de tout autre facteur négatif. La capacité de remboursement, mesurée par les principaux indicateurs de remboursement des prêts, reste acceptable.
	Les facteurs qualitatifs et quantitatifs qui entraînent un reclassement du stade 1 au stade 2 ont été définis dans la note 44. Ils répondent aux exigences spécifiques de la norme IFRS 9 et s'alignent sur les pratiques de gestion du risque de crédit du Groupe. Les actifs du stade 2 sont considérés comme assainis (c'est-à-dire reclassés dans le stade 1), lorsqu'il n'y a plus d'indication d'une augmentation significative du risque de crédit, et conformément aux critères de remédiation de la gestion du risque de crédit du Groupe.
	Le Groupe a procédé à une évaluation indiquant que ce classement et cette explication sont conformes aux exigences de la norme IFRS 9.
Stade 3	L'actif présente une ou plusieurs faiblesses bien définies qui rendent le recouvrement intégral du principal et des intérêts douteux, telles qu'une faible situation financière, y compris la valeur nette, une garantie insuffisante, etc. Le risque de perte est très élevé. Il peut être nécessaire de procéder à une provision totale ou partielle du titulaire, des intérêts ou des deux. Le compte a été classé en tant que prêt non performant/non productif. L'actif est jugé irrécouvrable et d'une valeur si faible que son maintien en tant qu'actif bancaire n'est pas justifié. La passation par pertes et profits de la totalité du solde du principal et des intérêts sera exigée en temps voulu, même si un recouvrement partiel peut être affecté à l'avenir. Prêts pour lesquels le principal et/o les intérêts restent impayés pendant trois cent soixante (360) jours ou plus.
	Les actifs en souffrance sont considérés comme assainis à partir du moment où l'événement initial ayant entraîné la défaillance n'existe plus et où la période de probation définie (c'est-à-dire les mois consécutifs de performance requis) a été respectée.
	Le Groupe a procédé à une évaluation indiquant que ce classement et cette explication sont cohérents avec les exigences de la norme IFRS 9.

#### J. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

#### Classement des prêts en vertu de l'IFRS 9 (suite)

En interne, la Direction a également qualifié le stade 1 de catégorie « moyen/acceptable », le stade 2 de « mention spéciale » et le stade 3 de « comptes inférieurs aux normes, douteux et déficitaires ».

#### Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de la gestion de ses actifs et passifs, le Groupe utilise des dérivés à des fins de couverture afin de réduire son exposition aux risques de change. Pour y parvenir, elle s'engage dans des swaps de taux d'intérêt, de devises et des contrats de change à terme.

Tous les dérivés sont valorisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat net.

#### K. DROITS DES EMPLOYÉS

Les droits des employés à un salaire et aux congés annuels sont comptabilisés lorsqu'ils leurs sont payés. Une provision est constituée au titre des charges prévisionnelles des indemnités de service acquis résultant des services rendus par les employés à la date de clôture. Les employés ont droit à un mois de salaire complet pour chaque année de service accomplie. Une provision est constituée au titre des charges prévisionnelles du congé annuel résultant des services rendus par les employés à la date de clôture

#### L. COÛTS DES PRESTATIONS DE RETRAITE

Le Groupe gère un fonds de prévoyance à cotisations définies pour ses salariés. Il reverse 21 % du salaire brut de chaque employé au fonds, et les employés peuvent choisir de contribuer à hauteur de 7 %, 14 % ou 21 %. Les cotisations du Groupe au régime à cotisations définies sont comptabilisées en résultat dans l'exercice auquel elles se rapportent. Les fonds du régime sont détenus séparément des actifs du Groupe.

#### M. PASSIF ÉVENTUEL

Les lettres de crédit, les acceptations, les garanties et les obligations sont généralement émises par le Groupe pour appuyer le rendement des clients à des tiers. Le Groupe ne sera tenu de respecter ces obligations qu'en cas de défaillance des clients. Ces obligations sont comptabilisées séparément des opérations de l'état de la situation financière et présentées comme passif éventuel.

#### N. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les lettres de crédit, les acceptations, les garanties et les obligations sont généralement émises par le Groupe pour appuyer le rendement des clients à des tiers. Le Groupe ne sera tenu de respecter ces obligations qu'en cas de défaillance des clients. Ces obligations sont comptabilisées séparément des opérations de l'état de la situation financière et présentées comme passif éventuel.

#### O. CONTRATS DE LOCATION

Le Groupe détermine si, lors de sa signature, un contrat est ou contient un contrat de location. Le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour tous les contrats de location dans lesquels il intervient en tant que preneur, sauf les contrats de location à court terme (définis comme des contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins) et les locations d'actifs de faible valeur. Pour ces contrats de location, le Groupe comptabilise les paiements de loyer en charges opérationnelles de façon linéaire sur la durée du contrat de location, à moins qu'une autre base systématique ne soit plus représentative du modèle temporel dans lequel les avantages économiques des actifs loués sont consommés.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début du contrat, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. S'il n'est pas facile de déterminer ce taux, le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal.

Les paiements de loyers pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative comprennent les paiements de loyers fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location.

#### O. CONTRATS DE LOCATION (SUITE)

Le passif locatif est présenté sous un poste distinct dans l'état de la situation financière. L'obligation locative est ultérieurement évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative (en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif) et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués

Le Groupe réévalue l'obligation locative (et apporte un ajustement correspondant à l'actif au titre du droit d'utilisation connexe) :

- lorsqu'il y a une modification de la durée du contrat de location ou qu'il y a une modification de l'évaluation concernant l'exercice d'une option d'achat, auxquels cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé;
- lorsque les paiements de loyers changent en raison de la variation d'un indice ou d'un taux ou d'un changement des sommes
  qu'on s'attend à devoir payer au titre de la garantie de valeur résiduelle, auxquels cas l'obligation locative est réévaluée
  en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du taux d'actualisation initial (à moins que le changement dans les
  paiements de loyers résulte de la fluctuation d'un taux d'intérêt variable auquel cas un taux d'actualisation r
  évisé est appliqué);
- lorsqu'un contrat de location est modifié et que la modification n'est pas comptabilisée comme un contrat de location distinct, auquel cas l'obligation locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé.

Le Groupe n'a pas apporté de tels ajustements au cours des exercices présentés.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant initial de l'obligation locative correspondante, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, ainsi que les coûts directs initiaux. Ils sont évalués ultérieurement au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur l'exercice le plus court de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien sous-jacent. Si le contrat de location a pour effet de transférer la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice prévu d'une option d'achat par le Groupe, l'actif au titre du droit d'utilisation connexe doit être amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont présentés sous un poste distinct dans l'état de la situation financière.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la méthode relative aux « Immobilisations corporelles ».

Les loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation. Les paiements connexes sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel se produit l'événement ou la condition qui est à l'origine de ces paiements et sont inclus dans l'état du compte de résultat.

#### P. PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés. Une sortie sera probablement nécessaire pour éteindre l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation sera faite.

#### Q. DÉPÔTS DANS LES COMPTES DE RECOUVREMENT

Les dépôts dans les comptes de recouvrement comprennent les montants perçus au nom des clients issus du produit des objets financés par le Groupe. Les fonds sont détenus jusqu'à l'échéance des prêts sous-jacents. Les comptes de recouvrement sont reportés au coût amorti. Ils sont décomptabilisés lorsque les actifs sous-jacents sont apurés.

#### R. INFORMATION SECTORIELLE

Un segment opérationnel s'entend d'une composante du Groupe qui exerce des activités commerciales à partir desquelles il peut générer des recettes et engager des dépenses, et dont les résultats d'exploitation sont régulièrement soumis à l'examen du DG et du PDG du Groupe agissant en qualité de principal décideur opérationnel (CODM). Ces derniers prennent des décisions concernant les ressources à allouer au segment, évaluent ses performances et publient des informations financières discrètes y relatives.

Les résultats du segment communiqués au CODM incluent les éléments directement attribuables à ce secteur, ainsi que les éléments qui peuvent raisonnablement lui être alloués.

Les éléments non alloués représentent les éléments qui ne sont pas directement attribuables à l'activité principale du Groupe. Il participe également à l'investissement dans des titres publics et d'autres placements en actions non cotés. Les transactions entre les secteurs d'activité sont effectuées sur la base de modalités commerciales normales. Les actifs et passifs sectoriels comprennent les actifs et passifs d'exploitation, qui constituent la majeure partie de l'état de la situation financière.

# S. JUGEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

Lors de l'application des méthodes comptables du Groupe, la direction a fait des estimations et émis des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, ainsi que sur la présentation des passifs éventuels au cours du prochain exercice. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances de l'actif et du passif au cours du prochain exercice.

#### i. Juste valeur des instruments financiers

Lorsque les justes valeurs des actifs et des passifs financiers reportés dans l'état de la situation financière ne peuvent être déduites des marchés actifs, elles sont déterminées à l'aide des diverses techniques d'évaluation, notamment l'utilisation de modèles mathématiques. Les contributions de ces modèles sont dérivées de données de marché observables si possible, mais si elles ne sont pas disponibles, un jugement s'impose pour la détermination des justes valeurs. Au titre des jugements figurent les considérations de liquidité et des données de modèle, notamment la volatilité des dérivés et des taux d'actualisation « à plus longue échéance », les taux de remboursement anticipé et les hypothèses de taux de défaut pour les titres « adossés à des actifs ». Le Groupe évalue à la juste valeur les instruments financiers, tels que les dérivés et les actifs non financiers, à chaque date de clôture.

Lors de l'application des méthodes comptables du Groupe, la direction a fait des estimations et émis des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, ainsi que sur la présentation des passifs éventuels au cours du prochain exercice. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs jugés raisonnables dans les circonstances de l'actif et du passif au cours du prochain exercice.

Lorsque les justes valeurs des actifs et des passifs financiers reportés dans l'état de la situation financière ne peuvent être déduites des marchés actifs, elles sont déterminées à l'aide des diverses techniques d'évaluation, notamment l'utilisation de modèles mathématiques. Les contributions de ces modèles sont dérivées de données de marché observables si possible, mais si elles ne sont pas disponibles, un jugement s'impose pour la détermination des justes valeurs. Au titre des jugements figurent les considérations de liquidité et des données de modèle, notamment la volatilité des dérivés et des taux d'actualisation « à plus longue échéance », les taux de remboursement anticipé et les hypothèses de taux de défaut pour les titres « adossés à des actifs ». Le Groupe évalue à la juste valeur les instruments financiers, tels que les dérivés et les actifs non financiers, à chaque date de clôture.

La juste valeur des instruments financiers est présentée plus en détail à la Note 38.

# S. JUGEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE (SUITE)

#### ii. Pertes de valeur sur prêts - Financement du commerce et de projets

Le jugement est réalisé en mettant en place un critère permettant de déterminer si le risque de crédit lié à l'instrument financier a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale, de déterminer la méthode d'intégration d'informations prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues (ECL) et de sélectionner et approuver les modèles utilisés pour évaluer l'ECL.

Les actifs comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont soumis à un test de dépréciation selon la méthodologie décrite dans la convention comptable 3(j).

Le Groupe comptabilise une provision pour perte correspondant à un montant égal aux pertes de crédit attendues (ECL) sur 12 mois ou à vie. Les ECL à vie résultent de toutes les éventuelles défaillances sur la durée de vie attendue d'un instrument financier, tandis que les ECL sur 12 mois résultent d'éventuelles défaillances sur une période de 12 mois après la date de clôture.

En ce qui concerne les expositions de crédit pour lesquelles il n'y a pas eu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, le Groupe prévoit des ECL sur 12 mois. Celles-ci sont classées comme actifs de Stade 1.

Pour les expositions de crédit où le risque de crédit a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale individuelle ou collective, une provision pour perte est nécessaire pour les ECL à vie. Celles-ci sont classées comme actifs de stade 2.

Pour les expositions de crédit dépréciées et en défaut, comme pour les actifs de stade 2, une provision pour perte est nécessaire pour les ECL à vie. Toutefois, la probabilité de défaut de ces actifs est présumée être de 100 % moins le taux de recouvrement et de rétablissement déterminé.

La perte de valeur des prêts est présentée plus en détail aux notes 18, 19 et 20.

#### iii. Classement et évaluation des actifs financiers

Le jugement résulte du classement de l'évaluation des actifs financiers du modèle économique dans lequel les actifs sont détenus et de l'évaluation pour savoir si les conditions contractuelles des actifs financiers portent uniquement sur le remboursement du principal et des intérêts (SPPI) sur le principal restant dû.

Le Groupe détermine le modèle économique à un niveau qui reflète la manière dont des groupes d'actifs financiers sont conjointement gérés pour atteindre un objectif commercial particulier. Cette évaluation inclut un jugement reflétant toutes les preuves pertinentes, notamment la manière d'évaluer et de mesurer la performance des actifs, les risques qui affectent la performance des actifs, leur gestion et la rémunération de ceux qui les gèrent. Le Groupe surveille les actifs financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui sont décomptabilisés avant leur échéance, afin de comprendre le motif de leur cession et de déterminer si ces raisons sont compatibles avec l'objectif pour lequel l'entreprise détenait l'actif. Le suivi fait partie de l'évaluation continue du Groupe visant à déterminer si le modèle économique dans lequel les actifs financiers restants sont détenus est encore approprié, et dans le cas contraire, s'il y a eu un changement de modèle économique et donc un éventuel changement dans le classement de ces actifs.

#### iv. Augmentation significative du risque de crédit

Comme expliqué à la note 3 (j) ci-dessus, les ECL sont évalués comme provision égale à une ECL sur 12 mois pour les actifs de stade 1, ou à une ECL à vie pour les actifs de stade 2 ou 3. Un actif passe au stade 2 lorsque son risque de crédit a augmenté de manière considérable depuis sa comptabilisation initiale. L'IFRS 9 ne prévoit pas de définition de ce qui constitue une augmentation significative du risque de crédit. Par contre, afin de déterminer si le risque de crédit d'un actif a considérablement augmenté, le Groupe prend en compte des informations prospectives qualitatives et quantitatives qui sont raisonnables et justifiables.

# S. JUGEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE (SUITE)

#### iv. Augmentation significative du risque de crédit (suite)

La Banque évalue ces informations prospectives, qui se reflètent dans la PD, la LGD et le classement final de l'exposition, en tenant compte des considérations ci-après :

- Gestion active du portefeuille qui permet à la TDB de disposer d'informations du client sur l'exposition à la performance à terme, par rapport aux modalités/contrats, à la performance du compte, aux perspectives de l'entreprise et à la diminution de la garantie.
- Informations sur les performances régionales et sectorielles attendues provenant de diverses sources telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les banques centrales, les paramètres de risque de marché observables et prévus et leur impact attendu sur les expositions individuelles, dans le cadre d'interventions auprès des clients.

#### v. Application de la norme IFRS 16 - Contrats de location

L'application de l'IFRS 16 fait l'objet d'un examen lorsqu'il s'agit de déterminer s'il est raisonnablement certain qu'une option de prorogation ou de résiliation sera exercée.

#### T. PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

# i. Déterminer le nombre et la pondération relative des scénarios prospectifs pour chaque type de produit ainsi que les informations prospectives pertinentes pour chaque scénario :

Pour évaluer l'ECL, le Groupe utilise des informations prospectives raisonnables et justifiables, qui reposent sur des hypothèses concernant l'évolution future de différents facteurs économiques et la manière dont ces facteurs auront une incidence les uns sur les autres.

#### ii. Probabilité de défaut :

La PD constitue un élément clé dans l'évaluation de l'ECL. La PD est une estimation de la possibilité de défaut sur un horizon temporel donné, dont le calcul inclut les données, hypothèses et attentes concernant les conditions futures.

#### iii. Perte en cas de défaut :

La LGD est une estimation de la perte causée par un défaut. Elle repose sur la différence entre les flux de trésorerie contractuels dus et ceux que le prêteur peut espérer recevoir, en tenant compte des flux de trésorerie provenant des garanties et des rehaussements de crédit intégraux.

#### iv. Mesure de la juste valeur et processus d'évaluation

Afin d'estimer la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier, le Groupe a recours à des données observables sur le marché, si elles sont disponibles. Lorsque ces données de niveau 1 ne sont pas disponibles, le Groupe utilise des modèles d'évaluation pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers.

#### v. Application de la norme IFRS 16 - Contrats de location

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations faites dans l'application de l'IFRS 16 étaient les suivantes :

- l'estimation de la durée du contrat de location ;
- la détermination du taux d'actualisation approprié des paiements de loyers ;
- l'évaluation de la dépréciation d'un actif au titre du droit d'utilisation.

#### U. MODÈLES ET HYPOTHÈSES UTILISÉS

Le Groupe utilise divers modèles et hypothèses pour estimer l'ECL. La Banque exerce son jugement pour identifier le modèle le plus approprié pour chaque type d'actif, ainsi que pour déterminer les hypothèses utilisées dans ces modèles, notamment les hypothèses relatives aux principaux facteurs de risque de crédit. Veuillez consulter la note 2 pour plus de détails sur l'évaluation de l'ECL.

## V. RÉSERVE DE GESTION

Le Conseil d'administration a approuvé la création d'une réserve de gestion le 31 décembre 2018. Lorsque le 1 er janvier 2018, le Groupe a adopté le modèle de pertes attendues (ECL) de la norme IFRS 9 - Instruments financiers, il s'est avéré que la politique de crédit du Groupe était plus prudente et affichait 19,84 millions USD de dépréciations excédentaires.

Le Conseil a par conséquent autorisé la création de la réserve de gestion afin de protéger le Groupe contre le risque de crédit et d'autres incidents susceptibles d'entraîner d'importantes pertes. La provision pour dépréciation excédentaire de 19,84 millions USD a été transférée à la réserve de gestion au 31 décembre 2019. Les mouvements de transfert vers et hors de cette réserve de gestion seront validés par le Conseil d'administration.

#### W. TRANSACTIONS COMPARABLES

À des fins de comparaison, les chiffres comparatifs ont été ajustés pour se conformer aux changements de présentation de l'exercice courant.

# 4. PRODUITS D'INTÉRÊTS

	GROUPE		BAN	QUE
	2022	<b>2021</b> Retraité	2022	2021
	USD	USD	USD	USD
SUR PRÊTS ET FACILITÉS :				
Prêts pour financement de projets*	160 872 236	151 610 883	160 872 236	151 610 883
Prêts de financement du commerces*	273 631 492	186 522 536	273 631 492	186 522 536
	434 503 728	338 133 419	434 503 728	338 133 419
SUR PLACEMENTS :				
Dépôts/détenus au coût amorti	82 860 163	85 436 952	82 860 163	85 436 952
Autres	7 682 803	3 228 931	-	-
	525 046 694	426 799 302	517 363 891	423 570 371

<sup>\*</sup>Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement, en recourant à la méthode du taux d'intérêt effectif, conformément à la norme IFRS 9.

# 5. CHARGES D'INTÉRÊTS

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Marchés obligataires régionaux et internationaux	69 382 530	80 405 538
INTÉRÊTS À PAYER SUR LES FONDS CONTRACTÉS AUPRÈS DES :		
Banques et institutions financières	121 853 239	67 504 528
Amortissement des frais d'émission d'emprunt reportés	15 <i>7</i> 55 100	11 555 103
Autres institutions	13 661 935	10 203 742
	220 652 804	169 668 911

# 6. AUTRES COÛTS D'EMPRUNT

Frais d'installation et de gestion	6 389 562	12 981 883
Frais d'engagement	3 640 283	1 823 822
Autres coûts	455 874	3 828 <i>57</i> 8
Commission de la Banque	139 915	169 131
Frais de représentation	80 303	76 633
Frais et dépenses engagés au titre des subventions techniques	-	12 029
	10 705 937	18 892 076

#### 7. PRODUITS D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

#### **GROUPE ET BANQUE**

	GROOFE ET BANQUE	
	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Frais initiaux dans le financement du commerce	28 022 601	20 365 988
Frais sur les lettres de crédit dans le financement du commerce	6 176 899	7 939 769
Frais de gestion dans le financement du commerce	5 509 535	5 964 237
Frais d'installation sur le financement de projets	3 824 500	7 636 125
Frais d'engagement sur le financement de projets	2 134 906	-
Commissions de syndication relatives aux projets	1 084 493	202 400
Frais de prélèvement dans le financement du commerce	814 521	1 289 364
Frais d'expertise pour le financement de projets	760 343	1 661 893
Frais de restructuration dans le financement de projets	633 823	308 886
Frais de traitement de dossier dans le financement du commerce	400 337	499 148
Frais de gestion des projets	385 044	445 071
Frais de garantie dans le financement du commerce	232 585	63 438
Frais de prélèvement relatifs aux projets	197 250	3 931 850
Frais d'engagement dans le financement du commerce	140 383	371 439
Autres frais dans le financement du commerce	90 765	57 463
Frais de restructuration dans le financement du commerce	67 770	475 697
Autres frais relatifs aux projets	44 492	1 563 688
Frais de garantie dans le financement de projets	25 000	73 130
Frais sur les lettres de crédit dans le financement de projets	-	95 431
	50 545 247	52 945 017

# 8. COÛTS D'ATTÉNUATION DU RISQUE

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Coûts de couverture d'assurance*	31 138 235	35 239 230
Coûts de réduction des risques par revente * *	-	683 526
Coûts de participation aux risques***	11 146 231	4 713 604
	42 284 466	40 636 360

<sup>\*</sup>Il s'agit de primes sur la couverture d'assurance prise sur les prêts accordés à divers emprunteurs. Au 31 décembre 2022, la couverture d'assurance s'élevait à 1,73 milliard USD (contre 1,54 milliard USD en décembre 2021). La couverture a été souscrite auprès de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA), la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (ICIEC), Mar Risk Services Limited et Lloyds of London, qui sont toutes des sociétés bien cotées.

Cela correspond aux activités secondaires de négociation de prêts et de distribution d'actifs du Groupe dans le cadre desquelles les prêts sont négociés de manière sélective afin de gérer les limites prudentielles des débiteurs, des secteurs et des régions, permettre la comptabilisation de nouveaux actifs et générer des revenus supplémentaires.

<sup>\*\*</sup> lls représentent les coûts de réduction des risques liés aux commissions versées aux acquéreurs d'actifs de prêts distribués via le marché secondaire. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Groupe n'a pas vendu d'actifs à la baisse (contre 206 millions USD en 2021).

<sup>\*\*\*</sup>Les coûts de participation aux risques se rapportent aux frais payés à d'autres institutions financières dans le cadre d'accords en vertu desquels la Banque vend ses expositions à des obligations éventuelles. En 2022, la participation aux risques de la TDB s'est élevée à 593,08 millions USD ( contre 427,45 millions USD en 2021).

#### 9. AUTRES PRODUITS

	GROUPE		BANQUE	
	<b>2022 2021</b> Retraité		2022	2021
	USD	USD	USD	USD
Actifs dépréciés recouvrés*	5 545 643	-	5 545 643	-
Produits de dividendes	485 586	772 707	1 918 <i>7</i> 06	1 096 721
Intérêts sur les prêts au personnel	307 410	250 184	307 410	250 184
Revenus divers	540 250	1 932 734	879 291	254 677
	6 878 889	2 955 625	8 651 050	1 601 582

<sup>\*</sup>Les actifs dépréciés recouvrés correspondent à des prêts précédemment amortis qui ont été recouvrés au cours de l'année.

# 10. (a) DÉPENSES D'EXPLOITATION

	GROUPE		BANQUE		BANQUE
	2022	<b>2021</b> Retraité	2022	2021	
	USD	USD	USD	USD	
Coûts de personnel (note 10)	32 433 915	34 443 386	32 433 915	34 443 386	
Autres dépenses d'exploitation	6 275 164	4 497 341	2 039 482	1 <i>7</i> 95 <i>7</i> 02	
Consultants et conseillers	4 467 525	2 275 586	4 467 525	2 275 586	
Promotion des entreprises	1 265 823	1 046 196	1 265 823	1 046 196	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 001 654	979 443	1 001 654	979 443	
Amortissement des immobilisations incorporelles	794 065	845 718	794 065	845 718	
Dépréciation des actifs au titre des droits d'utilisation	610 672	587 290	610 672	587 290	
Missions officielles	1 443 493	555 015	1 443 493	555 015	
Réunions du Conseil d'administration	774 668	347 720	774 668	347 720	
Charge d'intérêt sur la dette de loyer	102 735	124 716	102 <i>7</i> 35	124 716	
Honoraires du vérificateur	146 332	110 467	86 200	84 000	
Baux à court terme et locations de toutes sortes	137 568	90 408	137 568	90 408	
Réunions du Conseil des Gouverneurs	793 589	71 530	<i>7</i> 93 589	<i>7</i> 1 530	
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	1 073	247	1 073	247	
	50 248 276	45 975 063	45 952 462	43 246 957	

# 10. (b) COÛTS DE PERSONNEL

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2022</b>   USD
Salaires et traitements	17 451 730	16 816 129
Système de récompense et de reconnaissance au personnel	4 813 098	7 714 162
Frais de scolarité pour les personnes à charge	3 287 977	2 955 <i>7</i> 48
Cotisations du personnel à la Caisse de prévoyance - régime à cotisations définies	3 071 295	2 979 447
Frais médicaux	1 265 945	1 375 259
Provision pour salaires	1 185 365	1 180 534
Autres frais*	1 049 486	883 099
Dépenses liées aux congés payés	309 019	539 008
	32 433 915	34 443 386

<sup>\*</sup>Les autres dépenses de personnel concernent les frais de formation ainsi que les frais de déménagement et d'installation du personnel.

# 11. REVENU NET D'EXPLOITATION ET BÉNÉFICE D'EXPLOITATION

La Direction a présenté le revenu net d'exploitation et le bénéfice d'exploitation dans les états du compte de résultat, car elle surveille ces mesures de performance dans ses opérations et estime que celles-ci sont pertinentes pour comprendre la performance financière du Groupe et de la Banque.

Le revenu net d'exploitation représente les intérêts, les produits d'honoraires et commissions, moins les intérêts sur les emprunts. Il est calculé en excluant l'impact des autres revenus, des coûts d'atténuation du risque, des dépenses de fonctionnement, des frais de dépréciation et des écarts liés au change. Le revenu net d'exploitation ne constitue pas une mesure de performance conformément aux normes IFRS ; par conséquent, la définition du Groupe peut ne pas être comparable avec des mesures de performance et des informations similaires déterminées par d'autres entités.

Le bénéfice d'exploitation représente les intérêts, les produits d'honoraires et revenus tirés des commissions, et les autres commissions, moins les intérêts sur les emprunts, les coûts d'atténuation du risque et les frais divers directs connexes. Il est calculé en excluant l'impact des dépenses de fonctionnement, des frais de dépréciation et des écarts liés au change. Le bénéfice d'exploitation ne constitue pas une mesure de performance conformément aux normes IFRS; par conséquent, la définition du Groupe peut ne pas être comparable avec des mesures de performance et des informations similaires déterminées par d'autres entités.

# 12. DÉPRÉCIATION SUR LES AUTRES ACTIFS FINANCIERS

# GROUPE ET BANQUE 2022 2021 USD USD Autres créances (Note 25) 4 069 955 698 625

Il s'agit de commissions d'expertise sur des projets antérieurement reconnus comme produits à recevoir, désormais amortis.

#### 13. GAINS ET PERTES DE CHANGE NETS

	GROUPE		BAN	QUE
-	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Gains de change réalisés	760 398	117 874	661 866	117 874
(Pertes) / Gains de change non réalisés	(2 763 240)	3 111 975	(2 712 974)	3 111 975
Total des (pertes)/gains de change	(2 002 842)	3 229 849	(2 051 108)	3 229 849

# 14. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS À PAYER

La Banque de développement du commerce (« TDB ») est une institution multilatérale pleinement reconnue par les États membres dans lesquels elle mène ses opérations. Conformément à ses Statuts, la TDB est exonérée de tout impôt sur le territoire de ses États membres.

La TDB a souscrit des participations dans des filiales domiciliées en République de Maurice, qui est également le pays hôte de l'un des principaux bureaux de la TDB. Étant donné que ces filiales (ESATAL, ESAIF, TCI, ESATF et TDF) ont été créées en vertu des Statuts de la TDB, en vigueur à Maurice, et puisqu'il s'agit de filiales de la TDB, elles bénéficient d'exonérations fiscales, d'immunités et de privilèges accordés en vertu des Statuts de la TDB.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le Groupe n'a pas été assujetti à l'impôt (nul pour décembre).

# 15. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le calcul du bénéfice de base et dilué par action se fonde sur les données suivantes :

2022         2021         2022           Retraité         USD         USD	<b>2021</b> USD
	USD
BÉNÉFICE:	
Bénéfice dans le cadre du calcul du résultat de base par action étant le bénéfice net attribuable aux actionnaires 206 682 733 175 456 817 208 133 993 174 3	32 543
Bénéfice dans le cadre du calcul du bénéfice dilué         206 682 733         175 456 817         208 133 993         174 3           par action         174 3         175 456 817         208 133 993         174 3	32 543
NOMBRE D'ACTIONS :	
Nombre moyen pondéré d'actions dans le cadre du calcul du résultat de base par action :	
Catégorie A 92 565 90 155 92 565	90 155
Catégorie B 31 006 31 831 31 006	31 831
Catégorie C 2 597 - 2 597	-
126 168 121 986 126 168 1	21 986
Résultat de base par action         1 638         1 438         1 650	1 429
Nombre moyen pondéré d'actions dans le cadre du calcul du résultat dilué par action :	
Catégorie A 128 082 92 890 128 082	2 890
Catégorie B 32 628 32 214 32 628	32 214
Catégorie C 2 690 - 2 690	-
163 400 125 104 163 400	25 104
Résultat dilué par action         1 265         1 402         1 274	1 394

Il n'y a pas eu de bénéfices ayant un effet dilutif potentiel au cours de l'exercice (nul en 2021).

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des versements de capital dus à la fin de l'année.

Le bénéfice dilué par action tient compte de l'effet dilutif des actions émises mais non libérées.

# 16. TRÉSORERIE ET SOLDES DÉTENUS SUR LES COMPTES D'AUTRES BANQUES

	GROU	PE	BANQ	UE
	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Comptes courants - Note 16 (i)	178 789 499	456 589 255	138 414 206	446 442 049
Dépôts à vue et à terme auprès des banques - Note 16 (ii)	1 558 827 339	1 524 440 655	1 558 827 339	1 524 440 655
	1 737 616 838	1 981 029 910	1 697 241 545	1 970 882 704
(I) COMPTES COURANTS :				
Montants en Dollars américains (USD)	90 083 162	416 988 638	49 707 869	406 841 610
Montants dans d'autres devises :				
Kwacha malawite	<i>75 753 7</i> 18	8 213 657	<i>75 753 7</i> 18	8 213 657
Shilling tanzanien	5 062 069	5 787 048	5 062 069	5 787 O48
Kwacha zambien	3 620 996	21 964 621	3 620 996	21 964 621
Euro	3 049 899	2 898 972	3 049 899	2 898 875
Francs burundais	924 138	247 647	924 138	247 647
Shilling kenyan	236 368	17 894	236 368	17 894
Dollar zimbabwéen	15 <i>7</i> 26	39 997	15 726	39 997
Birr éthiopien	11 300	393 123	11 300	393 123
Livre sterling	9 750	19 445	9 750	19 445
Dirham émirati	8 192	8 <i>7</i> 38	8 192	8 <i>7</i> 38
Roupie mauricienne	7 654	636	7 654	555
Shilling ougandais	3 <i>7</i> 98	2 072	3 798	2 072
Rand sud-africain	1 560	955	1 560	955
Yen japonais	1 169	5 812	1 169	5 812
	88 706 337	39 600 617	88 <i>7</i> 06 337	39 600 439
	178 789 499	456 589 255	138 414 206	446 442 049
(II) DÉPÔTS À VUE ET À TERME AUPRÈS DE BANQUES :				
Dollars américains (USD)	1 512 680 042	1 514 515 078	1 512 680 042	1 514 515 078
Montants dans d'autres devises :				
Euro	37 347 799	25	37 347 799	25
Shilling ougandais	5 971 029	6 257 680	5 971 029	6 257 680
Livre soudanaises	2 828 469	3 667 872	2 828 469	3 667 872
	46 147 297	9 925 577	46 147 297	9 925 577
Total des dépôts à vue et à terme	1 558 827 339	1 524 440 655	1 558 827 339	1 524 440 655

# 17. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cadre de la gestion de ses actif et passifs, le Groupe utilise des produits dérivés à des fins de couverture afin de réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt et de change. Pour y parvenir, il s'engage dans des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats conclus entre le Groupe et d'autres institutions financières, en vertu desquels le Groupe reçoit ou paie un taux d'intérêt variable en échange d'un paiement ou d'un versement, d'un taux d'intérêt fixe. Ces paiements sont généralement compensés les uns par rapport aux autres, la différence étant payée par une partie à l'autre.

Le Groupe couvre son exposition aux fluctuations défavorables des taux de change sur ses décaissements en euros, en concluant des contrats de change à terme. Les contrats de change à terme sont des couvertures, car le Groupe se protège de la parité USD/Euro, protégeant ainsi la valeur des actifs contre des fluctuations.

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers dérivés à leur juste valeur, comptabilisés en tant qu'actifs nets à la clôture de l'exercice.

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Contrats de Change à Terme		
Solde d'ouverture net au début de l'exercice	57 634 835	(41 329 500)
Contrats conclus au cours de l'exercice - net	773 093 837	1 272 928 304
Montants nets réglés	(857 599 741)	(1 172 058 268)
Gains/(pertes) de juste valeur par le compte de résultat	9 044 686	(1 905 701)
Solde net de clôture à la fin de l'exercice	(17 826 383)	57 634 835

Le gain de juste valeur par le compte de résultat était de 9 044 686 USD pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (contre une perte de 1 905 701 USD en 2021).

Au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le Groupe ne possédait que des contrats de change à terme dans son portefeuille d'instruments financiers dérivés.

# 18. PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Prêts en capital	4 209 321 447	3 651 502 067
Intérêts à percevoir	33 440 745	587 909 480
Prêts bruts	4 494 729 578	3 684 942 812
Dépréciation sur les prêts pour le financement du commerce (note 20)*.	(174 462 433)	(105 901 128)
Prêts nets	4 320 267 145	3 579 041 684

# 18. PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE (SUITE)

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
endettement financier brut par échéance :		
Arrivant à échéance :		
endéans un an	2 592 276 843	1 842 614 920
dans un à trois ans	1 860 761 717	1 713 244 510
dans plus de trois ans	41 691 018	129 083 382
	4 494 729 578	3 684 942 812

<sup>\*</sup>Charge de dépréciation incluses pour les engagements hors bilan.

Au 31 décembre 2022, comme précisé à la note 44 (b), les prêts non productifs bruts (stade 3) pour le financement du commerce s'élevaient à 118 796 034 USD (contre 103 018 461 USD en décembre 2021). Les provisions pour dépréciation spécifiques liées à ces prêts s'élevaient à 74 809 139 USD (contre 61 740 539 USD en décembre 2021), de sorte que la valeur comptable des prêts au stade 3 s'élevait à 43 986 895 USD (contre 41 277 922 USD en décembre 2021). Les provisions liées aux prêts pour le financement du commerce aux stades 1 et 2 s'élevaient à 99 653 294 USD (contre 44 160 589 USD en décembre 2021).

# 19. PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Prêts décaissés	4 597 714 012	4 411 317 213
Intérêts capitalisés*	108 051 165	93 010 342
Prêts remboursés	(2 764 858 895)	(2 467 535 040)
Soldes des prêts en capital	1 940 906 282	2 036 792 515
Intérêts à percevoir	<i>7</i> 0 568 038	62 302 773
Prêts bruts	2 011 474 320	2 099 095 288
Dépréciation sur les prêts pour le financement de projets (Note 20)	(30 720 889)	(46 205 821)
Prêts nets	1 980 753 431	2 052 889 467

<sup>\*</sup>Les intérêts capitalisés renvoient à des intérêts de retard sur des prêts restructurés et désormais capitalisés à titre de principal.

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
endettement financier brut par échéance :		
Arrivant à échéance:		
endéans un an	484 587 098	494 927 418
dans un an à trois ans	818 440 798	783 723 450
dans trois à cinq ans	392 093 584	507 391 974
dans plus de cinq ans	316 352 840	313 052 446
	2 011 474 320	2 099 095 288

La proportion des prêts non productifs (stade 3) pour le financement de projets, comme précisé à la note 44 (b), était de 68 997 525 USD (contre 66 740 124 USD en décembre 2021). Les provisions pour dépréciation sur les prêts au stade 3 s'élevaient à 10 116 026 USD (contre 9 159 700 USD en décembre 2021), de sorte que la valeur comptable des prêts s'élevait à 58 881 499 USD (contre 57 580 424 USD en décembre 2021). Les provisions des prêts pour financement de projets aux stades 1 et 2 s'élevaient à 20 604 863 USD (contre 37 046 121 USD en décembre 2021).

# 20. ALLOCATION POUR DÉPRÉCIATION

#### **GROUPE ET BANQUE**

	PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS AU BILAN USD	PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS HORS BILAN USD	TOTAL DE LA PROVISION POUR PRÊTS FINANCEMENT DE PROJETS USD	PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE AU BILAN USD	PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE HORS BILAN USD	TOTAL DE LA PROVISION POUR PRÊTS DE FINANCEMENT DU COMMERCE USD	ACTIFS PRÉSENTANT UN FAIBLE RISQUE DE CRÉDIT USD	TOTAL DE LA PROVISION USD
Au 1er janvier 2021	65 931 193	1 555 <b>7</b> 02	67 486 895	96 436 459	425 788	96 862 247	9 813 609	174 162 751
Montants amortis	(1 000 000)	-	(1 000 000)	(42 454 544)	-	(42 454 544)	-	(43 454 544)
Charge/(reprise) de l'exercice	(20 221 169)	(59 905)	(20 281 074)	48 170 290	3 323 135	51 493 425	753 295	31 965 646
Au 31 décembre 2021	44 710 024	1 495 797	46 205 821	102 152 205	3 748 923	105 901 128	10 566 904	162 673 853
Au 1er janvier 2022	44 710 024	1 495 797	46 205 821	102 152 205	3 <i>7</i> 48 923	105 901 128	10 566 904	162 673 853
Charge/(reprise) de l'exercice	(14 863 284)	(621 648)	(15 484 932)	70 571 733	(2 010 428)	68 561 305	(1 324 224)	51 752 149
Au 31 décembre 2022	29 846 740	874 149	30 <i>7</i> 20 889	172 723 938	1 <i>7</i> 38 495	174 462 433	9 242 680	214 426 002
l'exercice	, ,		, ,					

#### 21. PLACEMENTS EN ACTIONS

#### i. Participation au capital

#### GROUP AND BANK

	GROUP AND BANK						
	<b>COÛTS</b> <b>DE DÉPART</b> USD	AUGMENTATIONS/ CESSIONS AU COÛT USD	COÛT TOTAL DE CLÔTURE USD	VALEUR COMPTABLE DE L'INVESTISSEMENT À LA FIN DE L'EXERCICE USD	VALEUR COMPTABLE DE L'INVESTISSEMENT EXERCICE PRÉCÉDENT USD	AJUSTEMENT DE LA JUSTE VALEUR POUR L'EXERCICE USD	PRISE DE PARTICIPATION PAR LA TDB*
À la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global :							
Au 31 décembre 2022							
African Export Import Bank	2 364 160	-	2 364 160	9 567 000	7 903 000	1 664 000	0.2
ZEP-RE (Compagnie de réassurance ZEP)	31 938 654	-	31 938 654	56 136 000	49 609 000	6 527 000	18.8
Tononoka Steels Limited	628 653	(750 000)	(121 347)	-	706 000	44 000	-
Tanruss Investment Limited	1 755 000	-	1 <i>7</i> 55 000	(194 417)	(375 000)	180 583	4.0
Africa Trade Insurance Company	1 000 000	-	1 000 000	1 215 000	1 170 000	45 000	0.3
Golf African Bank	1 978 734	-	1 978 734	1 887 000	1 809 000	78 000	5.2
Pan African Housing Fund	805 098	(32 667)	772 431	112 515	256 070	(110 888)	2.4
Cable and Wireless	-	2 729 000	2 729 000	2 729 000	-	-	2.8
	40 470 299	1 946 333	42 416 632	71 452 098	61 078 070	8 427 695	
Au 31 décembre 2021							
Banque africaine d'import-export	2 364 160	-	2 364 160	7 903 000	7 393 000	510 000	0.2
ZEP-RE (Compagnie de réassurance ZEP)	31 938 654	-	31 938 654	49 609 000	42 496 000	7 113 000	18.8
Tononoka Steels Limited	628 653	-	628 653	706 000	194 000	512 000	5.0
Tanruss Investment Limited	1 755 000	-	1 <i>7</i> 55 000	(375 000)	168 000	(543 000)	4.0
Africa Trade Insurance Agency	1 000 000	-	1 000 000	1 170 000	981 000	189 000	0.3
Gulf African Bank	1 978 734	-	1 978 734	1 809 000	2 448 000	(639 000)	5.2
Pan African Housing Fund	805 098	-	805 098	256 070	307 118	(51 048)	2.4
	40 470 299	-	40 470 299	61 078 070	53 987 118	7 090 952	

Les principales prises de participation du Groupe portent sur la ZEP-RE (Compagnie de réassurance de la ZEP), l'African Export-Import Bank, Tanruss, l'Africa Trade Insurance Agency et la Gulf African Bank. En outre, le Groupe a souscrit au capital de divers projets dans ses États membres. Les prises de participation du Groupe sont exprimées en dollars américains. Au 31 décembre 2022, tous les investissements étaient comptabilisés à leur juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IFRS 9. Au cours de l'exercice, le Groupe a cédé les actions de Tononoka Steels Limited et liquidé certaines actions du Pan African Housing Fund. Aussi, le Groupe compte céder sa participation dans Tanruss Investments Limited à court terme. À noter que les actions de Tanruss Investments Limited ont été comptabilisées au 31 décembre 2022. Les dividendes tirés de ces investissements, le cas échéant, sont présentés à la note 9.

<sup>\*</sup>Le pourcentage d'actionnariat est basé sur les états financiers vérifiés du précédent exercice des entreprises bénéficiaires, à l'exception du Pan African Housing Fund et de Cable and Wireless, dont les chiffres sont basés sur les informations financières de la période en cours.

# 21. PLACEMENTS EN ACTIONS (SUITE)

#### ii. Acomptes versés:

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Total du capital souscrit*	43 844 201	41 865 201
Moins : Versements non échus - Note 21 (iii)	(1 427 569)	(1 394 902)
Acomptes versés à la fin de l'exercice - Note 21 (i) et (iv)	42 416 632	40 470 299

<sup>\*</sup>Le capital total souscrit comprend le capital libéré et les souscriptions non payées.

#### iii. Les souscriptions non payées exprimées en dollars américains à la fin de l'année comprennent :

African Export-Import Bank*	1 200 000	1 200 000
Pan African Housing Fund*	227 569	194 902
*Les souscriptions non payées sont payables à vue.	1 427 569	1 394 902

#### iv. Mouvement des acomptes versés :

Au début de l'exercice	40 470 299	40 470 299
Ajouts au coût - Note 21 (i)	2 729 000	-
Cessions (Note 21 (i)	(782 667)	-
A la fin de l'exercice	42 416 632	40 470 299

# 22. INVESTISSEMENTS DANS LES FILIALES - AU COÛT

#### A. FILIALES DE LA TDB

#### i. Eastern and Southern African Trade Advisers Limited (ESATAL)

Jusqu'en juin 2022, la Banque détenait une participation de 50 % plus 1 dans l'Eastern and Southern African Trade Advisers Limited (ESATAL). Le 30 juin 2022, La TDB a entrepris d'acquérir la participation minoritaire qui était détenue par GML Capital, faisant ainsi de la TDB un actionnaire à 100 % d'ESATAL. ESATAL a été constituée en 2015 à titre de coentreprise entre la TDB et GML Capital, chacune des parties détenant une participation de 50 % dans la coentreprise. Elle est ensuite devenue une filiale de la TDB à part entière en août 2019, une fois que la Banque en a obtenu le contrôle. Le siège d'ESATAL est situé à Ébène, à Maurice. ESATAL assure la gestion d'investissements pour le compte du fonds ESATF (Eastern and Southern African Trade Fund) (voir note 24). Concernant l'établissement de rapports, l'exercice de l'ESATAL est clôturé le 31 décembre.

#### TDB Acquisition d'une participation de 100 % dans ESATAL

En décembre 2021, le Conseil d'administration de la TDB a donné son accord pour que celle-ci exerce ses droits d'option afin de racheter toutes les actions ordinaires de GML Capital LLP dans ESATAL et de mettre fin à la Convention d'actionnaires entre la TDB et GML comme actionnaires d'ESATAL.

GML a accepté la décision de la TDB et les deux parties sont tombées d'accord sur une contrepartie pour la vente par GML de ses actions à la TDB pour la somme de 1 289 478 USD. Le prix d'achat, qui a été reconnu et accepté par la TDB et GML, a été arrêté sur la base de la juste valeur de marché des actions à la date de clôture. La transaction a été clôturée le 30 juin 2022.

#### ii. Fonds pour le commerce et le développement (TDF)

La Banque détient une participation de 100 % dans le Fonds pour le Commerce et le Développement (TDF). Le Fonds TDF a été constitué en 2020 à Harare au Zimbabwe dans lequel se trouve son siège social. Il accorde des dons et des subventions, ainsi qu'une assistance technique et financière à des conditions non commerciales. Il assure également la formation et le renforcement des capacités auprès de ses partenaires. Concernant l'établissement de rapports, l'exercice du Fonds TDF est clôturé le 31 décembre.

# 22. INVESTISSEMENTS DANS LES FILIALES - AU COÛT (SUITE)

#### A. FILIALES DE LA TDB (SUITE)

#### iii. Fonds d'infrastructure pour l'Afrique orientale et australe (ESAIF)

La Banque détient une participation de 100 % dans l'Eastern and Southern African Infrastructure Fund (ESAIF). L'ESAIF a été constituée en 2015 sous la forme d'une coentreprise entre la TDB et Harith General Partners, chaque partie détient 50 % de la coentreprise. En septembre 2017, ESATAL est devenue une filiale de la TDB après obtention du contrôle par la Banque. Son établissement principal est à Ebene, en Ile Maurice. L'ESAIF est une société de gestion de portefeuille du Fonds COMESA pour les infrastructures – « CIF ». Concernant l'établissement de rapports, l'exercice du Fonds ESAIF est clôturé le 31 décembre.

#### iv. Fonds pour le commerce en Afrique orientale et australe (ESATF)

Eastern and Southern African Trade Fund (ESATF) est une société établie à Maurice et agréée par la Mauritius Financial Services Commission (FSC) comme organisme de placement collectif, qui investit principalement dans des actifs de financement du commerce à travers l'Afrique. Il s'agit d'un fonds à capital variable, dont la souscription initiale de 49,55 millions USD a été réalisée par la TDB en août 2019. L'ESATF a désigné ESATAL pour assurer la gestion du fonds en vertu des modalités de l'accord de gestion du fonds.

Au fil des ans, et conformément à sa stratégie commerciale, le Fonds a attiré davantage d'investisseurs, diluant l'investissement de la TDB à 46,62 % (50,76 % en décembre 2021) du total de la valeur liquidative (VL) de l'ESATF.

Auparavant, l'investissement dans l'ESATF était comptabilisé dans les états financiers de la TDB à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global. Cependant, en 2022, et conformément aux exigences de la norme IFRS 10, cette participation a été comptabilisée en tant que filiale de la TDB (note 24).

#### v. TDB Captive Insurance (TCI)

La Banque détient une participation de 100 % dans la Compagnie d'assurances captive de la TDB (TCI). La TCI a été constituée en 2021 et son établissement principal est à Ébène, en lle Maurice. La TCI offre des services d'atténuation des risques à la TDB, sa société mère, et à d'autres entités liées au Groupe, en misant principalement sur les services d'assurance des actifs financiers. Concernant l'établissement de rapports, l'exercice de la TCI est clôturé le 31 décembre.

#### B. INVESTISSEMENT DE LA TDB DANS LES FILIALES

	TDF USD	<b>ESATAL</b> USD	<b>ESAIF</b> USD	<b>ESATF</b> USD	TCI USD	<b>TOTAL</b> USD
Au 31 décembre 2022 :						
ACTIONS ÉMISES PAR LES FILIALES:						
au mois de janvier 2022	1	139 967	1 044 150	97 615 719	-	98 799 837
souscriptions au cours de l'exercice	-	-	182 904	8 668 577	30 000 000	38 851 481
Nbre total d'actions émises	1	139 967	1 227 054	106 284 296	30 000 000	137 651 318
Participation de la TDB	100%	100%	100%	46.62%	100%	-
Actions entièrement libérées	1	139 967	1 227 054	49 549 739	30 000 000	31 367 022
CAPITAL SOCIAL :						
Total des investissements dans les filiales	1	139 967	1 227 054	49 549 739	30 000 000	80 916 <i>7</i> 61
Nbre total d'actions émises et entièrement libérées	1	1 359 463	1 227 054	49 549 <i>7</i> 39	30 000 000	82 136 257

# 22. INVESTISSEMENT DANS LES FILIALES (SUITE)

# B. INVESTISSEMENT DE LA TDB DANS LES FILIALES (SUITE)

	TDF USD	<b>ESATAL</b> USD	<b>ESAIF</b> USD	<b>ESATF</b> USD	TCI USD	TOTAL USD
Au 31 décembre 2021 - Retraité (Note 24)						
ACTIONS ÉMISES PAR LA FILIALE :						
Au 1er janvier 2021	-	139 967	-	97 615 719	-	97 755 686
Souscriptions au cours de l'exercice	1	-	1 044 150	-	-	1 044 151
Nbre total d'actions émises	1	139 967	1 044 150	97 615 719	-	98 799 837
Participation de la TDB	100%	50%	100%	50.76%	-	
Actions entièrement libérées	1	69 984	1 044 150	49 549 739	-	50 663 874
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
CAPITAL SOCIAL :						
Total Investissements dans les filiales	1	69 984	1 044 150	49 549 739	-	50 663 874
Nbre total d'actions émises et entièrement libérées	1	69 984	1 044 150	49 549 739	-	50 663 874

Le nombre effectif et la valeur réelle des actions de la TDB dans le Fonds TDF n'avaient pas été déterminés à la fin de l'exercice. En conséquence, un montant symbolique de 1 USD a été présenté à titre d'information.

# C. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	TDF	ESATAL	ESAIF	ESATF	TCI
	USD	USD	USD	USD	USD
Au 31 décembre 2022					
(I) ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :					
Total des actifs	8 684 809	2 047 166	36 880	122 508 <i>7</i> 85	36 015 288
Total des passif	(12 485 333)	(92 669)	(16 061)	(279 248)	(7 178 882)
Actif net	(3 800 524)	1 954 497	20 819	122 229 537	28 836 406
Actionnaires sans contrôle	-	-	-	65 246 127	-
(II). ÉTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL :					
Produits	235 456	1 704 424	-	8 062 189	3 635 160
Dépenses	(1 402 789)	(268 637)	(24 731	(2 224 134)	(326 334)
Résultat global de l'exercice	(1 167 333)	1 435 787	(24 731)	5 838 055	3 308 826
Attribuable aux actionnaires de la Banque	(1 167 333)	1 435 787	(24 731)	4 378 541	3 308 826
Actionnaires sans contrôle	-	-	-	1 459 514	-
	(1 167 333)	1 435 787	(24 731)	5 838 055	3 308 826
(III). ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE					
Trésorerie nette générée/ utilisée par les activités d'exploitation	(2 166 399)	1 581 <i>767</i>	(41 139)	2 332 854	3 401 479
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	2 166 399	(716 560)	41 089	(16 052 133)	30 000 000

# 22. INVESTISSEMENT DANS LES FILIALES (SUITE)

# C. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS FINANCIÈRES (SUITE)

	TDF USD	<b>ESATAL</b> USD	<b>ESAIF</b> USD	<b>ESATF</b> USD	TCI USD
(III).ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE (SUITE)	030	030	030	030	030
Trésorerie nette générée par les activités d'investissement	-	-		9 680 730	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	865 207	(50)	(4 038 549)	33 401 479
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	-	1 020 038	34 719	9 092 449	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	-	1 885 245	34 669	5 053 900	33 401 479

	TDF	ESATAL	ESAIF	ESATF
	USD	USD	USD	USD
Au 31 décembre 2021 -Retraité				
(I) ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE :				
Total des actifs	2 402 889	1 253 893	37 194	110 166 155
Total des passifs	(3 418 206)	(196 845)	(174 799)	(3 455 403)
Actif net	(1 015 317)	1 057 048	(137 605)	106 710 752
Actionnaires sans contrôle	-	50%		49.24%
(II) ÉTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL :				
Produits	13 873	837 437	-	3 731 911
Dépenses	(1 029 190)	(60 246)	(25 099)	(1 488 277)
Résultat global de l'exercice	(1 015 317)	777 191		2 243 634
Résultat de l'exercice attribuable aux actionnaires de la Banque	(1 015 317)	388 596	(25 099)	1 138 869
Bénéfice pour l'exercice attribuable aux actionnaires sans contrôle	-	388 595	-	1 104 765
Total du résultat global pour l'exercice	(1 015 317)	777 191	(25 099)	2 243 634
(III) ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE				
Trésorerie nette générée/ utilisée par les activités d'exploitation	-	800 091	(100)	4 785 953
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	-	(545 826)	-	52 200 000
Trésorerie nette générée par les activités d'investissement	-	-	-	(52 826 262)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	254 265	(100)	4 159 691
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice-		765 772	34 819	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	-	1 020 037	34 719	4 159 691

#### 23. INVESTISSEMENTS DANS DES TITRES PUBLICS

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
DÉTENUS AU COÛT AMORTI :		
Bons du Trésor et obligations du Trésor :		
Au début de l'exercice	83 950 034	120 928 084
Échéances	(26 722 902)	(36 978 050)
À la fin de l'exercice	57 227 132	83 950 034

<sup>\*</sup>Dans le cadre du mandat de la Banque visant à approfondir les marchés de capitaux dans nos États membres, la TDB a continué à investir dans des obligations du Trésor zambien offrant des rendements concurrentiels compris entre 26 % et 33 %. Les obligations sont détenues sous forme d'investissements en équivalent kwacha zambien.

# 24. AJUSTEMENT POUR L'EXERCICE PRÉCÉDENT

#### RECONNAISSANCE DE L'INVESTMENT IN TRADE FUND COMME FILIALE

La participation de la TDB dans l'ESATF était comptabilisée dans les états financiers de la Banque à la juste valeur, à travers les autres éléments du résultat global dans les précédents états financiers. Cependant, en 2022, et conformément aux exigences de la norme IFRS 10, cette participation a été comptabilisée comme une filiale de la TDB, et les données comparatives ont été retraitées, car la Banque avait pris le contrôle de la filiale à partir de 2019.

#### **GROUPE ET BANQUE**

	SOLDE TEL QU'INDIQUÉ PRÉCÉDEMMENT USD	<b>AJUSTEMENT POUR RETRAITEMENT</b> USD	<b>retraité</b> USD
EFFETS SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2020			
Investissement dans la filiale*	69 984	49 549 739	49 619 723
Réserve de réévaluation	(16 294 397)	2 777 578	(13 516 819)
Investissement dans le Fonds de commerce	52 327 317	(52 327317)	-
EFFETS SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2021			
Investissement dans la filiale	1 114 135	49 549 739	50 663 874
Réserve de réévaluation	(25 228 266)	4 620 495	(20 607 771)
Investissement dans le Fonds de commerce	54 170 234	(54 170 234)	-
EFFETS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT ET LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL EN 2021			
Juste valeur à travers les autres éléments du résultat global - Fonds de commerce	1 842 917	(1 842 917)	-

<sup>\*</sup>Dans les états financiers du Groupe, les investissements dans la filiale n'existent pas car les opérations et les éléments d'actif et de passif ont été consolidés par poste au 1 er janvier 2021, au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022.

# AMENDEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DÉCOULANT DU RETRAITEMENT

Les effets de ces changements dans les états financiers du Groupe résultent de la consolidation des résultats financiers de l'ESATF, qui ont été résumés à la note 22(b) des états financiers. En outre, les amendements consécutifs à la consolidation ont été apportés aux notes respectives des états financiers.

# **25. AUTRES CRÉANCES**

	GROUPE		BANG	BANQUE		
	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD		
Créances sur le fonds de commerce	115 420 879	99 777 845	-	-		
Remboursements anticipés et autres créances*	41 478 517	27 308 818	26 918 832	24 537 846		
Prêts et avances au personnel**	21 230 498	16 041 750	21 230 500	16 041 750		
Frais d'expertise * * *	480 808	323 563	480 808	323 563		
	178 610 702	143 451 976	48 630 140	40 903 159		
Frais d'expertise à percevoir***						
Au début de l'exercice	323 563	917 489	323 563	917 489		
Produits à percevoir	4 577 839	917 450	4 577 839	917 450		
Recettes	(350 639)	(812 751)	(350 639)	(812 751)		
Montans amortis (Note 12)	(4 069 955)	(698 625)	(4 069 955)	(698 625)		
À la fin de l'année	480 808	323 563	480 808	323 563		
Montants dus endéans un an	159 465 775	130 738 373	29 485 213	28 189 556		
Montants dus après un an	19 144 927	12 713 603	19 144 927	12 713 603		
	178 610 702	143 451 976	48 630 140	40 903 159		

<sup>\*</sup>Les remboursements anticipés et autres créances comprennent principalement les coûts d'assurance sur les risques du Groupe ainsi que les commissions versées en rapport avec les facilités à court terme accordées au Groupe par les prêteurs.

<sup>\*\*</sup>Les prêts et avances au personnel sont accordés conformément au Statut et Règlement du Personnel approuvé par le Conseil d'Administration. Ces prêts et avances au personnel ont diverses échéances allant de 3 à 36 mois.

<sup>\* \* \*</sup> Les frais d'expertise sont constatés à titre de produits à percevoir lors de l'approbation d'une facilité auprès de l'emprunteur par le Groupe.

#### 26. IMMOBILISATIONS CORPORELLES - GROUPE ET BANQUE

#### **GROUPE ET BANQUE**

F	TERRES FRANCHES	IMMEUBLE EN CONSTRUCTION	IMMEUBLES	VÉHICULES À MOTEUR	AMÉNAGEMENTS	MATÉRIEL DE BUREAU	TOTAL
Exercice clos le 31 décembre 2022 :	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
COÛT							
Au 1er janvier 2022	140 400	17 001 300	26 688 625	1 047 989	1 745 887	2 867 770	49 491 971
Augmentations	-	7 596 736	-	23 068	2 691	345 166	7 967 661
Cessions	-					(8 270)	(8 270)
Au 31 décembre 2022	140 400	24 598 036	26 688 625	1 071 057	1 <i>7</i> 48 <i>57</i> 8	3 204 666	57 451 362
AMORTISSEMENT CUMULÉ							
Au 1er janvier 2022	-	-	9 274 058	<i>7</i> 82 953	1 366 934	2 505 107	13 929 052
Charge de l'exercice			522 601	126 564	113 059	239 430	1 001 654
Cessions						(7 197)	(7 197)
Au 31 décembre 2022	-	-	9 796 659	909 517	1 479 993	2 737 340	14 923 509
VALEUR COMPTABLE NETTE							
Au 31 décembre 2022	140 400	24 598 036	16 891 966	161 540	268 585	467 326	42 527 853

#### Terres louées :

Les terres louées désignent les terres que le Groupe possède et sur lesquelles il détient un titre à bail de 99 ans. Cela a été transféré au poste « droit d'utilisation des actifs » en 2019 suite à l'adoption de l'IFRS 16 - Contrats de location.

#### Immeuble en construction :

Le Groupe envisage la construction d'un immeuble pour abriter des bureaux à Nairobi, au Kenya. Des coûts relatifs aux services professionnels, notamment les honoraires des entrepreneurs et des consultants, ont été engagés et, conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur ces coûts jusqu'à ce que le bâtiment soit prêt à l'usage.

Aucun actif n'a été engagé en garantie des emprunts du Groupe (nul en décembre 2021).

# 26. IMMOBILISATIONS CORPORELLES - GROUPE ET BANQUE (SUITE)

Exercice clos le 31 décembre 2021 :	TERRES FRANCHES USD	IMMEUBLE EN CONSTRUCTION USD	<b>IMMEUBLES</b> USD	VÉHICULES À MOTEUR USD	MOBILIER ET AMÉNAGEMENTS USD	MATÉRIEL DE BUREAU USD	<b>TOTAL</b> USD
COÛT	565	303	000		000	005	005
Au 1 er janvier 2021	140 400	10 117 248	26 685 461	985 164	1 740 237	z2 617 250	42 285 760
Augmentations	-	6 884 052	3 164	62 825	5 650	255 347	7 211 038
Cessions	-	-	-	-	-	(4 827)	(4 827)
Au 31 décembre 2021	140 400	17 001 300	26 688 625	1 047 989	1 <i>7</i> 45 887	2 867 770	49 491 971
AMORTISSEMENT CUMULÉ							
Au 1er janvier 2021	-	-	8 <i>7</i> 59 218	667 582	1 250 <i>77</i> 6	2 276 613	12 954 189
Charge de l'exercice	-	-	514 840	115 371	116 158	233 074	979 443
Cessions	-	-	-	-	-	(4 580)	(4 580)
Au 31 décembre 2021	-	-	9 274 058	782 953	1 366 934	2 505 107	13 929 052
VALEUR COMPTABLE NETTE							
Au 31 décembre 2021	140 400	17 001 300	17 414 567	265 036	378 953	362 663	35 562 919

## 27. DROIT D'UTILISATION DES ACTIFS

Le droit d'utilisation comprend les contrats de location portant sur des locaux à usage propre et les terrains que possède et exploite le Groupe en vertu d'un bail de 99 ans. Les informations relatives aux contrats de location conclus par le Groupe en tant que preneur figurent au tableau ci-dessous :

	GROUPE E	T BANQUE
	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
COÛT		
Au début de l'exercice	4 690 034	4 397 415
Actif loué comptabilisé	134 358	292 619
À la fin de l'année	4 824 392	4 690 034
AMORTISSEMENT CUMULÉ		
Au début de l'exercice	1 636 136	1 048 846
Charge de l'exercice	610 672	587 290
À la fin de l' exercice	2 246 808	1 636 136
VALEUR COMPTABLE NETTE		
A la fin de l' exercice	2 577 584	3 053 898
Montants comptabilisés dans le compte de résultat :		
Charge d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation	610 672	587 290
Charges d'intérêt sur les passifs locatifs (note 10)	102 <i>7</i> 35	124 716
Charges relatives aux contrats de location à court terme	36 144	50 152
	<i>7</i> 49 551	<i>7</i> 62 158
Montants comptabilisés dans le compte de résultat :		
Paiement des Passifs locatifs	(605 605)	(891 826)

## 28. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	GROUPE E	T BANQUE
	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
COÛT		
Au début de l'exercice	4 733 657	4 379 081
Augmentations	-	354 576
À la fin de l'exercice	4 733 657	4 733 657
AMORTISSEMENT		
Au début de l'exercice	3 226 100	2 380 382
Charge de l'exercice	794 065	845 <i>7</i> 18
En glissement annuel	4 020 165	3 226 100
VALEUR COMPTABLE NETTE		
A la fin de l'année	713 492	1 507 557

Les immobilisations incorporelles renvoient au coût des logiciels acquis.

Les logiciels sont amortis sur leur durée de vie utile estimée, qui est en moyenne de 5 ans.

## 29. DÉPÔTS SUR COMPTE DE RECOUVREMENT

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> . USD
Au début de l'exercice	64 979 105	93 275 106
Hausse	68 970 583	9 440 947
Baisse	(10 190 609)	(37 736 948)
À la fin de l'année	123 759 079	64 979 105

Les dépôts dans le compte de recouvrement sont des sommes recouvrées au titre des prêts à court terme. Ils représentent les dépôts collectés par le Groupe au nom des clients à partir du montant des recettes des produits financés par le Groupe qui seront appliqués sur les remboursements de prêts à leur échéance.

## **30. PASSIFS LOCATIFS**

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Au début de l'exercice	612 758	1 087 250
Nouveaux passifs locatifs	134 358	292 618
Règlement des passifs locatifs	(605 605)	(891 826)
Intérêts relatifs aux passifs locatifs (note 10)	102 735	124 <i>7</i> 16
À la fin de l'année	244 246	612 758
Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés		
Exercice 1	244 246	127 361
Exercice 2	-	485 397
Exercice 3	-	-
Total des passifs locatifs actualisés	244 246	612 758

Les passifs locatifs sont actualisés à un taux d'emprunt marginal moyen de 6,88 %.

# 31. EMPRUNTS À COURT TERME

#### GROUPE ET BANQUE

				GROOFLL	1 27 11 10(0)
	DATE DE RENOUVELLEMENT/ D'AVANCE	DATE D'ÉCHÉANCE	DEVISE	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Opérations de financement syndicataires mondiales 2022	Déc-22	Déc-25	USD	801 388 566	-
Opérations de financement syndicataires en Asie 2022	Août-22	Juill-25	USD	500 000 000	-
Opérations de financement syndicataires mondiales 2021	Déc-21	Déc-24	USD	492 593 430	497 251 930
Banque nationale d'Éthiopie	Juin-22	Sep-22	USD	301 000 000	301 000 000
China Export and Import Bank	Sep-22	Sep-25	USD	300 000 000	-
Standard Chartered Bank London	Juin-22	Déc-23	USD	227 183 099	53 <i>7</i> 97 668
The Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ Ltd	Mai-21	Mai-23	USD	150 000 000	150 000 000
Samurai 2021	Déc-21	Déc-23	USD	150 000 000	150 000 000
Citibank	Nov-22	Mars-23	USD	148 009 393	40 967 212
Sumitomo Mitsui Banking Corporation	Déc-22	Mars-23	USD	100 000 000	200 000 000
NEDBANK	Août-22	Août-25	USD	60 000 000	-
Mizuho Bank London	Juin-22	Juin-23	USD	50 000 000	-
Banque africaine de développement	Juill-22	Jan-26	USD	50 000 000	-
NORFUND	Juill-22	Juill-23	USD	50 000 000	50 000 000
Africa 50 Financement de Projets	Nov-22	Fév-23	USD	32 409 355	32 146 475
CASSA	Jan-21	Janvier-24	USD	31 987 500	67 968 000
NOUVBANK	Mars-22	Avril-23	USD	22 060 <i>7</i> 04	15 670 891
Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique	Jan-22	Nov-23	USD	4 416 451	8 985 303
BANCOBU	Oct-22	Oct-23	USD	3 000 000	3 000 000
Opérations de financement syndicataires mondiales 2020	Déc-20	Déc-22	USD	-	450 000 000
Prêt syndiqué - Asie (II)	Déc-20	Déc-22	USD	-	260 000 000
Prêt syndiqué - Middle First Abu Dhabi Bank PJSC	Déc-19	Déc-22	USD	-	259 065 216
CDC	Déc-20	Déc-22	USD	-	100 000 000
Commerzbank	Juill- 12	Avril-22	USD	-	21 994 717
Sous-total pour autres emprunts à court terme				3 474 048 498	2 661 847 412
intérêts à payer				15 283 183	1 615 134
total des emprunts à court terme				3 489 331 681	2 663 462 546
Montants dus endéans un an				1 313 362 184	1 798 242 616
Montants dus après				2 175 969 497	865 219 930
				3 489 331 681	2 663 462 546

Les emprunts sont classés comme à court ou à long terme sur la base du portefeuille que le Groupe finance, c'est-à-dire des prêts pour financement du commerce ou de projets, et non sur la base de l'échéance contractuelle du passif. Les prêts pour financement du commerce ont une durée maximale de 3 ans tandis que les prêts pour financement de projets s'étendent au-delà de 3 ans.

# 32. EMPRUNTS À LONG TERME

#### MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2022

#### MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2021

	DATE DU RENOUVELLEMENT	ÉCHÉANCE		MONTANT	ENCOURS DU SOLDE	MONTANT EXIGIBLE ENDÉANS UN AN	MONTANT EXIGIBLE APRÈS UN AN	ENCOURS DU SOLDE	MONTANT EXIGIBLE ENDÉANS UN AN	MONTANT EXIGIBLE APRÈS UN AN
PRÊTEUR										
Banque africaine de développement	Nov-08	Fév-32	USD	176 250 000	176 250 000	30 250 000	146 000 000	162 500 000	26 250 000	136 250 000
Consortium pour la recherche économique en Afrique	Nov-19	Nov-26	USD	3 050 424	3 050 424	-	3 050 424	2 993 975	-	2 993 975
Agence française de développement	Déc-17	Juin-36	USD	112 075 000	112 075 000	6 250 000	105 825 000	85 625 000	6 250 000	79 375 000
Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique	Fév-18	Jan-28	USD	59 375 000	59 375 000	1 875 000	57 500 000	11 250 000	1 875 000	9 375 000
Cassa Depositi e Prestiti	Juill-20	Juin-30	EUR	44 117 647	47 040 441	6 272 059	40 768 382	56 640 000	6 663 529	49 976 471
CDC Group	Oct-16	Mai-26	USD	29 166 667	29 166 667	8 333 333	20 833 334	42 045 455	12 878 788	29 166 667
Banque de développement de la République du Bélarus -l	Juin-20	Avril-25	USD	18 <i>7</i> 50 053	18 <i>7</i> 60 053	5 342 569	13 417 484	1 055 917	-	1 055 917
Banque de développement de la République du Bélarus-II	Juin-20	Avril-25	USD	-	-	-	-	19 404 291	7 185 192	12 219 099
Development Finance institute Canada -FinDev Canada	Nov-21	Nov-29	USD	20 000 000	20 000 000	2 857 143	17 142 857	20 000 000	-	20 000 000
Banque européenne d'investissement	Août-16	Nov-33	USD	<i>7</i> 6 997 333	76 997 333	11 <i>7</i> 49 333	65 248 000	88 746 667	11 <i>7</i> 49 333	76 997 334
Finnish Export Credit -Sumitomo Mitsui Banking	Juill-17	Déc-29	USD	44 049 071	44 049 071	6 292 724	37 756 347	50 341 795	6 292 724	44 049 071
Industrial Deevlopment Corporation	Mars-18	Fév-26	USD	46 930 419	46 930 419	13 408 691	33 521 <i>7</i> 28	60 339 111	13 408 693	46 930 418
KfW	Déc-13	Nov-31	USD	120 000 000	120 000 000	15 238 095	104 761 905	135 238 143	17 142 857	118 095 286
MIGA Guaranteed Syndicated	Juill-20	Juin-30	EUR	334 434 877	356 591 188	-	356 591 188	378 847 829	-	378 847 829
Oesterreichische Entwicklungsbank AG	Juin-20	Juin-30	USD	22 058 824	22 058 824	2 941 176	19 117 648	25 000 000	2 941 176	22 058 824
Fonds de l'OPEP pour le développement international	Mar-19	Juin-23	USD	50 000 000	50 000 000	20 000 000	30 000 000	40 000 000	20 000 000	20 000 000
Standard Chartered Bank / USAID	Sep-17	Sep-24	USD	8 455 811	8 455 811	4 227 906	4 227 905	12 683 716	4 227 906	8 455 810

# 32. EMPRUNTS À LONG TERME (SUITE)

					MONTANTS AU 31 DÉCEMBRE 2022			MONTAN	TS AU 31 DÉCEMBR	RE 2021
	DATE DU RENOUVELLEMENT	ÉCHÉANCE		MONTANT	ENCOURS DU SOLDE	MONTANT EXIGIBLE ENDÉANS UN AN	MONTANT EXIGIBLE APRÈS UN AN	ENCOURS DU SOLDE	MONTANT EXIGIBLE ENDÉANS UN AN	MONTANT EXIGIBLE APRÈS UN AN
RÊTEUR (SUITE)										
The Exim -Import Bank of China	Déc-17	Déc-22	USD	-	-	-	-	100 000 000	100 000 000	-
Programme d'émission de bons européens à moyen terme pour un montant de 1 0 milliard USD : 1 ère tranche	Déc-13	Mars-22	USD				-	700 000 000	700 000 000	-
Programme d'émission de bons européens à moyen terme pour un montant de 1 0 milliard USD : 2ème tranche	Mai- 19	Mai-24	USD	750 000 000	750 000 000	-	750 000 000	650 000 000	-	650 000 000
Programme d'émission de bons européens à moyen terme pour un montant de 1 0 milliard USD : 3ème tranche	Juin-21	Juin-28	USD	650 000 000	650 000 000	-	650 000 000	750 000 000	-	750 000 000
Facilité de la Banque mondiale - Facilité pour les infrastructures	Mar-21	Août-39	USD	25 560 000	25 560 000	-	25 560 000	25 560 000	-	25 560 000
Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique	Janv-21	Août-58	USD	1 641 000	1 641 000	-	1 641 000	1 641 000	-	1 641 000
Sous-total des emprunts à long terme					2 618 001 231	135 038 029	2 482 963 202	3 085 950 109	402 158 320	2 683 791 789
Intérêts à payer					17 837 778	17 837 778	-	23 836 580	23 836 580	-
Total					2 635 839 009	152 875 807	2 482 963 202	3 115 780 003	431 988 214	2 683 791 789
Dépenses différées					(79 278 196)	(20 383 677)	(58 894 519)	(69 653 116)	(13 023 735)	(56 629 381)
Total des emprunts à long terme					2 556 560 813	132 492 130	2 424 068 683	3 374 096 364)	947 678 041	2 426 418 323

Le Groupe rembourse ces emprunts en versements trimestriels ou semestriels, ainsi que sous forme de remboursements in fine. Le Groupe n'a donné aucune garantie pour les emprunts. Elle s'est acquittée de tous ces emprunts. Les emprunts sont classés comme à court ou à long terme sur la base du portefeuille que le Groupe finance, c'est-à-dire des prêts pour financement du commerce ou de projets, et non sur la base de l'échéance contractuelle du passif. Les prêts pour financement du commerce on une durée maximale de 3 ans tandis que les prêts pour financement de projets s'étendent au-delà de 3 ans.

**GROUPE ET BANQUE** 

# 33. (a) ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE À PAYER

	GRC	UPE	BANQUE		
	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD	
Actions participatives rachetables	65 246 073	51 439 560	-	-	

## 33.(b) AUTRES DETTES

Fonds de prévoyance*	37 949 595	38 413 550	37 949 595	38 413 550
Autres créanciers**	36 916 073	21 132 012	16 174 110	13 087 581
Bénéfices reportés - Escompte de lettres de crédit	34 994 342	16 284 287	34 994 342	16 284 287
Bénéfices reportés – Forfaitage	25 288 362	-	25 288 362	-
Plan d'intéressement à long terme actualisé	10 605 213	12 199 651	10 605 213	12 199 651
Dividendes à payer	8 774 902	9 565 460	8 774 902	9 565 460
Récompenses et reconnaissances cumulées	3 827 543	3 811 <i>7</i> 65	3 827 543	3 811 765
Commissions courues - Trade Finance	<i>7</i> 25 345	1 314 331	725 345	1 314 331
Charges à payer	413 385	363 452	413 385	364 024
Loyers prépayés	94 469	51 622	94 469	51 622
Frais à payer - Financement de projets	16 139	16 139	16 139	16 139
	159 605 368	103 152 269	138 863 405	95 108 410
TOTAL À PAYER	224 851 441	154 591 829	138 863 405	95 108 410
Analyse des autres dettes par échéance :				
Montants dus endéans un an		116 178 279	100 913 810	56 594 860
Montants dus après un an		38 413 550	37 949 595	38 413 550
	224 851 441	154 591 829	138 863 405	95 108 410

<sup>\*</sup>La Caisse de prévoyance concerne la contribution du Groupe au fonds qui n'a pas encore été versée.

# 34. PROVISION POUR SERVICE ET CONGÉS PAYÉS

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
(I) PROVISION POUR SALAIRES		
Au début de l'exercice	8 458 074	7 451 942
Augmentation de la provision	1 185 365	1 180 534
Paiement des congés payés	(880 470)	(174 402)
À la fin de l'exercice	8 762 969	8 458 074
(II) PROVISION POUR CONGÉS PAYÉS		
Au début de l'exercice	2 829 660	2 505 837
Augmentation de la provision	176 265	391 612
Paiement des congés payés	(302 825)	(67 789)
À la fin de l'année	2 <b>7</b> 03 100	2 829 660
TOTAL DE PROVISION POUR SALAIRES ET CONGÉS PAYÉS	11 466 069	11 287 734

Les droits des employés à un salaire et aux congés annuels sont comptabilisés lorsqu'ils leurs sont payés.

<sup>\*\*</sup>Les autres créanciers concernent principalement les dépôts en espèces par les clients.

## **35. CAPITAL SOCIAL**

		AU 31 DÉCEM	BRE 2022		AU 31 DÉCEMBRE 2021				
	ACTIONS DE CATÉGORIE « A » USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « B » USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « C » USD	<b>TOTAL</b> USD	<b>ACTIONS DE</b> <b>CATÉGORIE « A »</b> USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « B » USD	ACTIONS DE CATÉGORIE « C » USD	<b>TOTAL</b> USD	
CAPITAL AUTORISÉ :	000	005	005	000	000	005	005	000	
- 176 468 actions ordinaires de catégorie « A » d'une valeur de 22 667 USD chacune	4 000 000 156	-	-	4 000 000 156	4 000 000 156	-	-	4 000 000 156	
<ul> <li>220 585 actions ordinaires de catégorie « B » d'une valeur de 4 533,40 USD chacune</li> </ul>	-	1 000 000 039		1 000 000 039	-	1 000 000 039		1 000 000 039	
<ul> <li>220 585 actions ordinaires de catégorie « C » d'une valeur de 4 533,40 USD chacune</li> </ul>	-	-	1 000 000 039	1 000 000 039	-	-	1 000 000 039	1 000 000 039	
MOINS : NON SOUSCRIT									
- Catégorie « A »	(1 096 765 462)	-	-	(1 096 765 462)	(1 894 462 526)	-		(1 894 462 526)	
- Catégorie « B »	-	(852 083 666)	-	(852 083 666)	-	(853 960 460)		(853 960 460)	
- Catégorie « C »	-	-	(987 805 158)	(987 805 158)	-	-	(1 000 000 039)	(1 000 000 039)	
CAPITAL SOUSCRIT :									
<ul> <li>128 082 actions ordinaires de catégorie « A » (contre 92 890 en décembre 2021) d'une valeur de 22 667 USD chacune</li> </ul>	2 903 234 694	-	-	2 903 234 694	2 105 537 630	-	-	2 105 537 630	
- 32 872 actions ordinaires de catégorie « B » (contre 32 214 en décembre 2021) d'une valeur de 4 533,40 USD chacune	-	147 916 373		147 916 373	-	146 039 579		146 039 579	
<ul> <li>2 690 actions ordinaires de catégorie « C » (nul en décembre 2021) d'une valeur de 4 533,40 USD chacune</li> </ul>	-	-	12 194 881	12 194 881					
Moins : Capital exigible	(2 322 587 755)	-	-	(2 322 587 755)	(1 684 430 104)	-	-	(1 684 430 104)	
Capital à payer	580 646 939	147 916 373	12 194 881	740 758 193	421 107 526	146 039 579	-	567 147 105	
Moins : Montants non encore échus	(156 091 310)	-	-	(156 091 310)	(10 114 000)	-	-	(10 114 000)	
Capital échu	424 555 629	147 916 373	12 194 881	584 666 883	410 993 526	146 039 579	-	557 033 105	
Moins : souscriptions arriérées	(4 227 849)	-	-	(4 227 849)	(1 164 438)	-	-	(1 164 438)	
Capital libéré	420 327 780	147 916 373	12 194 881	580 439 034	409 829 088	146 039 579	-	555 868 667	

#### AU 31 DÉCEMBRE 2022

		AU 31 DECE	VIDRE 2022	
	ACTIONS CATÉGORIE « A »	ACTIONS CATÉGORIE « B »	ACTIONS CATÉGORIE « C »	TOTAL
MOUVEMENT DU CAPITAL SOCIAL LIBÉRÉ L	USD	USD	USD	USD
Au début de l'exercice	409 829 088	146 039 <i>57</i> 9		555 868 667
	409 029 000			18 134
Consortium pour la recherche économique en Afrique	502 227	18 134	-	
Banque africaine de développement  Société africaine de réassurance	503 227	-	-	503 227
	-	90 668	-	90 668
Agaciro Development Fund	-	2 665 639	-	2 665 639
BADEA - Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique	-	113 335	-	113 335
National Pension Fund - Maurice	-	222 137	-	222 137
National Social Security Fund -Tanzanie	-	3 626 720	-	3 626 720
Fonds OPEP pour le développement international (OFID)	-	3 273 115	-	3 273 115
Sacos Group Limited	-	(612 012)	979 217	367 205
Sicom Global Fund Limited	-	652 810	-	652 810
Fonds de prévoyance des administrateurs de la TDB et de certaines parties prenantes	-	(838 680)	1 015 483	176 803
Fonds de prévoyance du personnel de la TDB	-	(7 747 610)	10 200 180	2 452 570
Bélarus	145 069	-	-	145 069
Burundi	194 936	-	-	194 936
République populaire de Chine	566 675	412 539	-	979 214
Comores	22 667	-	-	22 667
République démocratique du Congo	643 743	-	-	643 743
Égypte	838 679	-	-	838 679
Erythrée	70 646	-	-	70 646
Eswatini	45 334	-	-	45 334
Éthiopie	1 897 861	-	-	1 897 861
Ghana	349 072	-	-	349 072
Kenya	816 012	-	-	816 012
Madagascar	437 020	-	-	437 020
Malawi	208 536	-	-	208 536
Maurice	394 406	-	-	394 406
Mozambique	249 337	-	-	249 337
Rwanda	1 330 906	-	-	1 330 906
Seychelles	45 334	-	-	45 334
Somalie	93 605	-	-	93 605
Soudan du Sud	253 870	-	-	253 870
Tanzanie	784 278	-	-	784 278
Ouganda	607 479	-	-	607 479
Souscriptions au capital de l'exercice	10 498 692	1 876 795	12 194 880	24 570 367
À la fin de l'exercice	420 327 780	147 916 374	12 194 880	580 439 034

Le capital payable correspond à un cinquième du capital souscrit en actions de catégorie « A ». Les quatre cinquièmes restants du capital souscrit constituent le capital exigible. Le Conseil des Gouverneurs du Groupe peut, sur recommandation du Conseil d'administration, procéder à un appel que lorsque son montant est nécessaire pour rembourser des emprunts existants ou pour faire face à des engagements garantis. La note 50 présente l'état des souscriptions au capital social par les États membres.

## AU 31 DÉCEMBRE 2021

MOUVEMENT DU CAPTAL SOCIAL LISERS   ACTIONS DE CATEGORIE & SUSO   USO   USO   USO   CATEGORIE & SUSO   USO   USO		P	O 31 DECEMBRE 2021	
MOUVEMENT DU CARTAL SOCIAL BERÉ         304 304 304 304         M0 599 500         534 933 90 30 90           Au détur de l'exercice         394 334 34 30         M0 599 500         534 933 90 30 90           Consortime pour la roberche économique de l'Alfque         87 614         231 200         1 128 817           African Réinsurance Corporation         1 6 7 60         145 069         145 069           BADEA - Banque cribbe pour le développement économique de l'Alfque         - 6 34 68         34 68         34 68           Banco Nacionale De Investiment         - 7 60 020         7 768 020         1768 020         1768 020           Engle Insuancez limited         - 9 7 60 7         2 067         1 768 020         1 769 020         340 70         2 060           Noticoral Position Ford - Mource         - 9 80 75         580 275		CATÉGORIE « A »	CATÉGORIE « B »	
Bilia   Bili	MOUVEMENT DU CAPITAL SOCIAL LIBÉRÉ	005	000	005
Sanque offication de développement   897 614   231 203   1128 817	Au début de l'exercice	394 334 340	140 599 500	534 933 840
Bonquo offication de développement         897 614         231 203         1 128 817           Affician Remurance Corportation         - 145 069         145 069         145 069           BADEA - Banque arobe pour le développement économique de l'Alrique         - 6 34 88         33 468           Banco Nacionale De Investiment         - 6 34 88         34 868           Coisse Notionale de Securité Seciale (CNSS) Dijbouti         - 7 768 026         17 88 026           Eagle Insurance Limited         - 2 26 67         22 667         22 667           National Secial Security Rund - Ouganda         - 3 40 072         340 072         340 072           National Secial Security Rund - Ouganda         - 1 140 535         140 335         140 335           Nomats Depour le développement international (QFID)         - 1 140 535         140 335         140 335           République Benard Secial Security Rund - Ouganda         - 7 25 34         72 534         72 534           Seynhelles Pension fund         - 2 667         226 67	Consortium pour la recherche économique en Afrique	-	18 134	18 134
BADEA - Banque araba pour le développement économique de l'Alrique         -         181 336         181 336           Bonco Nacionale De Investment         -         03 468         63 468           Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) Dibouit         -         1 768 076         1768 076           Eagle Insurance Limitée         -         2 22 667         222 667           National Francion Fund - Maurica         -         3 490 72         3 490 72           National Social Security Fund - Ouganda         -         5 80 275         5 80 275           Fonds OPEP pour le développement international (OPID)         -         1 40 535         140 535         140 535           Rounda Social Security Board         -         -         1 40 535         140 535		897 614	231 203	1 128 817
Bonce Nacionale De Investment         6.3 468         6.3 468           Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) Dibouit         1 768 026         1768 026           Eagle Insurance Limited         2 667         22 667         22 667           National Pension Fund - Munifice         3 49 072         349 072         349 072           National Social Security Fund - Ouganda         1 80 235         140 355         140 355           Rivanda Social Security Board         2 13 070         213 070         213 070           Seychallos Parison Fund         7 2534         72 534         72 534           Seychallos Parison Fund         2 26 667         22 667         25 64           Socos Like Assurance Limited Company         1 22 667         26 561         417 072         417 072         417 072         26 67         60 62 62         60 62 62         60 65 614         60	African Reinsurance Corporation	-	145 069	145 069
Coisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) Dijbovit         1 768 026         1 768 026           Eagle Insurance Limited         2 667         22 667         22 667           National Persion Fund - Munifice         3 49 072         349 072           National Social Security Fund - Ovaganda         1 580 275         580 275           Fonds OPEP pour le développement international (OFID)         1 213 070         213 070           Rwanda Social Security Board         2 13 070         213 070           Seychelles Pension Fund         7 75 34         77 534           Socos Like Assurance Limited Company         2 26 667         417 072           Fonds de prévoyance des Administrateurs de la TDB et de certaines arties         417 072         417 072           Fronds de prévoyance des	BADEA - Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique	-	181 336	181 336
Page   Insurance Umitled	Banco Nacionale De Investment	-	63 468	63 468
National Pension Fund - Maurice         349 072         349 072           National Social Security Fund - Ouganda         580 275         580 275           Fonds OPEP pour le développement International (OFID)         - 140 535         140 535           Rwand Social Security Board         - 213 070         213 070           Seychelles Pension Fund         - 275 534         72 534           Sacoss life Assurance limited Company         - 20667         20667           Fonds de prévoyance des Administrateurs de la TDB et de certaines arties         - 20667         417 072         417 072           Fonds de prévoyance du personnel de la TDB         - 305 614         965 614         965 614         965 614           Belanus         145 068         - 407 072         147 072         417 072         417 072         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         141 062         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068         145 068	Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) Djibouti	-	1 768 026	1 <i>7</i> 68 026
National Social Security Fund - Ouganda         580 275         580 275           Fonds OPEP pour le développement international (OFID)         140 535         140 535           Rwanda Social Security Board         2 213 070         213 070           Seychelles Pensian Fund         2 2667         22 667           Scoos Life Assurance Limited Company         2 2667         22 667           Fonds de prévoyance des Administrateurs de la TDB et de certaines arties prenaites         417 072         417 072           Fonds de prévoyance du pessonnel de la TDB         145 068         416 068           Burundi         335 472         2 807         335 472           République populaire de Chine         1 001 882         249 337         1251 219           Comores         18 134         4         18 134           République démocratique du Congo         734 411         3 144 11           Opitibeuri         18 134         4         18 134           Égypte         1 446 154         4         14 46 154           Erythrée         110 733         1         14 46 154           Eyéptile         44 1552         44 1552         44 1552           Ethiopie         2 487 023         2 487 023           Kenya         1 441 621         1 446	Eagle Insurance Limited	-	22 667	22 667
Fonds OPEP pour le développement international (OFID)         -         140 535         140 535           Rwanda Social Security Board         -         123 070         213 070           Seychelles Pension Fund         -         72 534         72 534           Socos Life Assurance Unitied Company         -         22 667         22 667           Fonds de prévoyance des Administrateurs de la TDB et de certaines arties prienties         -         417 072         417 072           Fonds de prévoyance du personnel de la TDB         -         965 614         965 614         965 614           Bélarus         145 068         -         965 614<	National Pension Fund - Maurice	-	349 072	349 072
Rwanda Social Security Board         213 070         293 070           Seychelles Pension Fund         72 534         72 534           Sacos Life Assurance Unitide Company         -         22 667         22 667           Fonds de prévoyance des Administrateurs de la TDB et de certaines arties prienanties         -         417 072         417 072           Fonds de prévoyance du personnel de la TDB         -         965 614         965 614         965 614           Bellarus         1145 068         -         145 068         -         145 068           Burundi         335 472         -         335 472         -         335 472           République populaire de Chine         1001 882         249 337         1251 219         -           Comores         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134         -         18 134	National Social Security Fund - Ouganda	-	580 275	580 275
Seychelles Pension Fund         72 534         72 534           Sacos Life Assurance Limited Company         22 667         22 667           Fonds de prévoyance du personnel de la TDB         417 072         417 072           Fonds de prévoyance du personnel de la TDB         145 068         965 614         965 614           Bélarus         145 068         965 614         965 614         965 614           Burundi         335 472         125 048         335 472           République populaire de Chine         1 001 882         249 337         1 251 29           Comores         18 134         1         18 134           République démocratique du Congo         734 411         73 411         18 134           Égypte         1 440 154         1 440 154         1 440 154           Eryhrée         1 10733         1 10733         110 733           Ewalini         441 552         4 1 441 54         1 441 552           Éfhiopie         2 487 023         2 487 023         2 487 023           Kenya         1 441 621         1 441 621         1 441 621           Madagascar         427 953         2 53 45         427 953           Malure         333 005         3 33 005         33 30 05	Fonds OPEP pour le développement international (OFID)	-	140 535	140 535
Sacos Ufe Assurance Limited Company         22 667         22 667           Fonds de prévoyance des Administrateurs de la TDB et de certaines arties prenontes         417 072         417 072           Fonds de prévoyance du personnel de la TDB         965 614         965 614           Belarus         145 068         145 068           Burundi         335 472         335 472           République populaire de Chine         1 001 882         249 337         1 251 219           Comores         18 134         4         18 134           République démocratique du Congo         734 411         4         18 134           Égypte         1 446 154         4         1446 154           Erythrée         110 733         4         110 733           Eswatini         441 552         441 552         441 552           Efhiopie         2 487 023         2 487 023         487 023           Kenya         1 441 621         1 441 621         1 441 621           Madagascar         427 953         427 953         427 953           Malawi         353 605         353 605         353 605           Maurice         616 542         6         6542           Mozambique         217 603         27 534         7	Rwanda Social Security Board	-	213 070	213 070
Fonds de prévoyance des Administrateurs de la TDB et de certaines arties prenontels         -         417 072         417 072           Fonds de prévoyance du personnel de la TDB         -         965 614         965 614           Bélarus         145 068         -         145 068           Burundi         335 472         -         335 472           République populaire de Chine         1 001 882         249 337         1 251 219           Comores         18 134         -         18 134           République démocratique du Congo         734 411         -         734 411           Dijbouti         18 134         -         1 8 134           Égyple         1 446 154         -         1 446 154           Eryhriée         110733         -         110 733           Eswafini         441 552         -         441 552           Kenya         1 441 621         -         1 441 621           Modagascar         427 953         -         2 487 023           Maurice         616 542         -         616 542           Mozambique         217 603         -         276 700           Rwanda         1 444 241         -         1 444 241           Seychelles         72 5	Seychelles Pension Fund	-	<i>7</i> 2 534	72 534
prenantes         -         965 614         965 614           Bélarus         145 068         -         145 008           Burundi         335 472         -         335 472           République populaire de Chine         1 001 882         249 337         1 251 219           Comores         18 134         -         18 134           République démocratique du Congo         734 411         -         734 411           Dijbouti         18 134         -         18 134           Égyple         1 446 154         -         1 81 134           Égyple         1 1 446 154         -         1 14 46 154           Erythrée         110 733         -         110 733           Eswatini         441 552         -         441 552           Éthiopie         2 487 023         -         2 487 023           Kenya         1 441 621         -         1 441 621           Modagascar         427 953         -         427 953           Melowi         353 605         -         353 605           Mazambique         217 603         -         126 481           Muzambique         217 603         -         124 4241           Seychelles	Sacos Life Assurance Limited Company	-	22 667	22 667
Bélarus       145 068       -       145 068         Burundi       335 472       -       335 472         République populaire de Chine       1 001 882       249 337       1 251 219         Comores       18 134       -       18 134         République démocratique du Congo       734 411       -       734 411         Dijbouit       18 134       -       1 8 134         Égypte       1 446 154       -       1 146 154         Erythrée       110 733       -       110 733         Eswaltini       441 552       -       441 552         Éthiopie       2 487 023       -       2 487 023         Kenya       1 441 621       -       1 441 621         Madagascar       427 953       2 427 953         Malawi       353 605       -       353 605         Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       127 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       146 721       146 721         Soudan du Sud       267 470       267 4		-	417 072	417 072
Burundi         335 472         -         335 472           République populaire de Chine         1 001 882         249 337         1 251 219           Comores         18 134         -         18 134           République démocratique du Congo         734 411         -         734 411           Dijbouti         18 134         -         18 134           Égypte         1 446 154         -         1 440 154           Erythrée         110 733         -         110 733           Eswatini         441 552         -         441 552           Éthiopie         2 487 023         -         2 487 023           Kenya         1 441 621         -         1 441 621           Modagascar         427 953         -         427 953           Malawi         353 605         -         353 605           Maurice         616 542         -         616 542           Mozambique         217 603         -         217 603           Rwanda         1 444 241         -         1 444 241           Seychelles         72 534         -         72 534           Somalie         146 721         -         146 721           Soudan du Sud	Fonds de prévoyance du personnel de la TDB	-	965 614	965 614
République populaire de Chine         1 001 882         249 337         1 251 219           Comores         18 134         -         18 134           République démocratique du Congo         734 411         -         734 411           Dijbouti         18 134         -         18 134           Égypte         1 446 154         -         1 446 154           Erythrée         110 733         -         110 733           Eswatini         441 552         -         441 552           Éthiopie         2 487 023         -         2 487 023           Kenya         1 441 621         -         1 441 621           Madagascar         427 953         -         427 953           Malawi         353 605         -         353 605           Maurice         616 542         -         616 542           Mozambique         217 603         -         217 603           Rwanda         1 444 241         -         1 444 241           Seychelles         72 534         -         72 534           Somalie         146 721         -         146 721           Soudan du Sud         267 470         -         267 470           Tanzanie	Bélarus	145 068	-	145 068
Comores       18 134       -       18 134         République démocratique du Congo       734 411       -       734 411         Dijbouti       18 134       -       18 134         Égypte       1 446 154       -       1 446 154         Erythrée       110 733       -       110 733         Eswatini       441 552       -       441 552         Éthiopie       2 487 023       -       2 487 023         Kenya       1 441 621       -       1 441 621         Madagascar       427 953       -       427 953         Malawi       353 605       -       353 605         Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       702 677	Burundi	335 472	-	335 472
République démocratique du Congo       734 411       -       734 411         Djibouti       18 134       -       18 134         Égypte       1 446 154       -       1 446 154         Erythrée       110 733       -       1 10 733         Eswatini       441 552       -       441 552         Éthiopie       2 487 023       -       2 487 023         Kenya       1 441 621       -       1 441 621         Madagascar       427 953       -       427 953         Malawi       353 605       -       353 605         Mourice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748 <td>République populaire de Chine</td> <td>1 001 882</td> <td>249 337</td> <td>1 251 219</td>	République populaire de Chine	1 001 882	249 337	1 251 219
Djibouti         18 134         -         18 134           Égypte         1 446 154         -         1 446 154           Erythrée         110 733         -         110 733           Eswatini         441 552         -         441 552           Éthiopie         2 487 023         -         2 487 023           Kenya         1 441 621         -         1 441 621           Madagascar         427 953         -         427 953           Malawi         353 605         -         353 605           Maurice         616 542         -         616 542           Mozambique         217 603         -         217 603           Rwanda         1 444 241         -         1 444 241           Seychelles         72 534         -         72 534           Somalie         146 721         -         146 721           Soudan du Sud         267 470         -         267 470           Tanzanie         1 264 818         -         1 264 818           Ouganda         902 786         -         902 786           Zambie         702 677         702 677         702 677           Souscription au capital pour l'exercice*         15 494 7	Comores	18 134	-	18 134
Égypte       1 446 154       - 1 446 154         Erythrée       110 733       - 110 733         Eswatini       441 552       - 441 552         Éthiopie       2 487 023       - 2 487 023         Kenya       1 441 621       - 1 441 621         Madagascar       427 953       - 427 953         Malawi       353 605       - 333 605         Mozambique       616 542       - 616 542         Mozambique       217 603       - 217 603         Rwanda       1 444 241       - 1444 241         Seychelles       72 534       - 72 534         Somalie       146 721       - 146 721         Soudan du Sud       267 470       - 267 470         Tanzanie       1 264 818       - 1 264 818         Ouganda       902 786       902 786         Zambie       702 677       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	République démocratique du Congo	734 411	-	734 411
Erythrée       110 733       -       110 733         Eswatini       441 552       -       441 552         Éthiopie       2 487 023       -       2 487 023         Kenya       1 441 621       -       1 441 621         Madogascar       427 953       -       427 953         Malawi       353 605       -       353 605         Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Djibouti	18 134	-	18 134
Eswatini       441 552       -       441 552         Éthiopie       2 487 023       -       2 487 023         Kenya       1 441 621       -       1 441 621         Madagascar       427 953       -       427 953         Malawi       353 605       -       353 605         Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Égypte	1 446 154	-	1 446 154
Éthiopie       2 487 023       -       2 487 023         Kenya       1 441 621       -       1 441 621         Modagascar       427 953       -       427 953         Malawi       353 605       -       353 605         Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Erythrée	110 <i>7</i> 33	-	110 733
Kenya       1 441 621       -       1 441 621         Madagascar       427 953       -       427 953         Malawi       353 605       -       353 605         Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Eswatini	441 552	-	441 552
Madagascar       427 953       -       427 953         Malawi       353 605       -       353 605         Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Éthiopie	2 487 023	-	2 487 023
Malawi       353 605       -       353 605         Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Kenya	1 441 621	-	1 441 621
Maurice       616 542       -       616 542         Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Madagascar	427 953	-	427 953
Mozambique       217 603       -       217 603         Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Malawi	353 605	-	353 605
Rwanda       1 444 241       -       1 444 241         Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Maurice	616 542	-	616 542
Seychelles       72 534       -       72 534         Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Mozambique	217 603	-	217 603
Somalie       146 721       -       146 721         Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Rwanda	1 444 241	-	1 444 241
Soudan du Sud       267 470       -       267 470         Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Seychelles	72 534	-	72 534
Tanzanie       1 264 818       -       1 264 818         Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Somalie	146 721	-	146 721
Ouganda       902 786       -       902 786         Zambie       702 677       -       702 677         Souscription au capital pour l'exercice*       15 494 748       12 194 880       24 570 367	Soudan du Sud	267 470	-	267 470
Zambie         702 677         -         702 677           Souscription au capital pour l'exercice*         15 494 748         12 194 880         24 570 367	Tanzanie	1 264 818	-	1 264 818
Souscription au capital pour l'exercice* 15 494 748 12 194 880 24 570 367	Ouganda	902 <i>7</i> 86	-	902 786
	Zambie	702 677	-	702 677
À la fin de l'exercice 409 829 088 146 039 579 555 868 667	Souscription au capital pour l'exercice*	15 494 <i>7</i> 48	12 194 880	24 570 367
	À la fin de l'exercice	409 829 088	146 039 579	555 868 667

<sup>\*\*</sup>Le montant de décembre 2021 comprend 10 153 175 USD de souscriptions au capital de GCI. La prime d'émission liée à la souscription s'élevait à 10 346 063 USD et par conséquent, le montant total payé était de 20 499 238 USD.

#### **GROUPE ET BANQUE**

Au 31 décembre 2022 :  PRIME D'ÉMISSION - CATÉGORIE « B » :  Au 1 er janvier 2022  Augmentations - Paiements versés  Échéances survenues au cours de l'exercice - Note 41 (f)	32 214 587 (173) 32 628	146 039 579 2 661 072 (784 278) 147 916 373	261 786 587 29 516 574 (2 445 816) 288 857 345	115 747 008 26 855 502 (1 661 538) 140 940 972
Au 1er janvier 2022 Augmentations - Paiements versés	587 (173) 32 628 - 2 690	2 661 072 (784 278) 147 916 373	29 516 574 (2 445 816)	26 855 502 (1 661 538)
Augmentations - Paiements versés	587 (173) 32 628 - 2 690	2 661 072 (784 278) 147 916 373	29 516 574 (2 445 816)	26 855 502 (1 661 538)
	(173) 32 628 - 2 690	(784 278) 147 916 373	(2 445 816)	(1 661 538)
Échéances survenues au cours de l'exercice - Note 41 (f)	32 628 - 2 690	147 916 373	,	, ,
	- 2 690	-	288 857 345	140 940 972
Au 31 décembre 2022		-	_	
PRIME D'ÉMISSION - CATÉGORIE « C » :		-	-	
Au 1er janvier 2022				-
Augmentations - Paiement versés		12 194 881	11 716 772	(478 109)
Au 31 décembre 2022	2 690	12 194 881	11 716 772	(478 109)
PRIME D'ÉMISSION - CATÉGORIE A :				
Au 1 er janvier 2022	92 890	38 655 891	105 243 518	60 441 487
Augmentations -Sans prime d'émission	217	2 565 220	2 565 220	-
Augmentations - Paiements versés	1 750	7 933 450	24 160 584	16 227 134
Augmentations - Attribution au titre de l'AGC	33 225	-	-	-
Au 31 décembre 2022	128 082	49 154 561	131 969 322	<i>7</i> 6 668 621
Total des primes d'émission	163 400	209 265 815	432 543 439	217 131 484
Prime additionnelle pour l'année	38 296	24 570 345	65 513 334	40 942 989
Au 31 décembre 2021 :				
PRIME D'ÉMISSION - CATÉGORIE « B » :				
Au 1er janvier 2021	31 014	140 599 500	250 203 353	109 603 853
Augmentations - Paiements versés	1 698	7 697 712	18 026 358	10 328 646
Échéances survenues au cours de l'exercice - Note 41 (f)	(498)	(2 257 633)	(6 443 124)	(4 185 491)
Au 31 décembre 2021	32 214	146 039 579	261 786 587	115 747 008
PRIME D'ÉMISSION - CATÉGORIE « A » :				
Au 1er janvier 2021	89 329	23 161 140	66 <i>7</i> 03 354	37 396 074
Augmentations - Sans Prime d'émission	819	3 064 168	3 064 168	-
Augmentations - Paiement versés	1 855	7 762 303	23 999 990	16 237 687
Augmentations - Attribution au titre de l'AGC	887	4 668 280	11 476 006	6 807 726
Au 31 décembre 2021	92 890	38 655 891	105 243 518	60 441 487
Total des primes d'émission	125 104	184 695 470	367 030 105	176 188 495
Prime additionnelle pour l'année	4 761	20 934 830	50 123 398	29 188 568

#### NATURE ET OBJET DE LA PRIME D'ÉMISSION

Les actions de catégorie « B » et de catégorie « C » sont émises avec une prime de 10 875,60 USD (contre 9 312,51 USD en décembre 2021) qui est fixée après une évaluation des actions du Groupe. La prime d'émission est utilisée pour financer les opérations du Groupe. La prime d'émission pour les actions de catégorie « A » a été introduite en 2019.

### ACTIONS DE CATÉGORIE « A », « B » ET « C » :

Au 31 décembre 2022, on comptait 128 052 actions ordinaires de catégorie « A » (contre 92 890 en décembre 2021), 32 628 actions ordinaires de catégorie B (contre 32 214 en décembre 2021) et 2 690 actions ordinaires de catégorie « C » (32 Nul en décembre 2021). Les actions de catégorie « A » ont une valeur nominale de 22 667 USD chacune (80 % sujettes à appel et 20 % exigibles) et ont été émises uniquement aux membres, tandis que les actions de catégorie « B » et de catégorie « C » ont une valeur nominale de 4 533,40 USD chacune et sont émises à la fois aux membres et à d'autres investisseurs institutionnels. Toutes les actions ordinaires donnent droit à des dividendes proportionnels au nombre d'actions détenues par chaque membre, si le Conseil des Gouverneurs juge la situation et le moment appropriés.

#### ACTIONS DE CATÉGORIE « A », « B » ET « C » (SUITE):

Les actions de catégorie « A » et de catégorie « B » sont assorties de droits de vote égaux, tandis que les actions de catégorie « C » sont dépourvues de droits de vote. Les droits de vote attachés aux actions correspondent au capital social libéré de l'actionnaire.

DIVIDENDES:	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Dividendes sur les actions ordinaires, déclarés et payés :		
Dividende final pour 2021 : 339,71 USD par action (contre 327,03 USD par action 2020)		
- Déclaré et payé	32 629 077	28 125 <i>7</i> 35
- Déclarés et non payés/à payer (note 33)	8 774 902	9 565 460
	41 403 979	37 691 195
Dividendes consentis sur actions ordinaires :		
Dividende pour décembre 2022 : 385,42 (contre 339,71 USD par action en décembre 2021)	49 431 823	41 403 979

Les dividendes proposés sur les actions ordinaires sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle et ne sont pas comptabilisés en tant que passif financier à la fin de l'exercice.

## **36. RÉSERVE DE GESTION**

La réserve de gestion sert à comptabiliser les dotations provenant des bénéfices non distribués afin de protéger le Groupe contre le risque de crédit et d'autres incidents susceptibles d'entraîner d'importantes pertes. Les montants comptabilisés dans les réserves de gestion ne peuvent pas être reclassés en compte de résultat et les transferts vers et hors de cette réserve de gestion sont validés par le Conseil d'administration.

## 37. NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	GRO	DUPE	BANG	ЭПЕ
RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE POUR L'EXERCICE ET LES FLUX NETS DE TRÉSORERIE	2022	<b>2021</b> Retraité	2022	2021
LIÉS AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	USD	USD	USD	USD
Bénéfice pour l'exercice	209 799 087	176 187 411	208 133 993	174 332 544
AJUSTEMENTS:				
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 26)	1 001 654	979 443	1 001 654	979 443
Amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation (Note 27)	610 672	587 290	610 672	587 290
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 28)	794 065	845 718	794 065	845 718
Perte découlant de la cession d'immobilisations corporelles (Note 26)	1 073	247	1 073	247
Gain/(perte) de change non réalisé(e)	(2 763 240)	3 111 975	(2 712 974)	3 111 975
Intérêts perçus*	(276 724 628)	(601 100 946)	(269 041 825)	(601 100 946)
Intérêts payés*	195 983 371	162 529 549	189 034 246	162 529 549
Provision pour dépréciation	51 752 149	31 965 646	51 <i>7</i> 52 149	31 965 646
Augmentation de la provision pour salaires et congés	(1 004 960)	1 087 764	(1 004 960)	1 087 764
Dépréciation des éléments hors bilan	3 956 299	(4 016 525)	3 956 299	(4 016 525)
Intérêts relatifs aux dettes de location (Note 30)	102 734	124 716	102 734	124 716
Primes non acquises	59 152	-	-	-
Investissement dans les coentreprises	-	317 010	-	-
Bénéfice avant variation des actifs et passifs d'exploitation	(183 567 428)	(227 380 702)	182 627 126	(229 552 579)

<sup>\*\*</sup>Pour la période en cours, le Groupe et la Banque ont présenté les flux de trésorerie relatifs aux intérêts perçus et aux intérêts versés dans le tableau principal des flux de trésorerie. Cette modification de la présentation a été apportée afin de donner une meilleure représentation des flux de trésorerie réels liés à ces activités d'exploitation.

	GRO	UPE	BAN	QUE
RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE POUR L'EXERCICE AVEC LES FLUX DE TRÉSORERIE (UTILISÉES) / GÉNÉRÉES PAR LES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION (SUITE) :	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> Retraité USD	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Bénéfice avant variation des actifs et passifs d'exploitation :	183 567 428	(227 380 <i>7</i> 02)	182 627 126	(229 552 579)
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT :				
Augmentation des autres créances	(51 674 410)	44 840 767	(7 726 982)	95 914 803
Diminution des instruments de couverture dérivés - actifs	57 634 835	(57 634 835)	57 634 835	(57 634 835)
(Augmentation)/diminution des instruments de couverture dérivés – passifs	17 826 383	(41 329 500)	17 826 383	(41 329 500)
Augmentation des prêts pour le financement du commerce	(811 797 194)	(542 577 159)	(811 797 194)	(542 577 159)
Diminution/(augmentation) des prêts pour le financement de projets	86 999 320	192 108 424	86 999 320	192 108 424
Diminution des dépôts dans les comptes de recouvrement	58 779 974	(28 296 001)	58 779 974	(28 296 001)
Augmentation/(diminution) des autres dettes	86 553 <i>77</i> 3	48 003 852	41 466 184	49 089 588
Provision pour salaires et congés payés versés	1 183 296	242 191	1 183 296	242 191
Augmentation nette des emprunts (Note 37 (b))	10 499 982	578 557 754	8 333 583	578 557 754
Trésorerie générée par les opérations	(360 426 613)	(33 465 209)	(364 673 475)	16 522 686

	GRO	UPE	BANQUE		
ANALYSE DES VARIATIONS DES EMPRUNTS	2022	2021	2022	2021	
	USD	USD	USD	USD	
EMPRUNTS À COURT TERME :					
Au début de l'exercice	2 663 462 546	2 407 476 876	2 663 462 546	2 407 476 876	
Prêts reçus	2 842 958 711	1 484 608 823	2 840 332 313	1 484 608 823	
Remboursements	(2 014 923 178)	(1 228 623 153)	(2 014 463 178)	(1 228 623 153)	
À la fin de l'exercice	3 491 498 079	2 663 462 546	3 489 331 681	2 663 462 546	
emprunts à long terme :					
Au début de l'exercice	3 374 096 364	3 051 524 280	3 374 096 364	3 051 524 280	
Prêts reçus	221 219 154	862 922 868	221 219 154	862 922 868	
Remboursements	(1 038 754 705)	(540 350 784)	(1 038 754 705)	(540 350 784)	
À la fin de l'exercice	2 556 560 813	3 374 096 364	2 556 560 813	3 374 096 364	
Total des emprunts à la fin de l'exercice	6 048 058 892	6 037 558 910	6 045 892 493	6 037 558 910	
Augmentation du total des emprunts	10 499 982	578 557 754	8 333 584	578 557 754	

Dans le cadre de l'état des flux de trésorerie, les emprunts reçus pour rétrocession sont traités comme des opérations normales du Groupe et, par conséquent, sont classés comme des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation.

	GROUPE		BAN	QUE
ANALYSE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2022	<b>2021</b> Restated	2022	2021
	USD	USD	USD	USD
Encaisse et soldes avec d'autres banques - Note 16	1 737 616 838	1 981 029 910	1 697 241 545	1 970 882 704

Au 31 décembre 2022, le Groupe disposait des facilités de crédit suivantes :

GRO	IIDE	ET B	$\Lambda$ NIOI	HE

FACILITÉS DE PRÊT DISPONIBLES	FACILITÉS DISPONIBLES	FACILITÉS UTILISÉES	FACILITÉS INUTILISÉES
	USD	USD	USD
facilités à long terme			
PRÊTEUR			
Euro-obligation -II	750 000 000	750 000 000	-
Euro-obligation -III	650 000 000	650 000 000	-
Facilité de la Banque mondiale - Facilité pour les infrastructures	400 000 000	25 560 000	374 440 000
Prêt syndiqué de l'AMGI	378 847 829	378 847 829	-
Japan Bank for International Corporation internationale (JBIC)	350 000 000	7 275 000	342 725 000
Agence française de développement	347 520 000	95 000 000	252 520 000
Banque européenne d <sup>l</sup> 'investissement	300 443 200	118 120 000	182 323 200
Banque africaine de développement -l	230 000 000	230 000 000	-
KfW -II	160 000 000	160 000 000	-
Industrial Development Corporation	100 565 184	100 565 184	-
Exim Bank India	100 000 000	75 000 000	25 000 000
KfW -I	100 000 000	-	100 000 000
Korea Export and Exprt Bank	100 000 000	-	100 000 000
Fonds de l'OPEP pour le développement international	90 000 000	90 000 000	-
Banque de développement de la République du Belarus -l	71 055 917	22 533 452	48 522 465
Banque arabe pour le développement économique en Afrique	65 000 000	65 000 000	-
Cassa Depositi e Prestiti	56 640 000	56 640 000	-
Finnish Export Credit - Sumitomo Mitsui Banking Corporation	56 634 521	56 634 521	-
Banque africaine de développement -II	50 000 000	40 000 000	10 000 000
British International Investment	50 000 000	50 000 000	-
Invest International (anciennement appelé FMO)	44 400 000	-	44 400 000
Standard Chartered Bank / USAID	25 <i>7</i> 03 000	25 703 000	-
Oesterreichische Entwicklungsbank AG	25 000 000	25 000 000	-
Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada	20 000 000	20 000 000	-
Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique	15 000 000	1 641 000	13 359 000
Exim Bank USA	Aucune limi	-	-
	4 536 809 651	3 043 519 986	1 493 289 665

Au 31 décembre 2022, le Groupe disposait des facilités de crédit suivantes :

		GROUPE ET BANQUE	
FACILITÉS DE PRÊT DISPONIBLES (SUITE)	FACILITÉS	FACILITÉS	FACILITÉS
	DISPONIBLES USD	UTILISÉES USD	<b>INUTILISÉES</b> USD
Au 31 décembre 2022 (suite)			
FACILITÉS À COURT TERME			
PRÊTEUR			
Opérations de financement syndicataires mondiales 2021	491 973 597	491 973 597	-
Opérations de financement syndicataires mondiales 2020	450 000 000	450 000 000	-
Standard Chartered Bank London	350 000 000	323 621 486	26 378 514
National Bank of Ethiopia	301 000 000	301 000 000	-
Prêt syndiqué - Asie (ii)	260 000 000	260 000 000	-
Prêt syndiqué - Middle First Abu Dhabi Bank PJSC	251 023 887	251 023 887	-
Sumitomo Mitsui Banking Corporation Euro	200 000 000	-	200 000 000
Mashreq Bank	200 000 000	-	200 000 000
The Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ, Ltd	150 000 000	150 000 000	-
Samurai 2021	150 000 000	150 000 000	=
Citibank	120 000 000	119 455 019	544 981
SMBC	85 000 000	85 000 000	-
Mauritius Commercial Bank	75 000 000	-	75 000 000
ING Bank	52 417 500	=	52 417 500
British International Investment	50 000 000	50 000 000	-
Banque africaine de développement	50 000 000	-	50 000 000
Mizuho Bank London	50 000 000	50 000 000	-
NORFUND	50 000 000	50 000 000	-
Cassa Depositi e Prestiti (CDP)	47 175 750	47 175 750	-
NOUVBANK	36 695 043	36 695 043	-
Nedbank	35 000 000	-	35 000 000
Emirates NBD Group	35 000 000	-	35 000 000
Africa 50 Financement de Projets	32 266 466	32 266 466	-
BHF Bank	31 450 500	-	31 450 500
KBC Bank	26 208 750	2 055 267	24 153 483
K <del>f</del> W IPEX	20 000 000	-	20 000 000
DZ Bank	15 158 226	-	15 158 226
Rand Merchant Bank	15 000 000	-	15 000 000
Absa Bank	15 000 000	-	15 000 000
Banque de Commerce de placement	9 551 000	-	9 551 000
Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique	7 397 341	7 397 341	-
BANCOBU	3 000 000	3 000 000	-
	3 665 318 060	2 860 663 856	804 654 204
TOTAL DES FACILITÉS			
A 21 / 1 2022	0 000 107 711	E 004 100 040	0.007.040.070

### Note:

Au 31 décembre 2022

Les facilités utilisées comprennent des lettres de crédit en circulation pour un montant de 19 957 796 USD (contre 180 069 758 USD en décembre 2021).

8 202 127 711

5 904 183 842

2 297 943 869

Au 31 décembre 2021, le Groupe disposait des facilités de crédit suivantes :

FACILITÉS DE PRÊT DISPONIBLES (SUITE)

	5.0. 5	·	
	USD	USD	USD
FACILITÉS À COURT TERME			
PRÊTEUR			
Opérations de financement syndicataires mondiales 2021	497 251 930	497 251 930	-
Opérations de financement syndicataires mondiales 2020	450 000 000	450 000 000	-
National Bank of Ethiopia	301 000 000	301 000 000	-
Prêt syndiqué - Asie (11)	260 000 000	260 000 000	-
Prêt syndiqué - Middle First Abu Dhabi Bank PJSC	259 065 216	259 065 216	-
Prêt syndiqué - Asie (I)	200 000 000	200 000 000	-
Standard Chartered Bank Hong Kong	200 000 000	50 000 000	150 000 000
Sumitomo Mitsui Banking Corporation Euro	200 000 000	-	200 000 000
Mashreq Bank	200 000 000	-	200 000 000
The Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ, Ltd	150 000 000	150 000 000	-
Samurai 2021	150 000 000	150 000 000	-
Citibank	120 000 000	40 967 211	79 032 789
CDC	100 000 000	100 000 000	-
Mauritius Commercial Bank	75 000 000	-	75 000 000
Cassa Depositi e Prestiti	67 968 000	67 968 000	-
Standard Chartered Bank London	58 680 162	58 680 162	-
ING Bank	56 640 000	-	56 640 000
Mizuho Bank London	50 000 000	=	50 000 000

**GROUPE ET BANQUE** 

**DISPONIBLES** 

**FACILITÉS** 

UTILISÉES

Au 31 décembre 2021, le Groupe disposait des facilités de crédit suivantes :

GROU	IPE	EΤ	BAN	IQUE
------	-----	----	-----	------

PACILITÉS À LONG TERME   PRÉTEUR	FACILITÉS DE PRÊT DISPONIBLES (SUITE)	FACILITÉS DISPONIBLES	FACILITÉS UTILISÉES	FACILITÉS INUTILISÉES
PRÉTEUR         Eurobligation         750 000 000         750 000 000           Eurobligation         750 000 000         750 000 000		USD	USD	USD
Euro-obligation         750 000 000         750 000 000				
Euro-obligation         700 000 000         700 000 000				
Euro-obligation         6.50 000 000         6.50 000 000				-
Japan Bank for International Corporation   430 000 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   7 275 000   374 440 000   378 847 829   378 847 8				-
Pacilité de la Banque mondale - Facilité pour les infrastructures   400 000 000   25 560 000   374 440 000   Pret syndiqué de l'AMGI   378 847 829   378 8				-
Prét syndiqué de l'AMGI         378 847 829         378 847 829         -           Agence française de développement         347 520 000         95 000 000         252 520 000           Banque africaine de développement         330 000 000         330 000 000         -           Banque européenne d'investissement         300 443 200         118 120 000         182 323 200           The Exim -Impart Bank of China         250 000 000         250 000 000         -           KIW         160 000 000         160 000 000         -           Industrial Development Corporation         100 565 184         100 565 184         -           Exim Bank India         100 000 000         75 000 000         25 000 000           KFW         100 000 000         75 000 000         25 000 000           KEXIM         100 000 000         75 000 000         -         100 000 000           KEXIM         100 000 000         100 000 000         -         100 000 000         -           KEXIM         100 000 000         21 477 535         48 522 465         -           Fonds de l'OPEP pour le développement international         60 000 000         60 000 000         -         -           Cassa Depositi e Prestiti         56 640 000         56 640 000         56 640 000 </td <td></td> <td>430 000 000</td> <td>7 275 000</td> <td>422 725 000</td>		430 000 000	7 275 000	422 725 000
Agence française de développement         347 520 000         95 000 000         252 520 000           Banque africaine de développement         330 000 000         330 000 000         -           Banque européenne d'investissement         300 443 200         118 120 000         182 323 200           The Exim -Import Bank of China         250 000 000         250 000 000         -           KfW         160 000 000         160 000 000         -           Industrial Development Corporation         100 565 184         100 565 184         -           Exim Bank India         100 000 000         75 000 000         25 000 000           KfW         100 000 000         75 000 000         25 000 000           CDC Group         100 000 000         -         100 000 000         -           KEXIM         100 000 000         -         100 000 000         -         100 000 000           Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)         70 000 000         21 477 535         48 522 465           Fonds de l'OPEP pour le développement international         60 000 000         60 000 000         -           Cassa Depositi e Prestiti         56 640 000         56 640 000         -           Invest International (anciennement appelé FMO)         44 400 000         -	Facilité de la Banque mondiale - Facilité pour les infrastructures	400 000 000	25 560 000	374 440 000
Banque africaine de développement         330 000 000         330 000 000         -           Banque européenne d'investissement         300 443 200         118 120 000         182 323 200           The Exim - Import Bank of China         250 000 000         250 000 000         -           KfW         160 000 000         160 000 000         -           Industrial Development Corporation         100 565 184         100 565 184         -           Exim Bank India         100 000 000         75 000 000         25 000 000           KfW         100 000 000         -         100 000 000           CDC Group         100 000 000         100 000 000         -         100 000 000           KEXIM         100 000 000         21 477 535         48 522 465           Fonds de l'OPEP pour le développement international         60 000 000         60 000 000         -           Cassa Depositi e Prestiti         56 640 000         56 640 000         -           Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation         56 634 521         56 634 521         -           Invest International (anciennement appelé FMO)         44 400 000         -         44 400 000           Standard Chartered Bank / USAID         25 703 000         25 703 000         -           Oeste	Prêt syndiqué de l'AMGI	378 847 829	378 847 829	-
Banque européenne d'investissement         300 443 200         118 120 000         182 323 200           The Exim -Import Bank of China         250 000 000         250 000 000         -           KfW         160 000 000         160 000 000         -           Industrial Development Corporation         100 565 184         100 565 184         -           Exim Bank India         100 000 000         75 000 000         25 000 000           KfW         100 000 000         -         100 000 000           CDC Group         100 000 000         100 000 000         -         100 000 000           KEXIM         100 000 000         -         100 000 000         -         100 000 000           Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)         70 000 000         21 477 535         48 522 465           Fonds de l'OPEP pour le développement international         60 000 000         60 000 000         -           Cassa Depositi e Prestiti         56 640 000         56 640 000         -           Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation         56 634 521         56 634 521         -           Invest International (anciennement appelé FMO)         44 400 000         -         44 400 000         -           Standard Chartered Bank / USAID         25 703 00	Agence française de développement	347 520 000	95 000 000	252 520 000
The Exim - Import Bank of China         250 000 000         250 000 000         -           KfW         160 000 000         160 000 000         -           Industrial Development Corporation         100 565 184         100 565 184         -           Exim Bank India         100 000 000         75 000 000         25 000 000           KFW         100 000 000         -         100 000 000           CDC Group         100 000 000         100 000 000         -           KEXIM         100 000 000         -         100 000 000           Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)         70 000 000         21 477 535         48 522 465           Fonds de l'OPEP pour le développement international         60 000 000         60 000 000         -         -           Cassa Depositi e Presititi         56 640 000         56 640 000         -         -         -           Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation         56 634 521         56 634 521         -         -         -           Invest International (anciennement appelé FMO)         44 400 000         -         44 400 000         -         -         44 400 000         -         -         -         -         -         -         -         -         -         <	Banque africaine de développement	330 000 000	330 000 000	-
KHW         160 000 000         160 000 000	Banque européenne d'investissement	300 443 200	118 120 000	182 323 200
Industrial Development Corporation         100 565 184         100 565 184         -           Exim Bank India         100 000 000         75 000 000         25 000 000           KfW         100 000 000         -         100 000 000           CDC Group         100 000 000         100 000 000         -           KEXIM         100 000 000         -         100 000 000           Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)         70 000 000         21 477 535         48 522 465           Fonds de l'OPEP pour le développement international         60 000 000         60 000 000         -           Cassa Depositi e Prestiti         56 640 000         56 640 000         -           Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation         56 634 521         56 634 521         -           Invest International (anciennement appelé FMO)         44 400 000         -         44 400 000         -           Standard Chartered Bank / USAID         25 703 000         25 703 000         -         -           Oesterreichische Entwicklungsbank AG         25 000 000         25 000 000         -           Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada         20 000 000         20 000 000         -           Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique	The Exim -Import Bank of China	250 000 000	250 000 000	-
Exim Bank India         100 000 000         75 000 000         25 000 000           KfW         100 000 000         -         100 000 000           CDC Group         100 000 000         100 000 000         -           KEXIM         100 000 000         -         100 000 000           Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)         70 000 000         21 477 535         48 522 465           Fonds de l'OPEP pour le développement international         60 000 000         60 000 000         -           Cassa Depositi e Prestiti         56 640 000         56 640 000         -           Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation         56 634 521         56 634 521         -           Invest International (anciennement appelé FMO)         44 400 000         -         44 400 000         -           Standard Chartered Bank / USAID         25 703 000         25 703 000         -         -           Cesterreichische Entwicklungsbank AG         25 000 000         25 000 000         -         -           Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada         20 000 000         20 000 000         -         -           Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique         15 000 000         1 641 000         13 359 000 <td< td=""><td>KfW</td><td>160 000 000</td><td>160 000 000</td><td>=</td></td<>	KfW	160 000 000	160 000 000	=
KfW       100 000 000       -       100 000 000         CDC Group       100 000 000       100 000 000       -       100 000 000         KEXIM       100 000 000       -       100 000 000         Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)       70 000 000       21 477 535       48 522 465         Fonds de l'OPEP pour le développement international       60 000 000       60 000 000       -       -         Cassa Depositi e Prestiti       56 640 000       56 640 000       -       -         Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation       56 634 521       56 634 521       -         Invest International (anciennement appelé FMO)       44 400 000       -       44 400 000         Standard Chartered Bank / USAID       25 703 000       25 703 000       -         Oesterreichische Entwicklungsbank AG       25 000 000       25 000 000       -         Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada       20 000 000       20 000 000       -         Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique       15 000 000       1 641 000       13 359 000         Exim Bank USA       Aucune limite       -       -       -         Exim Bank USA       4 022 464 069       1 563 289 665	Industrial Development Corporation	100 565 184	100 565 184	-
CDC Group         100 000 000         100 000 000         -           KEXIM         100 000 000         -         100 000 000           Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)         70 000 000         21 477 535         48 522 465           Fonds de l'OPEP pour le développement international         60 000 000         60 000 000         -           Cassa Depositi e Prestiti         56 640 000         56 640 000         -           Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation         56 634 521         56 634 521         -           Invest International (anciennement appelé FMO)         44 400 000         -         44 400 000         -           Standard Chartered Bank / USAID         25 703 000         25 703 000         -         -           Oesterreichische Entwicklungsbank AG         25 000 000         25 000 000         -           Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada         20 000 000         20 000 000         -           Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique         15 000 000         1 641 000         13 359 000           Exim Bank USA         Aucune limite         -         -         -           5 585 753 734         4 022 464 069         1 563 289 665	Exim Bank India	100 000 000	75 000 000	25 000 000
KEXIM       100 000 000       -       100 000 000         Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)       70 000 000       21 477 535       48 522 465         Fonds de l'OPEP pour le développement international       60 000 000       60 000 000       -         Cassa Depositi e Prestiti       56 640 000       56 640 000       -         Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation       56 634 521       56 634 521       -         Invest International (anciennement appelé FMO)       44 400 000       -       44 400 000       -       44 400 000       -       44 400 000       -       -       44 400 000       -       -       -       44 400 000       - <td< td=""><td>KfW</td><td>100 000 000</td><td>-</td><td>100 000 000</td></td<>	KfW	100 000 000	-	100 000 000
Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)       70 000 000       21 477 535       48 522 465         Fonds de l'OPEP pour le développement international       60 000 000       60 000 000       -         Cassa Depositi e Prestiti       56 640 000       56 640 000       -         Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation       56 634 521       56 634 521       -         Invest International (anciennement appelé FMO)       44 400 000       -       44 400 000       -       44 400 000       -       -       44 400 000       -       -       -       -       -       44 400 000       -	CDC Group	100 000 000	100 000 000	-
Fonds de l'OPEP pour le développement international 60 000 000 60 000 000 -  Cassa Depositi e Prestiti 56 640 000 56 640 000 -  Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation 56 634 521 56 634 521 -  Invest International (anciennement appelé FMO) 44 400 000 - 44 400 000 -  Standard Chartered Bank / USAID 25 703 000 25 703 000 -  Oesterreichische Entwicklungsbank AG 25 000 000 25 000 000 -  Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada 20 000 000 20 000 000 -  Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique 15 000 000 15 000 000 -  Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique 15 000 000 1 641 000 13 359 000 -  Exim Bank USA Aucune limite  5 585 753 734 4 022 464 069 1 563 289 665	KEXIM	100 000 000	-	100 000 000
Cassa Depositi e Prestiti       56 640 000       56 640 000       -         Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation       56 634 521       56 634 521       -         Invest International (anciennement appelé FMO)       44 400 000       -       44 400 000       -       44 400 000       -       44 400 000       -       -       44 400 000       -       -       44 400 000       -       -       -       44 400 000       -<	Banque de développement de la République du Bélarus (DBRB)	70 000 000	21 477 535	48 522 465
Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation 56 634 521 56 634 521 - Invest International (anciennement appelé FMO) 44 400 000 - 44 400 000 Standard Chartered Bank / USAID 25 703 000 25 703 000 - Oesterreichische Entwicklungsbank AG 25 000 000 25 000 000 - Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada 20 000 000 20 000 000 - Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique 15 000 000 15 000 000 - Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique 15 000 000 1 641 000 13 359 000 Exim Bank USA Aucune limite 5 585 753 734 4 022 464 069 1 563 289 665	Fonds de l'OPEP pour le développement international	60 000 000	60 000 000	-
Invest International (anciennement appelé FMO)	Cassa Depositi e Prestiti	56 640 000	56 640 000	-
Standard Chartered Bank / USAID       25 703 000       25 703 000       -         Oesterreichische Entwicklungsbank AG       25 000 000       25 000 000       -         Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada       20 000 000       20 000 000       -         Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique       15 000 000       15 000 000       -         Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique       15 000 000       1 641 000       13 359 000         Exim Bank USA       Aucune limite       -       -         5 585 753 734       4 022 464 069       1 563 289 665	Finnish Export Credit Sumitomo Mitsui Banking Corporation	56 634 521	56 634 521	-
Oesterreichische Entwicklungsbank AG       25 000 000       25 000 000       -         Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada       20 000 000       20 000 000       -         Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique       15 000 000       15 000 000       -         Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique       15 000 000       1 641 000       13 359 000         Exim Bank USA       Aucune limite       -       -         5 585 753 734       4 022 464 069       1 563 289 665	Invest International (anciennement appelé FMO)	44 400 000	-	44 400 000
Institution de financement du développement Canada - Fin Dev Canada   20 000 000   20 000 000   2	Standard Chartered Bank / USAID	25 703 000	25 <i>7</i> 03 000	-
Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique       15 000 000       15 000 000       -         Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique       15 000 000       1 641 000       13 359 000         Exim Bank USA       Aucune limite       -       -         5 585 753 734       4 022 464 069       1 563 289 665	Oesterreichische Entwicklungsbank AG	25 000 000	25 000 000	=
Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique       15 000 000       1 641 000       13 359 000         Exim Bank USA       Aucune limite       -       -         5 585 753 734       4 022 464 069       1 563 289 665	Institution de financement du développement Canada -FinDev Canada	20 000 000	20 000 000	-
Facilité de la Banque mondiale - Facilité d'assistance technique       15 000 000       1 641 000       13 359 000         Exim Bank USA       Aucune limite       -       -         5 585 753 734       4 022 464 069       1 563 289 665	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique	15 000 000	15 000 000	-
5 585 753 734 4 022 464 069 1 563 289 665		15 000 000	1 641 000	13 359 000
		Aucune limite	-	-
TOTAL DES FACILITÉS 9 329 760 149 6 741 414 804 2 588 345 345		5 585 753 734	4 022 464 069	1 563 289 665
	TOTAL DES FACILITÉS	9 329 760 149	6 741 414 804	2 588 345 345

## 38. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

## Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

La section ci-dessous décrit comment les justes valeurs sont déterminées pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'aide des techniques d'évaluation. Il s'agit entre autres des hypothèses du Groupe sur ce que ferait un intervenant du marché lors de l'évaluation des instruments.

## 38. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

## Instruments financiers dérivés nets

Les swaps de devises, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont des produits dérivés évalués selon une technique d'évaluation avec des données observables sur le marché. La technique d'évaluation la plus fréquemment utilisée est le modèle de swap utilisant les calculs de la valeur actuelle. Le modèle intègre diverses données, y compris les taux de change et les taux à terme.

### Instruments financiers présentés à la juste valeur

La Direction a estimé que la juste valeur des instruments financiers non évalués à la juste valeur avoisine leur valeur comptable.

### Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et communiquer la juste valeur des instruments financiers par la technique d'évaluation :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés dynamiques pour les actifs ou passifs identiques ;
- **Niveau 2**: autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un effet important sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables ; et
- **Niveau 3 :** techniques qui utilisent des données ayant un effet important sur la juste valeur comptabilisée et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>NIVEAU 1</b> USD	NIVEAU 2 USD	<b>niveau 3</b> USD	<b>Total</b> USD
Au 31 décembre 2022 :				
ACTIFS				
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	-	71 452 098	71 452 098
PASSIFS				
Instruments financiers dérivés	-	17 826 383	-	17 826 383
Au 31 décembre 2021 : Retraité				
ACTIFS				
Instruments financiers dérivés	-	57 634 835	-	57 634 835
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	-	61 078 070	61 078 070
	-	57 634 835	61 078 070	118 712 905

Le Groupe et la Banque n'ont pas désigné de prêt, de créance ou d'emprunts et dettes à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

#### Transferts entre les niveaux 1, 2 et 3 :

Aux 31 décembre 2022 et 2021, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux.

### Évaluation des instruments financiers enregistrés à la juste valeur :

Le Groupe utilise des modèles d'évaluation largement reconnus pour déterminer la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats de change à terme. Les techniques d'évaluation les plus fréquemment utilisées sont la fixation de prix à terme et le modèle de swap utilisant les calculs de la valeur actuelle. Les modèles intègrent diverses données, y compris des ajustements de la valeur de crédit et de débit pour le risque de contrepartie et le risque de crédit propre, les taux de change au comptant et à terme, et les courbes de taux d'intérêt. Pour ces instruments financiers, les intrants importants dans les modèles sont observables sur le marché et inclus dans le niveau 2. L'évaluation répond au Système de gestion de trésorerie dans lequel ces instruments sont gérés. Le Groupe investit dans des sociétés de capital-investissement qui ne sont pas cotées sur un marché actif.

## 38. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

### Évaluation des instruments financiers enregistrés à la juste valeur (suite) :

Les transactions sur de tels placements ne sont pas fréquentes. Le Groupe engage des experts pour évaluer ces placements. L'évaluation pour ces postes est effectuée conformément aux recommandations de l'International Private Equity Valuation Guidelines.

La Direction est responsable des évaluations des instruments financiers.

du résultat global

L'évaluation des instruments financiers dérivés se fait sur une base quotidienne grâce au Système de gestion de trésorerie, tandis que celle des placements en actions se fait deux fois par an par des consultants recrutés par le Service de gestion financière. Ces évaluations sont également soumises au contrôle d'assurance-qualité réalisé par les commissaires aux comptes internes du Groupe. Les experts testent aussi le degré de précision du calcul. La dernière évaluation est également comparée aux évaluations des exercices précédents. Si les variations de la juste valeur (positives ou négatives) dépassent certains seuils, elles sont soumises à l'appréciation de la direction. La direction juge de la pertinence des méthodes et des données relatives à l'évaluation et peut demander que d'autres méthodes d'évaluation soient appliquées pour étayer l'évaluation découlant de la méthode choisie.

### Variations nettes de la juste valeur des actifs et passifs financiers - Niveau 3

#### GROUPE ET BANQU

	Αι	າ 31 décembre 202	.2	Au 31 décembre 2021			
	RÉALISÉ	NON RÉALISÉ	TOTAL DES GAINS		TOTAL DES GAINS		
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	
ASSETS							
Placements en actions - à la juste valeur à travers les autres éléments	44 000	8 383 695	8 427 695	-	7 090 952	7 090 952	

### Informations quantitatives sur les données significatives non observables - Niveau 3

				GROUPE E	I BANQUE
	TECHNIQUE D'ÉVALUATION		PORTÉE (MOYENNE PONDÉRÉE)	2022	2021
DESCRIPTION	USD	USD	USD	USD	USD
Placements en actions - à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	Méthode de la mise en équivalence - % de l'actif net	Évaluation des gestionnaires de placement agréés	s/o	71 452 098	61 078 070

La principale technique adoptée dans l'évaluation des sociétés bénéficiaires est l'approche des multiples de marché. Cette technique d'évaluation relative utilise les multiples d'établissements cotés comparables, à l'instar du multiple de leur valeur comptable (P/B) et du multiple EV/EBITDA pour aboutir à la juste valeur.

# Analyse de sensibilité aux variations importantes des données non observables dans la hiérarchie de niveau 3 - Niveau 3

Les données non observables importantes utilisées dans l'évaluation de la juste valeur, classées au Niveau 3, ainsi qu'une analyse de sensibilité quantitative, sont présentées ci-dessous :

		GROUPE ET BANQUE			
		SENSIBILITÉ UTILISÉE	2022	2021	
DESCRIPTION		USD	USD	USD	
Placements en actions - à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	Évaluation des gestionnaires de placement agréés	5 %	3 572 605	3 053 903	

## 38. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

# Analyse de sensibilité aux variations importantes des données non observables dans la hiérarchie de niveau 3 - Niveau 3 (suite)

D'importantes augmentations (diminutions) des capitaux propres des sociétés émettrices isolées se traduiraient par une juste valeur plus élevée (moins élevée).

### Rapprochement du Niveau 3

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations de la juste valeur des instruments financiers catégorisés Niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice sous revue :

GROUPE ET BANQUE

	2022	2021
	USD	USD
Au début de l'exercice	61 078 070	53 987 118
Gains et pertes à la juste valeur	8 427 695	7 090 952
Augmentations	1 946 333	-
À la fin de l'exercice	71 452 098	61 078 070

### 39. INFORMATION SECTORIELLE

L'activité principale du Groupe consiste à proposer des produits de prêt, accordés dans diverses zones géographiques. À ce titre, pour l'information sectorielle, le Groupe a choisi de s'organiser en fonction des produits de prêt offerts ainsi que des zones couvertes. Les principaux types de produits de prêt sont les suivants :

- Financement du commerce Financement à court et à moyen terme structuré pour soutenir les activités commerciales telles que les importations et les exportations dans divers États membres.
- Financement de projets Financement à moyen et à long terme de projets et d'investissements viables et à vocation commerciale des secteurs public et privé dans divers secteurs ou filières économiques.

Le Groupe a également diverses autres activités génératrices de recettes, tel que la location de bureaux, qui ne peuvent pas être directement associées à l'activité principale du Groupe. Il participe également à l'investissement dans des titres publics et d'autres placements en actions non cotés. Les transactions entre les secteurs d'activité sont effectuées sur la base de modalités commerciales normales. Les actifs et passifs sectoriels comprennent les actifs et passifs d'exploitation, qui constituent la majeure partie de l'état de la situation financière.

La Banque couvre principalement les régions ci-après :

- Afrique de l'Est couvrant le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda.
- Afrique du Nord-Est couvrant Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie, le Soudan du Sud et le Soudan.
- Afrique australe couvrant le Malawi, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe.
- Océan Indien Afrique lusophone couvrant les Comores, Maurice, Madagascar, le Mozambique, le Burundi et les Seychelles.
- RDC et autres potentiels pays de la région de l'Afrique de l'Ouest couvrant la RDC et d'autres pays dont la liste reste à établir.

La zone multirégionale comprend les conglomérats opérant dans les diverses régions couvertes, alors que le Siège social regroupe toutes les administrations de la Banque.

# A. ÉTAT DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

_					GROUP	E EI BANQUE				
	AFRIQUE DE L'EST USD	AFRIQUE DU NORD-EST USD	<b>AFRIQUE</b> <b>AUSTRALE</b> USD	OCÉAN INDIEN- AFRIQUE LUSOPHONE USD	CONGO ET AUTRES PAYS POTENTIELS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST USD	zone multirégionale USD	TOTAL DES OPÉRATIONS DE PRÊT USD	SIÈGE SOCIAL USD	<b>FILIALES</b> USD	TOTAL CONSOLIDÉ USD
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :										
Produits d'intérêts	122 611 898	171 079 374	<i>7</i> 2 685 609	23 676 732	1 678 871	42 771 244	434 503 728	82 860 163	7 682 803	525 046 694
Charges d'intérêts et autres coûts d'emprunt	(55 133 457)	(76 235 286)	(33 587 628)	(10 724 265)	(835 031)	(18 852 930)	(195 368 597)	(35 990 144)	-	(231 358 741)
Produits nets d'intérêts	67 478 441	94 844 088	39 097 981	12 952 467	843 840	23 918 314	239 135 131	46 870 019	7 682 803	293 687 953
Produits d'honoraires et commissions	12 252 534	13 743 260	12 090 358	4 828 316	3 669 737	3 961 042	50 545 247	-	-	50 545 247
Gains de juste valeur sur les actifs financiers - dérivés	-	-	-	-	-	-	-	9 044 686	-	9 044 686
Revenu net d'exploitation	<i>7</i> 9 <i>7</i> 30 975	108 587 348	51 188 339	17 780 783	4 513 577	27 879 356	289 680 378	55 914 <i>7</i> 05	7 682 803	353 277 886
Coûts d'atténuation des risques	(12 951 596)	(12 218 046)	(11 293 170)	-	-	-	(36 462 812)	(5 821 654)	-	(42 284 466)
Autres produits	-	-	-	-	-	-	-	9 008 253	(2 129 364)	6 878 889
Dépréciation et amortissement	=	-	=	=	-	-	-	(2 406 391)		(2 406 391)
Dépenses d'exploitation	(703 433)	(730 858)	(577 639)	(1 118 944)	(362 998)	(4 140 443)	(7 634 315)	(35 910 679)	(4 296 891)	(47 841 885)
Dépréciation d'actifs	9 347 600	(35 435 151)	(15 995 265)	(494 416)	(334 184)	(10 206 479)	(53 117 895)	1 365 746	-	(51 752 149)
Dépréciation d'autres actifs	(4 069 955)	-	-	-	-	-	4 069 955.00	-	-	(4 069 955)
Gain de change	-	-	-	-	-	-	-	(2 053 108)	50 266	(2 002 842)
Bénéfice pour l'exercice	71 353 591	60 203 293	23 322 265	16 167 423	3 816 395	13 532 434	188 395 401	20 096 872	1 306 814	209 799 087

# A. ÉTAT DES RÉSULTATS ET AUTRES RÉSULTATS GLOBAUX (SUITE)

					OROGIL	ELBANGOE				
	AFRIQUE DE L'EST USD	AFRIQUE DU NORD-EST USD	<b>AFRIQUE</b> <b>AUSTRALE</b> USD	FRANCO / LUSOPHONE USD	CONGO ET AUTRES POTENTIELS PAYS DE LA ZONE AFRIQUE USD	<b>multi - Régional</b> USD	TOTAL DES OPÉRATIONS DE PRÊT USD	<b>ENTREPRISE</b> USD	<b>FILIALE</b> USD	TOTAL CONSOLIDÉ USD
Pour l'année 31 décembre 2021-Restatée										
Produits d'intérêts	111 628 903	111 <i>77</i> 8 <i>5</i> 36	65 078 279	13 835 061	851 052	34 961 588	338 133 419	85 436 952	3 228 931	426 799 302
Charges d'intérêts et autres coûts d'emprunt	(49 129 094)	(50 830 087)	(28 956 904)	(6 169 789)	(370 344)	(15 070 768)	(150 526 986)	(38 034 001)	-	(188 560 987)
Produits d'intérêts nets	62 499 809	60 948 449	36 121 375	7 665 272	480 <i>7</i> 08	19 890 820	187 606 433	47 402 951	3 228 931	238 238 315
Produits d'honoraires et commissions	15 446 570	13 415 599	15 097 090	2 509 851	1 113 073	5 362 834	52 945 017	-	-	52 945 017
Gains de juste valeur sur les actifs financiers - dérivés	-	-	-	-	-	-	-	(1 905 701)	-	(1 90 <i>5 7</i> 01)
Produit net d'exploitation	77 946 379	74 364 048	51 218 465	10 175 123	1 593 <i>7</i> 81	25 253 654	240 551 450	45 497 250	3 228 931	289 277 631
Coûts d'atténuation du risque	(14 110 133)	(8 205 857)	(13 381 935)	-	-	-	(35 697 925)	(4 938 435)	-	(40 636 360)
Autres produits	-	-	-	-	-	=	-	1 601 335	1 354 287	2 955 622
Dépréciation et amortissement	-	-	-	-	-	-	-	(2 412 450)	-	(2 412 450)
Dépenses d'exploitation	(802 257)	(493 898)	(751 784)	(923 013)	(39 368)	(4 160 640)	(7 170 960)	(33 663 300)	(2 728 353)	(43 562 613)
Perte de valeur des prêts	(26 280 326)	(16 009 713)	11 174 633	(1 730 977)	(52 265)	1 686 297	(31 212 351)	(753 295)	-	(31 965 646))
Dépréciation d'autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	(698 625)	-	(698 625)
Perte nette de change	-	-	-	-	-	-	-	3 229 849	-	3 229 849
BÉNÉFICE POUR L'EXERCICE	36 753 663	49 654 580	48 259 379	7 521 133	1 502 148	22 779 311	166 470 214	7 862 329	1 854 868	176 187 411

# A. ÉTAT DU RÉSULTAT COMPRÉHENSIF (SUITE)

	FINANCEMENT DU COMMERCE USD	FINANCEMENT DE PROJETS USD	<b>AUTRES</b> USD	FILIALES USD	<b>TOTAL</b> USD
Exercice clos le 31 décembre 2022					
Produits d'intérêts bruts	273 631 492	160 872 236	82 860 163	7 682 803	525 046 694
Charges d'intérêts et autres coûts d'emprunt	(18 207 936)	(130 150 <i>7</i> 28)	(83 000 077)	-	(231 358 741)
Produits d'intérêts nets	255 423 556	30 <i>7</i> 21 508	(139 914)	7 682 803	293 687 953
Produits d'honoraires et commissions	41 455 396	9 089 851	-	-	50 545 247
Gains de juste valeur sur les actifs financiers - dérivés	9 044 686	-	-	-	9 044 686
Coûts d'atténuation du risque	(24 688 702)	(12 756 973)	(4 838 791)	-	(42 284 466)
Autres produits	-	-	3 462 610	(2 129 364)	1 333 246
Autres actifs récupérés	3 135 484	2 410 159	-	-	5 545 643
Autres actifs amortis	(104 038)	(3 965 917)	-	-	(4 069 955)
Dépenses d'exploitation	(39 498 486)	(4 046 508)	-	(4 296 891)	(47 841 885)
Dépréciation et amortissement	(2 231 245)	(175 146)	-	-	(2 406 391)
Dépréciation d'actifs	(68 561 305)	15 484 932	-	-	(53 076 373)
Dépréciation des engagements hors bilan	-	-	1 324 224		1 324 224
Gain net de change	-	-	(2 053 108)	50 266	(2 002 842)
Bénéfice pour l'exercice	173 975 346	36 <i>7</i> 61 906	(2 244 979)	1 306 814	209 799 087
Exercice clos le 31 décembre 2021 -Retraité					
Produits d'intérêts bruts	186 522 536	151 610 883	85 436 952	3 228 931	426 799 302
Charges d'intérêts et autres coûts d'emprunt	18 108 567	(118 596 087)	(88 073 467)	-	(188 560 987)
Produits d'intérêts nets	204 631 103	33 014 796	(2 636 515)	3 228 931	238 238 315
Produits d'honoraires et commissions	37 026 545	15 918 472	-	-	52 945 017
Gains de juste valeur sur les actifs financiers - dérivés	(1 905 701)	-	-	-	(1 905 701)
Coûts d'atténuation du risque	(27 909 314)	(7 179 843)	(5 547 203)	-	(40 636 360)
Autres produits	-	-	1 601 335	1 354 287	2 955 622
Autres actifs amortis	(698 625)	-	-		(698 625)
Dépenses d'exploitation	(34 187 406)	(6 646 854)	-	(2 728 353)	(43 562 613)
Dépréciation et amortissement	(2 060 385)	(352 065)	-	-	(2 412 450)
Dépréciation d'actifs	(50 699 982)	22 893 357	(753 296)	-	(28 559 921)
Dépréciation des engagements hors bilan	(3 461 302)	55 577	-	-	(3 405 725)
Gain net de change	2 471 805	-	<i>7</i> 58 044	-	3 229 849
Bénéfice pour l'exercice	123 206 <i>7</i> 38	<i>57 7</i> 03 440	(6 577 635)	1 854 868	176 187 411

## **B. PRODUITS ISSUS DES PRINCIPAUX GROUPES**

### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Intérêts et frais et commissions		
Groupes contribuant à hauteur de 10 % ou plus des produits	66 018 361	94 897 665
Tous les autres clients	501 890 <i>77</i> 8	381 61 <i>7 7</i> 23
Total des produits	567 909 138	476 515 388

## C. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	FINANCEMENT DU COMMERCE USD	FINANCEMENT DE PROJETS USD	<b>AUTRES</b> USD	FILIALES USD	<b>TOTAL</b> USD
Au 31 décembre 2022					
ACTIFS					
Trésorerie et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	2 828 469	-	1 694 413 076	40 375 293-	1 737 616 838
Investissement dans des titres publics	57 227 132	-	-		57 227 132
Autres créances	-	-	48 771 956	129 838 <i>7</i> 46	178 610 702
Prêts pour financement du commerce	4 320 267 145	-	-	-	4 320 267 145
Prêts pour financement de projets	-	1 980 753 431	-	-	1 980 753 431
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	71 452 098	-	-	71 452 098
Immobilisations corporelles	-	-	42 527 853	-	42 527 853
Droit d'utilisation de l'actif	-	-	2 577 584	-	2 577 584
Immobilisations incorporelles	-	-	713 493	-	713 493
Total des actifs	4 380 322 746	2 052 205 529	1 789 003 962	170 214 039	8 391 746 276
PASSIFS					
Emprunts à court terme	3 489 331 681	-	-	-	3 489 331 681
Emprunts à long terme	-	2 556 560 813	-	-	2 556 560 813
Instruments financiers dérivés	17 826 383	-	-	-	17 826 383
Dépôts sur compte de recouvrement	123 759 079	-	-	-	123 759 079
Passifs locatifs	-	-	244 246	-	244 246
Provision pour salaires et congés payés			11 466 069	-	11 466 069
Actionnaires sans contrôle à payer	-	-	65 246 073	-	65 246 073
Autres dettes	-	-	138 646 940	20 958 428	159 605 368
Total des passifs	3 630 917 143	2 556 560 813	215 603 328	20 958 428	6 424 039 712
Capitaux propres des actionnaires	-	-	1 964 248 211		1 964 248 211
Actionnaires sans contrôle	-	-	-	3 458 353	3 458 353
Capitaux propres	-	-	1 964 248 211	3 458 353	1 967 706 564
Total des passifs et des capitaux propres	3 630 917 143	2 556 560 813	2 179 851 539	24 416 <i>7</i> 81	8 391 746 276

## C. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (SUITE)

				-		
	FINANCEMENT DU COMMERCE USD	FINANCEMENT DE PROJETS USD	<b>AUTRES</b> USD	FILIALES USD	<b>TOTAL</b> USD	
Au 31 décembre 2021 - Restatée						
ACTIFS						
Trésorerie et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	3 667 872	-	1 967 214 832	1 054 757	1 971 937 461	
Investissement dans des titres publics	83 950 034	-	-	-	83 950 034	
Instruments financiers dérivés	57 634 835	-	-	-	57 634 835	
Autres créances	-	-	151 069 314	1 475 111	152 544 425	
Prêts pour financement du commerce	3 579 041 684	-	-	-	3 579 041 684	
Prêts pour financement de projets	-	2 052 889 467	-	-	2 052 889 467	
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	61 078 070	-	-	61 078 070	
Immobilisations corporelles	-	-	35 562 919	-	35 562 919	
Droit d'utilisation d'un actif	-	-	3 053 898	-	3 053 898	
Immobilisations incorporelles	-	-	1 507 557	-	1 507 557	
Total des actifs	3 724 294 425	2 113 967 537	2 158 408 520	2 529 868	7 999 200 350	
PASSIFS						
Emprunts à court terme	2 663 462 546	-	-	-	2 663 462 546	
Emprunts à long terme	-	3 374 096 364	-	-	3 374 096 364	
Dépôts sur compte de recouvrement	64 979 105	-	-	-	64 979 105	
Passifs locatifs		-	612 758	-	612 758	
Provision pour salaires et congés payés	-	-	11 287 734		11 287 734	
Actionnaires sans contrôle à payer			51 439 560		51 439 560	
Autres dettes	-	-	102 041 530	1 110 <i>7</i> 39	103 152 269	
Total des passifs	2 728 441 651	3 374 096 364	165 381 582	1 110 739	6 269 030 336	
Capitaux propres	-	-	1 729 065 249	-	1 729 065 249	
Actionnaires sans contrôle	-	-	-	1 104 765	1 104 765	
Total des capitaux propres	-	-	1 729 065 249	1 104 765	1 730 170 014	
Total des passifs et des capitaux propres	2 728 441 651	3 374 096 364	1 894 788 831	2 215 504	7 999 542 350	

## **40. PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS**

## A. DÉPENSES EN CAPITAL APPROUVÉES

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Approuvées mais non contractés	45 694 368	14 146 <i>7</i> 45
Approuvées et contractées	7 967 662	7 211 038

## B. PRÊTS ENGAGÉS MAIS NON DÉCAISSÉS

#### **GROUPE ET BANQUE**

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Prêts pour financement de projets	101 339 795	18 <i>7 7</i> 25 114
Prêts pour financement du commerce	332 074 941	330 975 149
	433 414 736	518 700 263

Dans le cadre de ses activités bancaires normales, le Groupe effectue des opérations impliquant des acceptations, des garanties et des prestations. La majorité de ces facilités sont compensées par des obligations correspondantes de tiers.

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Lettres de crédit		
- Prêts pour financement de projets	67 600	3 068 218
- Prêts pour financement du commerce	19 890 196	177 001 540
	19 957 796	180 069 758
Garanties	2 000 000	133 250 000
	21 9 <i>57 7</i> 96	313 319 758

#### C. LITIGES EN COURS

Les litiges sont fréquents dans le secteur bancaire en raison de la nature des activités exercées. Le Groupe a mis en place des contrôles et des politiques visant à gérer les actions en justice. Une fois que des avis de professionnels ont été recueillis et que le montant de la perte a été raisonnablement estimé, le Groupe constitue des provisions pour faire face à tout effet négatif que ces actions en justice pourraient avoir sur sa situation financière.

Au 31 décembre 2022, aucune procédure judiciaire d'importance n'impliquait le Groupe (aucun litige en décembre 2021). Aucune provision n'a donc été constituée car, de l'avis des Administrateurs et des conseillers juridiques du Groupe, il est peu probable qu'une perte significative ne se concrétise.

## 41. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

#### A. COMPOSITION ET GOUVERNANCE

En tant qu'institution financière de développement supranationale composée d'actionnaires de catégorie « A » (vingt-trois États africains - les « États membres ») du COMESA, deux États non africains et un membre institutionnel), d'actionnaires de catégorie « B » (un État non africain et dix-sept membres institutionnels), et d'actionnaires de catégorie « C » (trois membres institutionnels), tous les membres du Groupe souscrivent au capital. Tous les pouvoirs du Groupe sont dévolus au Conseil des Gouverneurs, composé des Gouverneurs nommés par chaque membre du Groupe, qui exercent les droits de vote du membre nommé. Le Conseil d'Administration, composé de dix-neuf (19) Administrateurs élus par les membres, conduit les opérations générales du Groupe et, à cette fin, exerce tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil des Gouverneurs. Le Groupe accorde des prêts à certains de ses États membres. Il emprunte également des fonds auprès de certains de ses membres. Les prêts accordés aux États membres sont validés par le Conseil d'administration.

Le tableau ci-dessous présente les détails des opérations et les soldes avec les parties liées :

### B. PRÊTS AUX ÉTATS MEMBRES

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Encours des prêts au début de l'exercice	2 529 070 520	2 529 746 431
Prêts décaissés au cours de l'exercice	<i>7</i> 55 434 033	293 109 085
Prêts remboursés au cours de l'exercice	(747 689 587)	(293 784 996)
Encours des prêts à la fin de l'exercice	2 536 814 966	2 529 070 520

Les prêts accordés à des parties liées font l'objet de négociations commerciales sur les conditions générales de divers taux d'intérêts et modalités. Les soldes à la fin de l'exercice sont garantis par des caution de dépôts en espèces, des engagements/garanties souverains et des assurances. Les prêts aux États membres sont en cours et le Groupe n'a pas constitué de provision spécifique pour créances douteuses relatives aux montants dus par des parties liées au Groupe (contre nul en décembre 2021). Des provisions générales ont été émises le cas échéant.

### C. EMPRUNTS AUPRÈS DES MEMBRES

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Encours des emprunts au début de l'exercice	162 500 000	8 749 999
Emprunts reçus au cours de l'exercice	90 450 007	704 593
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	(26 700 007)	(26 954 592)
Soldes impayés à la fin de l'exercice	226 250 000	162 500 000

Les emprunts auprès des parties liées font l'objet de négociations commerciales sur les conditions générales. Les soldes impayés à la fin de l'exercice ne sont pas garantis et le Groupe n'a fourni aucune garantie pour les emprunts contractés auprès des membres. Les emprunts sont contractés pour une durée moyenne de dix ans.

### D. PRODUITS ET CHARGES

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
<ul> <li>Intérêts perçus sur les prêts aux États membres au cours de l'exercice</li> </ul>	268 607 264	165 197 950
<ul> <li>Charges d'intérêt sur les emprunts contractés auprès des États membres au cours de l'exercice</li> </ul>	(11 293 113)	(6 242 699)
<ul> <li>Honoraires et commissions perçus des États membres au cours de l'exercice</li> </ul>	33 435 006	26 241 006

# 41. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES (SUITE)

## E. AUTRES PARTIES LIÉES

La rémunération des principaux dirigeants au cours de la période sous revue a été la suivante :

#### GROUPE ET BANQUE

	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
Salaires et autres avantages à court terme	4 110 188	4 296 699
Autres avantages à long terme du personnel	610 843	643 951
Avantages postérieurs à l'emploi : Cotisations définies : Fonds de prévoyance	361 787	255 536
Indemnités du Conseil d'administration et du Conseil des Gouverneurs	242 398	163 550
	5 325 216	5 359 736

### F. CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'exercice, des actions de catégorie « C » d'une valeur de 3 413 650 USD (contre des actions de catégorie « B » d'une valeur de 3 540 585 USD en décembre 2021) ont été émises en faveur du Fonds de prévoyance du personnel et du Fonds de prévoyance des Administrateurs et des parties intéressées de la TDB, tandis que des actions de catégorie « B » d'une valeur de 784 278 USD (contre 2 257 633 USD en décembre 2021) sont arrivées à échéance et ont été retirées.

## 42. DEVISE

Les états financiers sont présentés en dollars américains (USD).

À la date de clôture, les taux de conversion entre le dollar américain et certaines autres devises étaient analysés comme suit :

	2022	2021
Livre sterling	0,8285	0,7401
Euro	0,9379	0,8828
Dirham émirati	3,6727	3,6730
Rand sud-africain	16,9459	15,9186
Kwacha zambien	18,0921	16,6550
Roupie mauricienne	44,3134	43,8004
Birr éthiopien	53,5634	49,3766
Shilling kenyan	123,4050	113,1400
Yen japonais	131,8600	115,0350
Dollar zimbabwéen	660,4462	108,6660
Livre soudanaise	<i>57</i> 3,9552	442,6039
Kwacha malawite	1 029,0000	815,308
Franc burundais	2 046,0000	1 986,0554
Shilling tanzanien	2 329,9050	2 304,7950
Shilling ougandais	3 717,7700	3 547,3750

### 43. IMPACT DE LA COVID-19

Les économies africaines ont enregistré un ralentissement en 2022 sur fond de défis économiques importants. Elles sont toutefois restées résilientes, avec des perspectives stables pour la période 2023-2024. Les retombées toujours plus importantes du changement climatique, les risques résiduels de la COVID-19 et la montée des tensions géopolitiques, en particulier en Europe de l'Est, ont entraîné une forte volatilité des marchés financiers mondiaux, des pressions inflationnistes, une augmentation du service de la dette et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement tant en Europe qu'en Chine, ceux-ci étant les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique. Malgré les chocs intérieurs et extérieurs, l'Afrique a enregistré une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel estimée à 3,8 % en 2022.

Le portefeuille souverain de la Banque domine son portefeuille, ce qui en fait une source potentielle majeure de risque pour la TDB. Cependant, le portefeuille souverain est resté dynamique, les États ayant continué d'honorer leurs obligations envers la TDB et de reconnaître leur engagement envers la Banque en tant qu'institution multilatérale régionale et prêteur privilégié. La gestion des risques à l'échelle du portefeuille, avec notamment la détection et l'atténuation précoces des risques et un suivi proactif, s'est traduite par une diminution des restructurations et des modifications de prêts non souverains par rapport aux années précédentes.

Dans l'ensemble, le portefeuille de la Banque est resté solide malgré la récession de 2020, les répercussions de la COVID-19 en 2021 et l'importante volatilité des marchés financiers mondiaux. L'exposition du portefeuille brut de la Banque aux emprunts souverains, y compris les entreprises publiques, s'élevait à 4,3 milliards USD et constituait 66 % du portefeuille (contre 3,8 milliards USD en décembre 2021, soit 64 %). Du point de vue du crédit, au cours de l'exercice 2022, la Banque a réussi à contenir le risque de migration dans toutes les catégories d'actifs et continue de surveiller les secteurs et de réhabiliter les clients qui ont été touchés par la pandémie.

## JUGEMENT IMPORTANT ET ESTIMATIONS AFFECTÉS PAR LA COVID-19

#### A. PROVISIONS POUR PERTES DE VALEUR SUR AVANCES

#### INTÉGRATION D'INFORMATIONS DE NATURE PROSPECTIVE

Des informations de nature prospective, notamment une explication détaillée des scénarios et des probabilités connexes pris en compte pour établir les hypothèses prospectives du Groupe aux fins du calcul des pertes de crédit attendues (ECL), ont été communiquées. Compte tenu du large éventail de scénarios et de résultats macroéconomiques possibles, et de l'incertitude relative concernant les répercussions économiques et sociales de la COVID-19, ces scénarios représentent des opinions prospectives raisonnables et justifiables à la date du présent rapport.

#### AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU RISQUE DE CRÉDIT

Le Groupe n'a pas adopté une approche générique relativement à l'impact de la COVID-19 sur les ECL (lorsque la COVID-19 est perçue comme un facteur de déclenchement de l'augmentation significative du risque de crédit (SICR) qui fait passer l'ensemble du portefeuille des avances à la tranche du stade suivant). Une approche plus systématique et mieux ciblée dans l'examen de l'impact de la COVID-19 sur la clientèle est envisagée, conformément à la politique du Groupe en vigueur qui est consignée dans le dispositif de perte de valeur des prêts du Groupe.

# B. MESURES D'ALLÈGEMENT DE LA DETTE PROPOSÉES AUX CLIENTS DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En raison de la pandémie de COVID-19 et de son impact escompté sur les différentes économies, un grand nombre de clients du Groupe ont été touché par une crise de liquidité, comme mentionné dans la Note 44(b). Le Groupe a fourni diverses mesures d'allègement aux clients afin de les aider. Au niveau du financement du commerce et du financement de projets, ces mesures étaient les suivantes :

- restructuration des risques existants sans modifier la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés ; et
- restructuration des risques existants en modifiant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

Afin de déterminer le traitement comptable approprié de la restructuration des lignes de crédit en cours et des informations supplémentaires à fournir, les principes prévus dans la Note 44(b) des normes comptables ont été appliqués.

## 43. IMPACT DE LA COVID-19 (SUITE)

## JUGEMENT IMPORTANT ET ESTIMATIONS AFFECTÉS PAR LA COVID-19 (SUITE)

### C. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les pratiques d'évaluation retenues pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ont été évaluées par la Direction afin de déterminer les conséquences de la volatilité du marché en raison de la COVID-19 sur les évaluations à la juste valeur de ces instruments.

Lors de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers au cours de cet exercice, la Direction a pris en compte des données qui reflètent les contributions des acteurs du marché plutôt que les contributions spécifiques au Groupe.

### 44. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les objectifs et les politiques de gestion des risques financiers sont présentés ci-dessous :

#### A. INTRODUCTION

Le risque est inhérent aux activités du Groupe, mais il est géré au moyen d'un processus permanent d'identification, de suivi d'évaluation et d'information, assorti de limites de risque et d'autres contrôles. Ce processus de gestion du risque est essentiel à la viabilité du Groupe et chaque personne au sein du Groupe doit gérer les risques auxquels le Groupe s'expose dans le cadre de ses responsabilités. Le Groupe est exposé au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché (risques non liés à la négociation). Elle est également soumise au risque pays.

#### STRUCTURE DE GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion du risque du Groupe. Dans le cadre de sa structure de gouvernance, le Conseil d'administration a intégré un énoncé d'appétence au risque et un cadre complet de gestion du risque pour mesurer, surveiller, contrôler et atténuer les risques du Groupe. Les politiques sont intégrées dans les systèmes globaux d'information de la Direction du Groupe et complétées par une structure hiérarchique de gestion.

Les politiques et les systèmes de gestion du risque sont régulièrement révisés afin de refléter les changements dans les conditions du marché, ainsi que les produits et les services offerts. À travers ses normes et procédures de formation et de gestion, le Groupe vise à créer un environnement de contrôle discipliné et constructif, dans lequel tous les employés et autres parties prenantes comprennent leurs rôles et obligations.

Le Comité de la gestion intégrée du risque (BIRMC) du Groupe est chargé de surveiller le respect des politiques et procédures de gestion du risque du Groupe et d'examiner la pertinence du cadre de gestion des risques par rapport aux risques encourus par le Groupe. Le BIRMC procède à des examens réguliers et ad hoc des contrôles et procédures de gestion du risque, dont les résultats sont communiqués au Conseil.

#### MESURE DU RISQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION

Les risques du Groupe sont mesurés à l'aide d'une méthode reflétant à la fois les pertes prévues dans des circonstances normales et les pertes imprévues, qui sont une estimation des pertes réelles ultimes basée sur des modèles statistiques. Les modèles utilisent des probabilités dérivées de l'expérience passée, ajustées pour refléter l'environnement économique. Le Groupe gère également les pires scénarios qui pourraient se produire si des événements extrêmes improbables survenaient.

Les risques liés à la surveillance et au contrôle sont principalement fonction des limites prudentielles fixées par le Groupe. Ces limites reflètent la stratégie commerciale et l'environnement de marché du Groupe ainsi que le niveau de risque que le Groupe est prêt à prendre. En outre, la politique du Groupe est de mesurer et de contrôler la capacité globale à supporter le risque par rapport à l'exposition globale au risque pour tous les types de risques et toutes les activités.

Les notes ci-dessous fournissent des informations détaillées sur chacun des risques susmentionnés et sur les objectifs, les politiques et les processus de mesure et de gestion du risque du Groupe, ainsi que sur la gestion du capital par le Groupe.

### **B. RISQUE DE CRÉDIT**

Le Groupe définit le risque de crédit comme le risque que des changements défavorables dans la qualité de crédit des emprunteurs aient une incidence négative sur la performance financière et la situation financière du Groupe. Le risque de crédit découle à la fois des risques déterminés pour le client et des risques déterminés pour le pays. À travers ses opérations de prêt aux entités du secteur privé et du secteur public de ses États membres et, dans une moindre mesure, à travers ses opérations de trésorerie, le Groupe est exposé au risque de crédit.

### APPÉTENCE POUR LE RISQUE DE CRÉDIT

Le Groupe opte pour une appétence définie pour le risque de crédit, qui tient compte du maximum de pertes sur créances qu'il est disposé à absorber sur ses prêts afin d'atteindre ses objectifs. L'énoncé d'appétence au risque de crédit définit également les mandats de prêt fondés sur le risque et les limites dans la gestion des concentrations de risque de crédit aux niveaux des emprunteurs individuels/en groupe, des pays et des secteurs avec pour objectif de minimiser les pertes de crédit inattendues.

Au 31 décembre 2022, toutes les limites respectaient les seuils d'appétence approuvés pour le risque.

#### POLITIQUES ET PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe gère le risque de crédit au moyen d'un cadre de politique intégrée de gestion du risque et de processus qui mettent l'accent sur une sélection rigoureuse des emprunteurs au moment de l'établissement du prêt.

Les politiques et les processus de gestion des risques sont conçus pour identifier, mesurer, gérer et contrôler le risque de crédit sur toute la durée du cycle de crédit. Le processus de prêt répond à un système formalisé de procédures et processus stricts ainsi que de processus de prise de décision fondés sur les comités. Une séparation des tâches est établie dans les différents processus décisionnels qui se distingue de ceux des équipes responsables des transactions pour renforcer l'indépendance des enquêtes préalables.

### RISQUE DÉTERMINÉ POUR LE CLIENT

Le Groupe utilise des systèmes d'évaluation du crédit et de profilage des risques, notamment les modèles de notation de risques propres aux emprunteurs et aux facilités, afin d'évaluer le risque de crédit des demandes d'investissement à la date d'octroi du prêt et pendant la durée du prêt.

Dans ses opérations de prêt, le Groupe cherche à atténuer le risque de crédit et appelle à la mise en place de mesures de limitation des risques sous forme de sûretés réelles, de garanties personnelles et d'entreprises et autres rehaussements de crédit acceptables. Ces garanties sont réévaluées tous les trois ans ou plus tôt s'il y a des indices de perte de valeur.

### **RISQUE POUR LE PAYS**

Le Groupe prend en compte les événements et facteurs politiques, sociaux et économiques propres au pays et susceptibles d'avoir un effet négatif sur la qualité de crédit de ses emprunteurs. Afin d'atténuer ces risques, le Groupe applique des politiques de gestion prudentes visant à limiter l'exposition au risque du pays. En outre, le Groupe prend en compte le profil économique, social et politique du pays dans lequel le projet d'investissement est domicilié avant toute validation. La proposition d'investissement comporte également une prime de risque qui reflète la cote de risque du pays hôte.

Les notes 48 et 49 des états financiers poussent plus loin l'analyse des encours par pays.

#### RISQUES LIÉS AUX ENGAGEMENTS DE CRÉDIT

Le Groupe met à la disposition de ses clients des garanties qui peuvent exiger qu'il effectue les paiements en leur nom. Le Groupe s'engage également à élargir les lignes de crédit pour répondre aux besoins de liquidité de ses clients. Les lettres de crédit et les garanties (y compris les lettres de crédit de soutien) engagent le Groupe à effectuer des paiements au nom des clients dans le cas d'un acte spécifique, généralement lié à l'importation ou à l'exportation de biens. De tels engagements exposent le Groupe à des risques similaires aux prêts et sont atténués par les mêmes processus et politiques de contrôle. Ils sont décrits plus en détail à la Note 40(b).

## B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

## QUALITÉ DU CRÉDIT

Les tableaux suivants fournissent des informations sur la qualité du crédit et l'exposition au risque de crédit des actifs financiers évalués au coût amorti et à l'égard des prêts et créances. Sauf indication contraire, les montants figurant dans les tableaux représentent les valeurs comptables brutes. En ce qui concerne les engagements de prêt, les montants figurant dans les tableaux représentent la tranche non utilisée des montants engagés. Les engagements de prêt, à l'instar des lettres de crédit, sont des facilités non décaissées. L'explication des termes « Stade 1 », « Stade 2 », « Stade 3 » et actifs financiers dépréciés dès leur acquisition ou leur création (POCI) figure à la Note 3 (c) et à la Note 3 (j).

# C. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

# QUALITÉ DU CRÉDIT (SUITE)

	31 DÉCEMBRE 2022					31 DÉCEMBRE 2021			
	STADE 1	STADE 2	STADE 3	TOTAL	STADE 1	STADE 2	STADE 3	TOTAL	
	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	
PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS :									
Moyen/acceptable	1 565 485 181	-	-	1 565 485 181	1 650 513 792	-	-	1 650 513 792	
Mention spéciale	-	376 991 614	-	376 991 614	-	381 841 372	-	381 841 372	
Médiocre douteux et pertes	-	-	68 997 525	68 997 525	-	-	66 740 124	66 740 124	
Montant brut	1 565 485 181	376 991 614	68 997 525	2 011 474 320	1 650 513 792	381 841 372	66 740 124	2 099 095 288	
Compensation des pertes	(5 387 170)	(15 217 693)	(10 116 026)	(30 720 889)	(9 880 506)	(27 165 615)	(9 159 700)	(46 205 821)	
Valeur comptable nette	1 560 089 011	361 <i>77</i> 3 921	58 881 499	1 980 <i>7</i> 53 431	1 640 633 286	354 675 757	57 580 424	2 052 889 467	
PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE :									
Moyen/acceptable	4 283 288 464	-	-	4 283 288 464	3 449 549 875	-	-	3 449 549 875	
Mention spéciale	-	92 645 080	-	-	92 645 080	-	132 374 476	132 374 476	
Médiocre douteux et pertes	-	-	118 796 034	118 796 034	-	-	103 018 461	103 018 461	
Montant brut	4 283 288 464	92 645 080	118 796 034	4 494 729 578	3 449 549	132 374 476	103 018 461	3 684 942	
Provision pour pertes	(98 800 281)	(853 013)	(74 809 139)	(174 462 433)	(35 534 555)	(8 626 034)	(61 740 539)	(105 901 128)	
Valeur comptable nette	4 184 488 183	91 792 067	43 986 895	4 320 267 145	3 414 015 320	123 748 442	41 277 922	3 579 041 684	
_									

# C. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

# QUALITÉ DU CRÉDIT (SUITE)

		31 DÉCEMBRE 2	2022		31 DÉCEMBRE 2021			
	STADE 1 USD	STADE 2 USD	STADE 3 USD	TOTAL USD	STADE 1 USD	STADE 2 USD	STADE 3 USD	<b>TOTAL</b> USD
ENGAGEMENTS NON DÉCAISSÉS ET GARANTIES :								
Moyen/acceptable	424 414 736	-	-	424 414 736	651 950 263	-	-	651 950 263
Montant brut	424 414 736	-	-	424 414 736	651 950 263	-	-	651 950 263
Provision pour pertes	(2 491 757)	-	-	(2 491 757)	(5 159 480)	-	-	(5 159 480)
Valeur comptable	421 922 979	-	-	421 922 979	646 790 783	-	-	646 790 783
LETTRES DE CRÉDIT :								
Moyen/acceptable	160 069 758	-	-	160 069 758	180 069 758	-	-	180 069 758
Montant brut	160 069 758	-	-	160 069 758	180 069 758	-	-	180 069 758
Provision pour pertes	(140 318)	-	-	(140 318)	(85 240)	-	-	(85 240)
Valeur comptable	159 929 440	-	-	159 929 440	179 984 518	-	-	179 984 518
TOTAL DES ÉLÉMENTS HORS BILAN								
Moyen/acceptable	585 110 437	-	-	585 110 437	832 020 021	-	-	832 020 021
Montant brut	585 110 437	-	-		832 020 021	-	-	832 020 021
Provision pour pertes	(2 632 075)	-	-	(2 632 075)	(5 244 720)	-	-	(5 244 720)
Valeur comptable	582 478 362	-	-	582 478 362	826 775 301	-	-	826 775 301

## B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### **EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CRÉDIT AVANT GARANTIE:**

#### **GROUPE ET BANQUE**

	2022		<b>2021</b> Retraité	
	USD	%	USD	%
EXPOSITION AUX RISQUES DE CRÉDIT				
Éléments de l'état de la situation financière au bilan				
Trésorerie et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	1 737 616 838	20	1 981 029 910	25
Investissement dans des titres publics	57 227 132	1	83 950 034	1
Instruments financiers dérivés	-	-	57 634 835	1
Autres créances	178 468 887	2	143 451 976	1
Prêts et avances	6 506 203 898	77	5 784 038 100	72
- Prêts pour financement de projets	2 011 474 320		2 099 095 288	
-Prêts pour financement du commerce	4 494 729 578		3 684 942 812	
Sous-total	8 479 658 571	100	8 027 232 891	100
Éléments de l'état de la situation financière hors bilan				
Lettres de crédit	19 9 <i>57 7</i> 96	5	180 069 758	26
Engagements de prêts non décaissés	433 414 736	95	518 <i>7</i> 00 263	74
Garanties et cautions de bonne exécution	2 000 000	-	133 250 000	-
Sous-total	455 372 532	100	832 020 021	100
Total des expositions au risque de crédit	8 935 031 103		8 859 252 912	

Les chiffres ci-dessus représentent le scénario le plus défavorable de l'exposition au risque de crédit pour les deux années, sans tenir compte des garanties détenues ou d'autres rehaussements de crédit. Les prêts et avances et les éléments hors état de la situation financière représentaient 78,28 % en décembre 2022 (75,18 % en décembre 2021) de l'exposition maximale totale au risque de crédit.

Outre les soldes bancaires et de trésorerie s'élevant à 1 737 616 838 USD et (contre 1 971 937 461 USD en décembre 2021), des investissements dans des titres publics de 57 227 132 USD (contre 83 950 034 USD en décembre 2021), toutes les autres expositions au risque de crédit sont garanties par des sûretés sous la forme de privilèges de trésorerie, d'hypothèques foncières et immobilières, de garanties sur les installations et machines et de garanties par des tiers.

Au 31 décembre 2022, la juste valeur des garanties détenues pour les avances et prêts douteux s'élevait à 190 957 194 USD (contre 167 273 966 USD en décembre 2021) et l'exposition brute aux prêts douteux était de 187 793 559 USD (contre 169 758 585 USD en décembre 2021).

#### **GARANTIES DÉTENUES**

Outre ses évaluations rigoureuses du risque de crédit, le Groupe cherche à protéger ses intérêts en cas de facteurs imprévisibles et extrêmes qui auraient une incidence négative sur la capacité de l'emprunteur à rembourser le prêt du Groupe en faisant appel, en cas de besoin, à des mécanismes de rehaussement de crédit. À cet égard, le Groupe exige des garanties telles que des intérêts hypothécaires sur des biens, des titres enregistrés sur des actifs financés ou des actifs de tiers et sur des garanties, ainsi qu'une assurance-crédit si nécessaire. La couverture de garantie requise est au moins égale à une fois et demie le montant du prêt décaissé. Ces garanties font l'objet d'un examen régulier et, si nécessaire, d'une réévaluation tous les trois ans.

Le Groupe ne détient aucune garantie sur les dépôts effectués auprès d'autres banques ou institutions financières et les titres publics. Cependant, le Groupe place des dépôts auprès de contreparties sous contrôle et financièrement solides. En outre, le Groupe impose des limites aux expositions de contrepartie qui sont définies, surveillées et examinées par le Comité de la gestion intégrée du risque de la Banque.

## B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

## **GARANTIES DÉTENUES (SUITE)**

### Garanties détenues pour le portefeuille de prêts

#### GROUPE ET BANQUE

	GROOFEET BANGOL	
	<b>2022</b> USD	<b>2021</b> USD
(I) TOTAL DU PORTEFEUILLE :		
Assurances et garanties	2 766 052 637	2 377 280 729
Dépôts de garantie en espèces	1 468 694 174	1 420 176 889
Charge fixe sur les installations et équipements	667 824 742	587 701 239
Autres débentures flottantes	553 550 500	481 904 025
Hypothèques sur biens immobiliers	292 039 905	317 612 386
Entreprises souveraines	356 351 885	43 675 652
Total de couverture des sûretés	6 104 513 843	5 228 350 920
Portefeuille brut	(6 506 203 898)	(5 784 038 100)
(Déficit)/couverture net(te)	(401 690 055)	(555 687 180)
(II) PRÊTS NON DÉPRÉCIÉS :		
Assurances et garanties	2 715 082 027	2 346 273 455
Dépôts de garantie en espèces	1 468 156 114	1 420 176 889
Charge fixe sur les installations et équipements	612 716 956	543 331 453
Autres débentures flottantes	553 550 500	481 904 025
Hypothèques sur biens immobiliers	209 199 166	227 215 480
Entreprises souveraines	354 851 885	42 175 652
Total de couverture des sûretés	5 913 556 648	5 061 076 954
Portefeuille brut	(6 318 410 338)	(5 614 279 515)
(Déficit)/couverture net(te)	(404 853 690)	(553 202 561)
(III) PRÊTS DÉPRÉCIÉS :		
Assurances et garanties	50 970 610	31 007 274
Dépôts de garantie en espèces	538 060	-
Charge fixe sur les installations et équipements	55 10 <i>7 7</i> 86	44 369 786
Hypothèques sur biens immobiliers	82 840 <i>7</i> 38	90 396 906
Entreprises souveraines	1 500 000	1 500 000
Total de couverture de sûreté	190 957 194	167 273 966
Portefeuille brut	(187 793 559)	(169 758 585)
Couverture nette	3 163 635	(2 484 619)
	·	

## DONNÉES, HYPOTHÈSES ET TECHNIQUES UTILISÉES POUR ESTIMER LA DÉPRÉCIATION

### Augmentation significative du risque de crédit

Pour déterminer si le risque de crédit (c'est-à-dire le risque de défaut) d'un instrument financier a augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, le Groupe prend en considération les informations raisonnables et justifiables qui sont pertinentes et disponibles sans coûts ni efforts indus. Il s'agit d'informations à la fois quantitatives et qualitatives basées sur les précédents résultats du Groupe et sur une évaluation du crédit par des experts et des données prospectives.

Le Groupe recourt aux critères suivants pour déterminer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit :

- les facteurs quantitatifs ;
- les indicateurs qualitatifs ;
- les prêts pour financement de projets et du commerce classés LCC 3 et 4 ; et
- un retard de 30 jours dans le paiement des échéance

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### DONNÉES, HYPOTHÈSES ET TECHNIQUES UTILISÉES POUR ESTIMER LA DÉPRÉCIATION (SUITE)

### Augmentation significative du risque de crédit (suite)

Les LCC sont expliqués comme suit :

- LCC1-LCC2 : Prêts de Stade 1

- LCC3-LCC4 : Prêts de Stade 2

- LCC5-LCC7 : Prêts de Stade 3

### Classification du risque de crédit

Le Groupe classe chaque exposition dans une catégorie de risque de crédit en fonction des attributs du risque, de la juste valeur de ces expositions qui est déterminée avec précision et reflétée dans les livres comptables du Groupe, ainsi que du jugement expérimenté en matière de crédit. Le Groupe se réfère à ces classifications pour identifier les augmentations significatives du risque de crédit en vertu de l'IFRS 9. Les classifications des risques sont définies grâce aux jours de retard, et aux facteurs qualitatifs et quantitatifs qui indiquent le risque de défaut. Ces facteurs peuvent varier en fonction de la nature de l'exposition et du type d'emprunteur. Le Groupe procède à une évaluation du crédit et détermine la qualité de crédit de chaque exposition lors de la comptabilisation initiale en fonction des informations disponibles sur l'emprunteur. Les expositions font l'objet d'une surveillance permanente, ce qui peut entraîner le classement d'une exposition dans une autre catégorie de risque de crédit.

Le tableau ci-dessous fournit une cartographie indicative de la relation entre les niveaux internes de crédit du Groupe et la PD.

### PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE

CLASSIFICATION:	PD MOYENNE PONDÉRÉE SUR 12 MOIS
Risque très faible	6,20 %
Risque faible	
Risque modéré	8,00 %
Risque élevé	
Médiocre	100 %
Mauvais et douteux	
Perte	

### PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS

NOTATION:	1 MOYENNE PONDÉRÉE DES PD SUR 12 MOIS
Risque très faible	8,77 %
Risque faible	
Risque modéré	12,26 %
Risque élevé	
Médiocre	100 %
Mauvais et douteux	
Perte	

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### DÉTERMINER SI LE RISQUE DE CRÉDIT A AUGMENTÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE

À chaque date de clôture, le Groupe évalue si le risque de crédit a augmenté de manière considérable depuis la comptabilisation initiale. Le Groupe a mis en place un cadre intégrant des informations quantitatives et qualitatives afin de déterminer si le risque de crédit associé à un instrument financier donné a augmenté de manière considérable depuis sa comptabilisation initiale. Le cadre est aligné sur le processus interne de gestion du risque de crédit du Groupe. Les critères permettant de déterminer les augmentations significatives du risque de crédit varient d'un produit à l'autre et intègrent un filet de sécurité basé sur les niveaux de défaillance.

À l'heure actuelle, le Groupe estime que le risque de crédit d'une exposition particulière a considérablement augmenté depuis la comptabilisation initiale si un prêt est classé LCC 3 et LCC 4 ou s'il est en souffrance pendant une période de 31 à 89 jours pour les entreprises et une période maximale de 179 jours pour les souverains. Ceci est fondé sur des données empiriques et sur l'expérience de la TDB avec les souverains en matière de remboursement de prêts pour lesquels des retards sont prévisibles, mais sans qu'il y ait de défaut de paiement, et en tenant compte du statut de créancier privilégié de la TDB.

Le Groupe a mis en place un modèle de notation interne. En outre, l'évolution de la probabilité de défaut (PD) entre l'année considérée et la date de comptabilisation initiale / la date de première application de l'IFRS 9 du prêt constitue la base de l'augmentation significative du risque de crédit. Dans certains cas, faisant appel à son jugement d'expert en matière de crédit et, si possible, à ses résultats passés dans ce domaine, le Groupe peut déterminer qu'une exposition a subi une augmentation significative du risque de crédit si des facteurs qualitatifs spécifiques liés aux processus de gestion du risque du Groupe l'indiquent. Ces indicateurs peuvent ne pas être totalement pris en compte dans son analyse quantitative en temps opportun. En guise de garantie, et conformément à l'IFRS 9, le Groupe considère à priori qu'une augmentation significative du risque de crédit survient au plus tard lorsqu'un actif est arrivé à échéance depuis plus de 30 jours. Le Groupe détermine les arriérés en fonction du nombre de jours écoulés depuis la date d'échéance la plus proche à laquelle le remboursement intégral n'est pas effectif

### **DÉFINITION DU DÉFAUT**

Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié lorsque :

- il est peu probable que l'emprunteur paye intégralement ses obligations de crédit au Groupe sans que celui-ci ait recours à des mesures telles que la réalisation d'une garantie (le cas échéant);
- la cote de risque de l'emprunteur est classée LCC 5, 6 et 7 ; ou
- l'emprunteur
  - a un retard de paiement de plus de 90 jours sur une dette importante envers le Groupe pour les emprunteurs institutionnels.
  - a un retard de paiement de plus de 180 jours sur une dette importante envers le Groupe pour les emprunteurs souverains, tel que le Conseil d'administration l'a approuvé.

Afin de déterminer si un emprunteur est en situation de défaut, le Groupe tient compte des indicateurs :

- qualitatifs: par exemple des violations de contrat;
- quantitatifs : par exemple le retard, la dégradation sensible de la probabilité de défaut, la couverture des flux de trésorerie depuis l'initiation et le non-paiement d'une autre obligation du même émetteur envers le Groupe ; et
- sur la base de données empiriques développées en interne et obtenues de sources externes.

Les données permettant de déterminer la défaillance d'un instrument financier et leur importance peuvent varier dans le temps, reflétant ainsi des changements de conditions.

### INTÉGRER DES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Le Groupe intègre des informations prospectives dans l'évaluation des ECL. Le Groupe formule trois scénarios économiques : un scénario de base, qui est le scénario moyen dans lequel une probabilité de survenance est de 50 %, et deux scénarios moins probables, l'un à la hausse et l'autre à la baisse, soit respectivement une probabilité de 20 % et de 30 %. Le scénario de base représente un résultat très probable et correspond aux informations utilisées par le Groupe pour déterminer les limites d'emprunt des pays ainsi que la planification stratégique.

### **B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

### INTÉGRER DES INFORMATIONS PROSPECTIVES (SUITE)

Les informations externes comprennent entre autres les données et prévisions économiques publiées par les organismes gouvernementaux et les autorités monétaires des différents pays dans lesquelles le Groupe exerce ses activités, des organisations supranationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ainsi que certains prévisionnistes des secteurs privé et universitaire.

Le Groupe élabore un « scénario de base » déterminant l'orientation future des variables économiques pertinentes dans les différents pays dans lesquelles elle exerce ses activités, ainsi qu'un éventail représentatif d'autres scénarios possibles basés sur les avis du Comité de gestion des risques du Groupe et des experts économiques, ainsi que sur des informations externes réelles et prévisionnelles.

Les variables macroéconomiques appliquées sont celles utilisées dans le cadre de la définition des cotes de risque pour différents pays qui empruntent auprès du Groupe. Grâce aux informations macroéconomiques prévues, les cotes de risque-pays sont fixées pour une période de trois (3) ans. Les changements cumulés des cotes de risque, en glissement annuel à compter de l'année de référence (fin de l'exercice financier), sont utilisés comme informations prospectives.

Le Groupe a identifié et documenté les principaux facteurs de risque de crédit et de pertes de crédit pour chaque portefeuille d'instruments financiers et, à l'aide d'une analyse des données historiques, a estimé la relation entre les variables macroéconomiques et le risque de crédit et les pertes de crédit.

Ces facteurs clés sont le risque politique, la puissance et la performance économiques, le risque de transfert et de change, la gouvernance, la viabilité de la dette par rapport à la puissance financière et l'expérience du Groupe. Les cotes de risque-pays ont été élaborées sur la base de l'analyse de ces facteurs et l'ensemble des changements prévus pour ces cotes est considéré comme indicateur des futurs taux de défaut. Le Comité de crédit du Groupe valide les scénarios économiques utilisés.

### AMÉLIORATION DU MODÈLE DE PERTE DE CRÉDIT ATTENDUE (ECL) APPORTÉE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Au cours de l'exercice, la Banque a amélioré son modèle de perte de crédit attendue afin de mieux refléter son expérience.

Le modèle précédent était conforme à la norme IFRS 9 et reposait sur des informations facilement accessibles par la Banque à l'époque. Il utilisait l'approche standard dans laquelle les provisions pour dépréciation étaient calculées sur le type de produit (Prêts pour financement du commerce et des projets) et un classement par échelonnement des prêts (Stades 1, 2 et 3). Ce modèle avait ses limites. Par exemple, deux clients avec des profils de risque de crédit différents mais étant classés dans la même catégorie de produits et le même stade se verraient attribuer la même probabilité de défaut.

La Banque a donc initié un exercice visant à améliorer le modèle ECL pour le transformer en un modèle de notation interne (IBR) dans lequel des probabilités de défaut (PD) et des pertes en cas de défaut (LGD) générées en interne seraient attribuées à chaque emprunteur en fonction de sa notation de crédit spécifique, calculée selon le modèle de notation de crédit de la Banque. En conséquence, les clients présentant des cotes de risque différentes mais qui se trouvent dans la même classification d'étape ne se verraient pas attribuer la même probabilité de défaut. Cette mesure refléterait donc une position plus précise du provisionnement du risque de crédit de la Banque.

Le tableau ci-dessous montre comment le modèle de perte de crédit attendue IBR et l'ancien modèle de perte de crédit attendue standard calculent les provisions pour dépréciation.

ÉLÉMENT DE DÉPRÉCIATION		MODÈLE ECL STANDARD (ANCIEN)	MODÈLE ECL IBR (ACTUEL)
Probabilité de défaut (PD)	PD 12 mois	Analyses trimestrielles utilisées pour générer la PD sur 12 mois à l'aide de chaînes de Markov.	Calculé conformément aux normes du document sur la Méthodologie des notations de risque des débiteurs et de la probabilité de défaut
	PD à vie	PD à vie estimée par multiplication matricielle	PD à vie estimée selon l'approche de Kaplan-Meier

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### AMÉLIORATION DU MODÈLE DE PERTE DE CRÉDIT ATTENDUE (ECL) APPORTÉE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022 (SUITE)

ÉLÉMENT DE DÉPRÉCIATION		MODÈLE ECL STANDARD (ANCIEN)	MODÈLE ECL IBR (ACTUEL)
Perte en cas de défaut (LGD)	LGD du client	LGD du client, dérivée de la comparaison des expositions et des titres.	Calculé à l'aide du Modèle des notations de risque des facilités et de perte en cas de défaut de la Banque.
	LGD du secteur	LGD à l'échelle du secteur dérivée du taux de recouvrement généré à partir d'une analyse des données historiques sur les réductions de valeur, les recouvrements et autres éléments.	Calculé à l'aide du Modèle des notations de risque des facilités et de perte en cas de défaut de la Banque.

### Probabilité de défaut (PD)

Dans l'ancien modèle, les PD sur 12 mois étaient dérivées de matrices de transition trimestrielles en utilisant le principe des chaînes de Markov. Les PD sur 12 mois ont ensuite été utilisées pour prévoir les PD à vie par multiplication matricielle.

Les PD à 12 mois du nouveau modèle sont basées sur les notations externes de S&P et Moody's. Les notes du système de notation interne de la banque sont mises en correspondance avec les notes des agences de notation externes. Les taux de défaut des agences de notation externes correspondantes sont ensuite utilisés comme PD sur 12 mois. La Banque ne disposait pas de suffisamment de données internes sur le portefeuille selon les différentes classifications des débiteurs pour fonder ses PD uniquement sur l'expérience interne. Elle a donc utilisé les données de taux de défaut de Moody's et S&P sur les marchés émergents pour définir une échelle de PD afin de fixer une base d'expérience similaire. Les PD sur 12 mois sont ensuite combinées avec la probabilité de défaut dérivée de l'analyse de survie, qui utilise l'estimateur de Kaplan Meier pour calculer les chances de survie à différentes échéances résiduelles, afin de calculer les PD à vie.

À la suite de cette amélioration du modèle, les clients ayant des cotes de risque différentes et qui se trouvent dans la même classification par stade ne se voient pas attribuer la même probabilité de défaut.

### Perte en cas de défaut (LGD)

Dans le modèle précédent, la LGD pour les facilités non garanties était calculée à partir des recouvrements des prêts amortis et des prêts non performants, tandis que la LGD pour les sûretés détenues était calculée à partir des sûretés détenues sur chaque facilité. Les sûretés pour toutes les facilités sont les suivantes :

- Décote appliquée aux garanties en fonction du type de sûreté.
- Le délai de réalisation qui dépend du type de sûreté;
- Le taux d'intérêt effectif tenant compte de l'effet de la valeur temps de l'argent.

Une LGD minimale de 10 % a été appliquée aux prêts entièrement garantis. Conformément aux directives de Bâle II, les expositions souveraines ont été soumises à une LGD maximale de 45 %.

À titre de référence, le nouveau modèle attribue aux expositions souveraines non garanties une LGD globale estimée à 5 % d'après l'étude de Fitch et de la BAD. Il tient compte de l'expérience de la Banque, de l'intensité de ses relations et des indices faibles de risque pays. Une décote supplémentaire de 5 % est appliquée aux indices moyens de risque pays qui tiennent compte de l'expérience de la Banque et de son statut de créancier privilégié précédemment testé auprès d'une entité souveraine, en tant qu'indicateur de l'intensité des relations. Enfin, une décote supplémentaire de 10 % est appliquée sur la base des indices de risque pays moyen à élevé de l'entité souveraine, de l'expérience de la Banque et de l'intensité de ses relations.

La LGD des facilités garanties est calculée à partir des sûretés détenues sur chaque facilité au moment de la déclaration. Les sûretés de toutes les facilités prennent en compte :

• Les décotes appliquées aux sûretés selon le type de sûreté. Le coût de réalisation de la sûreté est implicitement pris en compte dans les décotes appliquées ;

### **B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

### Perte en cas de défaut (LGD) (suite)

La LGD des facilités garanties est calculée à partir des sûretés détenues sur chaque facilité au moment de la déclaration. Les sûretés de toutes les facilités prennent en compte (suite) :

- Le délai de réalisation qui dépend du type de sûreté;
- Le taux d'intérêt effectif tenant compte de l'effet de la valeur temps de l'argent.

Une LGD minimale de 10 % est appliquée aux prêts entièrement garantis. Une LGD de premier rang non garantie de 45 % est également supposée.

### PRÊTS RESTRUCTURÉS ET MODIFIÉS

Les termes d'un contrat de prêt peuvent être restructurés pour un certain nombre de raisons, notamment l'évolution des conditions du marché, la fidélisation des clients et d'autres facteurs non liés à une détérioration effective ou potentielle du crédit du client. Un prêt existant dont les conditions ont été modifiées peut être décomptabilisé et le prêt renégocié sera comptabilisé comme un nouveau prêt à la juste valeur. Lorsque les conditions d'un actif financier sont modifiées et que cette modification n'entraîne pas de décomptabilisation, le fait de déterminer si le risque de crédit de l'actif a considérablement augmenté reflète la comparaison entre l'évaluation initiale du risque de crédit de l'emprunteur et l'évaluation actuelle au moment de la modification.

Lorsque la modification entraîne la décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé et affecté au stade 1 (en supposant que le crédit n'a pas été déprécié à ce moment-là). Pour qu'une modification se traduise par une décomptabilisation, un test de 10 % est réalisé et le résultat doit être satisfaisant.

Le Groupe renégocie des prêts aux clients en difficulté financière (cela s'appelle une « restructuration ») afin de maximiser les possibilités de recouvrement et de minimiser le risque de défaut. Conformément à la politique de restructuration du Groupe, la restructuration des prêts est accordée sur une base sélective si le débiteur est en défaut de paiement à ce moment ou s'il existe un risque élevé de défaut de paiement. Elle s'applique également s'il apparaît que le débiteur a déployé tous les efforts raisonnables pour rembourser en vertu du contrat initial ou s'il est en mesure de respecter les nouvelles conditions révisées. Les conditions révisées comprennent généralement la prolongation de l'échéance, la modification du calendrier des paiements d'intérêts et la modification des conditions des clauses restrictives. Le Comité du crédit du Groupe examine régulièrement les rapports sur les activités de restructuration.

En ce qui concerne les actifs financiers modifiés dans le cadre de la politique d'indulgence du Groupe, l'estimation de la PD est fonction de l'amélioration ou du rétablissement de la capacité du Groupe de recouvrer les intérêts et le capital et des expériences antérieures du Groupe en matière d'indulgence. Lors de ce processus, le Groupe évalue la performance des paiements de l'emprunteur par rapport aux conditions contractuelles modifiées et tient compte de divers indicateurs de comportement.

En général, la restructuration est un indicateur qualitatif des situations de défaut et des dépréciations de crédit. Ainsi, les attentes en matière de restructuration sont importantes pour déterminer s'il existe une augmentation sensible du risque de crédit. À la suite d'une restructuration, un client doit systématiquement afficher un bon comportement de paiement sur une période donnée avant que l'exposition ne soit plus considérée comme étant en défaut / en perte de crédit ou que la PD soit jugée réduite afin que la provision pour perte soit à nouveau réévaluée à un montant égal aux ECL sur 12 mois.

### Restructuration

Trouve son origine dans une situation de détresse, lorsqu'un risque accru de crédit affecte la génération de flux de trésorerie. La restructuration se caractérise particulièrement par une prorogation de l'échéance de 12 mois voire davantage, des taux d'intérêt inchangés pour la plupart des facilités, un moratoire de capital de 12 mois voire davantage.

### Modification

Les prêts modifiés établis sont des prêts dont les performances sont satisfaisantes au 31 mars 2020 (avant la pandémie de Covid-19). Les modifications concernent le refinancement et la prorogation des échéances n'excédant pas six mois dans le cours normal des opérations, sans nécessairement changer la structure de base de la facilité et les principales conditions de la facilité.

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### PRÊTS RESTRUCTURÉS ET MODIFIÉS (SUITE)

### Modification (suite)

Les modifications se caractérisent principalement par la prorogation de l'échéance des obligations arrivant à terme de 3 à 6 mois dans le cours normal des opérations ; des prix inchangés ; pour les prêts à long terme, un moratoire de capital de 3 à 6 mois ou, dans certains cas, un moratoire sur le capital et les intérêts ; un report de crédit par la prorogation de l'échéance de 3 à 6 mois ou, dans certains cas, sans prorogation de l'échéance, et la renonciation à une clause restrictive, le cas échéant, au cas par cas.

En raison des perturbations attribuables à la pandémie de Covid-19, les emprunteurs ont pris l'initiative de contacter la Banque pour négocier le report des paiements afin d'éviter le défaut de paiement, de gérer leurs flux de trésorerie et de faire face aux contraintes de liquidité. Les retards de paiement découlant de facteurs systémiques temporaires qui touchent tous les emprunteurs ne sont pas considérés comme une raison valable pour un classement d'office en défaut, en forclusion ou en improbabilité de paiement ; l'improbabilité de paiement a été examinée au cas par cas. Les modifications sont généralement destinées à résoudre les problèmes de liquidités à court terme lorsque les fondamentaux du projet restent solides.

## B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

# PRÊTS RESTRUCTURÉS ET MODIFIÉS - SUITE

### Modification (suite)

Les tableaux qui suivent portent sur les actifs financiers restructurés et modifiés lorsque la restructuration ou la modification n'entraîne pas de décomptabilisation.

### GROUPE ET BANQUE

		31 DÉCEMBRE 2022			31 DÉCEMBRE 2021	
	RESTRUCTURATION	MODIFICATION ATTRIBUABLE À LA COVID-19	TOTAL	RESTRUCTURATION	MODIFICATION ATTRIBUABLE À LA COVID-19	TOTAL
	OSD	OSD	OSD	USD	OSD	OSD
Valeur comptable brute avant restructuration	22 479 802	1	22 479 802	88 445 114	4 182 661	92 627 775
Provision pour pertes avant restructuration	33 409	1	33 409	(9 953 814)	(273)	(9 954 087)
Coût net amorti avant restructuration	22 513 211		22 513 211	78 491 300	4 182 388	82 673 688
(Perte)/gain net de restructuration	(122 114)	1	(122 114)	7 613 537	104 158	7 717 695
Coût net amorti après restructuration	22 391 097		22 391 097	86 104 837	4 286 546	90 391 383
Analyse des montants bruts par secteur :						
Agroalimentaire	6 776 979	1	67769779	1	•	1
Énergie	5 268 396	1	5 268 396	61 377 700		61 377 700
Santé	5 434 427	1	5 434 427	1	•	1
Hôtellerie	2 000 000	1	5 000 000	6 326 625	1	6 326 625
Transport		1			4 182 661	4 182 661
Pétrole et gaz	•	1		20 740 789	1	20 740 789
	22 479 802	1	22 479 802	88 445 114	4 182 661	92 627 775
Analyse des montants bruts par produit :						
Prêts pour financement de projets	15 702 823	1	15 702 823	67 704 325	4 182 661	71 886 986
Prêts pour financement du commerce	6 776 979	1	6 7 7 6 9 7 9	20 740 789		20 740 789
	22 479 802	1	22 479 802	88 445 114	4 182 661	92 627 775

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### IMPACT DES MODIFICATIONS ATTRIBUABLES À LA COVID-19 SUR LES ECL :

	31 DÉCE	MBRE 2022			31 DÉCE	MBRE 2021	
SOLDE APRÈS MODIFICATION	VALEUR ACTUALISÉE DES FLUX DE TRÉSORERIE MODIFIÉS		<b>DÉPRÉCIATION</b>	SOLDE APRÈS MODIFICATION	VALEUR ACTUALISÉE DES FLUX DE TRÉSORERIE MODIFIÉS	GAIN APRÈS MODIFICATION	dépréciation
USD	USD	USD	USD	USD	USD		USD
-	-	-	-	4 182 661	4 210 307	4 286 546	<i>7</i> 6 239

La Banque a continué à accumuler des intérêts sur ces facilités.

À la date de clôture, il n'y a pas eu de modifications substantielles entraînant la décomptabilisation et la comptabilisation de nouveaux actifs financiers.

Par ailleurs, il n'y a pas eu de prêts restaurés au titre de la Covid en 2022. En 2021, si les prêts restructurés en raison de l'impact de COVID étaient reclassés en prêts de stade 3, il n'y aurait pas d'impact sur la charge de dépréciation car la valeur de la garantie sur les prêts est supérieure au risque de crédit, de l'ordre de 0,25 million USD.

### Données permettant l'évaluation des ECL

Les principales données permettant l'évaluation des ECL sont les structures d'échéances des variables suivantes :

- Probabilité de défaut, (PD);
- Perte en cas de défaut (LGD) ; et
- Exposition en cas de défaut (EAD).

Ces paramètres sont tirés de modèles statistiques développés en interne et d'autres données historiques exploitant les modèles réglementaires. Ils sont rajustés en fonction de la notation du garant et de la nature de la garantie, le cas échéant, ainsi que des informations prospectives décrites ci-dessus.

Les estimations de PD pour les prêts et avances se font à une certaine date. Elles sont calculées à partir de matrices statistiques de migrations qui modélisent le risque de voir une exposition passer à un statut de défaut, et sont évaluées au niveau du portefeuille pour les portefeuilles d'actifs présentant des caractéristiques similaires. Ces modèles statistiques sont basés sur des données compilées en interne comprenant des facteurs quantitatifs et qualitatifs. Lorsqu'elles sont disponibles, des données de marché externes peuvent également être utilisées pour calculer la PD pour les contreparties de grandes entreprises. Si la catégorie de cote d'une contrepartie ou d'une exposition change, cela entraîne également un changement dans l'estimation de la PD y associée. Les PD à vie sont calculées en tenant compte des échéances contractuelles des expositions et des estimations des taux de remboursement anticipés. Les estimations du Groupe en matière de PD pour les autres expositions sont des estimations à une certaine date. Elles sont calculées sur la base d'informations externes liées aux cotes de crédit et évaluées à l'aide d'outils de notation adaptés aux différentes catégories de contreparties et d'expositions.

La LGD représente l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Le Groupe détermine les paramètres de LGD sur la base des garanties sur les expositions, du statut de créancier privilégié et de l'historique des taux de recouvrement des créances envers les contreparties ayant fait défaut. Les modèles de LGD prennent en compte la structure, la qualité de la garantie, le rang de la créance, le secteur dans lequel exerce la contrepartie et les coûts de recouvrement de toute garantie faisant partie intégrante de l'actif financier. Les estimations de la LGD sont étalonnées pour différents types de garanties en appliquant des décotes pour ajuster la valeur de marché des garanties afin de refléter au mieux les montants recouvrables. Les valeurs des garanties à prendre en compte sont calculées sur la base des flux de trésorerie actualisés en utilisant l'intérêt effectif.

### **B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)**

### IMPACT DES MODIFICATIONS ATTRIBUABLES À LA COVID-19 SUR LES ECL (SUITE) :

### Données permettant l'évaluation des ECL (suite)

L'EAD représente l'exposition attendue en cas de défaut. Le Groupe détermine l'EAD de l'exposition actuelle à partir de la contrepartie et des modifications éventuelles du montant actuel autorisé en vertu du contrat, y compris l'amortissement et les paiements anticipés. L'EAD d'un actif financier est la valeur comptable brute en défaut. Pour les engagements de prêt et les garanties non financières, l'EAD prend en compte le montant prélevé, ainsi que les éventuels futurs montants pouvant être prélevés ou remboursés en vertu du contrat. Ces derniers sont estimés sur la base d'observations historiques et de données prévisionnelles.

Comme la section ci-dessus le décrit, et sous réserve d'utiliser une PD sur un maximum de 12 mois pour les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de manière considérable, le Groupe mesure les ECL en tenant compte du risque de défaillance sur la période contractuelle maximale (y compris les éventuelles possibilités de prolongation pour l'emprunteur) au cours desquelles elle est exposée à un risque de crédit, même si, aux fins de la gestion des risques, le Groupe envisage une période plus longue. La période contractuelle maximale est prolongée jusqu'à la date à laquelle le Groupe a le droit d'exiger le remboursement d'une avance ou de mettre fin à un engagement ou à une garantie d'emprunt. Pour les découverts, les facilités de garantie et autres facilités renouvelables qui comprennent à la fois un prêt et une composante d'engagement non utilisée, le Groupe mesure les ECL sur une période d'un an, à moins que la durée de vie attendue de l'exposition ne puisse être raisonnablement déterminée

Lorsque la modélisation d'un paramètre est faite sur une base collective, les instruments financiers sont regroupés en fonction des caractéristiques de risque partagées, notamment :

- le type de produit et
- le secteur d'activité.

Les regroupements sont soumis à un examen régulier afin de s'assurer que les expositions au sein d'un groupe particulier restent bien homogènes.

### Analyse de sensibilité des ECL

Si les prêts classés au stade 2 devaient augmenter de 5 % au 31 décembre 2022, les ECL augmenteraient de 2,17 % (contre 9,30 % en décembre 2021).

Si tous les prêts renégociés étaient considérés comme ayant subi une forte augmentation du risque de crédit et passaient du stade 1 au stade 2, les ECL augmenteraient de 0,62 % (contre nul en décembre 2021).

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### Montant découlant de l'ECL

### Déduction pour pertes

Les tableaux suivants présentent les rapprochements entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la provision pour perte par segment.

	STADE 1 USD	STADE 2 USD	STADE 3 USD	<b>TOTAL</b> USD
Au 31 décembre 2022				
PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS				
Solde au 1 er janvier	9 880 506	27 165 615	9 159 700	46 205 821
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	5 026 784	(5 026 784)	-	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(78 637)	78 637	-	-
Transfert vers l'ECL à vie déprécié	(325)	(253 903)	254 228	
Réévaluation nette de la provision pour perte	(11 813 586)	(6 745 873)	7 035 662	(1 523 797)
Actifs financiers nets créés	2 523 710	-	-	2 523 710
Actifs financiers décomptabilisés*	(151 276)	-	(6 333 569)	(6 484 845)
Solde au 31 décembre	5 387 176	15 217 692	10 116 021	30 <i>7</i> 20 889
PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE				
Solde au 1 er janvier	35 534 554	8 626 034	61 740 539	105 901 127
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	12 402 037	(182 037)	(12 220 000)	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(17 894 245)	17 894 245	-	-
Transfert vers l'ECL à vie déprécié	-	(5 169 976)	5 169 976	-
Net d'actifs financiers créés	7 810 013	-	-	7 810 013
Réévaluation nette de la provision pour pertes	60 990 344	(20 325 253)	59 583 168	100 248 259
Actifs financiers décomptabilisés	(42 422)	-	(39 454 544)	(39 496 966)
Équilibre	98 800 281	853 012	<i>7</i> 4 819 139	174 462 433
ENGAGEMENTS ET GARANTIES NON DÉCAISSÉS				
Solde au 1 er janvier	5 159 480	-	-	5 159 480
Actifs financiers nets créés	2 491 757	-	-	2 491 757
Actifs financiers décomptabilisés	(5 159 480)	-	-	(5 159 480)
Solde au 31 décembre	2 491 757	-	-	2 491 757
LETTRES DE CRÉDIT				
Solde au 1 er janvier	85 240	-	-	85 240
Actifs financiers nets créés	140 318	-	-	140 318
Actifs financiers décomptabilisés	(85 240)	-	-	(85 240)
Solde au 31 décembre	140 318	-	-	140 318

<sup>\*</sup>Il n'y a pas eu d'annulation de prêts pour le financement du commerce et de projets au cours de la période sous revue (contre 43,45 millions USD en décembre 2021).

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### Montant découlant de l'ECL

### Provision pour perte

	STADE 1 USD	STADE 2 USD	STADE 3 USD	<b>TOTAL</b> USD
Au 31 décembre 2021 :				
prêts pour financement de projets				
Solde au 1 er janvier	2 697 363	31 725 588	33 063 944	67 486 895
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	1 545 232	(1 545 232)	-	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(27 506)	27 506	-	-
Réévaluation nette de la provision pour perte	(125 563)	(3 042 247)	(23 904 244)	(27 072 054)
Actifs financiers nets créés	5 902 845	-	-	5 902 845
Actifs financiers décomptabilisés*	(111 865)	-	-	(111 865)
Solde au 31 décembre	9 880 506	27 165 615	9 159 <i>7</i> 00	46 205 821
prêts pour financement du commerce				
Solde au 1 er janvier	18 082 726	6 862 240	71 917 281	96 862 247
Transfert vers l'ECL à vie déprécié	-	(4 482 624)	4 482 624	-
Net d'actifs financiers créés	5 614 193	-	-	5 614 193
Réévaluation nette de la provision pour perte	11 880 057	6 246 418	24 795 178	42 921 654
Actifs financiers décomptabilisés	(42 422)	-	(39 454 544)	(39 496 966)
Solde	35 534 554	8 626 034	61 740 539	105 901 128
ENGAGEMENTS ET GARANTIES NON DÉCAISSÉS				
Solde au 1 er janvier	606 803	1 330 070	-	1 936 873
Actifs financiers nets créés	5 159 480	-	-	5 159 480
Actifs financiers décomptabilisés	(606 803)	(1 330 070)	-	(1 936 873)
Solde au 31 décembre	5 159 480	-	-	5 159 480
LETTRES DE CRÉDIT				
Solde au 1 er janvier	44 617	-	-	44 617
Actifs financiers nets créés	85 240	-	-	85 240
Actifs financiers décomptabilisés	(44 617)	-	-	(44 617)
Solde au 31 décembre	85 240	-	-	85 240

Les ECL sur les liquidités et les soldes auprès d'autres banques, les prêts et engagements pour financement du commerce et de projets sont présentés dans la trésorerie et soldes détenus sur les comptes d'autres banques, les prêts et les autres passifs liés au financement de projets dans l'état de la situation financière.

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### Montant découlant de l'ECL (suite)

### Provision pour perte (suite)

### Prêts et avances bruts

Les tableaux suivants présentent les rapprochements entre le solde d'ouverture et le solde de clôture des prêts bruts par segment.

### 31 DÉCEMBRE 2022 31 DÉCEMBRE 2021

		31 DECEMBR	(L 2022			31 DECEMB	KL ZUZI	
	STADE 1 USD	STADE 2 USD	STADE 3 USD	TOTAL USD	STADE 1 USD	STADE 2 USD	STADE 3 USD	<b>TOTAL</b> USD
prêts pour financement de projets								
Solde au 1 er janvier	1 650 513 792	381 841 372	66 740 124	2 099 095 288	1 871 236 148	353 207 345	67 820 124	2 292 263 617
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	15 447 540	(15 447 540)	-	-	42 183 157	(42 183 157)	-	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(53 842 372)	53 842 372	-	-	(56 837 820)	56 837 820	-	-
Transfert vers l'ECL à vie déprécié	(637 175)	(7 613 942)	8 251 117	-	-	-	-	-
Réévaluation nette de la provision pour perte	(136 630 478)	(35 630 649)	339 853	(171 921 274)	(205 575 070)	13 979 364	(1 080 000)	(192 675 705)
Nouveaux actifs financiers créés	192 168 405	-	-	192 168 405	70 648 590	-	-	70 648 590
Actifs financiers décomptabilisés*	(101 534 530)	-	(6 333 569)	(107 868 099)	(71 141 214)	-	-	(71 141 214)
Solde à la fin de l'exercice	1 565 485 182	376 991 613	68 997 525	2 011 474 320	1 650 513 <i>7</i> 92	381 841 372	66 <i>7</i> 40 124	2 099 095 288
PRÊTS POUR FINANCEMENT DU COMMERCE :								
Solde au 1 er janvier	3 449 260 035	132 664 318	103 018 459	3 684 942 812	2 899 464 620	192 296 794	89 735 648	3 181 497 062
Transfert vers l'ECL sur 12 mois	23 144 771	(6 481 943)	(16 662 828)	-	-	-	-	-
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	(635 998 953)	635 998 953	-	-	-	-	-	-
Transfert vers l'ECL à vie déprécié	-	(88 006 752)	88 006 <i>7</i> 52	-	-	(58 994 861)	58 994 861	-
Réévaluation nette de la provision pour pertes	744 179 965	(28 173 107)	(16 151 807)	699 855 051	386 462 752	(637 615)	(6 257 507)	379 567 630
Actifs financiers nets créés	782 948 214	(553 066 546)	-	229 881 668	243 828 073	-	-	243 828 073
Actifs financiers décomptabilisés**	(80 495 410)	-	(39 454 543)	(119 949 953)	(80 495 410)	-	(39 454 543)	(119 949 953)
Solde à la fin de l'exercice	4 283 038 622	92 934 923	118 <i>7</i> 56 033	4 494 729 578	3 449 260 035	132 664 318	103 018 459	3 684 942 812

<sup>\*\*</sup> Il n'y a pas eu d'annulation de prêts pour le financement du commerce et de projets au cours de la période sous revue (contre 43,45 millions USD en décembre 2021).

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### Provision pour perte (suite)

### 31 DÉCEMBRE 2022

### 31 DÉCEMBRE 2021

		31 DECEMB	NL ZUZZ			31 DECEME	NL ZUZI	
	STADE 1 USD	STADE 2 USD	STADE 3 USD	TOTAL USD	STADE 1 USD	STADE 2 USD	STADE 3 USD	<b>TOTAL</b> USD
ENGAGEMENTS NON DÉCAISSÉS :								
Solde au 1 er janvier	651 950 533	-	-	651 950 533	518 443 767	21 274 601	-	539 <i>7</i> 18 368
Transfert vers l'ECL à vie non déprécié	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers nets créés ou acquis	424 414 736	-	-	424 414 736	614 329 916	-	-	614 329 916
Réévaluation nette de la provision pour pertes	(136 630 478)	(35 630 649)	339 853	(171 921 274)	(205 575 070)	13 979 364	(1 080 000)	(192 675 705)
Actifs financiers décomptabilisés	(651 950 533)	-	-	(651 950 533)	(480 823 150)	(21 274 601)	-	(502 097 751)
Solde à la fin de l'exercice	424 414 736	-	-	424 414 736	651 950 533	-	-	651 950 533
LETTRES DE CRÉDIT								
Solde au 1 er janvier	180 069 <i>7</i> 58	-	-	180 069 <i>7</i> 58	279 740 762	-	-	279 740 762
Actifs financiers nets créés ou acquis	160 695 <i>7</i> 01	-	-	160 695 <i>7</i> 01	180 069 <i>7</i> 58	-	-	180 069 758
Réévaluation nette de la provision pour pertes	-			-	(22 8451 905)	-	-	(22 8451 905)
Actifs financiers décomptabilisés	(180 069 758)	-	-	(180 069 758)	(51 288 857)	-	-	(51 288 857)
Solde à la fin de l'exercice	160 695 <i>7</i> 01	-	-	160 695 <i>7</i> 01	180 069 <i>7</i> 58	-	-	180 069 <i>7</i> 58
Total	585 110 437	-	-	585 110 437	832 020 291	-	-	832 020 291

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### CONCENTRATION DU RISQUE PAR SECTEUR

		AI COIII	ON BRUIE						
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU BILAN USD	%	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE HORS BILAN USD	%	NANTISSEMENT EN ESPÈCES/ EN TRANSIT USD	<b>assurance</b> USD	AUTRES MESURES D'ATTÉNUATION USD	<b>EXPOSITION NETTE</b> USD	%
Au 31 décembre 2022									
Agroalimentaire	1 296 694 554	20	137 884 078	30	(81 095 815)	(473 082 500)	(79 665 696)	800 734 621	22
Services bancaires et financiers	1 356 302 495	21	219 674 767	48	(337 009 767)	(288 597 857)	-	950 369 638	25
Construction	53 735 729	1	-	-	-	-	-	53 735 729	1
Énergie	291 718 070	4	10 714 459	2	-	-	-	302 432 529	8
Services de santé	21 159 226	1	3 932 079	-	-	-	-	25 091 305	1
Hôtellerie	37 572 102	1	10 749 731	2	-	-	-	48 321 833	1
TIC	188 244 220	3	-	-	(40 303 986)	-	-	147 940 234	4
Infrastructure	1 120 608 851	17	34 688 581	8	-	(521 458 334)	-	633 839 098	17
Secteur manufacturier et industries lourdes	223 984 952	3	6 893 666	2	-	-	-	230 878 618	6
Exploitation minière et extractive	65 103 957	1	26 428 880	6	-	-	-	91 532 837	3
Pétrole et gaz	1 625 584 387	25	-	-	(913 123 076)	(407 676 233)	(50 000 000)	254 785 078	7
Autre	5 152 830	-	-	-	-	-	-	5 152 830	-
Immobilier	10 056 951	-	-	-	-	-	-	10 056 951	-
Transport	62 424 572	1	-	-	-	(43 164 299)	(542 271)	18 718 002	1
Marchandises en gros	147 861 001	2	4 406 292	1	-	-	-	152 267 293	4
	6 506 203 897	100	455 372 532	100	(1 371 532 644)	(1 733 979 223)	(130 207 967)	3 <i>7</i> 25 856 596	100

<sup>\*\*</sup>Les éléments hors bilan comprennent les prêts approuvés mais non décaissés, les lettres de crédit en cours, les garanties et les cautions de bonne fin, le cas échéant.

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### CONCENTRATION DU RISQUE PAR SECTEUR (SUITE)

	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU BILAN USD	%	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE HORS BILAN USD	%	NANTISSEMENT EN ESPÈCES/ EN TRANSIT USD	<b>assurance</b> USD	AUTRES MESURES D'ATTÉNUATION USD	<b>EXPOSITION</b> NETTE USD	%
Au 31 décembre 2021									
Agroalimentaire	1,084,896,109	19	256,901,926	31	(13,832,889)	(459,359,600)	(77,442,173)	791,163,373	22
Services bancaires et financiers	1,040,746,846	18	348,172,743	42	(311,168,659)	(209,690,911)	-	868,060,019	24
Construction	13,016,325	-		-	-	-	-	13,016,325	-
Énergie	258,507,536	4	-	4	-	-	-	291,453,971	8
Services de santé	21,963,399	-	32,946,435	1	-	-	-	28,712,102	1
Hôtellerie	39,685,829	1	6,748,703	1	-	-	-	50,435,560	1
TIC	190,676,757	3	10,749,731	-	(40,303,986)	-	-	150,372,771	4
Infrastructure	1,251,124,879	22	-	15	-	(491,458,333)	(100,000,000)	782,119,073	22
Secteur manufacturier et industries lourdes	202,548,901	4	122,452,527	1	-	-	-	208,667,912	6
Pétrole et gaz	1,525,644,547	26	6,119,011	-	(901,619,113)	(312,909,008)	(50,000,000)	261,116,426	7
Autre	61,037,315	1	-	-	(45,668)	-	-	60,991,647	2
Immobilier	12,593,346	-	-	-	-	-	-	12,593,346	0
Transport	79,520,518	1	-	-	-	(62,168,496)	(542,271)	16,809,751	0
Marchandises en gros	2,075,793	-	-	6	-	-	-	50,004,738	1
	5,784,038,100	100	832,020,021	100	(1,266,970,315)	(1,535,586,348)	(227,984,444)	3,585,517,014	100

<sup>\*\*</sup>Les éléments de l'état de la situation financière hors bilan comprennent les prêts approuvés mais non décaissés, les lettres de crédit en cours et les garanties et cautions de bonne exécution, le cas échéant.

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### **CONCENTRATION DES RISQUES PAR PAYS**

	E	XPO5III	ON BRUIE						
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU BILAN USD	%	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE HORS BILAN USD	%	NANTISSEMENT EN ESPÈCES/ EN TRANSIT USD	<b>assurance</b> USD	AUTRES MESURES D'ATTÉNUATION USD	<b>EXPOSITION</b> <b>NETTE</b> USD	%
Au 31 décembre 2021									
Burundi	21 190 235	-	15 000 000	3	(1 034 698)	-	-	35 155 537	1
Comores	17 426 653		3 932 079	1	-	-	-	21 358 <i>7</i> 32	1
RDC	123 502 834	2	26 496 480	6	-	-	-	149 999 314	4
Djibouti	14 292 158	-	-	-	-	-	-	14 292 158	-
Égypte	147 861 001	2	4 406 292	1	-	-	-	152 267 293	4
Eswatini	46 052 215	1	5 000 000	1	-	-	-	51 052 215	2
Éthiopie	1 029 405 193	16	76 954 928	17	(165 105 129)	(200 000 000)	(542 271)	740 712 721	20
Kenya	517 387 491	8	-	-	-	(380 000 000)	-	137 387 491	4
Madagascar	10 604 228	-	920 855	-	-	-	-	11 525 083	-
Malawi	449 031 532	7	60 535 598	13	(77 286 589)	(259 832 500)	(79 665 696)	92 782 345	2
Maurice	306 282 909	5	6 930 818	2	(40 303 986)	-	-	272 909 741	7
Mozambique	150 923 264	2	100 000	-	-	-	-	151 023 264	4
Rwanda	449 256 719	7	19 746 573	4	(150 000 000)	(43 164 299)	-	275 838 993	7
Seychelles	48 070 613	1	<i>7</i> 49 <i>7</i> 31	-	-	-	-	48 820 344	1
Soudan du Sud	113 007 060	2	-	-	-	(60 000 000)	(50 000 000)	3 007 060	-
Soudan	931 435 763	14	-	-	(315 807 449)	(213 250 000)	-	402 378 314	11
Tanzanie	537 849 492	8	97 654 313	21	-	(141 458 334)	-	494 045 471	13
Ouganda	391 <i>7</i> 03 390	6	7 834 435	2	-	-	-	399 537 825	11
Zambie	697 630 119	11	129 110 430	28	(171 895 832)	(347 676 233)	-	307 168 485	8
Zimbabwe	503 291 028	8	-	-	(450 098 961)	(88 597 857)	-	(35 405 790)	-
	6 506 203 897	100	455 372 532	100	(1 371 532 644)	(1 733 979 223)	(130 207 967)	3 <i>7</i> 25 856 596	100

<sup>\*\*</sup>Les éléments de l'état de la situation financière hors bilan comprennent les prêts approuvés mais non décaissés, les lettres de crédit en cours et les garanties et cautions de bonne exécution, le cas échéant

### B. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

### **CONCENTRATION DES RISQUES PAR PAYS (SUITE)**

	E)	KPOSIII	ON BRUIE						
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU BILAN USD	%	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE HORS BILAN USD	%	NANTISSEMENT EN ESPÈCES/ EN TRANSIT USD	<b>assurance</b> USD	AUTRES MESURES D'ATTÉNUATION USD	<b>EXPOSITION NETTE</b> USD	%
Au 31 décembre 2021									
Burundi	13 601 870	-	18 000 000	2	(500 006)	-	-	31 101 864	1
Comores	17 929 558	-	6 748 703	1	-	-	-	24 678 261	1
RDC	55 768 557	1	4 119 011	1	-	-	-	59 887 568	2
Djibouti	10 075 686	-	-	-	-	-	-	10 075 686	-
Égypte	2 075 794	-	47 928 944	6	-	-	-	50 004 738	1
Eswatini	2 436 755	-	22 569 372	3	-	-	-	25 006 127	1
Éthiopie	805 <i>7</i> 82 851	14	168 525 879	20	(301 929 321)	(200 000 000)	(542 271)	471 837 138	13
Kenya	635 393 <i>7</i> 49	11	-	-	(45 667)	(350 000 000)	-	285 348 082	8
Madagascar	11 867 682	-	2 174 635	-	-	-	-	14 042 317	-
Malawi	323 <i>7</i> 61 658	6	202 295 709	24	(9 734 465)	(233 366 000)	(77 442 173)	205 514 729	6
Maurice	208 552 400	4	2 000 000	-	(40 303 986)	-	-	170 248 414	5
Mozambique	120 098 565	2	19 815 384	3	-	-	-	139 913 949	4
Rwanda	403 167 072	7	2 220 830	-	(230 000 000)	(62 168 496)	-	113 219 406	3
Seychelles	43 574 715	1	<i>7</i> 49 <i>7</i> 31	-	-	-	-	44 324 446	1
Soudan du Sud	59 681 374	1	-	-	-	-	(50 000 000)	9 681 374	-
Soudan	829 101 504	14	-	-	(225 093 070)	(225 993 600)	-	378 014 834	11
Tanzanie	525 161 384	9	205 602 203	21	-	(141 458 333)	(100 000 000)	489 305 254	14
Ouganda	401 586 833	7		25	-	-	-	470 722 651	13
Zambie	790 028 196	14	69 135 818	8	(9 264 718)	(312 909 008)	-	519 852 456	14
Zimbabwe	524 391 897	9	51 997 986	6	(450 099 082)	(9 690 911)	-	72 737 720	2
	5 784 038 100	100	832 020 021	100	(1 266 970 315)	(1 535 586 348)	(227 984 444)	3 585 517 014	100

<sup>\*\*</sup>Les éléments de l'état de la situation financière hors bilan comprennent les prêts approuvés mais non décaissés, les lettres de crédit en cours et les garanties et cautions de bonne exécution, le cas échéant.

### C. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe ait des difficultés à honorer ses obligations financières. La politique de liquidité du Groupe lui assure des ressources suffisantes pour s'acquitter de ses obligations en matière de décaissements nets et de service de la dette et lui permet de choisir le moment opportun pour faire appel aux marchés financiers.

Le Groupe détient suffisamment d'actifs liquides pour lui permettre de poursuivre normalement ses activités, même dans le cas improbable où elle serait dans l'impossibilité d'obtenir de nouvelles ressources auprès de ses prêteurs et des marchés des capitaux pendant une longue période. Pour atteindre cet objectif, le Groupe opère sur un niveau minimum prudentiel de liquidité, basé sur les besoins de trésorerie nets prévisionnels.

Ce niveau minimum est mis à jour tous les trimestres.

L'état de la situation de liquidité est présenté en prenant en compte la plus prudente des dates d'échéance. Les passifs sont classés en fonction de la date de remboursement la plus proche possible, tandis que les actifs sont classés selon la dernière date de remboursement possible.

Le Comité de la gestion intégrée du risque de la Banque (BIRMC) est chargé de veiller à ce que tous les engagements de financement prévisibles soient atteints à l'échéance, et que le Groupe n'aura aucune difficulté à honorer des engagements relatifs à ses passifs financiers au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Le BIRMC s'appuie en grande partie sur la Direction de la Trésorerie pour coordonner et assurer la discipline, certifier l'adéquation des liquidités dans des conditions normales et inhabituelles, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

### C. RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Les échéances des actifs et passifs financiers sont les suivantes :

	JUSQU'À 1 MOIS USD	<b>2 À 3 MOIS</b> USD	4 À 6 MOIS USD	<b>6 À 12 MOIS</b> USD	<b>1 À 5 ANS</b> USD	PLUS DE 5 ANS USD	<b>TOTAL</b> USD
Au 31 décembre 2022 :							
ACTIFS							
Trésorerie et soldes sur les comptes d'autres banques	621 327 975	400 000 000	100 000 000	-	616 288 863	-	1 737 616 838
Investissement dans des titres publics	-	-	6 015 681	10 059 667	41 151 784	-	57 227 132
Autres créances*	475 032	397 143	585 336	1 108 868	122 552 017	12 013 789	137 132 185
Prêts pour financement du commerce	507 794 439	325 054 762	1 017 836 137	893 263 494	2 243 238 409	4 746 940	4 991 934 181
Prêts pour financement de projets	190 336 799	84 598 837	109 720 766	294 637 318	1 574 686 829	409 446 595	2 663 427 144
Placements en actions à juste valeur dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	-	71 452 098	-	71 452 098
Total actifs	1 319 934 245	810 050 <i>7</i> 41	1 234 157 919	1 199 069 347	4 669 370 001	426 207 324	9 658 789 578
PASSIFS							
Emprunts à court terme	316 283 182	280 418 748	222 060 704	494 599 550	2 175 969 496	-	3 489 331 681
Emprunts à long terme	31 259 161	18 643 886	25 232 046	57 357 038	1 326 941 384	1 097 127 297	2 556 560 813
Instruments financiers dérivés	9 443 060	11 156 223	(2 772 900)				17 826 383
Compte de recouvrement	123 759 079	-	-	-	-	-	123 759 079
Autres dettes**	121 777 769	-	-	-	65 246 073	37 949 595	224 973 437
Total passifs	602 522 251	310 218 857	244 519 850	551 956 588	3 568 156 954	1 135 076 892	6 412 451 391
Écart de liquidité net	717 411 994	499 831 884	989 638 070	647 112 759	1 101 213 047	(708 869 568)	3 246 338 187
Écart cumulé	717 411 994	1 217 243 878	2 206 881 948	2 853 994 707	3 955 207 755	3 246 338 187	3 246 338 187

Le tableau ci-dessus analyse les actifs et passifs financiers du Groupe en les regroupant par classe d'échéance pertinente définie en fonction de la durée restant à courir à la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle.

<sup>\*</sup>Sont exclus des « autres créances » les actifs non financiers, et en particulier les paiements anticipés et les autres créances figurant à la note 25.

<sup>\*\*\*\*</sup>Sont exclus des « autres dettes » les passifs non financiers, et en particulier les loyers payés anticipativement figurant à la note 33.

### C. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Les échéances des actifs et passifs financiers sont les suivantes :

	JUSQU'À 1 MOIS USD	<b>2 À 3 MOIS</b> USD	<b>4 À 6 MOIS</b> USD	6 À 12 MOIS USD	<b>1 À 5 ANS</b> USD	PLUS DE 5 ANS USD	TOTAL USD
Au 31 décembre 2021-Retraité :							
ACTIFS							
Trésorerie et soldes sur les comptes d'autres banques	495 388 886	915 000 000	423 670 987	81 179 535	65 790 502	-	1 981 029 910
Investissement dans des titres publics	-	-	16 269 840	9 819 946	51 634 480	6 225 768	83 950 034
Autres créances	1 060 437	483 266	713 239	1 394 770	109 112 423	3 379 024	116 143 159
Instruments financiers dérivés	-	-	57 634 835	-	-	-	57 634 835
Prêts pour financement du commerce	292 921 717	440 591 121	318 371 758	802 840 562	2 124 058 044	14 <i>7</i> 82 392	3 993 565 594
Prêts pour financement de projets	85 431 829	82 141 907	96 692 172	335 103 756	1 566 714 762	353 882 613	2 519 967 039
Placements en actions à juste valeur dans les autres éléments du résultat global	-	-	-	-	61 078 070	-	61 078 070
Total actifs	874 802 869	1 438 216 294	913 352 831	1 230 338 569	3 978 388 281	378 269 797	8 813 368 641
PASSIFS							
Emprunts à court terme	214 360 324	200 475 068	207 375 538	1 126 031 686	915 219 930		2 663 462 546
Emprunts à long terme	24 443 412	732 758 164	31 191 787	159 284 680	1 265 391 128	1 161 027 193	3 374 096 364
Compte de recouvrement	64 979 105	-	-	-	-	-	64 979 105
Autres dettes	57 753 976	-	-	-	92 165 736	-	149 919 712
Total passifs	361 536 817	933 233 232	238 567 325	1 285 316 366	2 272 776 794	1 161 027 193	6 252 457 727
Écart de liquidité net	513 266 052	504 983 062	674 785 506	(54 977 797)	1 705 611 487	(782 757 396)	2 560 910 914
Écart cumulé	513 266 052	1 018 249 114	1 693 034 620	1 638 056 823	3 343 668 310	2 560 910 914	2 560 910 914

Le tableau ci-dessus analyse les actifs et passifs financiers du Groupe en les regroupant par classe d'échéance pertinente définie en fonction de la durée restant à courir à la date de clôture jusqu'à la date d'échéance contractuelle.

### C. RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Les échéances des engagements de prêt et des passifs financiers hors bilan sont les suivantes :

	JUSQU'À 1 MOIS USD	<b>2 À 3 MOIS</b> USD	<b>4 À 6 MOIS</b> USD	6 À 12 MOIS USD	1 À 5 ANS USD	PLUS DE 5 ANS USD	TOTAL USD
Au 31 décembre 2022 :							
Garanties	=	-	-	2 000 000	-	-	2 000 000
Lettres de crédit	10 134 950	7 732 486		2 090 360	-	-	19 957 796
Engagements de prêt	43 341 474	86 682 947	130 024 421	173 365 894	-	-	433 414 736
Total	53 476 424	94 415 433	130 024 421	177 456 254	-	-	455 372 532
Au 31 décembre 2021 :							
Garanties	-	-	-	133 250 000	-	-	133 250 000
Lettres de crédit	48 970 096	71 383 648	57 495 184	-	2 220 830	-	180 069 758
Engagements de prêt	51 870 026	103 740 053	155 610 079	207 480 105	-	-	518 <i>7</i> 00 263
Total	100 840 122	175 123 701	213 105 263	340 730 105	2 220 830	-	832 020 021

### C. RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

### i. Gestion des liquidités et du financement

Les politiques de liquidité et de financement du Groupe exigent de :

- Entering into lending contracts subject to availability of funds,
- Projeter les flux de trésorerie par principales devises et tenir compte du niveau des liquidités nécessaires à cet effet,
- Veiller à avoir une gamme diversifiée de sources de financement avec des facilités de soutien,
- Investir dans des instruments liquides à court terme qui peuvent être facilement vendus sur le marché en cas de besoin,
- Investir dans les immobilisations corporelles correctement budgétisées et réalisées lorsque le Groupe dispose de flux de trésorerie suffisants,
- Conserver des liquidités et financer des plans d'urgence. Ces plans doivent identifier les indicateurs précoces des conditions de stress et décrire les mesures à prendre en cas de difficultés découlant de crises systémiques ou d'autres crises, tout en minimisant les conséquences négatives à long terme.

### ii. Plans d'urgence

Le Groupe planifie le financement d'urgence au début de l'exercice. Ainsi, les mesures suivantes dont prises pour lutter contre la crise de liquidité :

- Lignes de crédit inutilisées, y compris les facilités de réserve, provenant de différentes contreparties.
- Dépôts à terme auprès des contreparties et perspectives de retrait et de transfert.
- Portefeuille d'investissement et sa période de défaisance.
- Montant des ressources à court terme assorti d'une période de temps nécessaire pour accroître ces ressources.
- Montant qui peut être obtenu auprès d'autres contreparties en fonction des relations passées du Groupe.

### D. RISQUE DE MARCHÉ

Le processus de gestion du risque de marché du Groupe vise à gérer et contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le rendement lié au risque. Le risque de marché est le risque que l'évolution des facteurs du marché, notamment les taux d'intérêt et les taux de change, réduise le produit ou la valeur du portefeuille.

Le BIRMC est chargé de la gestion du risque de marché. La Direction de la Trésorerie est responsable de l'élaboration de politiques détaillées de gestion des risques de marché et de la mise en œuvre quotidienne de ces politiques.

La gestion du risque de marché est complétée par le suivi de l'analyse de sensibilité des principales variables de risque de marché. Le Groupe utilise habituellement des modèles de simulation pour mesurer l'incidence des variations des taux d'intérêt sur le produit net d'intérêts. Les principales hypothèses utilisées dans ces modèles comprennent les volumes de prêts, les prix et les variations dans les conditions du marché. Ces hypothèses se fondent sur les meilleures estimations des positions réelles. Les modèles ne permettent pas de prédire avec précision l'incidence réelle des variations des taux d'intérêt sur le produit, car ces hypothèses sont très incertaines.

### i. Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'ampleur de l'exposition au risque de taux d'intérêt dépend en grande partie de la durée pendant laquelle le taux d'intérêt est fixé pour un instrument financier. L'objectif principal du Groupe en matière de gestion du risque de taux d'intérêt est de générer une marge nette d'intérêts appropriée en faisant correspondre respectivement la caractéristique de taux d'intérêt et le profil de réévaluation des actifs avec ceux des emprunts sous-jacents et des sources des capitaux propres.

### D. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

### i. Risque du taux d'intérêt (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt :

	JUSQU'À 1 MOIS USD	1 À 6 MOIS USD	6 TO 12 MONTHS	1 TO 5 YEARS	* TAUX D'INTÉRÊT FIXE USD	*SANS CHARGE D'INTÉRÊT USD	<b>TOTAL</b> USD
Au 31 décembre 2022 :	005	005	000	000	000	000	000
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et soldes sur les comptes d'autres banques	618 499 506	500 000 000	-	-	616 288 863	2 828 469	1 737 616 838
Investissement dans des titres publics	-	-	-	-	57 227 132	-	57 227 132
Autres créances**	-	-	-	-	21 230 498	115 901 687	137 132 185
Prêts pour financement du commerce (net)	-	2 260 830 874	233 506 676	-	1 707 133 560	118 796 035	4 320 267 145
Prêts pour financement de projets (net)	<i>7</i> 1 91 <i>7</i> 716	1 504 718 850	-	-	335 119 340	68 997 525	1 980 753 431
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	-			-	71 452 098	71 452 098
Total des actifs financiers	690 417 222	4 265 549 724	233 506 676	-	2 736 999 393	377 975 814	8 304 448 829
PASSIFS FINANCIERS							
Emprunts à court terme	356 813 669	2 679 474 496	-	-	453 043 516	-	3 489 331 681
Emprunts à long terme	221 288 778	1 011 499 807	-	-	1 323 772 228	-	2 556 560 813
Instruments financiers dérivés		-	-	-	-	17 826 383	17 826 383
Comptes de recouvrement	-	-	-	-	-	123 759 079	123 759 079
Autres dettes***	-	-	-	-	37 949 593	186 807 378	224 756 971
Total des passifs financiers	578 102 447	3 690 974 303	-	-	1 814 765 337	328 392 840	6 412 234 927
Risque du taux d'intérêt net	112 314 775	574 575 421	233 506 676	-	922 234 056	49 582 974	1 892 213 902
Risque du taux d'intérêt cumulé	112 314 775	686 890 196	920 396 872	920 396 872	1 842 630 928	1 892 213 902	1 892 213 902

<sup>\*</sup> Les éléments comportant un taux d'intérêt fixe et sans intérêts sont comptabilisés au coût amorti ou à leur valeur comptable qui se rapproche de leur juste valeur.

<sup>\*\*</sup>Sont exclus des « autres créances » les actifs non financiers, et en particulier les paiements anticipés et les autres créances figurant à la note 25.

<sup>\*\*\*</sup>Sont exclus des « autres dettes » les passifs non financiers, et en particulier les loyers payés anticipativement figurant à la note 33.

### D. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

### i. Risque du taux d'intérêt (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Groupe au risque du taux d'intérêt.

	JUSQU'À 1 MOIS	1 À 6 MOIS	6 À 12 MOIS	1 À 5 ANS	* TAUX D'INTÉRÊT FIXE	*SANS CHARGE D'INTÉRÊT	TOTAL
Au 31 décembre 2021-Retraité :	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et soldes sur les comptes d'autres banques	491,721,014	915,000,000	25,110,967	-	545,530,057	3,667,872	1,981,029,910
Investissement dans des titres publics	-	-	-	-	83,950,034	-	83,950,034
Autres créances		-	-	-	15,551,057	814,257	16,365,314
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	115,328,902	814,257	116,143,159
Prêts pour financement du commerce	60,133,929	138,052,061	1,753,271,680	-	1,560,556,229	67,027,785	3,579,041,684
Prêts pour financement de projets	14,035,439	291,348,316	1,307,080,135	-	376,250,881	64,174,696	2,052,889,467
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	61,078,070	61,078,070
Total des actifs financiers	565,890,382	1,344,400,377	3,085,462,782	-	2,681,616,103	254,397,515	<i>7</i> ,931, <i>767</i> ,159
PASSIFS FINANCIERS							
Emprunts à court terme	214,360,323	2,029,388,783	231,030,631	-	188,682,809	-	2,663,462,546
Emprunts à long terme	343,238,462	400,805,383	572,875,079	-	2,057,177,440	-	3,374,096,364
Comptes de recouvrement	-	-	-	-	-	64,979,105	64,979,105
Autres dettes	-	-	-	-	51,439,560	98,480,152	149,919,712
Total des passifs financiers	557,598,785	2,430,194,166	803,905,710	-	2,297,299,809	163,459,257	6,252,457,727
Risque du taux d'intérêt net	8,291,597	(1,085,793,789)	2,281,557,072	-	384,316,294	90,938,258	1,679,309,432
Risque du taux d'intérêt cumulé	8,291,597	(1,077,502,192)	1,204,054,880	1,204,054,880	1,588,371,174	1,679,309,432	1,679,309,432

<sup>\*</sup>Les éléments comportant un taux d'intérêt fixe et sans intérêts sont comptabilisés au coût amorti ou à leur valeur comptable qui se rapproche de leur juste valeur.

### D. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

### i. Risque du taux d'intérêt (suite)

### Réforme des taux d'intérêt de référence

Le Groupe est exposé à des taux d'intérêt variables indexés sur le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR). Cette exposition résulte de l'utilisation par le Groupe de taux d'intérêt variables afin d'évaluer ses actifs et passifs de prêts et emprunts. Outre l'exposition aux taux d'intérêt de référence, le Groupe possède d'importants volumes d'instruments financiers non dérivés dans ses portefeuilles de négociation liés au LIBOR USD qui ne sont pas en relation avec la comptabilité de couverture.

Il surveille également de près le marché et les résultats des différents groupes de travail du secteur qui gèrent la transition vers de nouveaux taux d'intérêt de référence. C'est le cas notamment des annonces faites par les régulateurs du IBOR. En effet, la FCA a confirmé que tous les paramètres du LIBOR cesseront d'être fournis par un administrateur ou ne seront tout simplement plus représentatifs :

- Immédiatement après le 31 décembre 2021, en ce qui concerne tous les paramètres de la livre sterling, de l'euro, du franc suisse et du yen japonais, ainsi que les paramètres du dollar américain à une semaine et à deux mois.
- Immédiatement après le 30 juin 2023, pour ce qui est des paramètres restants du dollar américain.

En réponse à ces annonces, le Comité de gestion actif-passif (ALCO) du Groupe a mis sur pied un « Comité de pilotage pour la transition LIBOR » et un « Groupe de travail sur la transition LIBOR » afin de superviser la mise en œuvre d'une feuille de route et d'un cadre de mise en œuvre de la transition, en collaboration avec tous les départements du Groupe. Ainsi, le programme de transition comprend les axes de travail suivants : gestion des risques, opérations de prêt, trésorerie, service juridique, informatique et finance.

### Risques découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence

Les principaux risques résultant de la transition auxquels s'expose le Groupe sont les suivants :

### a. Le risque lié à la base du taux d'intérêt :

Ce risque comporte deux éléments, comme indiqué ci-dessous :

- Si les négociations bilatérales avec les contreparties du Groupe ne sont pas menées à bien avant l'arrêt des IBOR, des incertitudes notables pèsent sur le taux d'intérêt susceptible de s'appliquer. Il en ressort un risque de taux d'intérêt supplémentaire n'ayant pas été anticipé au moment de la signature des contrats et pris en compte par notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt. À titre d'exemple, dans certains cas, les clauses de repli des contrats de prêt IBOR peuvent avoir pour effet de fixer le taux d'intérêt pour la durée restante au dernier taux IBOR. Le Groupe travaille en étroite collaboration avec toutes les contreparties afin d'éviter que cela ne se produise. Toutefois, si cela venait à se produire, la politique de gestion du risque de taux d'intérêt du Groupe s'appliquerait normalement et pourrait entraîner la clôture ou la conclusion de nouveaux swaps de taux d'intérêt en vue de conserver un portefeuille d'emprunts à taux variable et à taux fixe.
- Le risque de taux d'intérêt peut survenir si l'instrument non dérivé et l'instrument dérivé détenus pour gérer le risque d'intérêt sur l'instrument non dérivé passent à des taux de référence alternatifs à des moments différents. Ce risque peut également survenir lorsque des dérivés adossés effectuent une transition à des moments différents. Le Groupe surveillera alors ce risque par rapport à sa politique de gestion des risques actualisée afin d'autoriser des décalages temporaires allant jusqu'à 12 mois et de négocier des swaps de taux d'intérêt de base supplémentaires, le cas échéant.

### b. Risque de liquidité :

Il existe des différences fondamentales entre les IBOR et les divers taux de référence alternatifs adoptés par le Groupe. Les IBOR sont des taux à terme prospectif publiés pour une année (par exemple 3 mois) au début de cette année et comprennent un écart de crédit interbancaire, alors que les taux de référence alternatifs sont généralement des taux au jour le jour sans risque publiés à la fin de l'année au jour le jour, sans écart de crédit intégré.

### D. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

### i. Risque du taux d'intérêt (suite)

### Risques découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (suite)

### b. Risque de liquidité (suite) :

Ces différences entraîneront une incertitude supplémentaire sur les paiements d'intérêts à taux variable, nécessitant ainsi une gestion supplémentaire des liquidités. La politique de gestion du risque de liquidité du Groupe a été mise à jour afin de garantir des ressources liquides suffisantes pour faire face aux hausses imprévues des taux au jour le jour.

### c. Comptabilité:

Si la transition vers des taux de référence alternatifs de certains contrats est achevée de manière à ne pas permettre l'application des allègements introduits dans les amendements de la phase 2, cela pourrait entraîner une volatilité du résultat si les instruments financiers non dérivés sont modifiés ou décomptabilisés. Le Groupe entend donc convenir des modifications à apporter aux contrats qui permettraient l'application des allègements de l'IFRS 9.

### d. Risque de litiges :

Si aucun accord n'est conclu pour mettre en œuvre la réforme des taux d'intérêt de référence sur les contrats existants (par exemple, en raison d'une interprétation différente des clauses de repli existantes), un risque de litiges et de différends prolongés avec les contreparties se pose, lequel est susceptible d'entraîner des frais juridiques et autres frais supplémentaires. Le Groupe travaille en étroite collaboration avec toutes les contreparties pour éviter que cela ne se produise.

### e. Risque opérationnel:

Les systèmes informatiques du Groupe font l'objet de mises à niveau afin de pouvoir gérer pleinement la transition vers des taux de référence alternatifs, et il y a un risque que ces mises à niveau ne soient pas entièrement fonctionnelles à temps, ce qui entraînerait des procédures manuelles supplémentaires occasionnant des risques opérationnels.

Progrès enregistrés dans la mise en œuvre des taux d'intérêt de référence alternatifs.

### Développements en 2022

Tous les nouveaux contrats de prêt à taux variable en dollars américains émis en 2022 citent le SOFR (taux de financement garanti au jour le jour) comme taux de référence. Ayant constaté la disponibilité des taux SOFR à terme, la TDB a choisi de les utiliser pour ces types de contrats de prêt. Les taux SOFR à terme présentent des caractéristiques similaires à celles des taux LIBOR, à savoir qu'ils sont prospectifs et donc facilement compréhensibles par les clients, tout en étant faciles à adapter dans les systèmes existants de la Banque.

Les prêts existants qui chevaucheront la date limite de transition du 30 juin 2023 voient leurs contrats de prêt modifiés pour adopter le SOFR à terme comme taux de référence. La Banque a mené, et continue de mener, des actions de sensibilisation auprès de ses clients existants concernant la transition, dans le but d'accélérer la migration du LIBOR vers le SOFR à terme pour les prêts existants qui arriveront à échéance au-delà de la date limite du 30 juin 2023. La transition des prêts bilatéraux progresse bien, une grande partie des clients dont les prêts arrivent à échéance après le 30 juin 2023 ayant déjà signé les amendements, tandis que les autres sont en passe de le faire.

Les prêts qui seront entièrement remboursés avant le 30 juin 2023 peuvent suivre leur cours car les taux LIBOR continueront d'être publiés jusqu'au 30 juin 2023.

Quant aux prêts syndiqués dont la Banque est l'agent, une approche identique à celle qu'elle a adoptée pour ses propres prêts a été proposée au syndicat de prêteurs. Là où il y a consensus, la révision des accords de prêt se poursuit de manière résolue. À défaut de consensus, des consultations se poursuivent entre les prêteurs. Nous prévoyons d'avoir transféré toutes les opérations syndiquées pour lesquelles la TDB est l'agent dans les délais impartis.

### D. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

### i. Risque du taux d'intérêt (suite)

### Développements en 2022 (suite)

À la date de la présente note de mise à jour, plusieurs nouvelles opérations de prêt ont été comptabilisées en utilisant les taux SOFR à terme dans les systèmes bancaires centraux de la Banque sans aucun problème.

Depuis la dernière mise à jour, des progrès ont été réalisés en termes d'adoption des taux SOFR pour les emprunts de la Banque. En effet, celle-ci a adopté une approche consistant à négocier avec les prêteurs l'utilisation des taux SOFR à terme afin d'aligner son portefeuille d'emprunts sur l'approche adoptée pour son portefeuille de prêts. Jusqu'à présent, les nouveaux emprunts et les transitions ont été alignés sur cette approche.

Les principaux systèmes bancaires de la Banque, notamment SAP, Trade Innovation et Credit Quest, sont prêts à utiliser les taux SOFR à terme. En revanche, le système de trésorerie OPICS doit être amélioré de manière à ce qu'il puisse utiliser les taux SOFR. Pour accélérer la transition, une solution de rechange à court terme a été mise en place.

À la date de la présente note de mise à jour, la transition du LIBOR vers les taux SOFR n'a pas eu d'impact négatif sur la Banque, ni en termes de produits d'intérêts. Les taux LIBOR et SOFR ont tous deux augmenté au cours de l'année 2022, et la marge nette d'intérêt de la Banque a également progressé parallèlement aux taux de référence.

### Évolution du marché

Depuis la dernière mise à jour fournie en février 2022, des progrès notables ont été accomplis sur le marché en ce qui concerne la transition du LIBOR.

En mars 2022, le Président des États-Unis a promulgué le Consolidated Appropriations Act, 2022, qui contient une législation essentielle sur la transition vers l'abandon du LIBOR en USD, réduisant ainsi les risques juridiques et opérationnels liés à cette transition.

En mai 2022, le Groupe CME a annoncé le lancement de l'initiative SOFR First for Options. Celle-ci vise à accélérer la négociation d'options SOFR, le dernier marché qui doit encore s'affranchir du LIBOR.

En juillet 2022, Refinitiv a annoncé son intention de commencer à publier des taux de substitution basés sur les taux SOFR à terme du Groupe CME à partir de septembre 2022. Les taux de substitution incluront l'ajustement de l'écart pour les taux SOFR à terme qui seront utilisés dans la transition des produits au comptant hérités du LIBOR, offrant ainsi aux clients une ressource claire et simple leur permettant d'accéder à un nouveau taux applicable en remplacement des taux LIBOR.

Le Comité des taux de référence alternatifs (ARRC) a également publié le LIBOR Legacy Playbook en juillet 2022, qui fournit des orientations regroupant les meilleures pratiques pour aider les participants au marché à assurer la transition du LIBOR pour les produits de trésorerie Legacy LIBOR. Il a été noté que fin juin 2022, pour la toute première fois, l'activité des options SOFR a dépassé celle des options Eurodollar.

Dans l'ensemble, alors que la transition du LIBOR entre dans sa période finale, le marché a connu une forte augmentation de l'utilisation du SOFR, comme le montrent les volumes quotidiens moyens pour les contrats à terme SOFR, avec un record en une seule journée de près de 7,6 millions USD de contrats à terme et d'options SOFR échangés le 12 janvier 2023.

### D. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

### i. Risque du taux d'intérêt (suite)

### Risque du taux d'intérêt - Analyse de sensibilité

Le Groupe surveille l'incidence qu'une potentielle augmentation ou baisse immédiate des taux d'intérêt de 100 points de base appliquée au début de l'année aurait sur le produit net d'intérêts.

L'analyse de sensibilité ci-dessous a été établie en fonction du risque de taux d'intérêt pour les instruments non dérivés à la fin de l'exercice. L'analyse a été préparée sur la base des hypothèses suivantes :

- L'encours des actifs et passifs porteurs d'intérêts au 30 juin 2022 est resté à ces niveaux pour toute l'année,
- Les actifs et passifs productifs d'intérêts libellés en devises autres que le dollar américain ont subi des variations similaires des taux d'intérêt, et
- Toutes les autres variables restent constantes.

Si les taux d'intérêt avaient été supérieurs ou inférieurs de 100 points de base par rapport aux hypothèses ci-dessus, le bénéfice net du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 de 209 799 087 USD (contre 176 187 411 USD en décembre 2021) augmenterait ou diminuerait de 14 911 504 USD (contre 13 345 332 USD en décembre 2021) comme suit :

### Effet sur le bénéfice net du Groupe :

Le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 augmenterait à 224 710 591 USD (contre 188 532 743 USD en décembre 2021) ou diminuerait à 194 887 583 USD (contre 163 842 079 USD en décembre 2021).

La variation potentielle est de 7,1 % (contre 7,0 % en décembre 2021) du bénéfice sur l'exercice.

### ii. Risque de change

Le risque de change est défini comme la perte potentielle qui pourrait résulter d'une évolution défavorable des taux de change. Les risques de change sont minimisés et, si possible, éliminés lorsqu'il est exigé que les actifs soient financés par des passifs ayant des caractéristiques de change correspondantes.

Les positions en devises étrangères font l'objet d'un suivi trimestriel. L'exposition à une seule devise, qu'il s'agisse de positions courtes ou longues, ne doit pas dépasser la limite de 10 % de la valeur nette du Groupe.

### D. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

### ii. Risque de change (suite)

Les actifs et passifs financiers du Groupe sont comptabilisés en USD.

La position de change du Groupe au 31 décembre 2022 était la suivante :

	USD	GBP	EURO	KES	SDG	UGX	AED	MWK	TZSH	ZMW	JPY	AUTRES	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS													
Trésorerie et soldes sur les comptes d'autres banques	1 602 763 206	9 <i>7</i> 50	40 397 698	236 368	2 828 469	5 974 826	8 192	<i>75 753 7</i> 18	5 062 069	3 620 996	1 168	960 378	1 737 616 838
Investissement dans des titres publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57 227 132	-	-	57 227 132
Autres créances*	137 132 185	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	137 132 185
Prêts pour financement du commerce	2 834 192 610	-	1 486 074 535	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 320 267 145
Prêts pour financement de projets	1 685 536 000	-	295 217 431	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 980 <i>7</i> 53 431
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	71 452 098	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	71 452 098
Total des actifs financiers	6 331 076 099	9 <i>7</i> 50	1 821 689 664	236 368	2 828 469	5 974 826	8 192	<i>75 753 7</i> 18	5 062 069	60 848 128	1 168	960 378	8 304 448 829
PASSIFS FINANCIERS													
Emprunts à court terme	3 260 236 285	-	229 095 396	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 489 331 681
Emprunts à long terme	2 152 524 882	-	404 035 931	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 556 560 813
Investissement dans les dérivés financiers	(1 241 947 992)	-	1 259 774 375	-	-	-	-	-	-	9 264 718	-	-	17 826 383
Compte de recouvrement	44 076 600		29 049		2 776 201			<i>75 7</i> 48 496		594 035	-	534 698	123 759 079
Autres dettes**	224 672 052	-	-	60 192		-	-			-		24 727	224 756 971
Total des passifs financiers	4 439 561 827	-	1 892 934 752	60 192	2 776 201	-	-	75 748 496	-	594 035	-	559 426	6 412 234 927
POSITION NETTE	1 891 514 272	9 <i>7</i> 50	(71 245 087)	60 192	52 269	5 974 826	8 192	5 222	5 062 069	60 254 093	1 168	400 953	1 892 213 902

<sup>\*</sup>Sont exclus des « autres créances » les actifs non financiers, et en particulier les paiements anticipés et les autres créances figurant à la note 25.

<sup>\*\*</sup>Sont exclus des « autres dettes » les passifs non financiers, et en particulier les loyers payés anticipativement figurant à la note 33.

### D. RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

### ii. Risque de change (suite)

La position de change du Groupe au 31 décembre 2021 - retraitée - était la suivante :

	USD	GBP	EURO	KES	SDG	UGX	AED	MWK	TZSH	ZMW	JPY	AUTRES	TOTAL
ACTIFS FINANCIERS													
Trésorerie et soldes sur les comptes d'autres banques	1 912 630 607	19 445	2 898 900	17 894	3 667 872	6 259 752	18 852 025	8 213 657	5 787 048	21 964 621	5 812	712 277	1 981 029 910
Investissement dans des titres publics	-	-	-	=	-	-	-	-	=	83 950 034	-	-	83 950 034
Autres créances	116 143 159	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	116 143 159
Investissement dans les dérivés financiers	1 200 115 300	-	(1 142 480 465)										57 634 835
Prêts pour financement du commerce	2 115 684 514	-	1 463 357 170	-	-	=	-	-	-	-	-	-	3 579 041 684
Prêts pour financement de projets	1 677 656 800	-	375 232 667	-	-	=	-	-	-	-	-	-	2 052 889 467
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	61 078 070	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61 078 070
Total des actifs financiers	7 083 308 450	19 445	699 008 272	17 894	3 667 872	6 259 752	18 852 025	8 213 657	5 787 048	105 914 655	5 812	712 277	7 931 <i>7</i> 67 159
PASSIFS FINANCIERS													
Emprunts à court terme	2 431 225 040	-	231 926 867	-	-	-	-	-	-	-	146 393	164 246	2 663 462 546
Emprunts à long terme	2 989 661 487	-	384 434 877	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 374 096 364
Compte de recouvrement	43 917 893	-	25	-	3 600 092	-	-	8 196 371	-	9 264 718	-	6	64 979 105
Autres dettes	148 878 904	-	-	90 696	-	=	=			-		950 112	149 919 712
Total des passifs financiers	5 613 683 324	-	616 361 769	90 696	3 600 092	-	-	8 196 371	-	9 264 718	146 393	1 114 364	6 252 457 727
POSITION NETTE	1 469 625 126	19 445	82 646 503	(72 802)	<i>67 7</i> 80	6 259 <i>7</i> 52	18 852 025	17 286	5 787 048	96 649 937	(140 581)	-402 087	1 679 309 432

### D. RISQUE DE MARCHÉ (suite)

### ii. Risque de change (suite)

### Risque de change - Analyse de sensibilité

Le Groupe est principalement exposé à l'euro, à la livre sterling, au shilling kenyan, au shilling tanzanien, au kwacha zambien et au shilling ougandais. Le groupe a des activités et prête à des clients au Zimbabwe, mais toutes les transactions sont effectuées en USD. L'analyse suivante détaille la sensibilité du Groupe à une hausse et à une baisse de 10 % de la valeur du dollar par rapport aux autres devises. Ce pourcentage (10 %) représente le taux de sensibilité utilisé pour déclarer le risque de change à l'interne et représente l'évaluation par la Direction de la variation raisonnablement possible des taux de change. L'analyse de sensibilité comprend les dépôts en espèces et à terme, les titres, les prêts et les emprunts libellés en devises autres que le dollar américain. Un nombre positif ci-dessous indique une chute des bénéfices et des réserves lorsque le dollar américain se renforce de 10 % par rapport aux autres devises dans lesquelles le Groupe a une position d'actif nette. Pour une dépréciation de 10 % du dollar américain par rapport aux devises concernées, on noterait une incidence contraire sur le bénéfice net.

	GBP	EURO	KES	TSH	AED	UGX	ZMW	JPY
Décembre 2022	776	(7 468 107)	7 880	217	380	(26 527)	355 567	(501)
Décembre 2021	(53 334)	1 276 843	12	248	245	14 055	-	130 314

### **45. GESTION DU CAPITAL**

En tant qu'institution financière supranationale, le Groupe n'est soumis à aucun contrôle réglementaire de la part d'un organisme national. Les opérations sont confiées au Conseil d'administration qui surveille étroitement, directement ou par l'intermédiaire de son Comité d'audit, la performance, le profil de risque et l'adéquation des fonds propres du Groupe.

Vu le besoin de se prémunir contre les risques accrus de crédit associés aux projets et au financement des infrastructures dans les économies africaines en développement, la politique de gestion du capital du Groupe recommande de maintenir un ratio de fonds propres d'au moins 30 %. Ce ratio est calculé conformément aux recommandations du document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire intitulé « Convergence internationale de la mesure des fonds propres et des normes de fonds propres » de juillet 1988, avec ses modifications successives (document de Bâle I) et le document préparé par le Comité de Bâle intitulé « Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres : Dispositif révisé » de juin 2004, avec ses modifications successives (document de Bâle II).

Les objectifs du Groupe en matière de gestion du capital, qui est un concept plus large que les « capitaux propres » dans l'état de la situation financière, sont les suivants :

- Disposer de capitaux suffisants pour soutenir sa mission de développement ;
- Préserver la capacité du Groupe à poursuivre ses activités afin de d'assurer des rendements aux actionnaires et des avantages aux États membres et aux autres parties prenantes; et
- Garantir une base de capital solide pour soutenir le développement de ses activités.

L'adéquation des fonds propres est contrôlée tous les mois par la Direction du Groupe à l'aide des techniques basées sur les lignes directrices élaborées par le Comité de Bâle. À l'heure actuelle, le capital du Groupe est entièrement constitué de fonds propres de catégorie 1, à savoir : le capital-actions libéré, les bénéfices non répartis et les autres réserves.

Les actifs pondérés en fonction des risques sont évalués selon une structure de sept pondérations de risque classées pour refléter une estimation des risques de crédit, de marché et autres associés à chaque actif et contrepartie, en tenant compte des sûretés ou garanties éligibles. Un traitement similaire est adopté pour le risque de la situation financière hors bilan, avec quelques ajustements visant à refléter la nature plus contingente des potentielles pertes.

### **45. GESTION DU CAPITAL (SUITE)**

Le tableau ci-dessous résume les calculs de suffisance du capital du Groupe.

### GROUPE ET BANQUE

	2022	<b>2021</b> Retraité	2022	<b>2021</b> Retraité
-	USD	USD	USD	USD
actifs pondérés en fonction des risques				
État de la situation financière au bilan	4 996 780 303	4 526 110 589	4 827 487 375	4 525 271 109
État de la situation financière hors bilan	31 516 285	35 961 881	31 516 285	35 961 881
Total des actifs pondérés en fonction des risques	5 028 296 588	4 562 072 470	4 859 003 660	4 561 232 990
CAPITAL	59 152	-	-	-
Capital libéré	580 439 034	555 868 667	580 439 034	555 868 667
Bénéfices non répartis et réserves	1 383 809 177	1 177 054 311	1 385 035 967	1 176 373 112
Total du capital	1 964 248 211	1 732 922 978	1 965 475 001	1 732 241 779
ratio d'adéquation du capital	39,1 %	38,0 %	40,5 %	38,0 %

En plus de son capital libéré, le Groupe a accès à un capital supplémentaire sous forme de capital exigible. Au cours des années, le Groupe s'est conformé à ses exigences en matière d'adéquation du capital. Aucun événement important n'est survenu après la date de clôture.

### 46. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement important survenu après la date de clôture qui nécessiterait la publication ou l'ajustement de ces états financiers n'a été enregistré.

### 47. CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des catégories d'instruments financiers du Groupe.

### GROUPE ET BANQUE

Au 31 décembre 2022 :   ACTIFS FINANCIERS   1737 616 838   257 227 132			OKOGILL	1 57 (1 10(0)	
ACTIFS FINANCIERS  Liquidités et soldes détenus sur les comptes d'autres banques  Investissement dans des titres publics  Autres créances  178 610 702  Prêts pour financement du commerce  4 320 267 145  Prêts pour financement de projets  1 980 753 431  Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global  Total des actifs financiers  8 217 248 116  57 227 132  - 57 227 132  - 178 610 702  - 188 610 702  - 1890 753 431  - 1980 753 431  - 1980 753 431  Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global  Total des actifs financiers  8 217 248 116  57 227 132  71 452 098  8 345 927 346  PASSIFS FINANCIERS  Dépôts sur compte de recouvrement  123 759 079  Instruments financiers dérivés  17 826 383			VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT*	VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	COMPTABLE TOTALE
Liquidités et soldes détenus sur les comptes d'autres banques       1 737 616 838       -       -       1 737 616 838         Investissement dans des titres publics       -       57 227 132       -       57 227 132         Autres créances       178 610 702       -       -       178 610 702         Prêts pour financement du commerce       4 320 267 145       -       -       4 320 267 145         Prêts pour financement de projets       1 980 753 431       -       -       1 980 753 431         Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global       -       71 452 098       71 452 098         Total des actifs financiers       8 217 248 116       57 227 132       71 452 098       8 345 927 346         PASSIFS FINANCIERS         Dépôts sur compte de recouvrement       123 759 079       -       -       123 759 079         Instruments financiers dérivés       17 826 383       17 826 383	Au 31 décembre 2022 :				
Investissement dans des titres publics	ACTIFS FINANCIERS				
Autres créances 178 610 702 - 178 610 702 Prêts pour financement du commerce 4 320 267 145 - 4 320 267 145 Prêts pour financement de projets 1 980 753 431 - 1 980 753 431 Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global Total des actifs financiers 8 217 248 116 57 227 132 71 452 098 8 345 927 346 PASSIFS FINANCIERS Dépôts sur compte de recouvrement 123 759 079 - 1 123 759 079 Instruments financiers dérivés 17 826 383		1 737 616 838	-	-	1 737 616 838
Prêts pour financement du commerce       4 320 267 145       -       -       4 320 267 145         Prêts pour financement de projets       1 980 753 431       -       -       -       1 980 753 431         Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global       -       -       -       71 452 098       71 452 098         Total des actifs financiers       8 217 248 116       57 227 132       71 452 098       8 345 927 346         PASSIFS FINANCIERS         Dépôts sur compte de recouvrement       123 759 079       -       -       -       123 759 079         Instruments financiers dérivés       17 826 383       17 826 383	Investissement dans des titres publics	-	57 227 132	-	57 227 132
Prêts pour financement de projets       1 980 753 431       -       -       1 980 753 431         Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global       -       -       -       71 452 098       71 452 098         Total des actifs financiers       8 217 248 116       57 227 132       71 452 098       8 345 927 346         PASSIFS FINANCIERS         Dépôts sur compte de recouvrement       123 759 079       -       -       -       123 759 079         Instruments financiers dérivés       17 826 383       17 826 383	Autres créances	178 610 702	-	-	178 610 702
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global       -       -       71 452 098       71 452 098         Total des actifs financiers       8 217 248 116       57 227 132       71 452 098       8 345 927 346         PASSIFS FINANCIERS         Dépôts sur compte de recouvrement       123 759 079       -       -       123 759 079         Instruments financiers dérivés       17 826 383       17 826 383	Prêts pour financement du commerce	4 320 267 145	-	-	4 320 267 145
éléments du résultat global         Total des actifs financiers       8 217 248 116       57 227 132       71 452 098       8 345 927 346         PASSIFS FINANCIERS         Dépôts sur compte de recouvrement       123 759 079       -       -       -       123 759 079         Instruments financiers dérivés       17 826 383       17 826 383	Prêts pour financement de projets	1 980 <i>7</i> 53 431	-	-	1 980 753 431
PASSIFS FINANCIERS           Dépôts sur compte de recouvrement         123 759 079         -         -         123 759 079           Instruments financiers dérivés         17 826 383         17 826 383		-	-	71 452 098	71 452 098
Dépôts sur compte de recouvrement       123 759 079       -       -       123 759 079         Instruments financiers dérivés       17 826 383       -       17 826 383	Total des actifs financiers	8 217 248 116	57 227 132	71 452 098	8 345 927 346
Instruments financiers dérivés 17 826 383	PASSIFS FINANCIERS				
	Dépôts sur compte de recouvrement	123 759 079	-	-	123 759 079
Emprunts à court terme 3 489 331 681 - 3 489 331 681	Instruments financiers dérivés	17 826 383			17 826 383
	Emprunts à court terme	3 489 331 681	-	-	3 489 331 681
Emprunts à long terme 2 556 560 813 - 2 556 560 813	Emprunts à long terme	2 556 560 813	-	-	2 556 560 813
Actionnaires sans contrôle à payer 65 246 073 65 246 073	Actionnaires sans contrôle à payer	65 246 073			65 246 073
Autres dettes 159 727 364 - 159 727 364	Autres dettes	159 727 364	-	-	159 727 364
Total des passifs financiers 6 412 451 393 6 412 451 393	Total des passifs financiers	6 412 451 393	-	-	6 412 451 393

<sup>\*</sup>Les actifs financiers de cette catégorie sont tous obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat conformément à la norme IFRS 9, car ils sont soit détenus à des fins de transaction, gérés selon leur juste valeur, détenus pour être vendus, ou détenus afin d'encaisser des flux de trésorerie contractuels qui ne sont pas uniquement des paiements de principal et d'intérêts.

Aucun actif n'est mis en gage pour garantir une dette.

### 47. CATÉGORIES D'INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des catégories d'instruments financiers du Groupe.

### GROUPE ET BANQUE

		GROUPE E	DANGUE	
	<b>COÛT AMORTI</b> USD	À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT* USD	À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL USD	VALEUR COMPTABLE TOTALE USD
Au 31 décembre 2021 - Retraité :				
actifs financiers				
Liquidités et soldes détenus sur les comptes d'autres banques	1 981 029 910	-	-	1 981 029 910
Investissement dans des titres publics	0	83 950 033	-	83 950 033
Instruments financiers dérivés	0	57 634 835	-	57 634 835
Autres créances	116 143 159	-	-	116 143 159
Prêts pour financement du commerce	3 579 041 684	-	-	3 579 041 684
Prêts pour financement de projets	2 052 889 467	-		2 052 889 467
Placements en actions à la juste valeur à travers les autres éléments du résultat global	-	-	61 078 070	61 078 070
Total des actifs financiers	7 729 104 221	141 584 868	61 078 070	7 931 767 159
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts sur compte de recouvrement	64 979 105	-	-	64 979 105
Emprunts à court terme	2 663 462 546	-	-	2 663 462 546
Emprunts à long terme	3 374 096 364	-	-	3 374 096 364
Actionnaires sans contrôle à payer	51 439 560			51 439 560
Autres dettes	149 919 712	-	-	149 919 712
Total des passifs financiers	6 303 897 286	-	-	6 303 897 286

<sup>\*</sup>Les actifs financiers de cette catégorie sont tous obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat conformément à la norme IFRS 9, car ils sont soit détenus à des fins de transaction, gérés selon leur juste valeur, détenus pour être vendus, ou détenus afin d'encaisser des flux de trésorerie contractuels qui ne sont pas uniquement des paiements de principal et d'intérêts.

Aucun actif n'est mis en gage pour garantir une dette.

### 48. PORTEFEUILLE DE PRÊTS POUR LE FINANCEMENT DU COMMERCE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	ENCOURS DU SOLDE USD	MONTANTS EXIGIBLES DANS UN DÉLAI DE SIX MOIS USD	MONTANTS EXIGIBLES APRÈS UN DÉLAI DE SIX MOIS USD	ENCOURS DU SOLDE USD	MONTANTS EXIGIBLES DANS UN DÉLAI DE SIX MOIS USD	MONTANTS EXIGIBLES APRÈS UN DÉLAI DE SIX MOIS USD
PAYS						
Burundi	7 588 365	5 088 365	2 500 000	-	-	-
RDC	1 945 344	1 945 344	-	5 819 262	1 952 596	3 866 666
Djibouti	11 415 848	5 622 027	5 793 821	7 139 512	7 139 512	-
Égypte	147 861 001	41 177 380	106 683 621	2 075 794	4 738	2 071 056
Eswatini	46 052 215	46 052 215	-	2 436 <i>7</i> 55	2 436 755	-
Éthiopie	907 391 753	445 386 535	462 005 218	681 474 121	225 170 236	456 303 885
Kenya	27 506 563	294 063	27 212 500	56 256 332	56 256 332	-
Madagascar	4 370 657	4 370 657	-	6 592 885	6 592 885	-
Malawi	449 031 532	348 022 226	101 009 306	323 761 658	217 288 574	106 473 084
Maurice	133 458 745	25 172 444	108 286 301	68 872 903	57 320 527	11 552 376
Mozambique	21 784 958	21 <i>7</i> 84 958	-	26 199 432	6 135 512	20 063 920
Rwanda	302 538 192	2 442 833	300 095 359	241 845 844	2 516 497	239 329 347
Soudan du Sud	113 007 060	113 007 060	-	59 681 374	59 681 374	-
Soudan	882 654 515	139 448 246	<i>7</i> 43 206 269	783 357 168	5 307 397	778 049 771
Tanzanie	195 614 016	168 918 876	26 695 140	114 939 599	64 883 376	50 056 223
Ouganda	55 750 640	2 014 911	53 735 729	15 031 237	6 614 911	8 416 326
Zambie	686 571 822	364 298 131	322 273 691	778 971 553	344 189 044	434 782 509
Zimbabwe	500 186 352	7 901 885	492 284 467	510 487 383	5 894 523	504 592 860
Prêts bruts	4 494 729 578	1 <i>7</i> 42 948 156	2 751 781 422	3 684 942 812	1 069 384 789	2 615 558 023
Moins : Dépréciation sur les prêts pour le financement du commerce (Note 20)	(174 462 433)	-	(174 462 433)	(105 901 128)	-	(105 901 128)
PRÊTS NETS	4 320 267 145	1 742 948 156	2 577 318 989	3 579 041 684	1 069 384 789	2 509 656 895

### 49. PORTEFEUILLE DE PRÊTS POUR FINANCEMENT DE PROJETS

### AU 31 DÉCEMBRE 2022

### AU 31 DÉCEMBRE 2021

	MONTANTS DÉCAISSÉS USD	INTÉRÊT CAPITALISÉS USD	MONTANTS REMBOURSES USD	INTÉRÊT À PERCEVOIR USD	ENCOURS DU SOLDE USD	EXIGIBLE DANS UN DÉLAI DE UN AN USD	EXIGIBLE APRÈS UN DÉLAI DE UN AN USD	ENCOURS DU SOLDE USD	EXIGIBLE DANS UN DÉLAI DE UN AN USD	EXIGIBLE APRÈS UN DÉLAI DE UN AN USD
PAYS										
Burundi	26 176 875	1 192 186	(14 649 726)	882 534	13 601 869	12 030 441	1 571 428	13 601 871	11 244 727	2 357 144
Comores	24 480 421	-	(7 190 765)	136 997	17 426 653	2 796 944	14 629 709	18 078 444	2 488 668	15 589 776
RDC	123 271 195	7 569 950	(11 002 052)	1 <i>7</i> 18 398	121 557 491	8 617 969	112 939 522	49 949 295	13 256 777	36 692 518
Djibouti	3 086 487	-	(292 847)	82 670	2 876 310	1 002 371	1 873 939	2 936 174	621 309	2 314 865
Erythrée	403 652	-	(403 652)	-	-	-	-	-	-	-
Éthiopie	163 547 220	23 521 415	(74 277 682)	9 222 486	122 013 439	39 844 190	82 169 249	124 308 729	25 444 469	98 864 260
Kenya	1 470 015 663	1 532 900	(1 002 054 026)	20 386 391	489 880 928	108 668 795	381 212 133	579 205 089	108 696 198	470 508 891
Madagascar	6 369 407	-	(281 119)	145 283	6 233 571	648 461	5 585 110	5 034 132	589 235	4 444 897
Malawi	60 793 337	2 920	(60 796 257)	-	-	-	-	-	-	-
Maurice	168 481 894	13 305 362	(18 109 938)	9 146 847	172 824 165	9 682 636	163 141 529	139 679 496	5 915 879	133 763 617
Mozambique	143 704 500	5 041 349	(19 996 589)	389 046	129 138 306	14 867 868	114 270 438	93 232 664	78 998 898	14 233 766
Rwanda	450 975 279	6 104 568	(316 438 427)	6 077 107	146 718 527	37 241 834	109 476 693	160 654 760	28 806 159	131 848 601
Seychelles	107 155 554	-	(59 787 158)	702 217	48 070 613	10 802 217	37 268 396	42 687 168	11 580 174	31 106 994
Soudan	45 106 624	17 056 064	(25 392 904)	12 011 463	48 781 247	48 781 247	-	44 856 <i>7</i> 88	8 974 551	35 882 237
Tanzanie	758 905 477	682 910	(418 871 107)	1 518 196	342 235 476	89 <i>7</i> 19 918	252 515 558	410 221 792	94 795 747	315 426 045
Ouganda	588 809 673	6 245 818	(267 214 609)	8 111 870	335 952 <i>7</i> 52	85 719 235	250 233 517	388 855 467	82 723 140	306 132 327
Zambie	131 225 914	25 086 069	(145 253 686)	-	11 058 297	11 058 297	-	11 058 297	11058297	-
Zimbabwe	325 204 840	<i>7</i> 09 654	(322 846 351)	36 533	3 104 676	3 104 676	-	14 <i>7</i> 35 122	9 <i>7</i> 33 190	5 001 932
Prêts bruts	4 597 714 012	108 051 165	(2 764 858 895)	<i>7</i> 0 568 038	2 011 474 320	484 587 099	1 526 887 221	2 099 095 288	494 927 418	1 604 167 870
Moins: Dépréciation sur les prêts pour financement de projets (note 20)					(30 720 889)	_	(30 720 889)	(46 205 821)	_	(46 205 821)
prêts nets					1 980 <i>7</i> 53 431	484 587 099	1 496 166 332	2 052 889 467	494 927 418	1 557 962 049

### **50. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL**

	ACTIONS SOUSCRITES	POURCENTAGE DU TOTAL	<b>VALEUR</b> USD	CAPITAL EXIGIBLE USD	<b>CAPITAL</b> <b>A VERSER</b> USD	ACOMPTES À PAYER LE 31.12.2022 USD	ACOMPTES VERSÉS AU 31.12.2022 USD	PRIME VERSÉE AU 31.12.2022 USD	TOTAL VERSÉ AU 31.12.2022 USD
Au 31 décembre 2022									
ACTIONS DE CATÉGORIE « A »									
Bélarus	1 900	1,49	43 067 300	34 453 840	8 613 460	6 033 955	6 033 955	1 022 836	7 056 <b>7</b> 91
Botswana	145	0,11	3 286 <i>7</i> 15	2 629 372	657 343	-	-	-	-
Burundi	2 538	1,98	57 528 846	46 023 077	11 505 769	8 491 058	8 491 058	2 147 291	10 638 349
Chine	5 237	4,10	118 707 079	94 965 663	23 741 416	23 741 416	23 741 416	6 366 248	30 107 664
Comores	274	0,21	6 210 <i>7</i> 58	4 968 606	1 242 152	879 480	879 480	167 837	1 047 317
Djibouti	601	0,47	13 622 867	10 898 294	2 724 573	1 863 227	1 863 227	231 218	2 094 445
RDC	8 877	6,94	201 214 959	160 971 967	40 242 992	28 320 150	28 320 150	5 142 030	33 462 180
Égypte	11 030	8,63	250 017 010	200 013 608	50 003 402	36 870 142	36 870 142	9 275 692	46 145 834
Erythrée	370	0,29	8 386 <i>7</i> 90	6 <i>7</i> 09 432	1 677 358	1 088 016	1 088 016	-	1 088 016
Eswatini	689	0,54	15 617 563	12 494 050	3 123 513	2 144 298	2 144 298	243 313	2 387 611
Éthiopie	12 133	9,49	275 018 711	220 014 969	55 003 <i>7</i> 42	40 979 216	40 979 216	9 487 006	50 466 222
Ghana	77	0,06	1 <i>7</i> 45 359	1 396 287	349 072	349 072	349 072	647 154	996 226
Kenya	11 556	9,04	261 939 852	209 551 882	52 387 970	38 132 221	35 904 508	7 770 547	43 675 055
Madagascar	683	0,53	15 481 561	12 385 249	3 096 312	2 089 897	2 089 897	162 576	2 252 473
Malawi	2 726	2,13	61 790 242	49 432 194	12 358 048	9 098 534	9 098 534	2 267 284	11 365 818
Maurice	5 216	4,08	118 231 072	94 584 858	23 646 214	17 226 920	17 226 920	4 028 478	21 255 398
Mozambique	3 511	2,75	79 583 837	63 667 070	15 916 <i>7</i> 67	10 957 228	10 957 228	1 372 999	12 330 227
Rwanda	5 307	4,15	120 293 <i>7</i> 69	96 235 015	24 058 754	18 440 964	16 440 828	2 <b>7</b> 82 151	19 222 979
Sénégal	72	0,06	1 632 024	1 305 619	326 405	-	-	-	-
Seychelles	557	0,44	12 625 519	10 100 415	2 525 104	1 863 227	1 863 227	475 956	2 339 183
Somalie	490	0,38	11 106 830	8 885 464	2 221 366	1 441 621	1 441 621	-	1 441 621
Soudan du Sud	3 500	2,74	79 334 500	63 467 600	15 866 900	11 097 763	11 09 <i>7 7</i> 63	1 923 897	13 021 660

### **50. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS (SUITE)**

	ACTIONS SOUSCRITES	POURCENTAGE DU TOTAL	<b>VALEUR</b> USD	CAPITAL EXIGIBLE USD	<b>CAPITAL</b> <b>A VERSER</b> USD	ACOMPTES À PAYER LE 31.12.2022 USD	ACOMPTES VERSÉS AU 31.12.2022 USD	PRIME VERSÉE AU 31.12.2022 USD	TOTAL VERSÉ AU 31.12.2022 USD
Au 31 décembre 2022 (suite) :									
ACTIONS DE CATÉGORIE « A » (SUITE)									
Soudan	8 136	6,36	184 418 712	147 534 970	36 883 <i>7</i> 42	23 922 752	23 922 752	-	23 922 752
Tanzanie	10 418	8,15	236 144 806	188 915 845	47 228 961	34 494 641	34 494 641	7 098 504	41 593 145
Ouganda	8 150	6,37	184 736 050	147 788 840	36 947 210	26 <i>7</i> 10 <i>7</i> 93	26 710 793	5 916 815	32 627 608
Zambie	9 488	7,42	215 064 496	172 051 595	43 012 901	28 601 221	28 601 221	2 446 097	31 047 318
Zimbabwe	9 771	7,64	221 479 257	177 183 406	44 295 851	28 728 156	28 <i>7</i> 28 156	-	28 728 156
Banque africaine de développement	4 630	3,62	104 948 210	83 958 568	20 989 642	20 989 661	20 989 661	5 692 695	26 682 356
	128 082	100,00	2 903 234 694	2 322 58 <i>7 7</i> 55	580 646 939	424 555 629	420 327 780	<i>7</i> 6 668 624	496 996 404

### **50. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS (SUITE)**

	nombre d'actions USD	POURCENTAGE DU TOTAL USD	<b>CAPITAL</b> <b>EXIGIBLE</b> USD	VERSEMENTS DUS FIN D'EXERCICE USD	<b>CAPITAL</b> <b>LIBÉRÉ</b> USD	PRIME D'ÉMISSION USD	TOTAL VERSÉ USD
Au 31 décembre 2022 :							
ACTIONS DE CATÉGORIE « B »							
Banque africaine de développement	5 895	18,07	26 724 426	26 724 426	26 724 426	20 251 505	46 975 931
Consortium pour la recherche économique en Afrique	183	0,56	829 645	829 645	829 645	1 283 516	2 113 161
Société africaine de réassurance	857	2,63	3 885 157	3 885 157	3 885 157	2 469 833	6 354 990
Agaciro Development Fund	588	1,80	2 665 672	2 665 672	2 665 672	5 475 816	8 141 488
Banque arabe pour le développement économique de l'Áfrique (BADEA)	1 082	3,32	4 905 172	4 905 172	4 905 172	6 643 919	11 549 091
Banco Nacionale De Investment	931	2,85	4 220 629	4 220 629	4 220 629	1 817 145	6 037 774
Caisse Nationale de Sécurité Sociale Djibouti	800	2,45	3 626 <i>7</i> 53	3 626 <i>7</i> 53	3 626 <b>7</b> 53	6 426 397	10 053 150
Investment Fund for Developing Countries	3 383	10,37	15 336 525	15 336 525	15 336 525	24 359 352	39 695 877
Eagle Insurance Limited	283	0,87	1 282 985	1 282 985	1 282 985	496 409	1 779 394
National Pension Fund Mauritius	2 067	6,34	9 370 571	9 370 571	9 370 571	5 237 197	14 607 768
National Social Security Fund Tanzania	800	2,45	3 626 <i>7</i> 53	3 626 753	3 626 <i>7</i> 53	7 450 047	11 076 800
National Social Security Fund Uganda	3 359	10,29	15 227 724	15 227 724	15 227 724	15 391 862	30 619 586
Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID)	2 875	8,81	13 033 558	13 033 558	13 033 558	18 168 364	31 201 922
République populaire de Chine	3 820	11,71	17 317 621	17 317 621	17 317 621	8 147 181	25 464 802
Rwanda Social Security Board	3 649	11,18	16 542 410	16 542 410	16 542 410	12 039 546	28 581 956
Seychelles Pension Fund	1 078	3,30	4 887 038	4 887 038	4 887 038	2 <i>7</i> 18 <i>7</i> 93	7 605 831
Sicom Global Fund	144	0,44	652 845	652 845	652 845	1 340 979	1 993 824
Compagnie de réassurance de la Zone d'échanges préférentiels – ZEP-Re	834	2,56	3 780 889	3 780 889	3 <i>7</i> 80 889	1 223 111	5 004 000
	32 628	100,00	147 916 373	147 916 373	147 916 373	140 940 972	288 857 345

### **50. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL-ACTIONS (SUITE)**

	nombre d'actions usd	POURCENTAGE DU TOTAL USD	CAPITAL EXIGIBLE USD	VERSEMENTS DUS FIN D'EXERCICE USD	<b>CAPITAL</b> <b>LIBÉRÉ</b> USD	PRIME D'ÉMISSION USD	TOTAL VERSÉ USD
Au 31 décembre 2022 (suite) :							
ACTIONS DE CATÉGORIE « C » (SUITE)							
Sacos Group Limited	108	4,01	489 607	489 607	489 607	622 596	1 112 204
Sacos Life Assurance Limited Company	108	4,01	489 607	489 607	489 607	622 596	1 112 204
Fonds de prévoyance des Administrateurs et des parties intéressées de la TDB	224	8,33	1 015 482	1 015 482	1 015 482	99 878	1 115 360
Fonds de prévoyance du personnel de la TDB	2 250	83,64	10 200 185	10 200 185	10 200 185	(1 823 180)	8 377 005
	2 690	100	12 194 881	12 194 881	12 194 881	(478 109)	11 716 772

Les actions de catégorie « B » ont été émises pour la première fois en 2013 après approbation du Conseil des Gouverneurs en Décembre 2012, afin d'augmenter le capital autorisé du Groupe de 2 à 3 milliards USD. Cette augmentation a été possible grâce à la création de nouvelles actions de catégorie « B » d'une valeur nominale de 4 533,42 USD chacune.

Les actions de catégorie « C » ont été émises pour la première fois en 2022 et ont une valeur nominale de 4 533,42 USD chacune. Les actions de catégorie « C » ne sont pas assorties de droits de vote.

Les actions des catégories « B » et « C » n'ont pas de partie sujette à appel et sont payables immédiatement.

### 50. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL (SUITE)

	ACTIONS SOUSCRITES	POURCENTAGE DU TOTAL	<b>VALEUR</b> USD	CAPITAL EXIGIBLE USD	<b>CAPITAL</b> <b>À VERSER</b> USD	ACOMPTES À PAYER LE 31.12.2021 USD	ACOMPTES ÉCHELONNÉS VERSÉS AU 31.12.2021 USD	PRIME VERSÉ AU 31.12.2021 USD	TOTAL PAYÉ AU 31.12.2021 USD
Au 31 décembre 2021									
ACTIONS DE CATÉGORIE « A »									
Bélarus	1 299	1,40	29 444 433	23 555 546	5 888 887	5 888 887	5 888 887	724 832	6 613 719
Burundi	1 830	1,97	41 480 610	33 184 488	8 296 122	8 296 122	8 296 122	1 746 849	10 042 971
Chine	5 112	5,50	115 873 704	92 698 963	23 174 741	23 174 741	23 174 741	5 202 173	28 376 914
Comores	189	0,20	4 284 063	3 427 250	856 813	856 813	856 813	121 273	978 086
Djibouti	411	0,44	9 316 137	7 452 910	1 863 227	1 863 227	1 863 227	231 218	2 094 445
RDC	6 105	6,57	138 382 035	110 <i>7</i> 05 628	27 676 407	27 676 407	27 676 407	3 819 641	31 496 048
Égypte	7 948	8,56	180 157 316	144 125 853	36 031 463	36 031 463	36 031 463	7 552 861	43 584 324
Erythrée	240	0,26	5 440 080	4 352 064	1 088 016	1 088 016	1 017 370	-	1 017 370
ESwatini	463	0,50	10 494 821	8 395 857	2 098 964	2 098 964	2 098 964	150 188	2 249 152
Éthiopie	9 062	9,76	205 408 354	164 326 683	41 081 671	39 081 550	39 081 550	7 643 096	46 724 646
Kenya	8 559	9,21	194 006 853	155 205 482	38 801 371	35 088 516	35 088 516	6 094 279	41 182 <i>7</i> 95
Madagascar	453	0,49	10 268 151	8 214 521	2 053 630	1 652 878	1 652 878	88 075	1 <i>7</i> 40 953
Malawi	1 961	2,11	44 449 987	35 559 990	8 889 997	8 889 997	8 889 997	1 838 904	10 728 901
Maurice	3 <i>7</i> 13	4,00	84 162 571	67 330 057	16 832 514	16 832 514	16 832 514	3 218 282	20 050 796
Mozambique	2 362	2,54	53 539 454	42 831 563	10 <i>7</i> 07 891	10 <i>7</i> 07 891	10 707 891	860 799	11 568 690
Rwanda	4 436	4,78	100 550 812	80 440 650	20 110 162	16 109 890	15 109 <i>7</i> 20	2 102 333	17 212 053
Seychelles	401	0,43	9 089 467	7 271 574	1 817 893	1 817 893	1 817 893	382 830	2 200 723
Somalie	318	0,34	7 208 106	5 766 485	1 441 621	1 441 621	1 348 016	-	1 348 016
Soudan du Sud	2 392	2,58	54 219 464	43 375 571	10 843 893	10 843 893	10 843 893	1 402 392	12 246 285
Soudan	5 277	5,68	119 613 759	95 691 007	23 922 752	23 922 752	23 922 752	-	23 922 752
Tanzanie	7 436	8,01	168 551 812	134 841 450	33 710 362	33 710 362	33 710 362	5 487 425	39 197 787
Ouganda	5 <i>7</i> 58	6,20	130 516 586	104 413 269	26 103 317	26 103 317	26 103 317	4 668 927	30 772 244
Zambie	6 309	6,79	143 006 103	114 404 882	28 601 221	28 601 221	28 601 204	2 446 114	31 047 318
Zimbabwe	6 337	6,82	143 640 779	114 912 623	28 <i>7</i> 28 156	28 <i>7</i> 28 156	28 728 156	-	28 728 156
Banque africaine de développement	4 519	4,86	102 432 173	81 945 <i>7</i> 38	20 486 435	20 486 435	20 486 435	4 658 996	25 145 431
	92 890	100	2 105 537 630	1 684 430 104	421 107 526	410 993 526	409 829 088	60 441 487	470 270 575

### **50. ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL (SUITE)**

### GROUP AND BANK

	<b>nombre</b> <b>d'actions</b> USD	POURCENTAGE DU TOTAL USD	CAPITAL EXIGIBLE USD	ACOMPTES EXIGIBLES À LA FIN DE L'EXERCICE USD	<b>CAPITAL</b> <b>VERSÉ</b> USD	PRIME D'ÉMISSION USD	TOTAL PAYÉ USD
Au 31 décembre 2021 :							
ACTIONS DE CATÉGORIE « B »							
Banque africaine de développement	5 895	18,30	26 724 513	26 <i>7</i> 24 513	26 724 513	20 251 418	46 975 931
Consortium pour la recherche économique en Afrique	179	0,56	811 482	811 482	811 482	1 246 295	2 057 777
Société africaine de réassurance	837	2,60	3 794 473	3 794 473	3 794 473	2 283 597	6 078 070
Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA)	1 057	3,28	4 791 825	4 791 825	4 791 825	6 411 116	11 202 941
Banco Nacionale De Investment	931	2,89	4 220 614	4 220 614	4 220 614	1 817 160	6 037 774
Caisse Nationale de Sécurité Sociale Djibouti	800	2,48	3 626 <i>7</i> 36	3 626 <i>7</i> 36	3 626 <i>7</i> 36	6 426 414	10 053 150
Investment Fund for Developing Countries (	3 383	10,50	15 336 546	15 336 546	15 336 546	24 409 789	39 746 335
Eagle Insurance Limited	283	0,88	1 282 958	1 282 958	1 282 958	496 436	1 779 394
Fonds national de pension	2 018	6,26	9 148 442	9 148 442	9 148 442	4 780 871	13 929 314
National Social Security Fund Uganda	3 359	10,43	15 227 <i>7</i> 59	15 227 759	15 227 759	15 391 827	30 619 586
Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID)	2 153	6,68	9 760 454	9 760 454	9 760 454	11 444 656	21 205 110
République populaire de Chine	3 <i>7</i> 29	11,58	16 905 125	16 905 125	16 905 125	7 299 691	24 204 816
Rwanda Social Security Board	3 649	11,33	16 542 451	16 542 451	16 542 451	12 039 505	28 581 956
Sacos Life Assurance Limited Company	135	0,42	612 012	612 012	612 012	561 693	1 173 705
Seychelles Pension Fund	1 078	3,35	4 887 027	4 887 027	4 887 027	2 718 804	7 605 831
Fonds de prévoyance des Administrateurs et des parties intéressées de la TDB	185	0,57	838 677	838 677	838 677	55 525	894 202
Fonds de prévoyance du personnel de la TDB	1 <i>7</i> 09	5,31	<i>7 7</i> 47 612	<i>7 7</i> 47 612	<i>7 7</i> 47 612	(3 110 916)	4 636 695
Compagnie de réassurance de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP-Re)	834	2,59	3 780 873	3 <i>7</i> 80 8 <i>7</i> 3	3 780 873	1 223 127	5 004 000
	32 214	100	146 039 579	146 039 579	146 039 579	115 747 008	261 786 587

